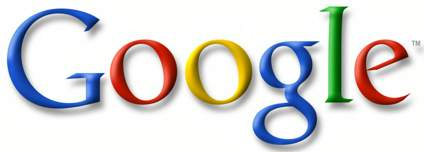
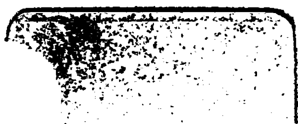



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07578129 8





Peter Woods
431 E. 87th St
Manhattan

Henrion

HISTOIRE LITTÉRAIRE

DE

LA FRANCE

AU MOYEN AGE.

PROPRIÉTÉ.

PARIS, IMPRIMERIE DE DECOURCHANT,
Rue d'Erfurth, n° 1, près l'Abbaye.

HISTOIRE
LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE
AU MOYEN AGE.

Par M. Henrion,

COMMANDEUR DE L'ORDRE DE SAINT-GRÉGOIRE LE GRAND,
DES ACADÉMIE ET SOCIÉTÉ ROYALES
DE METZ ET DE NANCY.

La littérature est l'expression
de la société.

Deuxième Édition.

LIBRAIRIE D'ÉDUCATION DE PERISSE FRÈRES,

A Paris,
Rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, 8.

A Lyon,
Grande rue Mercière, 33.

1837

9

Peter Woods
431 E. 87th St
Manhattan

Henrion
N

HISTOIRE LITTÉRAIRE

DE

LA FRANCE

AU MOYEN AGE.

PROPRIÉTÉ.

PARIS, IMPRIMERIE DE DECOURCHANT,
Rue d'Erfurth, n° 1, près l'Abbaye.

HISTOIRE
LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE
AU MOYEN AGE.

Par M. Henrion,

COMMANDEUR DE L'ORDRE DE SAINT-GRÉGOIRE LE GRAND,
DES ACADÉMIE ET SOCIÉTÉ ROYALES
DE METZ ET DE NANCY.

La littérature est l'expression
de la société.

Henrion, Mathieu Richard Auguste, baron.

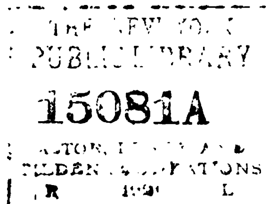
Deuxième Édition.

LIBRAIRIE D'ÉDUCATION DE PERISSE FRÈRES,

A Paris,
Rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, 8.

A Lyon,
Grande rue Mercière, 33.

1837



AVANT-PROPOS.

—

« Une grande lacune m'a paru exister dans » nos bibliothèques : familiarisée, dans les col- » léges, avec l'histoire des littératures grec- » que et latine, la jeunesse française demeure » presque étrangère aux phases de la civilisa- » tion de notre propre pays; instruits des évé- » nements politiques, les hommes du monde » connaissent à peine notre histoire littéraire. » J'ai cru bien mériter du public en lui présen- » tant un *Essai*, assez rapide pour ne pas dé- » tourner trop longtemps l'attention, assez » détaillé pour qu'il renfermât les notions les » plus essentielles.

» Le besoin d'être clair me commandait un » système de divisions adapté aux modifica- » tions successives de notre physionomie mo- » rale; j'ai distingué diverses *périodes*, expli- » quant, dans des *chapitres*, des *sections*, des

» *paragraphes* et des *numéros*, les événe-
» ments qui s'y rattachent.

» L'Histoire littéraire des Bénédictins, les
» Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque,
» une foule de Mémoires particuliers m'ont
» fourni les matériaux nécessaires. Mais, sup-
» posant connue l'histoire politique et civile,
» j'ai évité d'inutiles rapprochements, des cita-
» tions intempestives, de minutieux détails de
» chronologie. Pénétré de l'idée que *la litté-*
» *rature est l'expression de la société*[1], j'es-
» père que, par les variations de nos lettres,
» de nos sciences et de nos arts, le lecteur se
» rendra compte des variations de nos mœurs.
» Cette comparaison est le fruit le plus utile
» qu'il puisse retirer de la connaissance de no-
» tre histoire littéraire. »

C'est ainsi que j'expliquais, en 1827, la publication du travail dont je donne, à dix années d'intervalle, une seconde édition. L'expérience de dix années ne pouvait être sans fruit; et,

[1] Poëts, a dit Shakespeare, *are the abstract and brief chronikle of the time* : « Les poëtes sont comme les miroirs et la chronique abrégée de leurs temps. »

bien que ce premier ouvrage, présenté, au début de ma carrière, comme le gage d'un zèle dont je me suis efforcé de multiplier les preuves, se représente au lecteur à peu près tel qu'il a paru en 1827, on s'apercevra qu'il a été revu par son auteur sous l'influence de convictions, sinon plus sincères, du moins plus mûries, et par conséquent plus vives et plus profondes.

Dans mon *Histoire de France*, je montre la société politique successivement développée en Europe par les pontifes romains, et en France par les évêques. Dans cette *Histoire littéraire*, je montre les papes et les évêques présidant à l'œuvre de notre civilisation. Ce n'est pas sans raison qu'on a nommé la France la fille aînée de l'Église : l'Église est véritablement sa mère. C'est à l'Église qu'elle doit ses lumières comme ses institutions. Continuera-t-elle à s'armer du bienfait contre sa bienfaitrice ?

Je n'ai pas voulu aborder les temps modernes : assez d'autres ont traité ce sujet. Mon livre est exclusivement consacré aux *origines* de la France littéraire. J'ai indiqué ce que l'on

ignore généralement; arrivé à l'époque de l'invention de l'imprimerie, je me suis arrêté.

La Harpe a négligé les siècles dont je m'occupe. Entre son *Cours de littérature ancienne* et son *Cours de littérature moderne*, il y a un vide que ne remplit pas assurément son *Discours sur l'état des lettres en Europe depuis la fin du siècle qui a suivi celui d'Auguste, jusqu'au règne de Louis XIV*. Mon travail suppléera à cette omission de La Harpe.

Au reste, l'utilité de ce livre ne se borne point à faire disparaître une lacune du *Cours* de l'illustre écrivain. Je n'envisage pas seulement la littérature; j'expose la marche générale de la civilisation. Je montre cette civilisation à sa naissance, éclose au sein du christianisme, et s'épanouissant sous ses douces influences. Puissé-je avoir fourni à un seul de mes lecteurs un nouveau motif d'aimer, et surtout de pratiquer une religion à qui la France, à qui le monde est redevable de sa vie morale!

1er juin 1837.

INTRODUCTION.

PRÉLIMINAIRES.

SOMMAIRE.

1. Considérations sur la France actuelle. — 2. État moral de la France avant les temps modernes.

1. — Héritière de la gloire d'Athènes et de Rome; devenue, aussi bien que la Grèce et l'Italie, la terre classique des lettres, des sciences et des arts; fière de tant de grands hommes, dont le génie s'est révélé par d'impérissables monuments, la France, depuis les trois siècles qui viennent de s'écouler, présente un imposant spectacle.

Déjà tous les genres de littérature ont été parcourus d'une manière brillante. Bossuet et Fénelon, rivaux de Cicéron et de Démosthènes, dominent l'éloquence. La poésie tantôt emprunta les accents fiers et sublimes de Corneille, tantôt s'orna de tous les charmes de la diction de Racine.

Déjà plus d'un savant distingué, soulevant un coin du voile de la nature, a enrichi les sciences de précieuses découvertes, et porté les mathématiques, la physique, l'astronomie, à un point élevé.

Enfin, tous les arts nécessaires, ou uniquement

agréables, cultivés avec tant de soin, sont encore perfectionnés chaque jour.

2. — Mais, si de ces temps remarquables nous détournons nos regards pour les reporter vers une époque plus reculée, quelle différence entre l'état actuel de l'esprit humain et celui où il se trouvait alors! Au lieu de la lumière resplendissante qui, partant du siècle de Louis XIV comme de son foyer naturel, jaillit de toutes parts sur les siècles qui lui succèdent, ce ne sont que des ténèbres que l'éloignement de cette première époque rend encore plus obscures.

Il le faut avouer, cependant : malgré la teinte sombre répandue sur les siècles antérieurs à l'âge moderne, ils méritent de fixer l'œil d'un critique impartial. La littérature gauloise modifiée par l'invasion de la littérature romaine; le christianisme qui vient arracher aux institutions païennes leur crédit si fortement assuré; la fusion d'un peuple vierge et d'une trempe vigoureuse avec une nation affaiblie par les vices de la vieille civilisation; la féodalité qui sort de nos discordes civiles, et qui donne le premier élan à la littérature indigène; les croisades, auxquelles celle-ci emprunte une physionomie nouvelle; la renaissance et la longue fermentation des systèmes des anciens; la France devenue le refuge des savants que la barbarie mahométane chassait de la Grèce; partout une laborieuse érudition qui prépare les esprits; le génie sans cesse encouragé par la sage protection de nos rois : tous ces événements, quoique dépourvus d'un brillant coloris, ne sont pas moins de nature à vivement intéresser. La

majesté avec laquelle se produit le génie chez un peuple civilisé frappe l'esprit; l'étude de nos lents et difficiles progrès dans la carrière littéraire est pour lui la source de graves méditations.

La patience et l'esprit d'observation sont indispensables, quand on parcourt les six périodes dans lesquelles j'ai distribué l'histoire littéraire de la France, antérieure à l'âge moderne. En deçà, le devoir de l'historien se borne à étaler la riche et abondante récolte de l'esprit humain. Au delà, son travail est plus ingrat; car il consiste à montrer successivement le faible arbrisseau, cultivé d'abord par d'ignorants druides, s'ornant, grâce aux soins des Romains, du luxe de ses premières feuilles. Battu par des vents contraires, il languit pour reverdir un instant sous Charlemagne : pendant la série des successeurs de ce grand prince, sa gloire momentanée s'éclipse. A ses branches, cependant, les troubadours viennent suspendre leurs lyres; à son ombre, saint Louis médite ses lois. En vain une nouvelle tempête le menace, il grandit avec le temps; et déjà, sous François I[er], sa vigueur annonce que bientôt il portera des fruits nombreux et magnifiques.

Si la philosophie est l'amour de la sagesse, je ne crois pas que le philosophe puisse se proposer un objet d'étude plus utile que l'histoire littéraire. Indépendamment de la bizarrerie des événements, des fausses routes où s'égare l'esprit, des chutes à chaque pas renouvelées de cet homme à qui son orgueil persuade qu'il est indéfiniment perfectible, il lui faudra considérer les causes d'où sont déri-

vées tant de conséquences opposées, et le coup d'œil qu'il jettera sur un tel tableau suffira pour lui faire confesser son néant. Au-dessus des événements de l'histoire littéraire plane la Providence, qui se joue de l'orgueil de la science comme de celui de la politique. Tout en reconnaissant son action toute-puissante, j'indiquerai quelques-uns des ressorts secondaires dont l'examen est plus convenablement placé à la tête que dans le cours de cet ouvrage.

DU CLIMAT ET DU SOL DE LA FRANCE.

SOMMAIRE.

1. Heureux climat de la France. — 2. Ressources naturelles du sol.

1. — La position géographique de la France n'est point inutile à remarquer, quand il s'agit d'histoire littéraire.

Dominant et l'Océan et la Méditerranée, bornée au midi par la chaîne des Pyrénées, à l'est par celle des Alpes et par le Rhin, au nord par les plaines de la Flandre, elle tient le milieu de l'Europe, sans que sa température participe de l'excessive chaleur des pays méridionaux, ou de l'extrême froidure des contrées du nord.

Exempt de l'espèce de lenteur qui semble attachée aux nations septentrionales, et qui les porte

plus spécialement à la réflexion, à la gravité, à la méthode; exempt aussi des passions violentes qui agitent les peuples méridionaux, la Providence paraît avoir rendu le Français propre à cultiver les lettres avec le plus brillant succès, les sciences sans avoir besoin d'une opiniâtre persévérance, les arts avec une élégance facile. L'imagination, créatrice de la littérature et des arts libéraux, le sentiment du beau et du sublime, la réflexion, non pas, il est vrai, laborieuse et patiente: telles sont ses heureuses facultés. Trop heureux, si plus de fixité dans le caractère nous permettait d'approfondir davantage, et pouvait nous rendre aussi sensibles aux avantages des études substantielles qu'au prestige des études brillantes!

Malheureusement, l'époque du moyen âge ne montre pas dans tout leur éclat les résultats importants que nous avons obtenus dans la carrière des lettres, des sciences et des arts. Quelques jets hardis s'étaient déjà élancés, il est vrai, d'un sol que devait bientôt couronner une riche moisson; mais, le XVIIe siècle revendiquant la plupart de nos génies littéraires et leurs productions les plus remarquables, ma tâche se borne à établir que l'esprit d'invention, le goût des choses nobles et utiles, le désir de se distinguer par le culte des beaux-arts, ont été héréditaires en France. La vieille Gaule, malgré les rares documents qui s'y rapportent, sera à nos yeux la patrie des généreux sentiments, reproduits dans les chants de ses Bardes, aussi bien qu'attestés par la valeur guerrière des Bellovèze et des Brennus. Province romaine, elle abdi-

qua avec empressement sa primitive ignorance pour s'adonner aux études de la savante antiquité. Envahie par les hordes qui se précipitaient du Nord, mais qu'elle eut la gloire de conquérir à sa religion, son clergé lutta avec une courageuse persévérance contre le retour de la barbarie; et lorsque lui-même semblait, sous quelques rapports, vaincu par l'ignorance générale, il conservait dans ses asiles les trésors littéraires dont un temps plus heureux devait profiter.

A la France entière appartient la gloire d'avoir sauvé les traditions antiques. Mais quand, retombée dans les ténèbres d'où l'occupation romaine l'avait, pour quelque temps, fait sortir, elle se débattit contre le fléau qui l'oppressait, les efforts des hommes assez nobles pour vouloir secouer le joug de la barbarie se manifestèrent avec cette différence, que les provinces méridionales virent éclore les premières fleurs de la poésie indigène, pendant que le Nord languissait embarrassé dans les entraves de l'idiome tudesque. Nous constaterons d'abord la bouillante effervescence des troubadours : mais le Nord, d'abord moins favorisé, ne tarda pas à avoir ses trouverres, chez qui la régularité vint châtier les vices d'un langage nouveau. Admettons-nous, conformément aux traditions, que la langue d'*oc* fut la première parlée? Nous serons forcés de convenir que la langue d'*oil*, perfectionnée par un constant usage, est le type du français actuel. C'est ainsi que les avantages se compensent, et que nos provinces n'ont rien à s'envier l'une à l'autre.

2. — Favorablement partagés sous le rapport du climat, nous ne le fûmes pas moins quant à la

commodité de la situation et à la richesse du sol.

Quoi qu'il en soit de la manière dont les premiers habitants s'introduisirent dans la Gaule, son rivage méridional accueillit des colonies asiatiques qui y jetèrent des semences qu'un ciel bienfaisant ne manqua pas de féconder ; les Alpes, franchies par les armées romaines, ne s'opposèrent plus à ce que la civilisation de l'Italie vînt changer la face morale de notre antique patrie ; et si les Barbares, s'élançant en deçà du Rhin, renversèrent l'édifice encore nouveau de nos sciences et de nos arts, du moins, au milieu de ce bouleversement, un peuple généreux s'associa aux destins des Gaulois indigènes. Les incursions des Maures, menaçantes pour l'existence politique et religieuse de la France, répandirent au midi quelques connaissances utiles ; celles des Normands fixèrent au nord-ouest des guerriers, dans la suite aussi désireux de se distinguer dans les lettres que dans les armes. Alors même que, déchirés par les guerres féodales, nous semblions isolés de toute civilisation, une route était tracée au commerce : au delà du Rhin, à travers les plaines de la Germanie, et en suivant le cours du Danube, l'on parvenait jusqu'à la Grèce, seul entrepôt des richesses industrielles et littéraires du monde. Presque parallèlement, une voie différente conduisait au même but : à l'aide de la navigation, si imparfaite d'abord que l'on côtoyait timidement le rivage, des communications étaient établies entre la France et Constantinople. Le résultat de ce commerce, considérablement accru à l'époque des croisades, fut de transporter parmi nos ancêtres, avec

les objets de leurs spéculations, l'idée d'une civilisation à laquelle ils étaient devenus étrangers. Cependant, le détroit qui nous sépare de l'Angleterre ne put nous garantir de guerres désastreuses, et l'espèce de stagnation morale où elles nous retinrent ne fit place à l'activité que quand les circonstances nous mirent en contact avec l'Italie et l'Espagne.

Passons aux avantages dont nous sommes redevables au sol fécond de la France. Ce n'est ni le caractère pillard d'une horde errante, ni la perfidie ou la cruauté des peuples chasseurs, qu'on attribue aux Gaulois : car, disséminés sur les divers points de cette belle contrée, ils vivaient sur les hautes montagnes, où l'éducation des troupeaux devenait leur principale occupation; dans les plaines, qu'ils labouraient pour en retirer des grains, des légumes, des fruits; sur le penchant des coteaux, où ils cultivaient la vigne; dans les forêts, où ils livraient la guerre à leurs hôtes farouches; sur le bord de la mer, qui les invitait à la pêche et aux expéditions maritimes, soit que la guerre en fût le but, soit qu'ils voulussent étendre leur commerce. Or, lorsqu'au lieu d'errer en hordes nomades, l'histoire nous montre un peuple livré, dès son origine, à la culture du pays qu'il occupe, une présomption s'élève en sa faveur, comme en celle des lieux qui ont pu le fixer. Une contrée pauvre et stérile ne saurait nourrir une nation nombreuse et puissante : là donc où habite un grand peuple, la nature ne s'est point montrée avare de ses dons. Il suffit, d'ailleurs, de parcourir les anciennes histoires, pour se convaincre que la France a

toujours été digne de devenir le siége de la civilisation. Voisine des deux mers, coupée par de larges fleuves, dominée par de fertiles coteaux, abritée par des forêts protectrices : sur son rivage on a creusé des ports d'où s'élançaient des navires qui, voyageurs hardis, découvraient de lointains parages et fondaient partout nos relations commerciales; au dedans, les vastes canaux dus à la nature facilitaient les transports, en même temps qu'ils fertilisaient les terres; les plaines se couronnaient de riches moissons, les hauteurs, de vignes abondantes; l'épaisseur des bois, d'abord mystérieux asiles de la science, s'éclaircit à mesure que des routes étaient frayées à travers les forêts; en un mot, nos ressources naturelles, dont les derniers siècles ont tiré un si riche parti, se déployèrent dans l'âge qui leur est antérieur, non point avec une égale magnificence, mais en proportion de nos progrès dans l'art de la civilisation. Sous le coup de la déchéance morale et de l'ignorance qui avaient succédé aux mœurs et aux lumières primitives, nous ne les savions point apprécier; moins barbares, nous les fîmes tourner à l'utilité commune. Nonobstant les obstacles qui hérissaient la route ouverte devant nous, et les révolutions qui tour à tour nous tirèrent de la barbarie pour nous y replonger, le sol de la France n'a rien perdu de sa fécondité naturelle; il s'est, au contraire, enrichi de productions que le commerce permit d'y transplanter, et comme la nécessité elle-même en exigeait la culture, il n'est point de circonstance où on l'ait entièrement négligé. J. César, Pomponius Méla, J. Polin témoignent qu'avant l'établisse-

ment des Franks dans la Gaule, cette contrée était l'une des plus riches de la terre : les chroniques indigènes, conçues soit en latin, soit en vieux français, sont toutes remplies de semblables attestations.

INFLUENCE DES MOEURS.

SOMMAIRE.

1. Du sentiment du beau. — 2. De la pitié. — 3. De la complaisance. — 4. De l'honneur.

1. — Si heureusement dotée par la nature, il semblait que la Gaule appelât les arts pour qu'ils vinssent l'exploiter ou l'embellir ; les sciences, pour qu'elles inventassent des procédés dont l'utile emploi ajouterait à sa prospérité ; les lettres, pour qu'elles la peuplassent des monuments du génie : mais cette révolution ne pouvait avoir lieu sans un peuple chez qui dominerait l'idée de l'utile, du juste et du beau.

Dans les lettres, dans les sciences, dans les arts, l'homme qu'anime le sentiment du beau rencontre, à chaque pas, des objets propres à le nourrir. Par le développement de ses facultés intellectuelles, il répond au vœu de la divine Providence et s'assure des jouissances que l'être raisonnable est seul susceptible de goûter. Son exemple, aussi bien que les ouvrages fruits de ses travaux, en provoquant dans ceux qui

l'environnent une utile émulation, les engagent à secouer le joug de l'ignorance, et leur indiquent tout à la fois les moyens de s'affranchir de ce honteux esclavage. Telle a été la marche de la civilisation en France : barbares, la force même de notre caractère nous faisant un devoir de l'activité, l'instinct du beau étant gravé dans notre cœur, des ténèbres où nous étions, nous avons revécu à la lumière.

C'est au moraliste qu'il appartient de sonder les replis du cœur et de retracer les variations qu'ont subies nos mœurs; écrivant dans un autre but, je ne signalerai que trois vertus, qui, toutes trois, ont une intime connexion avec le sentiment du beau, et, de l'âme où elles siégent, réagissent utilement et puissamment sur l'esprit : ce sont la pitié, la complaisance et l'honneur.

2. — Véhicule primitif des actions humaines, la pitié, que des chrétiens doivent appeler du doux nom de charité, est la base de la sociabilité. C'est elle qui, de deux êtres indifférents l'un à l'autre, fait deux amis, deux frères, deux concitoyens; car les sociétés ne sont établies que dans le but de garantir le faible contre l'oppression du fort. En réunissant ainsi les hommes, elle fut donc la cause, au moins indirecte, des avantages qui résultèrent pour eux de leur union, c'est-à-dire des importants progrès de la civilisation. Quelle est la branche des connaissances humaines qu'elle n'ait point produite, et à qui elle ne serve encore comme d'une sève nourrissante? Fille du ciel, la pitié inspire le poëte, dicte à l'orateur des harangues éloquentes, dévoile au médecin les secrets de l'art

de guérir. Ainsi, aux temps glorieux de la chevalerie, le troubadour, dans une syrvente guerrière, exhortait de nobles barons à se déclarer protecteurs de la veuve et de l'orphelin; au sein des parlements, l'avocat empruntait à la pitié un plus touchant langage, quelquefois même de sublimes élans; aux temps de la féodalité, alors que les guerres des seigneurs particuliers déchiraient le sein de la patrie, s'élevaient de toutes parts de religieuses associations qui, plaçant leur bonheur dans celui de leurs frères, parcouraient la France, reconstruisant les édifices et les voies publiques, ou, fixes dans de paisibles monastères, s'y livraient à la bienfaisante pratique de la médecine et de tous les arts utiles.

La charité, comme je l'ai dit, a fondé les rapports sociaux et les resserre chaque jour. En l'envisageant sous ce point de vue, l'on s'aperçoit que j'ai parlé du sentiment de bienveillance que l'homme éprouve pour tous ses semblables, plutôt que de l'impression fortuite et passagère que lui cause la vue d'un malheureux. Continuant d'agrandir ainsi le sens de mes expressions, j'ai ensuite indiqué la complaisance comme l'une des qualités essentielles du caractère national.

3. — Épurée autant qu'elle en était susceptible, elle fut la mère de l'urbanité française, si enviée des autres peuples de l'Europe. Exempte des raffinements que lui adjoignirent, ou plutôt dont la surchargèrent dans les siècles derniers les voluptueux habitants d'une cour corrompue, elle existait parmi nous dès les temps les plus reculés. Autour de François Ier,

lors des croisades et de la féodalité, chez les Franks comme chez les Gaulois, nous en retrouvons les germes, plus ou moins développés, il est vrai, selon l'état plus ou moins avancé de la civilisation.

Il suffit de posséder quelques légères données sur l'histoire de nos mœurs, pour savoir que la complaisance a toujours signalé les rapports des deux sexes entre eux. Toujours la femme a été aux yeux du Français un être auquel sa faiblesse même garantissait le respect de l'homme; que son exquise et vive sensibilité, son active sollicitude, la prudence et tout à la fois l'aimable mobilité de son esprit, faisaient considérer avec charme, consulter avec profit; auquel sa destination, qui était de faire goûter à l'homme les plus douces affections dont le cœur humain soit capable, attribuait un naturel et légitime empire; dont l'extérieur, souvent brillant de tout l'éclat de la beauté, toujours accompagné d'une modeste réserve, provoquait l'estime et commandait des égards que la politesse française désigna sous le nom de galanterie... Peuples de la Gaule, si dociles à la voix des ministres de vos dieux, de quel respect n'environniez-vous pas ces vierges séquestrées de la société des hommes pour se livrer à l'éducation des jeunes filles qui leur étaient confiées? Admirant la prudence de vos femmes, vous les interrogiez dans les occasions difficiles qui se présentaient à vous; leur voix, toute-puissante dans l'intérieur de la famille, retentissait encore dans les camps, stimulait votre ardeur guerrière, célébrait vos victoires. Peu-

ples franks, si dignes d'ailleurs de vous confondre avec les habitants de la Gaule, comme eux vous respectiez la femme, vous la croyiez animée d'un souffle divin. A côté de ces monastères qui peuplaient la France chrétienne, et où de pieux cénobites gardaient le feu sacré, en existaient d'autres, asiles respectables, embellis par les vertus angéliques, la timide pudeur, la douce piété de vierges consacrées au Seigneur : rivales, dans des siècles d'ignorance, du petit nombre de ceux qui cherchaient à percer les ténèbres, elles s'essayaient même dans la carrière épineuse des sciences et des lettres. Dans les cours féodales, où elles commandaient à la foule des chevaliers, les dames, conseillées par l'amour de la poésie, devenaient la source de brillantes inspirations. La fidèle amitié, l'honneur si cher aux Français, voilà les sujets des chants d'Héloïse et de Clotilde de Surville.

4. — J'ai nommé l'honneur : aiguillon pressant, bienfaisant génie qui promet la louange et menace du blâme, il éveilla les facultés de notre intelligence engourdies dans une stérile oisiveté, agita notre cœur de mouvements inconnus, tendit les ressorts de notre imagination. Si, dans le tumulte des camps, devant les attraits corrupteurs de la beauté ou de la richesse, nos guerriers et nos magistrats sont restés fidèles à l'honneur, pouvions-nous demeurer sourds à sa voix, alors qu'elle nous conviait à des triomphes nouveaux, entourés de plus d'illusions que ceux des armes, environnés d'un plus vif éclat que le paisible exercice de la justice? Le plus souvent même, ces di-

vers genres de gloire se réunissaient : car la lyre remplaça quelquefois le glaive dans la main du guerrier fatigué de ses travaux militaires; quelquefois encore son harmonie enchanteresse reposa doucement le magistrat, poursuivi par les clameurs importunes du barreau. Réunion utile et glorieuse, que protégeait le désir de satisfaire à sa propre conscience et celui d'éclipser d'illustres rivaux! Le culte des lettres, contribuant à perfectionner toutes les qualités morales, était nécessaire à l'homme de bien, que stimulait le véritable honneur; il n'était pas moins indispensable à ceux qui, désireux d'une ambitieuse supériorité, ne voyaient dans le commerce des Muses qu'un moyen d'adoucir la rudesse des mœurs ou de changer une austérité trop rigide en une prévenante aménité. Mais, chez l'homme qui, littérateur, savant ou artiste, faisait de l'étude son occupation exclusive, n'ambitionnait de gloire que celle que lui conquerrait ce genre de travaux, ne recherchait de couronnes que celles qui lui seraient décernées par les Muses, l'honneur dominait avec une double puissance, puisque là se trouvait et la passion de l'étude enflammée par l'excellence de l'étude même, et la passion de l'étude excitée par la perspective de flatteuses victoires. Or, nos annales nous rappellent à chaque page les noms de personnages ainsi dévoués à la science : triomphateurs heureux aux époques de civilisation, ils s'illustrèrent par de glorieux travaux; amis fidèles des arts, ils luttèrent courageusement contre le génie du mal

qui, aux époques de barbarie, renversait leurs monuments.

Ainsi l'honneur, la complaisance et la charité, par des raisons et par des voies différentes, nous ont conduits au même but, la civilisation.

INFLUENCE DE LA RELIGION.

—

SOMMAIRE.

1. Les diverses religions ont exercé une influence distincte. — 2. Culte druidique. — 3. Mythologie grecque et latine. — 4. Christianisme. — 5. Conséquence pratique des observations qui précèdent.

—

1. — La tendance de nos pères vers les exercices propres à développer et à nourrir l'intelligence est, je crois, suffisamment indiquée. Au milieu des secousses diverses qu'éprouva notre patrie, des déchirements intérieurs ou des expéditions lointaines, des invasions qui tour à tour décimèrent ses habitants, ses villes, ses institutions, comment cette tendance conservatrice a-t-elle pu subsister, sinon toujours également forte, du moins jamais assez faible pour échapper à l'œil de l'observateur? C'est, selon moi, parce que, des religions diverses professées par nos aïeux, il n'en est aucune qui ne l'ait soutenue et corroborée; mais cela est surtout vrai du christianisme, car les autres religions sont restées en arrière de la civilisation.

2. — Habitués que nous sommes à ne voir qu'à travers un prisme défavorable les premiers temps de notre histoire, il nous paraît étrange d'entendre attribuer au culte druidique une influence spéciale sur notre civilisation. Ces farouches solennités; ces forêts épaisses, dont le bruit des torrents ou le cri lugubre de quelque sinistre oiseau interrompent seuls le silence; ces horribles sacrifices, où l'homme tombe immolé sous le couteau de son semblable; ces divinités enfin, dont les noms barbares semblent incompatibles avec toute idée d'ordre, de paix et de lumières, assiégent notre esprit, et, l'embarrassant de funestes préjugés, le rendent sourd à la voix de la vérité.

Sans doute un fanatisme dégradant animait les ministres d'une sanguinaire divinité : mais Sparte et Carthage, que l'antiquité vit partager ce cruel délire, jouissaient du bienfait de la civilisation; et pourquoi, dans la Gaule, une partie de l'ardeur, quelquefois dirigée d'une manière si coupable, n'aurait-elle point été consacrée à un usage conforme du moins aux sentiments innés dans le cœur de l'homme, à celui des facultés de son intelligence?

Les faits viennent à l'appui de cette probabilité. Quel que soit le nom que l'on attribue aux dieux des Gaulois, Thor ou Tharamis, Teutatès, Bélénus, Hésus; Jupiter, Mercure, Apollon, Mars : toujours est-il qu'à l'un appartenait l'empire des cieux, à l'autre le sort des batailles; qu'en outre, et ce point est digne de toute notre attention, une déesse était honorée comme l'inventrice des travaux et des mé-

tiers divers; et un autre dieu, auquel sous différentes formes on vouait un culte particulier, passait pour l'inventeur de tous les arts, le protecteur du commerce et des voies publiques. Les Gaulois, d'ailleurs, conservaient la mémoire d'Ogmius, Hercule qu'ils représentaient revêtu d'une peau de lion et armé d'une massue, comme celui de la Grèce. La force des deux Hercules était cependant d'une nature bien différente : celle de l'un était toute physique; celle de l'autre, toute morale. Autour d'Ogmius se pressaient des peuples qu'il haranguait; de sa bouche sortaient des chaînes d'or qui, entourant les auditeurs, les entraînaient sans qu'il parût aucune répugnance de leur part : emblème expressif de la force et du charme de l'éloquence!

3. — Pendant que le reste de la Gaule, fidèle au culte des druides, ignorait encore la riante mythologie de l'Attique et du Latium, celle-ci, apportée par les Phocéens, présidait à la gloire naissante de Marseille; plus tard même, protégée par les aigles romaines, elle détrôna les dieux héréditaires de cette antique contrée.

Les détails du paganisme, familiers à l'enfance, ne sauraient entrer dans notre plan. C'est par les résultats que nous devons juger de son influence. Or, autant sont rares et obscures les notions qui nous sont parvenues sur les connaissances dont le culte mystérieux des druides avait développé les germes, autant sont nombreuses et étendues celles que nous possédons sur les littératures qu'enfanta la poétique religion des Grecs et des Latins.

La littérature et les beaux arts, la philosophie et la jurisprudence, portés chez ces peuples à un si haut degré de perfection, s'acclimatèrent avec eux dans la Gaule. Les poëtes, les rhéteurs, les artistes, les sophistes et les jurisconsultes inondèrent cette région, où jusqu'alors la science, comme un autre sacerdoce, avait été le partage exclusif des druides. Plus de mystérieuses connaissances, plus de secret enseignement. Apollon, publiquement adoré, n'était inexorable pour personne; chacun, gravissant à son gré les hauteurs du Pinde, adressait ses vœux aux Muses; Minerve dispensait la sagesse, encourageait l'industrie domestique; Mercure, dieu de l'adresse, présidait aux arts et aux échanges. Ces populaires divinités, créations des poëtes, parlaient vivement à l'imagination : d'où les rapides progrès des arts qui en dépendent. Leur immortalité, présage de celle de l'homme, en lui montrant un avenir au-delà du tombeau, le contenait dans les bornes du devoir, dont la jurisprudence lui développait les règles. Mais les ridicules contradictions de la théologie païenne, les honteux exemples donnés par les dieux mêmes, source d'incrédulité et de mœurs corrompues, avaient frappé des esprits assez sages pour secouer le joug d'un absurde système, trop faibles pour parvenir sans secours étrangers à la pleine connaissance de la vérité : de là les divagations de la philosophie ancienne.

Monstrueux assemblage d'éléments hétérogènes, le paganisme ne pouvait, par conséquent, rien enfanter de complet. Le seul ouvrage régulièrement coordonné, dont se glorifie l'antiquité, est sa législation :

mais chacun n'avait-il pas gravée dans sa raison la loi morale, dont sa conscience lui interprétait les oracles? Dès lors, est-il étonnant que, sur cette base immuable, se soit élevé un solide édifice? La république des lettres, soumise à l'action immédiate des croyances religieuses, se ressentait de leur incohérence. Inégalement cultivées, parce que la religion sanctionnait d'injustes préférences, les études ou brillaient d'un vif éclat, ou restaient plongées dans un fatal oubli. La poésie, l'éloquence, les beaux arts semblaient composer seuls le domaine commun; rarement les sciences exactes trouvaient-elles quelque philohophe assez judicieux pour exploiter leur mine féconde; et voilà pourquoi, parmi les débris que possèdent les modernes, il se rencontre si peu de Traités sur ces importantes matières.

Il en fut autrement quand parut le christianisme.

4. — Ce n'est pas en nous adressant à des lecteurs chrétiens que nous avons besoin d'expliquer à quel point il a agrandi la pensée et étendu la carrière philosophique; combien il est essentiel dans l'étude des sciences exactes, puisque, nous élevant au-dessus de la stricte uniformité des calculs mathématiques, au-dessus de la connaissance minutieuse des propriétés des corps et des combinaisons chimiques, il nous montre, au delà de toutes ces sciences, la grande unité, le mobile et le géomètre éternel, le dispensateur fécond des plus riches trésors de la nature. En morale, l'Évangile établit des doctrines bien plus pures que celles du paganisme : la pratique de ses préceptes exige des efforts et une

abnégation de soi-même, que l'on chercherait en vain dans les sages de la Grèce, ou dans les philosophes de Rome. Il assied la politique sur des bases de justice et d'équité, en comparaison desquelles les principes généraux que fait connaître la raison naturelle sont imparfaits et limités.

Maintenant, si nous passons aux choses qui intéressent plus spécialement l'imagination et le cœur, le christianisme a ouvert à la poésie des régions et des ressources inconnues. Il a créé l'éloquence chrétienne, remplie d'une tristesse évangélique qui en est l'âme; éloquence toute morale qui, au lieu d'émouvoir les passions, tend à les calmer, et qui est aussi supérieure à celle des anciens, que l'intérêt de notre vie à venir est préférable aux choses qui nous charment le plus sur la terre. A l'historien, le christianisme apprend à mettre l'éternité au fond de l'histoire des temps; à rapporter tout à Dieu, comme à la cause universelle; à montrer l'impiété, c'est-à-dire, l'absence de toute vertu morale, comme la raison immédiate des malheurs des peuples.

L'influence du christianisme s'est étendue aux arts. Car, d'abord, cette architecture gothique, grande, pittoresque, dont nous avons encore tant de majestueux modèles, ne s'est produite que depuis son apparition. Essentiellement mélodieux, il a puissamment aidé les progrès de la musique, qu'il a sauvée des siècles de barbarie : c'est lui qui a inspiré ces notes terribles, sombres, uniformément répétées, de l'office des morts; les tons sublimes, les élans d'enthousiasme des cantiques et des hymnes

de gloire; les accords cadencés, vifs et joyeux, des chants d'allégresse. Plein de souvenirs et de scènes touchantes, il fournit aux pinceaux du peintre, au ciseau du sculpteur, des sujets magnifiques et variés à l'infini.

5. — Ces rapides observations ont prouvé la vérité du principe que j'avais d'abord émis; elles ont montré de plus que, grâce aux idées religieuses, nous n'avons été en aucun temps dans l'état sauvage que rêve un décourageant philosophisme.

Les premiers hommes divinisaient leurs bienfaiteurs. Ainsi les Gaulois, selon de spécieuses probabilités, élevèrent au rang des dieux les chefs qui avaient usé de leur puissance pour adoucir les mœurs de leurs sujets, pour les faire participer aux avantages du commerce, pour les initier même à des connaissances spéculatives. Nous, au contraire, déviant de cette marche qu'indiqua la simplicité des premiers temps, nous voulûmes anéantir la Providence qui nous avait conduits à la civilisation : dans nos discours, dans nos écrits, nous prêchâmes un glacial athéisme, comme si, fatigués de notre gloire récente, nous voulions nous précipiter dans une barbarie nouvelle. Cette catastrophe heureusement est éloignée : pour empêcher qu'elle ne nous menace encore, puisons dans le passé des leçons pour l'avenir; reconnaissants, à l'exemple de nos ancêtres, embrassons avec ardeur une religion qui a été le mobile et qui est la garantie de notre civilisation.

INFLUENCE DE NOTRE CONSTITUTION MONARCHIQUE.

SOMMAIRE.

1. De l'ordre politique, en général. — 2. Supériorité de la monarchie. — 3. La monarchie ne redoute, ni les progrès de l'éloquence, ni ceux de la philosophie. — 4. Encouragements prodigués par nos rois. — 5. Coup d'œil sur les phases de notre système politique. — 6. Conclusion.

1. — Grâce à la nature de sa constitution monarchique, qui, imposant de justes bornes au pouvoir, l'empêchait de dégénérer en un despotisme ennemi des lumières, mais qui, remettant l'autorité entre les mains d'un seul, le rendait habile à faire le bien avec plus de promptitude, de constance et d'étendue; grâce au principe de l'unité politique, auquel nos provinces durent le bienfait d'être ramenées à une même domination; grâce enfin à l'infatigable bienveillance dont nos rois honorèrent et les hommes et les institutions propres à augmenter et à propager la masse des connaissances acquises, notre patrie, plusieurs fois courbée sous de grandes tempêtes, s'est toujours relevée plus forte, parce qu'elle avait été plus éprouvée.

2. — Une remarque digne de fixer l'attention, c'est que jamais le génie ne s'est révélé avec plus d'éclat, que sous les auspices d'hommes d'État et de monarques éclairés.

Ainsi, en remontant aux époques les plus reculées

d'où l'on puisse dater l'histoire des connaissances humaines, Athènes vient frapper nos regards, toute brillante du lustre de la civilisation, riche des édifices superbes qui la décorent, fière des auteurs dont les productions ont fondé son immortalité littéraire. Que si l'on demande quelle est la source de cette prospérité, l'histoire répond, en nommant Pisistrate, Périclès, Démétrius de Phalère.

Nous éloignons-nous de cette Grèce si poétique, pour aborder la patrie de Virgile et d'Horace? c'est du trône d'Auguste que se répand la lumière qui éclaire l'Italie. Sans Auguste et sans Mécène, Homère n'eût point vu s'élever de rival, Virgile n'eût point rattaché la fondation de la ville immortelle à la chute de Troie.

Enseveli, avec les protecteurs des beaux arts, sous les ruines de l'empire, le lustre littéraire n'a reparu en Italie qu'à la voix d'un nouvel Auguste. Le trône pontifical, de même que celui des empereurs, s'environna, sous le règne de Léon X, d'une foule de poëtes, d'orateurs, de savants et d'artistes, émules de leurs ancêtres, comme leurs ancêtres l'avaient été des Grecs.

Mais ces jours, où l'Italie vit renouveler sa gloire, s'écoulèrent rapidement. Au contraire, la France, moins précoce et mûrie par les années, avança lentement, mais d'une manière plus sûre, dans la carrière des sciences et des beaux-arts. Polie par les Romains, redevenue barbare lors du déchirement de l'empire, si cependant elle conserva quelques étin-

celles du feu sacré, elle le dut au zèle de plusieurs princes mérovingiens et à l'ascendant du génie de Charlemagne.

Mais, pour sortir du chaos où elle fut plongée sous les débiles successeurs de ce grand roi, il fallait que du milieu de la féodalité s'élevât une tige royale, dont les rameaux protecteurs servissent d'abri à la religion méconnue, aux peuples réduits à un dur servage, aux arts exilés ; une famille, gage de notre bonheur, qui sût rallier autour du trône les objets qui assurent sa stabilité et qui concourent à sa gloire. Les descendants de Hugues Capet, dignes instruments de la Providence, remplirent cette mission. Rois très-chrétiens, ils appelèrent la religion au soutien de leur puissance; protecteurs éclairés des beaux-arts, ils unirent, à l'éclat des conquêtes, le lustre que procure l'étude des sciences et des lettres.

3. — En reconnaissant ces fécondes conséquences du principe monarchique, on a dit que la tyrannie, favorable aux sciences et aux arts, redoutait les élans d'une libre éloquence, et proscrivait les progrès de la pensée, regardant la philosophie comme la plus redoutable des insurrections.

L'éloquence et la philosophie jettent un grand éclat au sein d'une république ; la direction imprimée aux esprits par la constitution politique, l'importance attribuée aux moindres individus, les mœurs indépendantes d'une nation républicaine, sont, si l'on veut, de puissants mobiles qui encouragent à penser avec liberté et qui commandent de généreux mouvements. Mais les déplorables écarts du raisonnement, la

fougue d'un orateur passionné, que rien ne rectifie et ne comprime, balancent, et au delà, ces avantages[1]: au lieu que, dans la monarchie (car c'est elle que l'on accuse à l'aide d'odieuses dénominations), où les lois et le pouvoir se servent réciproquement de sauvegarde, il existe une barrière qui n'est point à craindre, puisqu'elle est légitime, et qui est utile à l'orateur comme au philosophe, auxquels elle ferme la carrière du sophisme et du paradoxe, pour les contenir dans celle où leur génie peut s'exercer avec profit.

L'expérience, d'ailleurs, n'a-t-elle point prouvé qu'à l'ombre du trône, plus encore qu'au sein de la république, germent les semences de la raison? J'ajoute que la licence des pensées et de l'expression s'est, plus d'une fois, déchaînée sous les yeux d'un monarque: et encore les partisans de cette licence protestent contre une tyrannique oppression!

Sans doute, les arts et les sciences qui, dans la libre Athènes et dans Rome, non encore asservie, brillèrent d'un si beau lustre, ont rapidement dégénéré, dès qu'une main de fer s'appesantit sur le peuple grec et sur le peuple romain; et si, à quelques inter-

[1] Encore faut-il remarquer que, dans les républiques où l'on n'est point enflammé par le patriotisme, où la liberté est le résultat d'une position, il n'y a point d'éloquence: la Suisse ne compte point d'orateurs. Dans une république où tout sentiment extérieur de liberté n'est qu'un calcul, où elle n'est maintenue que par l'avantage d'un intérêt pécuniaire, il n'y a point d'éloquence: la Hollande n'avait point d'orateurs. Dans une république où l'aristocratie domine et craint qu'on ne lui ravisse le pouvoir, il n'y a point d'éloquence; à Venise on ne parlait point.

valles, ils se relevaient de leur chute, c'est que, dépositaires de l'autorité suprême, des hommes de bien refusaient de s'en servir pour le malheur de leurs sujets. Mais, tout en convenant que la vraie éloquence et la philosophie s'allient éminemment à la liberté, ne perdons pas de vue que c'est à nos rois, à l'influence des principes monarchiques, que nous avons dû notre affranchissement. Ainsi, dans la France du moyen âge, Charlemagne, en même temps qu'il rétablissait l'ordre civil, écartait, d'une main paternelle, les ombres qui enveloppaient la France littéraire. Un voile funèbre retomba sur elle pendant que l'anarchie étendit son empire : mais les descendants de Hugues Capet, avec l'institution des communes, fixèrent pour jamais parmi nous les lettres, les sciences et les arts.

4. — L'autorité monarchique est donc merveilleusement propre à seconder le développement des esprits. Un monarque éclairé a, dans son pouvoir, des ressources qu'il peut utilement faire servir à ce but. Les encouragements, les récompenses, les honneurs, décernés par une main auguste, font naître une salutaire émulation; et la multiplicité des institutions littéraires, en rendant la science plus accessible, étend le cercle des découvertes. Depuis huit siècles, surtout, que les fils de Hugues-Capet règnent sur la France, cette vérité a été comprise, et déjà la longue époque, objet de nos recherches, nous montre de sensibles effets de cette protection.

Les premières années du règne de la troisième race présentent à notre vénération un prince au-

quel sa piété mérita le surnom de *Pieux*[1] : croyant la science intimement unie à la religion, il prépara d'avance la restauration accomplie sous François Ier.

L'intervalle qui sépare ces monarques, tous deux *Pères des lettres*, est rempli par des rois que les guerres et le gouvernement, alors si difficile de l'État, n'empêchaient point d'encourager nos naissantes universités, et ces vénérables congrégations religieuses, dépositaires des traditions antiques qu'elles avaient sauvées de la barbarie. Les discordes civiles, les déchirements intérieurs n'empêchaient point nos rois de fonder des monuments, et de réparer ainsi les pertes que la France avait essuyées. Les ouvrages précieux, fruits des veilles des compagnies religieuses; les grands rois et les grands hommes qui, au sortir de leurs écoles, ont illustré la France; ces gothiques basiliques, contemporaines de tant de siècles, maintenant encore éparses dans nos provinces, sont là, comme autant de vivants témoignages de notre illustration ancienne.

Commençant à dissiper les ténèbres, Louis le Gros sanctionne l'établissement des communes, dont plu-

[1] Je détruis dès à présent un ridicule que des historiens irréfléchis ont attaché au nom de Robert. Ce prince aimait à chanter au lutrin, revêtu des ornements sacerdotaux; mais ce goût, partagé par saint Louis, le plus grand de nos rois, loin d'être indigne de la majesté souveraine et d'accuser de la petitesse d'esprit, annonce chez l'un et chez l'autre la connaissance de la langue latine autant que leur fervente dévotion. En voyant ces princes ne pas dédaigner de se mêler aux clercs, on reconnaît de leur part une préférence éclairée pour les hommes de qui émanait alors toute littérature.

sieurs s'étaient déjà formées avant son règne; usage qui, devenu général, rendit à la liberté et tout à la fois à la culture des lettres une multitude de Français jusqu'alors privés de ce double bienfait.

La gloire et la littérature ont entre elles une connexion et une correspondance intimes : aussi le vainqueur de Bovines se montra-t-il ambitieux de protéger les arts.

Saint Louis, législateur comme Charlemagne, guerrier comme Philippe-Auguste, fut l'ami de Joinville.

Charles le Sage s'environnait de savants et réunissait, dans la tour de son palais, de précieux manuscrits.

Sachant mettre à profit les importantes découvertes qui avaient signalé son siècle, François Ier dirigea l'influence qu'elles devaient exercer sur les esprits.

5. — Une série de faits irrécusables a démontré que, mieux que tout autre mode de gouvernement, la monarchie favorise les progrès de la civilisation, et, en second lieu, qu'à la monarchie française se rattachent les événements glorieux, base de notre illustration littéraire. Notre système politique a été l'arche de notre salut : il ne sera peut-être pas sans intérêt d'en rappeler les variations.

Ligués contre les Romains, les Franks tentent la conquête de la Gaule : de là, un régime purement militaire établi d'abord parmi eux et dans le pays que subjugue leur valeur; de là, l'autorité de leurs premiers rois bornée à ce qui concernait la guerre.

Maîtres de la plus grande partie de la Gaule, la forme de leur gouvernement se modifie, et la puissance des rois, s'étendant jusqu'au civil, s'exerce pendant la paix comme pendant la guerre. L'importance des services rendus, un mérite constant dans les membres de la même famille, peut-être même l'habitude de les voir commander, consacrent la légitimité des Mérovingiens.

Les Franks durent à leurs armes leur premier établissement dans les Gaules; mais, peut-être, ces provinces ne seraient-elles point restées tranquilles sous leurs vainqueurs, et auraient-elles préféré les exactions des Romains, qui, du moins, comme elles, professaient le christianisme, à la présence d'un peuple ennemi de leur culte : la conversion de Clovis Ier prévint cette défection.

Des cruautés sans nombre souillèrent cette époque : quoique inexcusables en principe, on peut en rejeter une partie sur la barbarie du temps. Au milieu des désordres et des ravages causés par les hordes barbares qui, parcourant les provinces romaines, se disputaient les lambeaux de l'empire, les mœurs devaient être cruelles et farouches; la religion, trop nouvelle pour avoir fait de profondes impressions, n'y pouvait mettre de frein; les beaux-arts, d'abord méprisés comme de serviles occupations, ne pouvaient les adoucir. Aussi, que de guerres sanglantes ! Deux reines, acharnées l'une contre l'autre, sacrifient jusqu'aux droits de la nature pour servir leurs ressentiments ! Quelques règnes glorieux précèdent, néanmoins, la suite des rois *enfants* : enlevés presque

tous au moment de régner par eux-mêmes, ceux-ci n'ont pu laisser de monuments utiles.

La prépondérance des maires du palais, progressivement parvenus à la tête des affaires, s'accrut avec rapidité sous ces rois *enfants*, dont la jeunesse avait besoin de tuteurs. De tous les maires, ceux de la famille de Pépin méritèrent le mieux leur célébrité : la sagesse de leurs conseils, leurs talents administratifs firent fleurir le royaume, tandis que, par leurs vertus guerrières, ils domptaient les révoltes, étendaient notre territoire, sauvaient la monarchie, peut-être la chrétienté entière, du joug des Sarrazins. Tant de services excitaient l'enthousiasme, et quand Pépin le Bref aspira au trône, il n'eut point de peine à en faire descendre le dernier des Mérovingiens.

De brillantes qualités, des succès militaires étonnants, des lois pleines de sagesse, marquèrent d'abord le règne des Carlovingiens. Sous Charlemagne, les armes françaises relevèrent l'empire d'Occident et nous soumirent tous les pays qui en faisaient autrefois partie; sous Charlemagne, parurent de célèbres capitulaires. Mais bientôt des princes faibles laissèrent ravager et démembrer leurs États, échapper de leurs mains le sceptre impérial.

Pendant leur règne débile, les grands du royaume se le partagèrent. Possesseurs de fiefs immenses, ils ne reconnaissaient dans le roi qu'un droit de souveraineté que son peu de puissance rendait imaginaire. Eux-mêmes en exerçaient une réelle sur les vassaux

qui tenaient des parties de leurs domaines à titre de fiefs; cette hiérarchie se continuait jusqu'aux simples châtelains.

L'anarchie amenant la ruine des Carlovingiens, la mort du dernier d'entre eux laissa en tranquille possession de la royauté celui des seigneurs français auquel son crédit l'avait fait déférer. Féconde en grands princes, la famille des Capétiens justifia le choix qu'on en avait fait. Les rois de cette race, en affaiblissant les grands feudataires, dont ils s'efforçaient de réunir les possessions à la couronne, en s'attachant le peuple, qu'ils tiraient de la servitude pour lui restituer l'exercice des droits de cité, tendirent à concentrer le pouvoir dans la personne du souverain. Comme ils n'aspiraient qu'au bonheur de leurs sujets, ils craignirent peu le progrès des lumières : en sorte que, reconstruisant sur une base solide notre société civile et politique, la garantissant par leurs armes des atteintes du dehors, par leurs lois des dissensions intestines, ils protégèrent aussi, toujours par une conséquence du principe de conservation qu'ils s'étaient proposé, la propagation des doctrines littéraires et scientifiques, si propres à humaniser nos mœurs et à nous faire remonter à la hauteur morale d'où nous avaient fait descendre les siècles de barbarie.

6. — Ces principes posés, j'aborde les faits dont la série constitue l'histoire littéraire de la France. Le plan de cet ouvrage se développera à la lecture : peu détaillées d'abord, les considérations qu'il renferme

deviendront plus étendues, à mesure que des connaissances nouvelles viendront se joindre à la masse des connaissances acquises; et je n'ommettrai aucune des circonstances d'après lesquelles on pourra apprécier les variations de notre physionomie morale.

FIN.

HISTOIRE LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE
AU MOYEN AGE.

PREMIÈRE PÉRIODE.

ÉPOQUE ANTÉRIEURE A L'ÉTABLISSEMENT DES FRANKS.

CHAPITRE Ier.

TEMPS QUI PRÉCÈDENT LA FONDATION DE MARSEILLE.

SOMMAIRE.

1. Origine des Gaulois. — 2. Langage primitif. — Druides. — 3. Connaissances des Druides.

1. — Le champ des conjectures est immense : je ne reproduirai point celles auxquelles a donné lieu la première période de notre histoire littéraire. Venus de l'Orient, où la civilisation fut contemporaine de la création, il est permis de soupçonner que les Gaulois apportèrent avec eux les notions et l'industrie dont se glorifiaient ces heureuses contrées. En les supposant dénués de toute connaissance acquise, de tout

système d'idées régulièrement coordonnées; toujours sommes-nous forcés de convenir que, réunis en corps de nation, ils éprouvèrent bientôt une foule de besoins, qui, pour être satisfaits, exigèrent les calculs de la réflexion, et qu'une fois l'éveil donné à l'une des facultés de l'intelligence, les autres, successivement excitées, agrandirent peu à peu le cercle, d'abord si étroit, des richesses morales de la Gaule. Ce cercle s'étendit encore, quand les fondateurs de Marseille, puis les Romains, transportèrent chez nos aïeux leurs lettres, leurs sciences et leurs arts.

2. — Le plus bel attribut de l'homme, celui qui, au milieu des êtres à la nature desquels sa constitution physique le fait participer, annonce que, sous un extérieur grossier et matériel, existe une intelligence, c'est la parole. Par elle, en effet, les phénomènes intérieurs de l'imagination et du raisonnement, les vives émotions de l'âme se produisent au dehors, et cette communication réciproque des idées et des sentiments devient la base la plus solide de la sociabilité. C'est donc un devoir, quand on écrit l'histoire morale d'un empire, de placer en première ligne l'examen de la langue qui y fut parlée. Or, divisé en trois parties principales (l'Aquitaine, la Celtique, la Belgique), le territoire de la Gaule nourrissait une foule de peuples auxquels la même langue fut d'abord commune, mais chez qui elle s'altéra successivement en raison des rapports qui existaient entre les habitants des provinces frontières et les nations voisines. Cette langue était le *celtique*, aujourd'hui inconnu, à moins qu'on ne veuille le retrouver dans l'idiôme rude et barbare des

Bas-Bretons. Les Belges, fréquemment en contact avec les peuplades de la Germanie, leur empruntèrent des expressions, des formes, dont le mélange avec la langue-mère constitua un dialecte nouveau ; les Aquitains, au milieu desquels s'établirent les colonies grecques et romaines, éprouvèrent dans leur langage une révolution pareille : à peine le celtique conserva-t-il son antique empire dans la région intermédiaire ; combattu d'un côté par la civilisation de l'Italie, de l'autre par l'invasion du tudesque, son domaine fut restreint dans les bornes étroites de l'Armorique, restée inaccessible au peuple vainqueur, ou, du moins, difficilement occupée par ses armées.

Au milieu des innombrables tribus gauloises, réunies, et par les mêmes idées religieuses, et par le même langage, s'élevait l'ordre des Druides, à la fois prêtres, législateurs et exclusifs dépositaires de la science.

Ministres de la religion, auteurs et interprètes des lois, les premiers, à ce titre, dans les conseils et dans les assemblées de la nation, les Druides joignaient à tant de priviléges celui non moins important d'élever la jeunesse gauloise ; à Chartres, à Autun, à Marseille et à Toulouse, étaient établis leurs principaux colléges ; là ils expliquaient les matières de leurs leçons aux fils des riches et des puissants, tandis que l'éducation des filles était confiée aux soins des Druidesses.

De peur de communiquer leurs sciences et leurs mystères au peuple, qu'ils regardaient avec le dernier mépris, ils tenaient leurs écoles dans les endroits les plus retirés des forêts ; leurs élèves étaient obligés à un secret profond sur ce qu'ils y avaient appris. D'a-

près ce plan et les ombres mystérieuses dont ils s'environnaient, le peuple devait nécessairement, malgré leurs différentes écoles, rester dans une grossière ignorance : résultat affligeant, mais dont la vue doit enflammer notre reconnaissance pour le clergé catholique, resté fidèle à la cause de l'humanité, sous le fer des conquérants germains, et qui, avec une si active sollicitude, nous dispensa les trésors arrachés à la barbarie du moyen âge.

Les mêmes raisons qui engagèrent les Druides à ne point divulguer leurs connaissances, les empêchèrent de rien écrire, et, par là, d'apprendre à la postérité quels étaient leurs progrès dans les sciences. Un long cours de discipline préparatoire leur semblait indispensable, dit Lingard [1], et l'on rapporte que plusieurs aspirants avaient la patience de consacrer jusqu'à vingt ans à ce noviciat ; chaque précepte était énoncé en vers, et confié à la mémoire du disciple ; la fragilité de la mémoire et l'absence de traditions fixées par l'écriture, interdisent aux modernes l'espoir d'apprécier jamais d'une manière exacte la nature et l'étendue de ces préceptes. Cependant, en réfléchissant sur le caractère des Gaulois, dont l'exaltation nous est attestée par ces expéditions guerrières qui firent trembler Rome et la Grèce, ne devons-nous pas induire que leur esprit avait la même vivacité que leur courage, et qu'en raison de cette pénétration naturelle, ils ont porté à un point élevé les connaissances auxquelles ils étaient initiés?

[1] *Histoire d'Angleterre*, traduite par le baron de Roujoux t. 1, p. 25.

3. — L'histoire, d'ailleurs, ne nous a-t-elle pas transmis que les Bardes (classe particulière des Druides) s'adonnaient à la poésie[1]? Les sujets de leurs chants étaient les bienfaits de la Divinité, les doctrines qui s'enseignaient dans les écoles des Druides, les hommes illustres, les héros morts au champ de bataille. Ce n'étaient ni la régularité ni l'harmonie enchanteresse des poëtes du temps de Périclès, d'Auguste ou de Louis XIV, qui régnaient dans leurs vers. L'énergie primitive de la pensée dominait dans leur poésie forte et sublime : la beauté, le charme, le bonheur de l'expression les touchaient moins que la hardiesse, la force et la grandeur des idées. Enthousiastes et inspirés, ils s'enflammaient à la vue d'un trait de courage, et, saisissant leurs instruments grossiers, ils soutenaient leurs accents mâles d'une musique informe et sauvage. Les Bardes, au reste, offriront à résoudre, pour le littérateur philosophe, le même problème que les poëtes Erses: pourquoi tous les sentiments qu'ils exprimaient sont-ils des sentiments nobles et relevés, tels que l'amour de la gloire, l'honneur, le respect pour les ancêtres, le patriotisme, tandis que ceux qu'on trouve dans l'*Iliade* sont bas et vils, comme, par exemple, le désir du butin, la plate ambition d'avoir une meilleure part dans les festins, l'acharnement à une vengeance lâche et cruelle[2]?

[1] C'est ce qu'atteste Lucain (*Bell. civ.*, l. 1, v. 447-449):

Vos quoque, qui fortes animas, belloque peremptas,
Laudibus in longum, vates, dimittitis ævum,
Plurima, securi, fudistis carmina Bardi.

[2] *De la Félicité publique*, ou *Considérations sur le sort des hommes dans les différentes époques de l'histoire*, p. 74.

L'histoire, encore, ne nous a-t-elle pas transmis la mémoire d'Ogmius, ou l'Hercule gaulois? Or, si les Druides reconnaissaient un Dieu qui présidât à l'art de la parole, c'est qu'ils étaient instruits de cet art, que même ils le cultivaient : il devait, par conséquent, être fréquemment la matière de leurs leçons.

L'histoire, enfin, ne nous a-t-elle pas transmis que les Eubages (autre classe des Druides) avaient principalement pour objet de leurs méditations, et l'esprit suprême qui dominait les divinités secondaires, et le dogme sublime de l'immortalité de l'âme [1]? Mais la fiction absurde de la métempsycose balançait ce que la croyance des Druides avait d'ailleurs de raisonnable et d'élevé. Suivant leur doctrine, dit encore Lingard, l'homme est placé dans un *cercle de hasard;* le *bien* et le *mal* se présentent devant lui pour qu'il fasse un choix. S'il préfère le premier, la mort le transporte de la terre dans un cercle de *félicité;* mais s'il choisit le second, la mort le ramène dans le cercle des *hasards;* il doit, durant certain temps, faire pénitence dans le corps d'une bête ou d'un reptile, et il lui est ensuite permis de reprendre la forme humaine. Quant au choix qui lui est offert entre le vice et la vertu, il peut le renou-

[1] Lucain nous l'apprend dans ces beaux vers (*Bell. civ.*, l. I) :

Vobis auctoribus, umbræ
Non tacitas Erebi sedes, ditisque profundi
Pallida regna petunt : regit idem spiritus artus
Orbe alio : longæ (canitis si cognita) vitæ
Mors media est. Certè populi quos despicit Arctos
Felices errore suo, quos ille timorum
Maximus, haud urget lethi metus. Indè ruendi
In ferrum mens prona viris, animæque capaces
Mortis, et ignaræ *rediture* parcere vitæ.

veler plusieurs fois; mais après un certain nombre de transmigrations, ses fautes doivent être expiées, ses passions vaincues, et le cercle de *félicité* le reçoit parmi ses habitants.

Nous savons que la théologie des Druides était plus ancienne, plus raisonnable et plus élevée que celle des autres païens, quoique leur application insensée à la magie les plaçât, sous ce rapport et dans l'opinion de Pline, même au-dessus des Mages de la Perse[1]. Ils se livraient à l'étude de la morale, professant que les trois principes de la sagesse sont d'obéir aux lois de Dieu, de concourir au bonheur de l'homme, et de s'armer de courage contre les accidents de la vie. Ils possédaient des notions, bien imparfaites assurément, du droit et des sciences exactes. Versés dans la connaissance des simples, ils pratiquaient la médecine. Mais, exploitant la crédulité au profit de leur avarice ou de leur ambition, ils dénaturaient l'objet de cet art, lorsqu'ils prétendaient connaître certains remèdes merveilleux, lorsqu'ils administraient, au milieu de cérémonies mystérieuses, le *gui de chêne* contre les poisons, et le *selago* (*Lycopodium selago*) contre tous les maux.

A ces courtes indications se borne ce que l'on peut savoir sur la situation morale de la Gaule, jusqu'à l'an 599 avant Jésus-Christ.

[1] *Voyez*, à cet égard, comme pour tout ce qui concerne les Druides, mon *Histoire de France*, t. 1, Discours sur la Religion et les mœurs des Gaulois.

CHAPITRE II.

DEPUIS LA FONDATION DE MARSEILLE JUSQU'A L'OCCUPATION ROMAINE.

SOMMAIRE.

De l'an 599 à l'an 124 avant Jésus-Christ.

Mais cette année fut marquée par un événement important et qui contribua à faire fleurir les arts parmi nos ancêtres. Des Phocéens, sortis de l'Ionie, abordèrent sur la plage méridionale de la Gaule, où ils fondèrent Marseille.

Industrieux, ils connaissaient l'art de l'agriculture, savaient planter la vigne et cultiver l'olivier. Pour se rendre la vie plus commode et plus agréable, ils faisaient usage, dans la construction de leurs édifices et de leurs demeures, des préceptes de l'architecture; ils les décoraient des ouvrages de peintres et de sculpteurs habiles; leurs cérémonies et leurs festins étaient toujours accompagnés d'une musique solennelle ou légère, suivant les occasions. Grecs d'origine, ils connaissaient les sciences de la Grèce : la poésie et l'éloquence, la physique et la médecine, les mathématiques et l'astronomie, étaient en honneur parmi eux.

Établis sur le rivage de la Gaule, qu'ils adoptaient pour leur nouvelle patrie, les Phocéens eurent des communications nécessaires avec les anciens habitants qui les avaient accueillis, et ainsi portèrent, de proche

en proche, la civilisation chez leurs nouveaux compatriotes. Accourus pour voir les étrangers qui venaient se fixer au milieu d'eux, ou pour établir des relations de commerce et d'échange, nos ancêtres dépouillaient insensiblement la rudesse de leurs mœurs et se livraient à la culture des arts. Les Druides, surtout, mirent à profit l'occasion qui leur était présentée : d'après les institutions des Phocéens, ils corrigèrent leurs propres systèmes. Dans la suite, les écoles de Marseille, rivales de celles de Rhodes et d'Athènes, se remplirent de jeunes Gaulois qui venaient s'y former ou s'y polir. Heureux événement que celui qui opéra une telle révolution dans les mœurs!

CHAPITRE III.

OCCUPATION ROMAINE.

SECTION I[re].

CONSÉQUENCES GÉNÉRALES DE LA CONQUÊTE.

SOMMAIRE.

1. De l'an 124 avant Jésus-Christ à l'an 487 E. C. — 2. Avantages probables de l'ancien ordre de choses sur le nouveau. — 3. La Gaule entière change d'aspect.

1. — L'influence des Phocéens ne pouvait s'étendre aux extrémités de la Gaule. Par leur situation favorable,

les cantons avoisinants étaient à même d'être civilisés en peu de temps : ce n'est qu'à la longue et à une époque très-reculée que les arts se seraient introduits chez toutes les tribus de la nation, sans un événement (accompagné, sans doute, de circonstances déplorables, puisqu'il entraîna des guerres sanglantes où périrent une multitude de Gaulois généreux), peut-être heureux dans ses résultats, car il avança le moment où le peuple entier aurait été gagné à la civilisation. Je veux parler de l'introduction des Romains dans les Gaules.

2. — S'il m'était permis d'exprimer une opinion personnelle, et de hasarder mes propres idées à côté des idées généralement établies, j'oserais dire que cette assertion ne me semble rien moins que fondée. En effet, sans sortir du cercle où nous sommes circonscrits, en nous bornant à considérer l'influence de l'introduction des Romains sur l'état des lettres, des sciences et des arts dans la Gaule, je ne puis croire que la transplantation soudaine de la littérature latine parmi ses habitants ait produit des effets plus avantageux, que si la littérature informe, mais nationale, des Druides, avait pris d'elle-même ses développements successifs. Du moins celle-ci aurait toujours été indépendante, originale, marquée d'un cachet particulier : au lieu que la naturalisation dans la Gaule d'une littérature étrangère et déjà vieille, a détourné la direction de la littérature indigène. A la vérité, elle ne se serait développée que d'une manière tardive; mais, de tout temps, nous aurions possédé un corps de doctrines littéraires et scientifiques à nous, sans avoir été, pendant tant de siècles, esclaves des idées et des systèmes des anciens. Au reste,

cette question, purement spéculative, ne mérite point une discussion approfondie.

3. — Les siècles de gloire étaient évanouis pour la Grèce, mais Rome touchait à l'époque de sa plus grande célébrité littéraire, quand, pour la première fois, une colonie romaine s'établit en-deçà des Alpes : la ville d'Aix, qu'elle fonda (124 ans av. J.-C.), devint bientôt la capitale de la partie méridionale de la Gaule, la plus voisine de l'Italie. Mêlés avec un peuple poli, ami des sciences et des arts, les indigènes en contractèrent eux-mêmes le goût, et bientôt, grâce à la facilité et aux heureuses dispositions qu'ils avaient reçues de la nature, ils égalèrent leurs vainqueurs dans les sciences, comme ils les égalaient en courage[1]. Partout s'élevaient d'éclatants témoignages de leurs progrès : ils furent plus nombreux à mesure que les armes romaines se firent jour à travers les divers Etats dont se composait la Gaule : à la suite des conquérants, venaient les bienfaits de la civilisation. Quelque répugnance que montrassent d'abord, pour en profiter, des peuples qui, pleins du souvenir de leurs ancêtres, rejetant tout ce qui semblait devoir les engager davantage sous la puissance du vainqueur, dédaignaient la paisible culture des beaux-arts, et les haïssaient comme des moyens propres uniquement à amollir leurs mœurs et à faire dégénérer leur courage, l'habitude et l'exemple des Romains ne tardèrent pas à prévaloir sur d'injustes préventions.

[1] *Rei militaris et argutè loqui*, dit Caton dans son livre des *Origines*.

Reconnaissant l'utilité des choses qu'ils avaient méprisées, ils s'adonnent avec ardeur à la culture des arts. La main expérimentée du laboureur force les fertiles campagnes de la Gaule à payer un tribut, double du tribut accoutumé. Au lieu d'informes et grossières habitations, s'élèvent d'élégants édifices; des ponts sont projetés sur les fleuves, d'immenses aqueducs alimentent les cités, de larges routes appellent le commerce. Ce n'est plus au fond des forêts, au milieu d'un épais et obscur bocage, que l'on vient adorer la Divinité [1]; c'est dans des temples construits avec tout le luxe de l'architecture, ornés de sculptures et de tableaux précieux. Dans les fêtes publiques, la musique et la poésie concourent à chanter les louanges des dieux. La langue romaine, harmonieuse et cadencée, remplace dans l'usage les sons rudes et barbares du celtique. Les sciences que, par une coupable spéculation, les Druides réservaient pour eux seuls et pour les premiers de la nation, deviennent accessibles à tous. Les esprits s'échauffent et s'enflamment pour l'étude; le triomphe des lettres et des arts est général.

[1] Tacite dit des Germains qu'ils n'avaient point de temples, parce qu'ils regardaient la Divinité dans ses œuvres. Cette idée n'est-elle pas trop belle et trop métaphysique pour des Barbares? Des temples magnifiques ne pouvaient être érigés par des peuples qui n'avaient que des cabanes.

SECTION II.

CITÉS ET PERSONNAGES ILLUSTRES.

SOMMAIRE.

1. Marseille, Narbonne, Toulouse. — 2. Bordeaux, Lyon, Clermont, Besançon, Autun.

---

1. — Ce n'est qu'avec enthousiasme que nous devons rappeler les noms de tant d'écoles et d'académies célèbres, de praticiens, d'auteurs et d'artistes recommandables. Les grands hommes sont de tous les pays : mais, si l'apparition à l'univers de quelque génie distingué, de quelque esprit illustre, doit être pour toutes les nations un sujet de joie et de noble fierté, puisque cette apparition relève et ennoblit l'espèce humaine, quel, à plus forte raison, ne doit pas être l'orgueil de la nation, du sein de laquelle le grand homme s'est élevé; combien doit-elle tenir à celui qui est pour elle un titre d'honneur; n'est-il pas dans l'intérêt de sa gloire de le revendiquer avec empressement?

Pouvons-nous prononcer le nom de Marseille, sans réveiller incontinent, dans notre esprit, les beaux souvenirs qui déjà nous ont arrêtés; sans que nous croyions nous trouver au milieu des hommes illustres qu'a produits cette cité, séjour des arts? Marseille fut, dès son origine, la patrie de Critias, savant médecin, qui illustra la Gaule peu de temps après qu'Hippocrate eut fleuri dans la Grèce; de Pythéas, géographe et as-

tronome célèbre, le premier qui détermina avec précision la latitude de sa cité natale, franchit l'Océan jusqu'au cercle polaire et reconnut l'existence de la Baltique[1], tandis qu'Euthymême, son compatriote, reconnaissait au Midi l'embouchure du Sénégal. C'est à Marseille que fleurirent Ménécrate, grand jurisconsulte, et Stace, fameux rhéteur; que, longtemps après la conquête de la Gaule par J. César, vécut Pétrone, dont le style pur et correct ne servit qu'à tracer des portraits obscènes; Trogue-Pompée, auteur d'une Histoire universelle qui n'a pas traversé le moyen âge; Favorin, que son érudition rendit célèbre sous le règne d'Adrien. C'est Marseille enfin, qui, lorsqu'avec le christianisme se fut élevé un genre nouveau d'éloquence, vit briller Salvien, surnommé le Jérémie du ve siècle et le maître des évêques; Gennade, Victorin, Cœsaire et Avitus, orateurs aussi recommandables par la sainteté de leur vie que par la beauté de leur génie.

Narbonne compta, parmi ses maîtres les plus célèbres, Terentius Varro, auteur du poëme des Argonautiques et contemporain de Cicéron; Votienus Montanus, qui, par ses discours, s'attira la disgrâce de Tibère; et les deux Consenses, dont le nom seul fait l'éloge.

Æmilius Arborius, Exupère, Sedatus, méritèrent à

[1] Ce Pythéas, le plus célèbre navigateur des Grecs de la colonie de Marseille, eut la bonne fortune, durant son voyage dans les mers du Nord, de découvrir les Cassitérides ou îles d'Étain, que connaissaient déjà les Carthaginois. *Lingard*, t. 1, p. 18.

Toulouse le glorieux surnom de *Ville de Pallas*.

2. — Le nom de Bordeaux ne nous représente-t-il pas Minervius, auquel Ausone décerne le titre de second Quintilien; Attius Patera, qu'il appelle le plus puissant des rhéteurs; Præresius, que Constantin envoya à Rome, dont il méritait d'être l'ornement, et à qui cette capitale du monde érigea une statue de bronze, avec cette inscription : *Rome, la reine des rois, au roi de l'éloquence;* Ausone enfin (309-394), poète et orateur, qui professa l'éloquence à Bordeaux, avant d'être précepteur de l'empereur Gratien, et saint Paulin, évêque de Nôle, dont les vers attestent son amitié pour Ausone.

Saint Paulin (353-431), outre ses Poëmes, a laissé des Épîtres fort élégantes, qui l'ont fait surnommer *les Délices de l'ancienne piété chrétienne;* et un Discours sur l'aumône, remarquable par l'art et l'éloquence qui y règnent. Ausone, dont il suivit les leçons, et qui ne mourut qu'à quatre-vingt-cinq ans, après avoir fourni une carrière aussi brillante que longue, était regardé comme le plus habile maître et le plus grand littérateur de son siècle. Il avait de l'esprit, de la facilité, et une tournure de génie faite pour la poésie. La plupart de ses ouvrages manquent cependant de goût et de ces autres qualités qui rendent estimables les productions de l'esprit. Ce qu'il a fait de meilleur, ce sont ses petits Poëmes, et surtout sa dixième Idylle, qui est une description de la Moselle. Si Ausone eût mieux parlé latin, son Panégyrique de Gratien, où il remerciait le prince de l'avoir élevé au consulat, serait un morceau achevé.

On ne peut séparer le nom de la ville de Lyon, de celui du redoutable Athénée qu'elle renfermait dans ses murs. Là, les plus grands orateurs venaient, tous les ans, disputer le prix de l'éloquence, dans une assemblée générale des peuples de la Gaule : faire l'éloge du vainqueur et fournir le prix qui lui était dû, tel était le partage des vaincus; l'histoire rapporte même que ceux qui avaient tout à fait échoué étaient condamnés à effacer leurs propres écrits avec leur langue, sous peine d'être précipités dans le Rhône[1]. Pour immortaliser les écoles de Lyon, il suffit de citer Julius Florus, qui, au suffrage de Quintilien, était le prince des orateurs que la Gaule possédât à cette époque; Théon, savant rhétoricien, qui florissait sous l'empereur Julien; Euchers, évêque de Lyon, Sidoine Apollinaire, auteur de Poésies historiques, et les deux illustres frères : saint Remi de Reims et saint Prince de Soissons.

Clermont tire sa principale gloire des deux Fronton, dont l'un fut précepteur d'Antonin.

A Besançon, on remarque Titian qui enseigna les belles-lettres à Maximin.

Fondées par les Druides, les écoles d'Autun remontent à la plus haute antiquité. Quand la Gaule fut avancée dans la civilisation romaine, elles virent briller les deux Eumène, dont le premier ne survécut point à la destruction de cette académie, et dont le second prononça, en l'honneur de Constance-Chlore qui l'a-

[1] Juvénal fait allusion à cette coutume :

Palleat ut nudis pressit qui calcibus anguem
Aut Lugdunensem rhetor dicturus ad aram.

vait restaurée, un Panégyrique qui est parvenu jusqu'à nous.

SECTION III.

IMPERFECTION DE CETTE PREMIÈRE CIVILISATION.

SOMMAIRE.

1. Infériorité comparative de la nouvelle littérature. — 2. Le sort des lettres varie selon les princes. — 3. Littérature sacrée.

1. — Quelque mérite que nous reconnaissions dans ces illustres Gaulois, avouons, néanmoins, qu'en les comparant aux génies du siècle d'Auguste, il existe, chez la plupart d'entre eux, une décadence sensible dans les idées et dans l'expression. Il semblait que les Romains de cette époque si brillante s'étaient placés à une hauteur à laquelle il était désormais impossible d'atteindre. Les routes qu'ils avaient si glorieusement parcourues parurent inaccessibles aux orateurs et aux écrivains de la Gaule, comme à ceux des autres provinces. Aussi, désespérant de s'illustrer en suivant les traces des génies qui les avaient devancés, ceux-ci voulurent remplacer la nature par l'art, et crurent qu'ils puiseraient à cette source factice avec autant d'abondance que leurs modèles avaient puisé à la source véritable. De là, les nombreux défauts dont leurs productions se trouvèrent entachées : le fond des

pensées et le style dont elles étaient revêtues subirent également l'influence du mauvais goût; la vérité, le naturel, la grandeur des idées firent place au faux brillant, à la sécheresse et à l'exagération, tandis que des façons de parler nouvelles et l'introduction de mots jusqu'alors inconnus altérèrent la pureté de la langue.

2. — Une autre remarque, non moins importante, c'est que la destinée des lettres, des sciences et des arts a suivi celle des empereurs.

Selon que ceux-ci, protecteurs éclairés et bienveillants, rendaient la carrière des sciences facile et honorable, ou, tyrans furieux et stupides, proscrivaient les talents, parce qu'ils en redoutaient l'éclat, le flambeau du génie resplendissait d'une lumière vive et éblouissante, ou ne jetait qu'une pâle et tremblante lueur.

Sous les auspices favorables d'Auguste, de Vespasien, de Tite, de Trajan, les belles-lettres pouvaient être cultivées avec succès : sous le règne des Antonins, l'étude de la philosophie; sous celui d'Alexandre-Sévère, l'étude de la jurisprudence, de la grammaire, de la médecine, des mathématiques, des arts, recevaient d'utiles encouragements[1].

Avec Gratien, prince savant et qui protégeait les sciences, un revenu fixe fut assigné aux maîtres publics de rhétorique, ainsi qu'à ceux qui enseignaient

[1] Des vingt premiers empereurs romains depuis Jules-César jusqu'à Sévère, la moitié furent auteurs; et la plupart des auteurs classiques étaient des personnes du plus haut rang.

dans les grandes villes les lettres grecques et latines. Des priviléges particuliers furent accordés aux écoles des Gaules, et surtout à celles de Trèves, dont les professeurs avaient des revenus plus considérables que partout ailleurs : c'est dans cette ville que Gratien fit venir Ausone de Bordeaux, et l'éloquence y étoit professée par Harmonius et Ursuléas, dont ce littérateur fait le plus grand éloge. Enfin, persuadé que les sciences ne peuvent manquer de devenir pernicieuses sans la vertu, Gratien pourvut par de sages règlements au maintien de la pureté des mœurs parmi les étudiants, leur défendant de se trouver au théâtre et aux autres divertissements publics.

Mais, lorsqu'à peine on osait élever la voix, de peur d'être écrasé par le pouvoir tyrannique d'un Tibère, d'un Caligula, d'un Néron, et de tant d'autres dont ma plume se refuse à tracer les noms odieux ; lorsque de tels princes, non contents d'assouvir leur rage dans le sang des malheureux Romains, promenaient leurs fureurs insensées dans l'empire des sciences et s'efforçaient d'anéantir les monuments du génie : à ces époques désastreuses, les hommes de talent, s'enveloppant dans l'obscurité, afin de se dérober à l'œil et aux proscriptions du tyran, rendaient ainsi inutiles les plus beaux dons de la nature ; l'ardeur que l'on apportait naguère à l'étude étoit étouffée ; et de là cette disette, et enfin le manque total d'écrivains et d'artistes distingués, lors du renversement de l'Empire en Occident.

3. — En rappelant, comme je l'ai fait, avec un religieux respect, les noms les plus fameux dans les fastes de la Gaule littéraire, je n'ai point dissimulé une infé-

riorité qu'on ne saurait justement reprocher à nos ancêtres, puisque, forcés de renoncer à leurs habitudes premières, ils travaillaient, pour ainsi dire, sur un sol étranger, et que d'ailleurs ces nouveaux exercices, qui, pour être couronnés d'un plein succès, eussent exigé des efforts soutenus, étaient fréquemment interrompus par le caprice des empereurs et par les troubles de guerres intestines.

Un choc terrible, donné à l'idolâtrie par les disciples de Jésus-Christ, imprima aux esprits une direction nouvelle. Le bizarre échafaudage du paganisme, frappé dans sa base, trouva des soutiens intéressés; et, de la lutte qui s'engagea entre les chrétiens et leurs ennemis, naquit un genre particulier de littérature, dont l'appréciation est plutôt du domaine de l'histoire ecclésiastique que de celui d'une histoire purement littéraire.

A l'exemple des illustres confesseurs, qui, dans toutes les parties de l'Empire, combattent pour le triomphe de l'Evangile, de saints apôtres pénètrent dans la Gaule. Leur éloquence, pressante et persuasive, tire une nouvelle force des persécutions; des Lettres touchantes, où sont consignés les détails des martyres, parcourent les cités, arrachent la conviction des plus rebelles. Les prédications de tant de saints ministres, les professions de foi des nouveaux convertis, les livres où sont développées la morale du christianisme et les preuves de sa divinité, ceux où les défenseurs de la véritable croyance s'élèvent pour combattre les fauteurs du schisme et de l'erreur, les ouvrages ascétiques, à la lecture desquels l'imagination se vivifie, le

cœur s'attendrit, l'âme se fortifie, suivant la juste expression d'un auteur : tout contribue à acquérir des prosélytes aux apôtres des Gaules; tout concourt à fonder notre littérature sacrée. C'est alors que saint Irénée (120-202), second évêque de Lyon, illustrait son siége par ses ouvrages comme par ses vertus; mais il ne nous reste de lui que ses *Cinq livres contre les hérésies*. C'est alors que l'évêque saint Hippolyte (235), son disciple, enrichissait l'Église par ses nombreux écrits.

Ainsi, d'un côté, un siècle après Auguste, la littérature latine était dans la décadence, et cette décadence fut prompte ; l'esprit humain tombait de toutes parts; quand, d'un autre côté, le christianisme vint pour ranimer les idées et leur donner une nouvelle force. Il est curieux de voir l'extrême supériorité des Pères de l'Église sur les aigles de la littérature païenne à la même époque. Au même temps où florissait Ammien Marcellin, l'Église grecque comptait un saint Bazile, un saint Grégoire de Nazianze, un saint Jean Chrysostôme : l'Église latine s'honorait d'un saint Augustin, dont l'imagination égalait peut-être celle de Platon, et l'éloquence celle de Cicéron; mais le mauvais goût s'y rencontre souvent, ainsi que dans Tertullien, dont le génie étonnait Bossuet. Les trois premiers écrivaient en grec; Salvien et les deux derniers, dans les Gaules et en Afrique. Saint Chrysostôme, le premier orateur de l'Orient et de l'Église, et saint Bazile passent pour avoir conservé la pureté de la langue; saint Grégoire, qui se souvenait trop des écoles d'Athènes de son temps, paraît avoir altéré la vérité des expressions, par un raffi-

nement d'élégance, tandis que saint Bazile semblerait, au contraire, appartenir au temps de Périclès. C'est en comparant les Tertullien et les Augustin à leur contemporain Symmaque, que l'on se forme une idée juste de leur supériorité : Bossuet trouvait dans saint Augustin réponse à tout, il le savait par cœur, il le lisait sans cesse. Mais ces grands hommes avaient un avantage qui a manqué à ceux qui leur ont succédé : ils combattaient en présence de leurs adversaires, les idoles étaient encore debout.

Je ne veux point, au reste, en caractérisant à grands traits l'éloquence chrétienne des premiers siècles, tracer le tableau majestueux de ces deux Églises d'Orient et d'Occident, rivales, par le savoir du sacerdoce, de la civilisation païenne appréciée même à son plus haut période de gloire. Fleury a traité ce sujet dans son second *Discours* sur l'histoire ecclésiastique, en parlant de la méthode d'étudier et d'enseigner, de la science et de l'éloquence des Pères. Il fait remarquer qu'il n'y avait point, dans les premiers siècles, d'écoles publiques autres pour les clercs que pour les chrétiens ; qu'il n'était pas nécessaire, pour être prêtre ou évêque, de savoir les sciences profanes, la grammaire, la rhétorique, la dialectique et le reste de la philosophie, la géométrie et les autres parties des mathématiques, qu'on englobait sous le nom d'études *du dehors*; qu'il n'importait aux ecclésiastiques de connaître que la langue la plus commune du pays, c'est-à-dire le latin en Occident, le grec et le syriaque en Orient; qu'enfin, chez des hommes qui n'étudiaient ni pour satisfaire leur curiosité naturelle, ni pour s'attirer l'admiration

qu'excite de la part des ignorants la connaissance des choses rares, mais pour se pénétrer du vrai bon et du vrai beau, ainsi que des règles des mœurs, il faut s'attacher davantage au raisonnement et à l'éloquence, qu'on ne doit pas confondre avec l'élocution. Il y eut cependant de brillantes exceptions à cette règle générale posée par Fleury.

Pour n'en citer que quelques-unes, je rappelle l'impétueuse imagination de saint Hilaire (368), l'honneur des Gaules qui le virent naître et qui se glorifient de ses ouvrages. Païen converti au christianisme, évêque de Poitiers sa patrie, exilé ensuite en Orient pour son orthodoxie par l'empereur Constance, dont sa superbe éloquence flétrit le zèle hypocrite, Hilaire revint cependant à Poitiers, vit les jours mauvais du règne de Julien, puis, successivement sous Jovien et Valentinien, il défendit la foi catholique contre les sectateurs d'Arius; mais leur crédit entraîna sa disgrâce et sa mort. Par le surnom de *Rhône de l'éloquence latine* que lui acquirent la fougue et l'énergie de sa diction, animée de toute la chaleur d'une conviction profonde, par la courageuse liberté des reproches qu'il adresse à Constance, par son inébranlable fidélité aux doctrines orthodoxes que ne purent vaincre les rigueurs de l'exil, il faut reconnaître que saint Hilaire avait ces entrailles qui font l'homme éloquent, et que, instruit de bonne heure dans les lettres profanes, il s'en servit, à l'exemple des Pères de l'Église ses prédécesseurs ou ses contemporains, pour affermir le catholicisme sur sa base et ruiner les fondements de l'hérésie. Il y a quelques endroits obscurs dans les ouvrages de saint Hilaire;

mais cette obscurité n'a point empêché qu'on le regardât comme un savant évêque, comme un excellent docteur.

Saint Martin (316-400), la gloire des Gaules, la lumière de l'Église d'Occident, n'était pas, au contraire, versé dans les lettres humaines; et cependant, dit Sulpice Sévère, ses discours étaient clairs, méthodiques, pleins de force, d'énergie et d'onction; la pénétration et la présence d'esprit de l'évêque de Tours nous sont aussi bien attestées que ses admirables vertus. Il introduisit le premier dans les Gaules l'institution mixte de clercs solitaires, qui joignaient l'étude et l'exercice des fonctions extérieures aux humbles pratiques des pénitents.

Saint Sulpice Sévère (410), qui naquit aux environs de Toulouse, et qui fut l'ornement du barreau avant de devenir le disciple de saint Martin, est celui de tous les écrivains ecclésiastiques qui a parlé la langue latine avec le plus de pureté. Il mériterait d'avoir place parmi les auteurs classiques. L'élégance, la précision et la clarté qui règnent dans son *Histoire sacrée* lui ont fait donner le titre de *Salluste chrétien*. Quelques-uns même le préfèrent à l'historien romain. Ce qui est hors de doute, c'est que son Abrégé de l'Histoire sacrée est un chef-d'œuvre en ce genre.

Saint Prosper (463) était, comme saint Sulpice, né en Aquitaine; ses écrits sont une preuve qu'il ne s'était pas moins appliqué à l'étude des belles-lettres qu'à l'intelligence de l'Ecriture. On trouvera dans ses Poésies beaucoup de facilité, d'élégance, de douceur, d'onction et de feu. Le style de ses ouvrages en prose est natu-

rel, concis et nerveux. Partout il se montre plus occupé de l'utilité de ses lecteurs que des ornements du discours; ses raisonnements sont liés et concluants, ses expressions nobles, et ses pensées pleines d'élévation. Il joint à tous ces avantages un jugement sûr et une grande pénétration d'esprit.

Saint Sidoine Apollinaire (431-482), dont j'ai indiqué plus haut la patrie, avait étudié les belles-lettres sous des maîtres très-habiles, et fut un des poëtes et des orateurs les plus célèbres du ve siècle. On a de lui neuf livres de Lettres et un recueil de Poëmes sur différents sujets, qu'il adressa à ses amis. Les principaux de ces Poëmes sont les Panégyriques des empereurs Avit, Majorien et Anthémius. Ses vers annoncent qu'il avait du talent et de la facilité pour la poésie, mais il s'appliqua moins à les polir, lorsqu'il fut devenu évêque de Clermont en Auvergne. Ses pensées sont ingénieuses et délicates; son style est vif, agréable et serré, mais gâté quelquefois par l'affectation et l'enflure. Les expressions de Sidoine Apollinaire montrent que de son temps la langue latine avait dégénéré de sa pureté primitive. L'imagination de cet auteur est brillante, et il excelle dans les descriptions.

Je multiplierais au besoin les citations; mais, s'il est vrai que, dans les Gaules comme dans le reste de l'univers connu, les fruits de la civilisation chrétienne égalaient les plus beaux résultats de la civilisation grecque et romaine, il n'est pas moins certain que, concentrée dans l'étude des vérités du christianisme, l'attention, naguère captivée par le prestige des beaux-arts et des lettres païennes, autant, du moins, que le permettaient

les événements politiques, s'en détournait insensiblement. Si même leurs monuments n'ont point entièrement disparu, c'est que l'Église s'interposa entre eux et leurs barbares destructeurs.

DEUXIÈME PÉRIODE.

DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DES FRANKS JUSQU'A CHARLEMAGNE.

CHAPITRE UNIQUE.

PREMIÈRE RACE.

SECTION Ire.

ENVAHISSEMENTS SUCCESSIFS DES BARBARES.

SOMMAIRE.

1. Révolution qui survient. — 2. Dévastation générale. — 3. Triomphe de la religion, et, par suite, salut des doctrines antiques. — 4. Empire passager des Visigoths.

---

1. — Spectateurs intéressés, nous avons assisté à la naissance de la civilisation dans notre patrie ; nous avons admiré ses progrès rapides ; nous nous sommes plu à rappeler les académies et les grands hommes de la Gaule ; nous avons salué la brillante aurore du christianisme, qui dissipe devant elle les nuages de l'idolâ-

trie. Tout à coup la scène change : sortis de la barbarie nos ancêtres vont y tomber de nouveau. Chute déplorable, dont nous ne devons nous relever qu'après des siècles ! C'est ainsi que, jaillissant d'entre des rochers sauvages, un fleuve arrose quelque temps de riches prairies, et, soudain, disparaissant dans les entrailles de la terre, ce n'est que mille lieues plus loin qu'il en sort, pour se promener encore au milieu de campagnes qu'il fertilise.

Arrivés à une époque de confusion, de bouleversements et de guerres sanglantes, vainement exigerait-on une narration méthodique et détaillée des événements qui s'y rattachent. Le fil des traditions échappe à l'historien : je ne puis, dès lors, offrir que de rapides aperçus sur la décadence, conséquence de l'invasion; sur le mélange des Franks avec les Gaulois; sur l'état des principales branches des connaissances humaines, pendant le règne des Mérovingiens.

2. — Déjà, comme les autres provinces romaines, la Gaule a été ébranlée par les secousses terribles qu'a éprouvées l'Empire; elle a été le sanglant théâtre des prétentions de différents empereurs : descendus du Nord, comme d'impétueux torrents, les Barbares la parcourent et la bouleversent. Durant ces guerres, les plus terribles qui aient ravagé notre patrie, quel était le sort des sciences et des arts? Nécessairement, il était triste et déplorable.

La situation la plus favorable pour leur culture est le calme intérieur, puisque les loisirs et les douceurs qu'il procure permettent de s'y livrer entièrement. Au contraire, les dangers, les violences, les agitations,

auxquels une guerre intestine donne naissance, leur sont tout à fait opposés. A plus forte raison encore, quel ne devait pas être l'effet d'une irruption de Barbares, sans frein, sans humanité, sans lumières? Il n'est point étonnant qu'ils aient usé immodérément de la victoire; qu'ils n'aient épargné aucune des institutions, aucun des monuments dont s'honorait la Gaule, tout comme ils n'épargnaient, ni la vie, ni la fortune des vaincus. Grossiers et ignorants, ils livraient aux flammes les écoles et les bibliothèques; dévastateurs forcenés, ils ne faisaient point grâce aux aqueducs et aux cirques immenses, chefs-d'œuvre de l'architecture romaine, non plus qu'aux superbes édifices qui décoraient les cités; la plupart idolâtres, ou infectés des erreurs de l'arianisme, ils ne craignaient pas d'incendier les magnifiques basiliques qui, sous les empereurs chrétiens, avaient remplacé les temples du paganisme. Partout leur fureur aveugle s'exerçait sur les plus beaux ouvrages.

3. — Alors que la confusion est générale, que les œuvres des savants, les harangues éloquentes des orateurs, les conceptions sublimes des poëtes, les monuments des beaux-arts, sont détruits, ou ne doivent leur conservation qu'à l'obscurité qui les enveloppe; alors que l'édifice des sciences humaines, violemment ébranlé, s'écroule de toutes parts, au milieu de la ruine universelle, le livre de l'Evangile reste seul debout. La fureur des conquérants, qui renverse les monuments élevés par la main des hommes, se brise contre celui qu'a élevé la main de Dieu même.

Aussi, pendant que les Vandales, les Goths, les Bour-

guignons et les Franks, traversaient et désolaient, tour à tour, les provinces de la Gaule, ceux dont l'esprit était cultivé, ou qui possédaient quelque talent, se jetèrent dans les ordres sacrés pour y trouver leur sûreté, et sauvèrent avec eux dans l'Eglise, comme dans un asile, les débris des sciences et des arts. « Et voilà pourquoi, dit Mézerai, par deçà le ve siècle, on n'en trouve presque plus autre part qu'auprès des évêques, ni guère d'écoles que dans les églises cathédrales. Mais, comme il faut après tout que, malgré la brutalité des ignorants, l'empire demeure à l'esprit et à la raison, les gens de lettres dans ces révolutions conservèrent toujours beaucoup d'avantage par-dessus les autres. On eut besoin de leur adresse et de leur éloquence pour rassembler et pour rassurer les peuples que les ravages et les saccagements continuels avaient horriblement dissipés et effarouchés; il fallut employer leur politique et leur jurisprudence pour adoucir la férocité du soldat et convertir le brigandage en un état légitime. Ainsi ils se trouvèrent nécessaires aux vainqueurs, et ils eurent cette consolation de gouverner ceux qui les avaient subjugués. Car ces princes, au moins ceux qui n'étaient pas tout à fait emportés par une aveugle impétuosité, recherchaient leur amitié, les appelaient dans leurs conseils, et se servaient utilement de leurs lumières; jusqu'à ce qu'eux-mêmes, ayant honte de dépendre de ceux qu'ils avaient vaincus et de leur être inférieurs, faute d'avoir comme eux les ornements et les richesses de l'esprit, s'efforcèrent aussi d'en acquérir et se firent instruire par les plus habiles. »

Ces Barbares, dont rien ne semblait devoir arrêter

la fureur, laissaient quelquefois fléchir leur orgueil par les supplications des évêques, respectant, dans les ministres de Dieu, le caractère sacré dont ils étaient revêtus. Interprètes d'une religion amie des lumières, parce que toute sa beauté ne se révèle qu'aux yeux de l'homme profondément instruit, ceux-ci firent triompher avec eux les lettres, les sciences et les arts. Tandis que les esprits, détournés vers la guerre qui, à tout instant, mettait la vie et les fortunes à la merci de farouches vainqueurs, étaient, dans cette position cruelle et incertaine, hors d'état de s'occuper de studieuses recherches, du moins, pendant la tourmente générale, les sciences conservaient toujours quelque vigueur parmi le clergé ; et quand, par la suite, l'ignorance et la barbarie en vinrent au point que celui-ci même leur fut presque totalement étranger, les monuments de l'antiquité trouvèrent dans les cloîtres un asile obscur, mais protecteur. Il est naturel, en effet, que les mêmes hommes privilégiés, auxquels Dieu a confié le soin de préparer notre bonheur au delà de cette vie, aient été aussi chargés par la Providence de nous conserver les choses qui, à côté de la religion, peuvent charmer et embellir les courts moments de notre existence.

4. — La salutaire intervention du christianisme se remarque aisément chez tous les conquérants passagers de la Gaule : elle est particulièrement sensible chez les Visigoths, la plus nombreuse et la plus puissante des hordes guerrières successivement vaincues par les Franks. Déjà elle avait jeté, au midi, les fondements d'un empire, où les sciences et les beaux-arts étaient venus se réfugier. Pendant que Cassiodore et Boëce

illustraient, en Italie, le déclin de la littérature latine : l'un, par ses Traités philosophiques; l'autre, en écrivant, dans les fers où l'avait jeté Théodoric, son beau livre de la *Consolation;* Alaric, roi des Visigoths, s'immortalisait par un utile monument. Le recueil de constitutions impériales, qu'à l'exemple de Grégoire et d'Hermogène, Théodose le Jeune avait promulgué en 437, fut révisé par les ordres d'Alaric, lequel en fit extraire un certain nombre de lois qu'il publia sous son nom. Avec la puissance des Visigoths, périrent leurs arts et leurs sciences ; et la Gaule entière, devenue la conquête des Franks, attendit, sous leur domination, une époque plus heureuse.

SECTION II.

MÉLANGE DES FRANKS ET DES GAULOIS.

SOMMAIRE.

1. De l'an 487 à l'an 769. — 2. Résultat du mélange des deux peuples. — 3. La décadence continue. — 4. Incursions des Sarrasins.

1. — En exposant les déplorables circonstances où se trouvait la Gaule, morcelée en divers États, pressurée par des vainqueurs, à qui l'appréhension d'une défaite prochaine conseillait un usage immodéré de leur puissance éphémère, à Dieu ne plaise que je prétende marquer du sceau d'une complète réprobation cette époque, signalée, moins encore par tant de dés-

astres, que par la fusion des Franks avec les Gaulois. Du jour où le fier Sicambre courba sa tête sous le joug du Dieu des chrétiens, commença pour nous une ère nouvelle.

2. — Jadis une nation immense, fixée dans l'une des plus belles contrées de l'Europe, que dominait en politique, comme en religion, une corporation, centre de toutes les connaissances, s'était vue assaillie par des guerriers, supérieurs en discipline, et qui, renversant l'ancien ordre de choses, lui avaient imposé des dieux nouveaux, des institutions nouvelles, une civilisation toute faite. Par ce brusque passage de la superstition sanguinaire, où végétait la masse du peuple, à une religion facile, complaisante, corruptrice; de l'indépendance, à l'oppression; de mœurs fortes et généreuses, à des habitudes molles et paisibles; de l'ignorance qui comprimait les classes inférieures, à une subite profusion de lumières, les Gaulois se trouvèrent transportés dans une sphère inconnue, à laquelle, néanmoins, ils s'habituèrent aisément, de même que le corps le plus robuste s'accoutume à un régime doux et commode. Mais le danger de cette situation en surpassait les avantages; le christianisme lui-même, dans lequel la civilisation vieillie semblerait avoir dû puiser la vigueur de la jeunesse, n'arrêta point sa décadence; et la littérature dégénérée attestait le besoin d'une révolution politique qui vînt retremper les esprits, quand, au sein de la Gaule, s'établit un peuple belliqueux, sans autres lois que celles de la nature, entièrement novice pour les sciences et les arts.

Les Franks apportaient une somme d'activité, de

force, de jeunesse, que leur prépondérance politique les aida à répartir sur tous les points de la Gaule : de leur côté, les Gaulois possédaient une masse de notions utiles, auxquelles les vainqueurs ne pouvaient manquer de participer. Un échange réciproque de si précieuses richesses eût, insensiblement et sans violence, constitué une civilisation exempte des vices qui avaient entraîné la chute de la civilisation romaine et d'autant plus durable, qu'empruntant aux Franks une puissante énergie, elle eût purifié ses antiques éléments au feu du christianisme.

On est affligé, mais non surpris, de ne point rencontrer ce résultat.

3. — Conquérants modérés, les Franks épargnèrent les vaincus; chrétiens, ils ménagèrent les évêques, protecteurs naturels des lettres. Mais, avec l'idolâtrie, ils n'abdiquèrent point leur caractère guerrier : avec le christianisme, ils n'embrassèrent pas tout à coup le principe conservateur d'une paisible monarchie. Or l'existence simultanée de plusieurs rois, source de guerres interminables et de crimes horribles, les luttes des races germaniques ralliées à l'Austrasie contre les Franks-Romains de la Neustrie, l'élévation des maires, qui entraîna celle d'une foule de seigneurs, prolongèrent, en France, des troubles funestes à la culture des lettres, des sciences et des arts. Au lieu de s'étendre, notre horizon moral se rétrécit de plus en plus.

Toutefois quelques princes, Charibert, Chilpéric Ier, Clotaire II, méritent d'être distingués de la foule des descendants de Clovis, bien que la faveur protectrice dont ils entourèrent les lettres n'ait point accru leur

splendeur. Peut-être donna-t-elle momentanément quelque essor aux esprits, particulièrement lorsque ces monarques eux-mêmes ne dédaignaient point de s'adonner aux beaux-arts, et que les grands, à leur imitation, cultivaient la poésie, la théologie. Le goût de la science pouvait bien se répandre, et des hommes, doués d'heureuses dispositions, s'efforcer de se distinguer par leurs écrits. Mais il était impossible de se débarrasser des entraves d'une langue corrompue, de secouer le joug du merveilleux qui asservissait les meilleurs et les plus sages esprits, de ne pas croire à cette magie grossière, reste défiguré de l'ancienne astronomie, dont l'empire était absolu sur des hommes témoins et victimes de si tristes événements. Ainsi des préjugés, stériles en heureux résultats, tarissaient la source des idées. Qu'attendre d'une imagination désenchantée, d'une raison obscurcie? C'est pourquoi Chilpéric, qui voulut être bel esprit et théologien, fut ridicule. Il donna des édits pour faire admettre dans l'alphabet frank les doubles lettres des grecs[1], et saint Grégoire de Tours le convainquit de renouveler les erreurs de Sabellius[2].

[1] Ce prince ajouta à l'alphabet frank l'ω des Grecs et essaya de représenter trois sons, qui se trouvent dans les langues germaniques, par trois formes empruntées également aux Grecs. Grégoire de Tours, qui n'est pas d'accord avec Aimoin sur ces formes, dit que Chilpéric envoya des ordres dans toutes les cités de son royaume pour qu'on enseignât les enfants de cette manière, et pour que les livres anciennement écrits fussent effacés à la pierre ponce, et écrits de nouveau. (*Histoire des Franks*, liv. 5, p. 290.)

[2] Gaillard, *Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, t. 2, p. 200.

4. — Le nord de la France, voisin des contrées d'où s'étaient précipités les Barbares, théâtre de plus fréquentes et terribles dévastations, végétait dans une triste ignorance; le midi, où la civilisation romaine s'était en quelque sorte enracinée, dépérit moins vite malgré tant de ravages : la proximité et les incursions des Sarrasins d'Espagne y entretinrent le goût de l'étude.

A l'an 622 de notre ère correspond l'hégire des Mahométans. Vainqueurs sauvages et illettrés, ils incendièrent en 641 la bibliothèque d'Alexandrie, et, dès 750, la famille des Abassides réunissait autour du trône les lettres, les sciences et les arts : conquête étonnante, à laquelle on ne saurait comparer que les triomphes militaires des Arabes, mais conquête éphémère aussi bien que leur grandeur politique. Bagdad, Alexandrie, le Caire, Fez et Maroc rivalisèrent de gloire et de richesses littéraires. En Espagne, Grenade, Séville, Valence et Cordoue renfermèrent des colléges, des académies, des bibliothèques; et tel fut le succès de ces moyens de favoriser et d'étendre l'amour de l'étude, que les noms des auteurs nés dans une seule ville, ou bien célèbres par la culture d'une seule science, remplissent des volumes entiers. Brillante de tout son éclat au IXe siècle, la littérature arabe le conserva jusqu'au XVe. Des écoles de Cufa et de Bassora sortaient une foule de grammairiens; les philosophes, dans les académies, les *khatebs* (orateurs sacrés), dans les mosquées, embellissaient leurs discours des préceptes de la rhétorique et du charme de l'éloquence; la gloire de la *Pléiade* arabique, célèbre à plus juste titre que cette *Pléiade française* à laquelle appartenait Ronsard, devança la renommée des poëtes innom-

brables, dont l'Espagne surtout s'enrichit sous les Ommiades. Leur poésie toute lyrique annonce l'impétuosité de leurs passions ; leurs *Ghazèles* se rapprochent des sonnets, leurs *Cassides* des canzoni de Pétrarque; mais l'emploi de la rime forme néanmoins le point de ressemblance le plus frappant avec notre versification. La popularité des *Mille et une Nuits* supplée aux détails que je pourrais donner sur les contes et les conteurs. Aucun genre d'histoire n'échappa aux investigations des Arabes. La réputation d'Averroës, d'Avicenne, d'Al-Farabi rappelle, sinon avec quelle profondeur, du moins avec quelle subtilité, ils commentèrent la philosophie d'Aristote, donnant ainsi naissance à une méthode dont nous déplorerons plus tard la funeste influence sur la France littéraire. Ryhan-al-Byrouny, mort en 941, Ibn de Malaga, etc., cultivaient les sciences naturelles. Les chiffres, la boussole, la poudre à canon étaient connus des Arabes, bien avant que l'usage en fût introduit en Europe; et si la Chine est le premier pays qui employa le papier, ceux-ci, dès l'an 85 de l'hégire, en connurent et perfectionnèrent l'invention, répandue depuis en Espagne et dans le reste de la chrétienté.

Déjà, à l'époque qui m'occupe maintenant, deux siècles, employés à des conquêtes, avaient assuré aux Arabes l'empire de l'Asie, de l'Afrique et de quelques plages méridionales de l'Europe. Mais, comme si ce n'était pas assez que, puissants au dehors, ils fissent régner au dedans les lettres et les beaux-arts, que la cour de leurs Califes devînt le brillant séjour de la politesse; les sciences les plus profondes, la médecine, les mathématiques, l'astronomie appelaient leurs méditations. Partout où pé-

nétraient leurs armes, pénétrait le goût des arts et des lettres.

Il n'est donc point étonnant que le midi de la France, sur lequel leurs incursions, leurs établissements momentanés, les relations commerciales, attribuaient aux Sarrasins une grande influence, n'ait pas été étranger aux connaissances qu'ils y transplantèrent : observation remarquable, qui, dans la suite, servira à expliquer pourquoi le Nord se réveilla plus tard de sa léthargique ignorance, tandis que les Français méridionaux eurent une littérature plus précoce.

SECTION III.

COUP D'ŒIL SUR LA FRANCE LITTÉRAIRE.

SOMMAIRE.

1. Corruption du langage. — 2. Poésie latine. — 3. Histoire. — 4. Législation. — 5. Sciences diverses. — 6. Beaux-Arts. — 7. Utilité des monastères.

1. — Au celtique avait succédé la langue romaine : avec les Franks, parut l'idiome théotisque, francisque ou tudesque. Disséminés sur la surface de la Gaule, les vainqueurs conservèrent leur langue ; et quoiqu'ils ne contraignissent pas les vaincus de s'en servir, mais qu'il semble au contraire que le latin, exclusivement usité dans la liturgie, le fût aussi à la cour des princes mérovingiens, cependant les relations habituelles des deux

peuples entre eux produisirent bientôt dans l'usage un mélange incohérent de mots germains et latins, un langage âpre et bigarré, émanation monstrueuse et corrompue de celui des Romains. L'élégance et l'urbanité de la langue de Virgile firent place à la dureté et à la discordance des dialectes tudesques. Au lieu de ces harmonieuses désinences qui liaient entre elles les parties d'une période, et qui donnaient au style tant d'aisance et de rapidité, s'éleva le cortége embarrassant des particules, béquilles nécessaires d'un idiome boiteux. Les expressions tronquées ou tout à fait tombées en désuétude, la noblesse des tours sacrifiée, le goût entièrement perdu, tout contribuait à rendre ce nouveau langage aussi rude qu'inintelligible.

Résultat nécessaire de la fusion des Franks avec les Gaulois, il prévalut dans l'usage, et fit, par conséquent, oublier le latin, depuis plusieurs siècles naturalisé chez ce dernier peuple; en sorte que, n'étant bientôt plus comprise que par les savants, la langue romaine leur fut uniquement réservée. L'idiome vulgaire était trop grossier pour qu'ils daignassent l'employer dans leurs ouvrages; le latin, déjà inusité, ne pouvait rendre le naturel et l'énergie de leurs pensées, puisque, conçues dans le langage habituel, elles n'étaient pas, sans altération, traduites dans une langue devenue presque étrangère. Par là, nécessairement, le style et le tour de ces compositions étaient guindés, excluaient la simplicité et le naturel, n'admettaient plus qu'une éloquence fausse et sans couleur.

2. — Si, d'après l'origine même de ce mot, l'on entend par *poésie* l'action de créer, et par *poëte* celui qui

créé, et qu'en même temps on place dans le domaine de cette création ce qui peut être vu, senti, imaginé, dès lors ce mot reçoit une extension incommensurable; car tous les beaux-arts se rattachent, sous ce point de vue, à la poésie proprement dite. Les mouvements mesurés du corps, les accents cadencés de la voix ou des instruments, l'imitation de la nature sur la toile ou au moyen du ciseau, les travaux de l'architecte, tout comme les ouvrages directement produits par l'imagination et que l'on englobe sous le nom de littérature, constituent les beaux-arts, et devraient être, en conséquence, l'objet de nos premières méditations. Mais, abandonnant cette acception philosophique pour nous restreindre au sens vulgaire, en vain, pendant les trois siècles que dura le règne des Mérovingiens, et dans le cercle rétréci de la littérature latine, cherchons-nous l'émule de Virgile ou d'Horace; nos regards attristés ne rencontrent pas même un poëte digne de soutenir le parallèle avec les Gaulois de la période précédente.

Cependant Venance-Fortunat, auteur de quelques ouvrages en prose, que ne recommandent ni le style ni le fonds des idées, s'acquit, par quelques compositions versifiées, des droits au souvenir de la postérité. Venu d'Italie en France au VIe siècle, il fit entendre dans les jours de deuil de sa nouvelle patrie des sons harmonieux et une poésie qu'une meilleure époque n'eût pas désavouée.

Constatons enfin l'existence des chants militaires, nommés *Chansons de geste*, en rappelant celui de Clotaire II. Monument de l'antiquité de ce genre, il ne

présente d'ailleurs qu'une versification prosaïque et incorrecte :

De Clotario est canere rege Francorum
Qui ivit pugnare cum gente Saxonum,
Quam graviter provenisset missis Saxonum,
Si non fuissit inclytus Faro de gente Burgundionum.

Quando veniunt in terram Francorum,
Faro ubi erat princeps, missi Saxonum
Instinctu Dei transeunt per urbem Meldorum,
Ne interficiantur à rege Francorum.

« Chantons Clotaire, roi des Franks, qui alla com- » battre la race saxonne ; les envoyés saxons auraient » éprouvé un sévère traitement, sans l'intervention du » noble Faron, de nation bourguignonne.

» Quand les envoyés entrèrent en France, où Faron » était prince, Dieu leur inspira de passer par la cité » de Meaux, pour les soustraire à la mort que leur pré- » parait le roi des Franks. »

Le fait seul que ces chansons populaires existent en latin barbare, atteste l'absence d'un langage national et uniforme. Isolés les uns des autres par la crainte, les bourgs avaient chacun un patois particulier, incompréhensible pour les habitants de la ville la plus prochaine. Le besoin d'une commune défense, qui enfanta les corporations en resserrant le lien qui unissait les familles d'une même cité, éveilla leur défiance contre leurs voisins, rendit les rapprochements rares et difficiles, empêcha par conséquent le prompt établissement d'une langue vulgaire. Aussi, toutes les fois que le devoir rassemblait les Franks sous les drapeaux, on se voyait forcé

d'employer l'idiome latin et barbare, le seul qui conservât avec chaque patois des rapports éloignés.

3. — Du ve au xiie siècle, il n'y a guère que le clergé qui ait écrit l'histoire.

En faut-il conclure que seul il savait écrire? Mais il restait dans les cités des laïcs lettrés, d'illustres sénateurs, dont l'existence prouve que la civilisation romaine n'avait pas disparu tout à coup. La véritable raison est plutôt que l'idée de l'histoire ne subsistait alors que dans l'esprit des ecclésiastiques, qui s'inquiétaient seuls du passé et de l'avenir. Le reste des hommes lettrés, emprisonnés par les malheurs du temps dans le cercle d'un étroit égoïsme, perdait, avec l'élévation des sentiments et l'étendue dans les idées, tout intérêt pour les choses accomplies ou futures : les vieillards croyaient à la fin du monde; les générations plus jeunes prenaient parti ou dans l'Église ou parmi les Barbares. Le clergé seul, dit M. Guizot[1], confiant en ses croyances et investi de quelque force, continua de mettre un grand prix à ses souvenirs, à ses espérances; et comme seul il avait des pensées qui ne se renfermaient pas dans le présent, seul il prit plaisir à raconter à d'autres générations ce qui se passait sous ses yeux. Qu'on ne s'étonne donc pas qu'un évêque, saint Grégoire de Tours, ait mérité le titre glorieux de père de notre histoire.

Effectivement, parmi les divers ouvrages qu'il nous a laissés, le plus important est *l'Histoire ecclésiastique des Franks*, divisée en dix livres, dont le premier ré-

[1] *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au xiiie siècle; *Notice sur Grégoire de Tours.*

sume l'histoire universelle jusqu'à la mort de saint Martin de Tours, en 397, et les neuf suivants retracent les faits postérieurs à cette époque jusqu'en 591. Né en 539 et mort en 593, Grégoire a consigné dans sa chronique les traditions qui lui sont parvenues, les choses dont il a été témoin. De son temps, le clergé avait seul la prééminence du savoir, les Franks, celle de la force; il associa donc naturellement dans sa pensée et dans sa narration ces deux puissances si diverses, et intitula son ouvrage : *Histoire ecclésiastique des Franks* ; je l'apprécierai sous le rapport du style et de la critique.

Chez les historiens de l'antiquité, on trouve de l'intelligence, du goût dans le choix des faits, une manière impartiale et simple de les raconter, un style noble, pur, soutenu, approprié aux diverses parties de la narration. Le chroniqueur frank, au contraire, dépourvu de tout esprit de critique, raconte sans méthode et au hasard, entremêle les faits sans discernement. Vivant à une époque voisine de celle où le christianisme s'était manifesté par d'éclatants miracles, chez un peuple que l'histoire nous représente comme crédule et ami du merveilleux, l'évêque de Tours remplit ses récits de prodiges si extraordinaires et si multipliés, qu'il est difficile qu'on ait ajouté foi à tous, même dans son siècle. S'inquiétant peu de l'exactitude, il ne fixe ni les dates du jour, ni celles de l'année où sont arrivés les événements. Peu lettré, écrivant d'ailleurs dans une langue qu'il ne possédait qu'imparfaitement, quoique le sacerdoce dont il était revêtu fasse présumer qu'il n'était étranger à aucune des connaissances alors en honneur, il n'a pu donner à son style ni vie ni élévation : sou-

vent même sa diction barbare est contraire aux plus simples règles de la grammaire. Ces défauts, si apparents aujourd'hui, n'échappaient pas à Grégoire de Tours; il gémissait lui-même sur la décadence générale : *Væ diebus nostris*, s'écrie-t-il, *quia periit studium litterarum à nobis!* A la fin de son *Histoire*, il trace les bornes dans lesquelles la science était circonscrite; et faisant allusion au *Satyricon* de Martianus Mineus Felix Capella, lequel fut, pendant le moyen âge, la base de l'instruction élémentaire, il nous apprend que le cours d'études se divisait en sept branches : la grammaire, la dialectique, la rhétorique, la géométrie, l'astrologie, l'arithmétique et la musique. En résumé, l'*Histoire ecclésiastique des Franks*, malgré son imperfection, est un document extrêmement précieux, puisque nous ne savons guère sur nos premiers rois que ce qu'elle nous apprend. C'est une source abondante, où les historiens modernes puisent des notions sur les commencements de la monarchie.

Il est curieux d'en rapprocher un monument semblable, mais d'une date moins reculée et d'une origine étrangère, puisque le vénérable Bède, son auteur, ne mourut qu'en 733 et qu'il était Anglo-Saxon. Son *Histoire ecclésiastique de la nation des Angles*, qui embrasse l'établissement du christianisme dans les différents royaumes saxons, renferme incidemment presque tout ce que l'on connaît sur les princes d'une époque antérieure : point de ressemblance incontestable avec le livre de saint Grégoire de Tours. Comme celui-ci, Bède avait étudié toutes les sciences qui échap-

pèrent à la destruction de Rome, et il forma avec Alcuin le plus beau titre de gloire de l'Angleterre avant le règne d'Alfred le Grand.

Avant Alfred et Charlemagne, lorsque Charles-Martel délivrait la France, et peut-être toute la chrétienté, du joug des Sarrasins, les histoires antérieures au VIIe siècle, celle en particulier de Grégoire de Tours, furent abrégées par Frédégaire, auteur lui-même d'une *Chronique* qui s'étend jusqu'en 641. Mais les lettres, qui déclinaient sensiblement en France, n'étaient pas assez cultivées par ce nouveau chroniqueur, pour qu'il écrivît avec quelque grâce et quelque arrangement. En outre, il a trop rapidement glissé sur des événements dignes d'intérêt, et sa *Chronique* serait déjà perdue dans l'oubli, si le manque absolu d'autres historiens ne forçait d'y recourir.[1] C'est ce qui fait que M. Guizot[2] est loin de le mettre au niveau de Grégoire de Tours : « On entrevoit encore chez celui-ci le crépuscule de la civilisation romaine ; l'ignorance de l'écrivain est grande, sa crédulité extrême, son récit mutilé et confus, son style inculte ; et pourtant çà et là se rencontrent quelques souvenirs d'un temps meilleur ; on reconnaît çà et là que l'évêque de Tours avait entendu parler d'autres études, d'autres mœurs, d'un autre état social ; il a lu Salluste et Virgile, regrette l'ancienne splendeur des cités, rappelle avec complaisance ces familles sénatoriales dont la sienne est descendue, et s'émeut quelquefois en par-

[1] *Apologie de Frédégaire*, par l'abbé de Vertot, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. 1, p. 302-308.

[2] *Collection*, etc.; *Notice sur Frédégaire*.

lant des calamités du pays, comme s'il parlait de choses étranges et naguère inconnues. Dans Frédégaire, la crédulité, la confusion, l'ignorance sont encore plus grandes, et en même temps rien ne décèle aucun débris d'une société plus régulière et plus polie; l'imagination de l'écrivain est froide et morne; aucun regret ne lui échappe, aucune dévastation, aucune souffrance publique n'arrête un moment sa pensée; il est clair que les Barbares ont tout dispersé, tout envahi, et qu'au milieu de ce grossier désordre, quelques moines s'appliquent presque seuls à étudier les sciences sacrées et conserver le souvenir de ce qui se passe autour d'eux. »

Quatre *Fragments*, dont on ignore les auteurs, continuent l'histoire depuis 641 jusqu'à l'avénement de Charlemagne en 768. On peut leur appliquer ce que Frédégaire dit à l'occasion de sa propre *Chronique* : « Maintenant que le monde vieillit, que le tranchant de l'esprit s'émousse en nous, nul homme n'est égal aux orateurs des temps passés et n'ose même y prétendre. »

L'auteur beaucoup plus modeste d'une *Vie de saint Léger* s'excuse de ne l'avoir pas écrite plus tôt, parce qu'il a craint de paraître rouillé par l'ignorance et la paresse, et d'être un sujet de rire aux gens savants; il demande avec instance qu'on pardonne sa rusticité.

4. — Malgré l'oubli où s'ensevelissait la littérature latine, et les défauts qui devaient nécessairement entacher leurs productions, des poëtes avaient pu se rencontrer; la pensée de l'avenir, inséparable de l'instruction, quelque étroites qu'en soient les bornes, avait pu faire naître des historiens : l'organisation politique et civile de la France supposait une législation plus ou moins parfaite,

plus ou moins appropriée aux mœurs des diverses parties de la nation.

En effet, aux éléments de jurisprudence qu'avaient entrevus et possédés les Druides, avait succédé la législation romaine, monument immortel qui domine tous les âges et qui atteste à la postérité que la valeur du peuple-roi ne le cédait qu'à sa profonde sagesse. Le droit, contenu dans les livres des jurisconsultes et dans les constitutions impériales, était généralement en usage dans la Gaule : l'un des quatre préfets du prétoire, auquel cette province était assignée, en surveillait l'observation. Cet état de la jurisprudence ne fut modifié que par la promulgation du Code Théodosien, dont Alaric, roi des Visigoths, renouvela la publication ; et ainsi, lors même que le colosse de la puissance romaine eut été détruit, les institutions qu'il avait fondées régirent encore les provinces affranchies de ses armes, et furent le type de toutes les institutions modernes.

Cependant, avec les Barbares s'introduisirent des lois nouvelles. Dès l'invasion des Franks, s'éleva, sous le nom de loi salique, une législation parallèle à celle que suivaient les Gaulois, mais qui, grâce à la modération du vainqueur, n'envahit point le domaine du droit romain ; il est même remarquable que celui-ci, déjà observé comme loi dans la plus grande partie de la Gaule, servait comme de raison écrite au peuple vainqueur dans les cas non prévus par la loi salique. La répression du vol et du meurtre, la détermination d'amendes pécuniaires et de peines ignominieuses, l'établissement du divorce et de la répudiation, tels sont les principaux objets qu'envisageait cette loi ; et néanmoins elle est

beaucoup moins célèbre sous ce rapport, que par l'article où elle attribue l'hérédité aux mâles, excluant ainsi les filles de la succession paternelle : ce que la féodalité interpréta de la succession même de la couronne.

C'est sous l'empire des diverses législations reconnues en France : la loi des Visigoths pour les restes de cette nation, la loi Gombette pour les Bourguignons [1], la loi romaine pour le clergé et une grande partie du peuple, la loi salique pour les Franks, que le royaume vit se succéder les princes mérovingiens. Au VII[e] siècle il produisit Marculfe, religieux versé dans l'étude de la jurisprudence, et qui, à l'âge de soixante-dix ans, fit un recueil de formules, rédigé, il est vrai, dans le latin barbare de l'époque, mais très-utile pour la connaissance des chartes royales et des actes les plus ordinaires.

5. — La diversité des lois me paraît avoir été l'une des causes principales de la décadence des lettres ; car, dans une contrée, devenue la patrie commune de peuples différents d'origine et de mœurs, l'uniformité des règles civiles eût bientôt confondu les intérêts,

[1] La loi des Bourguignons est le plus ancien des codes barbares. Il est hors de doute que sa rédaction est antérieure à la conquête du royaume des Bourguignons par les Franks, en 534 ; mais il n'est pas également certain que, du moins dans sa forme actuelle, elle soit l'ouvrage de Gondebaud, quoiqu'on lui ait donné son nom (loi *Gombette*). Il est probable que ce prince avait fait rédiger un premier code, qui contenait sans doute la plupart des lois (468), mais que saint Sigismond fit compléter ce recueil et le publia de nouveau dans la forme sous laquelle il nous est parvenu (517). (De Savigny, *Histoire du droit romain dans le moyen âge*, t. 2, p. 1-4.)

réuni les affections, effacé les distinctions nationales. Au contraire, les vainqueurs, en conservant une législation séparée de celle bien supérieure des vaincus, laissèrent subsister une ligne de démarcation qui rendit impossible le changement de leurs mœurs barbares et incultes, qui les maintint dans leurs habitudes guerrières, qui les empêcha d'apprécier les avantages et les charmes de la civilisation.

Aussi, la marche des sciences, même les plus répandues, trouvait partout de puissantes entraves. La médecine, pratiquée autrefois avec d'éclatants succès à Marseille et dans le reste de la Gaule, était déchue du rang auquel elle s'était élevée : bien comprise, elle eût, en améliorant l'état physique, amélioré aussi le caractère et les idées de la nation ; mal étudiée, elle ne fut qu'un métier secondaire et ne consista que dans l'application, souvent intempestive, de remèdes grossiers. L'astrologie et les autres sciences exactes, tombées en partage à de vils imposteurs qui s'en servaient pour tromper la multitude, étaient enveloppées de ténèbres pour les hommes de bonne foi qui cherchaient à les pénétrer. Néanmoins, il faut tenir compte des recherches profondes que demande cette erreur de l'esprit, qu'on a nommée astrologie judiciaire ; elles prouvent que ceux qui s'en occupent, ainsi que de la magie, se sont longtemps livrés à des études abstraites et variées ; témoin la cour de l'empereur Julien, dont les Hellènes ou savants se mêlaient beaucoup de magie.

6. — Une affligeante médiocrité pesait également sur les artistes.

Que sont, en effet, les beaux-arts, sinon l'imitation

de la belle nature ? Or, quelle idée, quel sentiment de cette nature noble et belle pouvaient avoir les artistes, alors que les écrivains y étaient eux-mêmes étrangers, et comment auraient-ils parcouru avec gloire la carrière des beaux-arts, quand tous les esprits étaient frappés de stérilité ? Le génie de l'artiste est un flambeau qui s'allume au génie de l'écrivain : si donc celui-ci ne produit rien de grand, de beau, de sublime, l'imagination de l'artiste, qui lui demande un sujet sur lequel elle puisse s'exercer, ne saurait s'échauffer, s'agrandir, s'exalter. Dans des temps plus rapprochés de nous, le Dante inspira Michel-Ange ; le peintre, en se pénétrant des vers pleins de feu du poëte, s'est formé l'image idéale du jugement dernier, image que ses pinceaux ont ensuite retracée. Indépendamment de l'éloquence et de la poésie, il n'existe point de peintre ou de sculpteur véritable, parce qu'il faut que l'élan soit donné à l'imagination de l'artiste pour qu'il exécute ; et quand il n'existe rien de propre à produire sur lui cet effet, ce qui sort de ses mains est un objet froid, qui ne parle point à l'esprit, qui n'est pas l'image fidèle de ce qu'il devrait représenter.

Tel est le motif de l'obscurité qui enveloppe nos premiers artistes. Depuis l'invasion de la Gaule, et surtout depuis l'irruption d'Attila, où les Barbares achevèrent de ruiner les plus beaux monuments de l'architecture, où les statues et les tableaux échappés aux Vandales et aux Goths furent mutilés ou détruits, il n'existait plus de modèles que l'imitation pût reproduire, il n'apparaissait plus de poëtes et d'orateurs inspirés. Aussi les idées ne s'élevaient et ne se coor-

donnaient pas au point de concevoir l'ensemble régulier, les détails divers d'un vaste édifice. Ce n'est pas qu'on n'en construisit aucun ; mais que pouvaient être les habitations et les monuments qu'Agricola, évêque de Châlons, par exemple, érigeait dans sa cité? Qu'était-ce que cette église qu'il soutint de colonnes, et orna de marbres variés et de peintures en mosaïque [1]? Le ciseau ne donnait plus de formes gracieuses, ni l'apparence de la vie à un marbre brut et inanimé; les pinceaux ne retraçaient point les figures des personnages célèbres; le génie de la musique ne se révélait pas par de grandes compositions, quoique le musicien Acorède, envoyé à Clovis Ier par Théodoric, eût transporté à la cour du chef des Franks les constitutions des chants ambroisien et grégorien.

Quelques passages de Grégoire de Tours font présumer que l'orfévrerie était alors assez perfectionnée. Chilpéric Ier, montrant un grand bassin d'or, orné de pierres précieuses, qu'il avait fait faire et qui pesait cinquante livres, disait : « J'ai fait faire cela pour honorer la nation des Franks et lui donner de l'éclat, et si la vie continue à m'accompagner, je ferai encore beaucoup d'autres choses [2]. » On trouve dans la Vie de Dagobert Ier, que saint Éloi exécuta des ouvrages d'orfévrerie qui supposaient une grande habileté; mais que, plus tard, à peine restait-il un homme, quelque habile qu'il fût en d'autres travaux, qui pût tailler et incruster de la sorte l'or et les pierres précieuses,

[1] Grégoire de Tours, *Histoire des Franks*, liv. 5, t. 1, p. 290.
[2] *Ibid.*, p.305.

attendu que, depuis nombre d'années, la science de fondre ces rares métaux était tombée en désuétude.

7. — J'ai signalé la décadence de la civilisation, et les causes qui la précipitèrent : je rappelle (cette répétition n'est pas superflue) que si les lumières n'ont pas été éteintes pour jamais, la France en est redevable à la protection éclairée des évêques, au zèle infatigable de pieux solitaires.

Saint Basile régularisa en Orient la vie monastique, et le VIe siècle la vit se répandre en Occident. Ce n'est pas toutefois que la Gaule eût été privée jusque-là de la gloire d'avoir produit plusieurs communautés religieuses : dès le IVe siècle, saint Martin avait bâti les monastères de Ligugé et de Marmoutiers; saint Maxime se retira dans celui de Sainte-Barbe, près Lyon; Cassien, à Marseille, saint Honorat, dans l'île de Lérins, fondaient de semblables établissements vers 410. Or, au fond des cloîtres, asiles respectés par ceux-là même qui semblaient ne devoir respecter rien, au milieu de terrains incultes, que les moines défrichaient à la sueur de leur front, où ils bâtissaient eux-mêmes des monastères, se conservaient l'art si essentiel de l'agriculture, celui de l'architecture, le talent du peintre et du sculpteur. Les terres que leur accordait la munificence royale, que leur léguait la piété des fidèles, ils les fertilisaient par une culture assidue, ils les peuplaient de ceux qu'attirait le voisinage de leurs retraites.

A ces bienfaits du premier ordre, ajoutons les services rendus aux lettres. Au premier rang, parmi les religieux savants et utiles, se placent les Bénédictins qui, institués en 540, fondaient en 543 la congrégation de

Saint-Maur dans la Gaule, annonçant dans le lointain ces hommes au savoir prodigieux, dont les énormes travaux devaient embrasser l'éducation de plusieurs générations et accumuler des recueils immenses. Dans ces siècles de foi, où la religion était le levier du système social, on pouvait regarder les ordres religieux comme la clef de la voûte, parce que, touchant d'un côté à ce qu'il y avait de plus bas dans la société, ils atteignaient de l'autre le centre de toute influence morale et politique, contre-pesant par l'ascendant de la science et du génie les préjugés de naissance et de fortune, apanage des classes supérieures. Ainsi s'élevèrent jusqu'au premier rang les puissances de l'esprit, sans autre véhicule que le prestige de la religion; la mendicité même gravit les degrés du trône pontifical, et, avec le sacerdoce, prédomina l'amour des arts qui devaient faire aimer son pouvoir, des sciences et des lettres qui en étaient la base et le moyen de conservation. Il était donc dans l'intérêt des ordres religieux, comme dans l'esprit du christianisme et de leur propre institution, de préparer à l'avance les matériaux de la civilisation, de les façonner et d'en recomposer l'édifice des arts, des sciences et des lettres. Il ne faut point s'étonner si, dépositaires des trésors de l'antiquité, les habitants des cloîtres n'interrompaient les prières, par lesquelles ils appelaient sur la Gaule le calme et le bonheur, que pour se livrer au repoussant travail du copiste et multiplier les précieux manuscrits dont une époque plus heureuse s'est utilement servie. Voilà quels ont été ces moines que la calomnie s'acharne à poursuivre : ils ont enrichi et éclairé la France.

TROISIÈME PÉRIODE.

DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A ROBERT LE PIEUX.

SOMMAIRE.

Division de cette période (778-998) en deux époques.

Sous les rois de la première race, la Gaule littéraire s'était comme enveloppée d'un voile funèbre; avec les Carlovingiens, apparaît une lumière qui promet aux sciences une époque de gloire et de splendeur: le génie de Charlemagne, monarque à la fois guerrier, politique et législateur, domine cet âge reculé, semblable à une haute et majestueuse colonne restée debout au milieu des ruines.

En vain une puissante impulsion venait d'être communiquée par ce prince à la France. Arrêtés dans leur marche par la barbarie que ramenaient les troubles politiques, les esprits rétrogradèrent de nouveau; et si, par un miracle où il est impossible de méconnaître l'action de la Providence, il se continua une chaîne non interrompue de maîtres, dépositaires et propagateurs des doctrines littéraires, du reste, l'ignorance devint et si générale et si grossière, que, les *clercs* seuls conservant quelque teinture des lettres, la science demeura leur apanage exclusif sous le nom de *clergie*. Souvent même, et ceci donne la mesure de la dégradation morale où l'on

était tombé, outre les actes nombreux auxquels les parties n'apposaient pas leur signature, faute de savoir signer *en leur qualité de gentilshommes*, il s'en trouve qui présentent ces mots : a déclaré ne savoir signer *en sa qualité de prêtre*.

Mais je dois faire observer qu'il ne s'agit ici que de l'ignorance des sciences humaines, car pour les dogmes de la religion on suivait l'autorité certaine de l'Ecriture et de la tradition des Pères. Le pape Agathon le témoigne dans la Lettre dont il chargea ses légats pour le sixième concile (680). « Nous ne les envoyons pas, dit-il, par la confiance que nous avons de leur savoir. Car comment pourrait-on trouver la science parfaite des Ecritures chez des gens qui vivent au milieu des peuples barbares, et gagnent à grand'peine leur subsistance chaque jour par leur travail corporel? Seulement, nous gardons avec simplicité de cœur la foi que nos pères nous ont laissée [1]. »

Par conséquent, le règne des Carlovingiens doit être scindé en deux époques : l'une, restreinte à la vie de Charlemagne, présente le tableau de la renaissance des lettres; l'autre, qui embrasse toute la suite de ses successeurs, offre, par un douloureux contraste, celui de leur décadence nouvelle. Je les envisagerai successivement.

[1] Fleury, *Troisième Discours sur l'histoire ecclésiastique*, p. 81.

CHAPITRE Ier.

RÈGNE DE CHARLEMAGNE.

SOMMAIRE.

Objet distinct des trois sections suivantes.

C'est au prince le plus belliqueux qui ait existé, que l'on doit la révolution arrivée dans les esprits ; ce qui nous donne occasion de faire remarquer qu'en tout temps et dès la plus haute antiquité, les plus grands conquérants se montrèrent les plus zélés protecteurs des lettres. Alexandre relisait sans cesse les œuvres d'Homère, et, dans son enthousiasme pour ce poëte immortel, enviait le sort d'Achille qui l'avait eu pour historien ; les Commentaires de César sont aussi célèbres que ses exploits guerriers ; Charlemagne ranima, en Occident, le flambeau de la science presque éteint ; François Ier fut le restaurateur des lettres ; Louis XIV ne se présente à l'imagination qu'au milieu d'un important cortége d'hommes de génie. Mais, dans Charlemagne particulièrement, il faut distinguer le grand prince qui remit l'étude en vigueur dans toutes les parties de son vaste empire, et le savant studieux qui marque parmi les hommes illustres du VIIIe siècle : il ne dépendit pas de lui que la réforme ne fût complète.

SECTION Ire.

RENAISSANCE DES LETTRES.

SOMMAIRE.

1. Causes de cette révolution. — 2. Moyens de réforme. — 3. Résultats obtenus.

---

1. — Si Charlemagne rétablit les arts et les lettres que la barbarie de la période précédente avait fait presque oublier, c'est qu'avant tout il était guerrier, politique et législateur. Sa fermeté réprima et contint dans l'obéissance les mécontents de ses États; ses mesures législatives coordonnèrent et affermirent les diverses parties de l'administration, assurant ainsi au dedans une tranquillité parfaite; les guerres heureuses qui l'occupèrent continuellement ne firent que fortifier et étendre sa domination.

Or, quelle situation plus favorable au développement des esprits, que la paix intérieure, qu'une glorieuse et éclatante prospérité? A l'abri d'un gouvernement vigoureux, dont les conquêtes multiplient les forces, les lettres, les sciences et les arts se montrent avec avantage : et si, à la fermeté du commandement, à une autorité solidement établie, j'oserai dire au prestige de la victoire, le prince joint un goût éclairé pour ce qui regarde l'étude; s'il cherche, par la double influence de son pouvoir et de son exemple, à exciter et à répandre cette ardeur louable; assurément, dans quelque déconsidération que soient tombées les scien-

ces, elles ne peuvent manquer de reprendre peu à peu de l'empire et d'acquérir de nombreux prosélytes.

C'est aussi ce qui arriva sous le règne de Charlemagne : puissant par ses guerres et par l'ordre que rappelait dans son empire l'état florissant de la législation, ce prince, à qui son éducation avait fait contracter le goût de l'étude [1], se servit de son pouvoir pour dissiper les ténèbres dont la France était couverte.

2. — Les premiers abus qui le frappèrent, parce qu'ils sollicitaient un prompt remède, furent l'indiscipline et, par suite, l'oubli de toutes les sciences où était tombé le clergé. En effet, l'influence que la religion donne à ses ministres sur l'esprit du peuple est si grande, l'état moral de celui-ci dépend si immédiatement de l'impulsion que lui communiquent les hommes, sur lesquels sa confiance repose le plus naturellement, qu'en commençant la réforme par obliger le clergé à se livrer à l'étude, en le forçant, à la fois, d'instruire le peuple, Charlemagne jugeait avec raison que l'ardeur pour les sciences retrouverait partout son ancienne vigueur. Aussi, outre les *petites écoles* où les enfants apprenaient à lire et à écrire, rétablit-il d'abord les *écoles épiscopales* dans toutes les cathédrales et des cours publics dans chaque monastère : en sorte que, non-seulement ceux qui se destinaient spécialement à l'état religieux, mais encore les laïcs qui cherchaient à

[1] Ce serait une erreur de croire, avec Ginguené, que l'éducation de Charlemagne était tout à fait nulle, quand il passa les Alpes pour la première fois en 774, quoiqu'il comptât alors trente et un ans. *Histoire littéraire d'Italie*, t. 1, p. 76.

se polir par le commerce des lettres, furent à même d'étudier facilement les sciences sacrées et profanes. Dès lors les abbayes de Corbie, de Fontenelle, de Ferrière, de Saint-Denis, de Saint-Germain de Paris, de Saint-Germain d'Auxerre, de Saint-Benoît-sur-Loire acquirent en France quelque célébrité : en Allemagne, celles de Prum, de Fulde, de Saint-Gall, l'école de gres d'Osnabruck ; en Italie, le Mont-Cassin, devinrent des centres lumineux d'où la clarté se répandait dans les diverses parties de l'Europe.

« Nous vous faisons savoir (écrivait Charlemagne aux prélats métropolitains et aux abbés des plus célèbres monastères), que nous trouverions utile que, dans les évêchés et les monastères dont nous sommes chargés, on s'appliquât, non-seulement à maintenir la régularité, mais encore à enseigner les lettres à ceux qui ont des dispositions pour les sciences ; car, quoique ce soit une meilleure chose de faire le bien que de le connaître, il faut le connaître avant de le faire. Les lettres que nous avons reçues de plusieurs monastères nous ont paru raisonnables pour le sens et pour les pensées, mais l'expression en est barbare et le style fort mauvais ; ce qui prouve combien on néglige de s'appliquer à bien écrire, et combien il est nécessaire d'exécuter nos ordres par rapport aux écoles avec le même zèle qui nous les a fait donner : car nous souhaitons que vous soyez, comme doivent l'être des soldats de l'Église, des hommes pieux et savants, que vous viviez bien et que vous parliez bien. » Pour aider à ce résultat, Charles, indépendamment de ses paternelles exhortations, prit l'habitude d'adresser lui-même aux

ecclésiastiques des questions sur le dogme, la discipline, l'histoire de l'Église, la morale, et d'en exiger des réponses; et cet usage surtout remit la science en vigueur parmi le clergé.

Mais une réformation, si importante et si générale, ne pouvait s'opérer que sous la direction de quelques hommes instruits et expérimentés. D'un autre côté, la France possédait bien une foule d'esprits ardents et propres à la culture des lettres : elle n'en avait aucun, que des études antérieures eussent déjà mûri et rendu capable de présider à la révolution que méditait Charlemagne. Ce fut donc une nécessité pour ce prince d'appeler à lui de contrées étrangères, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, des savants auxquels il pût confier l'importante mission de remplacer l'ignorance par la civilisation, la barbarie par les mœurs plus douces qu'apporte avec lui le commerce des sciences et des arts. Alors aussi, son caractère généreux et bienveillant, ses victoires et ses conquêtes lui furent véritablement utiles. Car, autant par la faveur qu'il était naturellement porté à accorder au mérite, que par l'influence que ses succès militaires lui avaient acquise, il attira à sa cour d'illustres étrangers qui en furent l'ornement, et dont les talents, utilement employés, en firent germer et éclore de nouveaux parmi ses propres sujets.

C'est ainsi que Leïdrade, originaire d'Autriche et promu par Charlemagne à l'archevêché de Lyon, Théodulfe, Lombard de naissance et le meilleur poëte du temps, Pierre de Pise, célèbre maître de grammaire qui professait à Pavie, et le fameux Alcuin, anglais d'origine, vinrent enrichir la France de leurs ouvrages

et de leurs leçons. Ces savants étrangers, parcourant, selon les désirs de Charlemagne, les diverses branches des connaissances humaines alors connues, telles que les sept arts libéraux, parvinrent à y initier de nombreux disciples. Alcuin ouvrit une École dans le palais du roi, qui assistait à ses leçons, ainsi que les princes ses enfants et un grand nombre de seigneurs. Charlemagne l'appelait ordinairement son maître, et ce n'est qu'avec grand'peine qu'il lui permit de se dérober enfin au tumulte et à la dissipation de la cour, pour aller, dans la solitude de l'abbaye de Saint-Martin de Tours, se livrer à l'étude des sciences. Ce savant, rendant compte au roi de ses travaux dans cette abbaye, lui disait : « Je fais couler aux uns le miel des saintes Écritures ; j'enivre les autres du vin vieux des histoires anciennes. Je nourris ceux-ci des fruits de la grammaire que je leur cueille, et j'éclaire ceux-là en leur découvrant les étoiles comme des lumières attachées à la voûte d'un grand palais. En un mot, je fais plusieurs personnages différents pour me rendre utile à plusieurs. »

Du reste, si Charlemagne avait compris l'urgence d'une réforme, s'il en avait multiplié les moyens en établissant des écoles et des maîtres distingués, lui-même la secondait encore en proposant à la jeunesse l'alternative d'honorables récompenses ou d'un abandon humiliant. « Le glorieux roi Charles, nous apprend le Moine de Saint-Gall, revenant en Gaule après une longue absence, ordonna qu'on lui amenât les enfants qu'il faisait élever, et qu'ils lui présentassent leurs compositions en prose et en vers. Ceux d'une condi-

tion médiocre et même obscure avaient le mieux réussi, et ce qu'apportèrent les enfants des nobles n'avait aucun prix ni aucune valeur. Alors le sage prince, suivant l'exemple du souverain Juge, sépara les bons ouvriers d'avec les négligents, et ayant fait mettre les premiers à sa droite, il leur tint ce langage : *Mes enfants, soyez sûrs de ma bienveillance, puisque vous avez été fidèles à exécuter mes ordres, et à travailler pour votre utilité, de tout votre pouvoir. Efforcez-vous d'atteindre au plus haut degré, et comptez que je vous donnerai les évêchés et les abbayes les plus considérables, et que vous serez toujours précieux à mes yeux.* Ensuite, se tournant vers ceux qui étaient à sa gauche : *Vous autres*, leur dit-il d'un ton sévère, *nés d'un sang noble, enfants des premières familles de mon royaume, si délicats et si curieux de vos grâces, par une vaine confiance en votre noblesse et en vos riches possessions, vous avez négligé de m'obéir, et de marcher dans la route de la vraie gloire de votre âge : vous avez préféré à l'étude des lettres le jeu, l'oisiveté et de stériles amusements. Je jure par le roi du ciel que votre noblesse et les agréments de vos personnes ne sont auprès de moi d'aucune considération. Et sachez bien que si, par une étude sérieuse et empressée, vous ne regagnez ce que vous a fait perdre votre indolence pour le bien, jamais vous n'obtiendrez de Charles aucune faveur* [1]. »

Le désir, louable en soi, de rendre l'Université de Paris plus vénérable aux yeux des élèves et du corps

[1] Crévier, *Histoire de l'Université de Paris*, t. 1, p. 30.

enseignant, l'a fait regarder par quelques auteurs comme un plan perfectionné dont l'École du Palais fut la première ébauche, comme si les ténèbres qui envahirent la France sous les derniers Carlovingiens ne s'interposaient pas entre l'historien et cette institution, d'ailleurs si incertaine! Un caractère commun à la IIIe et à la IVe période de notre histoire littéraire, c'est que les écoles embrassaient les arts libéraux comme moyens, et la religion comme fin; que, par conséquent, l'étude de la théologie y prédomina sur l'étude du droit et de la médecine, et que l'instruction, puisée dans les cours élémentaires, se rapportait presque uniquement à la scolastique. Voilà la seule observation générale que l'on puisse raisonnablement hasarder : on ne saurait, du reste, entrer dans le détail des méthodes d'enseignement pour en faire ressortir la similitude ou la différence.

3. — J'ai indiqué les causes de la renaissance des lettres, ainsi que les moyens employés pour y parvenir; le succès couronna les efforts de Charlemagne : il importe donc de connaître sous quels rapports l'état moral de la France fut amélioré.

L'oubli progressif de la langue latine et la popularité du tudesque nous ont précédemment frappés. Plus on s'éloignait de l'époque où le latin avait cessé d'être répandu, plus il devenait rare dans l'usage. Le renouvellement des études lui rendit cependant une partie de son ancien lustre; mais, d'ailleurs considérablement vicié et corrompu, il demeura circonscrit dans le cercle étroit des savants, lequel se rétrécit à mesure que l'on avança vers le Xe siècle. Le tudesque, sous

Charlemagne et par les soins de ce studieux monarque, s'organisa en un corps de langage ; ses règles encore informes furent recueillies dans une grammaire, sans toutefois que cette utile précaution l'empêchât de s'altérer par le mélange d'expressions latines. Cette fusion, il est essentiel de l'observer, était moins sensible au nord qu'au midi de la France, et la tranchante division des deux idiomes ne date que de la fondation du royaume d'Arles par Boson, en 879, événement qui, opérant une scission politique, entraîna une scission non moins remarquable dans la langue et dans les mœurs.

Charlemagne ordonna que chaque évêque, chaque abbé, chaque comte, eût un notaire ou secrétaire pour copier correctement les actes ; que l'on copiât de même les Evangiles, le Psautier, le Missel. Il fit corriger pour ainsi dire sous ses yeux les exemplaires incorrects de la Bible. On recommença donc à avoir des textes purs de l'Ecriture sainte et des Pères. La calligraphie fut encouragée, ainsi que l'orthographe. On reprit le petit caractère romain et bientôt après le grand, à la place de l'écriture mérovingienne, qui était barbare.

L'imperfection du langage, même réservé aux savants, explique pourquoi leurs productions ont généralement moins d'élégance que de fonds. Les poëtes, s'inquiétant plus de composer un grand nombre de vers que d'y mettre de véritable poésie, changeaient à leur gré la mesure des syllabes, portant la licence jusqu'à séparer, par d'autres expressions, les parties d'un même mot ; telle est cette épitaphe de Charlemagne :

[illegible]

Les orateurs manquent de cette chaleur et de cette vie qui constituent la vraie éloquence.

Chez les historiens, peu d'exactitude et de chronologie; défaut qu'est loin de pallier leur style diffus et incorrect. Néanmoins Eginhard, secrétaire et historiographe de Charlemagne, dans les *Annales* où il embrasse le règne des trois premiers Carlovingiens, particulièrement dans la Vie qu'il nous a laissée du second, s'est montré narrateur fidèle aussi bien qu'écrivain poli et attachant : formé à la cour du restaurateur de la civilisation en Occident, je rapporte à ce prince le talent dont son historien a fait preuve. Il faut excepter encore Paul Warnefrid, diacre d'Aquilée, à qui son mérite sauva la vie : enveloppé dans une conspiration contre l'empereur, il aurait succombé par les conseils violents qu'on suggérait contre lui, si Charlemagne, considérant que rien ne pourrait dédommager de la perte d'un homme en même temps si bon poëte et si bon historien, ne s'était contenté de l'éloigner. Modération, fait observer Anquetil, bien remarquable de la part d'un prince si sévère! j'ajouterai que c'est un nouvel et éclatant hommage rendu à l'excellence de la science.

Ce Paul diacre savait la langue grecque, et Charlemagne le chargea de l'apprendre aux clercs qui devaient accompagner en Orient sa fille Rotrude, promise à Constantin, fils de l'impératrice Irène; il avait même de la célébrité comme poëte, mais il en conserve beaucoup plus comme auteur de l'*Histoire des Lombards*, la seule que nous ayons de ces peuples, circonstance qui rend indulgent sur le style de cet ou-

vrage, sur le défaut de critique, les récits fabuleux et l'inexactitude chronologique qu'on pourrait reprocher à Warnefrid.

Intimement unie à l'histoire, dont elle forme pour ainsi dire l'un des éléments, la géographie est ou générale, ou particulière. Or, quant à la géographie générale, on ne s'accordait point sur la figure de la terre : les uns voulaient qu'elle fût ronde, les autres carrée. Tous cependant la divisaient en trois parties, l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Quant à la géographie particulière, la difficulté des communications et des excursions lointaines, l'ignorance où l'on était de l'art des divisions et du rapport des échelles, l'empêchaient de s'enrichir de nouvelles découvertes : aussi n'avait-on que des notions très-imparfaites sur les pays que ne renfermaient pas les limites de l'empire.

Dans un siècle trop voisin de l'apparition du christianisme pour que la religion ne fût pas regardée comme l'objet le plus important ; chez un peuple récemment converti à la foi, habitué à vénérer le sacerdoce ; sous un prince que la rectitude de son esprit, bien mieux que l'empire des idées reçues, rendait le sincère et zélé admirateur des merveilles de notre croyance, il était impossible que les études qui s'y rattachent n'obtinssent pas une faveur spéciale. Partout, les leçons avaient principalement pour objet l'explication des Livres sacrés, la discussion de matières religieuses, la morale de l'Evangile. L'histoire nous a même transmis le souvenir des livres *Carolins*, où l'on traitait du genre d'honneur dû aux images et que l'em-

pereur eût le tort d'envoyer sous son nom à l'Eglise d'Orient.

Protecteur de toutes les sciences, il encouragea celle du droit en agrandissant son domaine par ses immortels *Capitulaires*. Ne voulant froisser aucun intérêt, il confirmait à chaque peuple la liberté de vivre suivant ses institutions particulières; sanctionnant les lois anciennes, il publia de nouveau le *Code Théodosien* d'après l'édition d'Alaric; maintint en vigueur la loi salique, mais y apporta plusieurs modifications. Etonnantes pour l'époque à laquelle elles ont été rendues, les ordonnances, connues sous le nom de *Capitulaires*, parce qu'elles sont divisées en chapitres, regardent ou les affaires ecclésiastiques (et c'est le plus grand nombre), ou le droit civil et les affaires temporelles. A la vérité, comme dit l'abbé Fleury, ce sont plutôt des exhortations à la vertu que des lois, parce que leurs auteurs, dont les principaux étaient ecclésiastiques, n'ont pas su distinguer suffisamment le style impératif qui convient aux lois d'avec celui des avis charitables et des préceptes de morale. Néanmoins, le sage monarque qui a présidé à ces glorieux travaux a des droits à notre reconnaissance et à notre admiration.

Les moines s'étaient alors généralement emparés de l'exercice de la médecine : Charlemagne ordonna qu'elle fût enseignée comme les autres sciences dans les monastères. Son médecin Wintatus fut un des rédacteurs des *Capitulaires*; et quoique l'empereur y recourût rarement lui-même, un édifice, consacré à l'art de guérir, était

élevé dans le palais sous le nom de *Hippocratica tecta*. On s'occupait surtout de cette importante partie de la botanique, trop négligée de nos jours, qui a pour objet de connaître la propriété des plantes. « Les anciens, comme le fait observer madame de Genlis[1], la connaissaient infiniment mieux que nous ; ils l'appliquaient fréquemment à la chirurgie ; nous voyons, par les écrits qui nous restent d'eux, qu'ils guérissaient avec des simples les plaies et les blessures les plus dangereuses. On retrouve encore, parmi les nations sauvages, des exemples de ces cures merveilleuses, et, parmi nous, presque tous les empiriques qui ont eu de la réputation n'ont dû leur succès qu'à des secrets et à des recettes de ce genre. Malheureusement pour les progrès de l'esprit humain, on attache plus de prix aux connaissances nouvelles qu'à celles qu'on possède depuis longtemps ; on aime mieux acquérir que conserver. De là tant de secrets perdus dans les arts et dans les sciences, et c'est ainsi que la masse des connaissances ne s'augmente jamais en proportion des découvertes et des plus heureux efforts de l'étude et du génie. »

Le goût du prince détermine ordinairement la préférence accordée à certains objets : l'application de Charlemagne à l'astronomie mit cette science en honneur. De son temps on faisait des sphères célestes, et voici une idée des systèmes astronomiques enseignés dans les écoles : « La lune n'éclaire que par la réflexion de la lumière du soleil. Il se nourrit d'eau, il est plus

[1] *Discours moraux*.

grand que la lune; la lune, plus grande que la terre. La lune est comme un miroir qui réfléchit la lumière sans renvoyer la chaleur. Les autres planètes brillent de leur propre lumière. Les étoiles reçoivent la lumière du soleil. Chaque planète a une couleur particulière que l'éloignement empêche de distinguer. Le ciel est composé d'un feu subtil; il est rond, concave. La terre seule, immobile, est son centre. De ses cinq zones il n'y a que les deux tempérées habitées. »

Si des sciences nous passons aux arts, envisageant d'abord ceux dont la culture exige la participation du génie plutôt qu'un travail mécanique, nous avons à considérer l'état de l'art musical. Déjà Constantin Copronyme avait envoyé à Pépin, parmi d'autres riches présents, des instruments divers et surtout un orgue, jusqu'alors inconnu à nos ancêtres; tel fut le charme de ses accords qu'une femme mourut dans l'extase où il la plongea tout à coup :

Dulce melos tantùm vanas deludere mentes
Cœpit ut una suis decedens sensibus, ipsam
Fœmina perdiderit vocum dulcedine vitam.

Le pape Paul Ier, outre quelques livres de géographie, d'orthographe et de grammaire, la Dialectique d'Aristote, les Œuvres attribuées à saint Denis l'Aréopagite, avait donné à Pépin des chantres pour instruire ceux de son palais. Mais l'événement qui imprima à l'art musical une perfection qu'auparavant il était loin d'atteindre, c'est la transplantation de Rome en France du chant grégorien, qui remplaça dans les cérémonies religieuses la méthode informe des musiciens français. Il s'en établit dans les cathédrales et dans les monastères

de nombreuses écoles (celle de Metz était la plus célèbre); elles s'envoyaient les unes aux autres des maîtres instruits, mais qui enseignaient de mémoire, parce que la note n'était pas encore inventée.

A côté du perfectionnement de l'art musical se présente celui qu'éprouvaient la sculpture et l'architecture. Le palais impérial d'Aix-la-Chapelle; les basiliques élevées en différentes cités, telles que l'église des Apôtres à Florence; d'autres monuments répandus sur la surface de l'empire, et dont le souvenir nous a été transmis par les historiens, sont autant de témoignages rendus aux progrès de ces arts : non que je prétende cependant qu'ils avaient atteint un haut degré de perfection, car les vestiges des monuments qui restent prouvent qu'à cette époque la solidité l'emportait sur l'élégance. L'étude qu'on faisait de Vitruve, l'abondance des matériaux que fournissaient Rome et Ravenne, la possibilité de se procurer en Grèce des peintres et des architectes, justifient, au reste, les récits des auteurs contemporains.

Abandonnant la classe des beaux-arts, ce n'est que par l'ignorance où l'on était alors des moyens mécaniques, qu'il faut expliquer le mauvais succès de Charlemagne quand il conçut le projet de joindre le Danube au Rhin par un immense canal, ainsi que l'étonnement causé par la première apparition d'une clepsydre ou horloge d'eau très-ingénieuse, dont le Charlemagne de l'Orient, Haroun-Al-Raschid, fit présent au roi des Franks dans une ambassade solennelle. « Douze petites portes composaient le cadran et formaient la division des heures. Chacune de ces portes s'ouvrait à l'heure

qu'elle indiquait et donnait passage à des boules qui, tombant successivement sur un timbre d'airain, frappaient l'heure. Chaque porte restait ouverte, et, à la douzième heure, douze petits cavaliers sortaient ensemble, faisaient le tour du cadran et refermaient toutes les portes. » Cette machine remarquable parut dans le même temps que celui où le calife envoya un éléphant que Charlemagne avait fait demander, et dont nos anciens historiens ont marqué la mort comme un événement digne d'intérêt.

Par ces présents, auxquels leur rareté faisait attacher le plus haut prix, les monarques étrangers semblaient payer un tribut à la supériorité de nos rois. Mais l'histoire signale surtout le calife Haroun, digne père d'Al-Mamoun (Mohammed-Ben-Amer) qui fit de Bagdad le temple de la science, et qui, imposant à l'empereur Michel le Bègue les conditions de la paix, exigeait de lui comme tribut une collection de livres grecs.

Quant au commerce, Charlemagne le fit fleurir. Les marchands de Marseille allaient trafiquer à Constantinople chez les chrétiens, et chez les musulmans au port d'Alexandrie d'où ils rapportaient les richesses de l'Asie. A l'intérieur, Lyon, Arles, Tours avaient des manufactures de laine; on damasquinait le fer, on fabriquait le verre.

SECTION II.

CHARLEMAGNE.

SOMMAIRE.

1. Études personnelles de ce prince.— 2. Motifs de son application.— 3. Objets de ses études. — 4. Académie palatine.

---

1. — Maintenant, si nous détournons les yeux du vaste tableau de la renaissance des lettres pour les arrêter sur Charlemagne, tandis que ce retour vers des mœurs plus douces s'effectuait; que, partout, les esprits, débarrassés des entraves qui comprimaient leur élan, travaillaient à s'orner et à s'instruire, nous voyons l'auteur de ce mouvement général, le prince éclairé qui promettait ses faveurs à ceux qui se rendraient habiles dans les lettres et menaçait de sa disgrâce ceux qui refusaient de s'y livrer, Charlemagne lui-même, descendre de son trône, pour se mêler aux disciples de Pierre de Pise et d'Alcuin.

2. — Le règne seul de Charlemagne, dit Voltaire, eut une lueur de politesse, qui fut probablement le fruit du voyage de Rome; mais peut-être qu'à l'ardeur naturelle qu'il avait pour l'étude, et qu'entretenaient ses fréquentes expéditions en Italie, se joignait aussi un motif politique. Charlemagne, réunissant au sceptre du pouvoir le sceptre de la science, était dirigé par le désir d'attirer à lui cette sorte de vénération que nourrit toujours le vulgaire pour ceux dont l'esprit est supérieur

et les connaissances étendues. Apanage presque exclusif du clergé, ce respect lui avait donné une prépondérance, qu'en monarque politique, Charlemagne était ambitieux de partager, dans la vue de faire oublier l'usurpation qui avait procuré le trône à sa famille, et de mériter encore sous ce rapport l'amour et l'admiration que lui assuraient déjà ses autres qualités.

3. — Souverain de peuples divers, d'ailleurs en rapport avec des nations qui différaient de langage autant que de mœurs d'avec les Franks, il voulut posséder plusieurs langues; et ce prince, déjà versé dans la connaissance du latin et même du grec, n'avait que rarement besoin d'interprètes pour recevoir les nombreux ambassadeurs qui arrivaient à sa cour.

Zélé et désireux d'instruction, il s'appliquait à l'étude des lettres, surtout à celle des sciences et des Livres saints dont il faisait ses délices. Il nous est parvenu de lui des vers latins qui prouvent un talent remarquable pour le temps où il a vécu. Tous les historiens s'accordent à dire qu'il s'occupait spécialement de la grammaire, dont Alcuin lui expliquait les principes. Souvent il employait ses loisirs à copier les précieux manuscrits de l'antiquité, ou à composer lui-même des Traités et des Commentaires sur divers sujets. L'arithmétique fixait aussi son attention. Passionné pour l'astronomie, qu'il regardait comme l'objet le plus digne de son intérêt, il se relevait la nuit pour étudier le cours des astres. Craignant de dérober à l'étude aucun des moments qu'il pouvait lui consacrer, il se faisait lire pendant ses repas les écrits des Pères de l'Eglise, la Cité de Dieu, ou la Bible.

Les exercices auxquels il se livrait lui-même avec tant d'ardeur, il les faisait régner dans sa famille; car, avec l'empire, il voulait laisser aux princes, ses enfants, l'héritage non moins précieux de la science. Il surveillait leurs progrès, animait leurs travaux, moins par ses exhortations que par son exemple. Le voir consacrer à l'étude tous les moments que lui laissaient le soin de l'empire et ses guerres continuelles, était un grand motif d'émulation : un autre, plus puissant encore, c'est que, pour s'instruire elle-même, il suffisait à sa famille de parcourir les ouvrages, fruits des travaux de Charlemagne.

Ce prince avait, en effet, rassemblé les chants héroïques qui célébraient la gloire des anciens rois : il est même possible que cette collection comprît le grand poëme épique des *Niebelungen*, retrouvé de nos jours par les Allemands, et dans lequel, malgré les modifications qu'on a fait subir au style, la vérité des tableaux et la conformité des détails avec les traditions histori-riques prouvent que son auteur vivait au ve ou au vi^e^ siècle. Tantôt Charlemagne cultivait les lauriers du poëte; tantôt il initiait ses peuples à la connaissance de la morale évangélique, en traduisant les Livres saints dans l'idiome vulgaire; enfin il organisait ce langage grossier, en consignant dans une Grammaire les règles jusque-là incertaines du tudesque. Les travaux littéraires de Charlemagne ne sont pas moins dignes d'intérêt que ses travaux guerriers ou législatifs; et il est glorieux pour des Français de pouvoir se rappeler, qu'au milieu de la barbarie du moyen âge, un de leurs rois a ranimé la civilisation et s'est lui-même placé à

un rang distingué dans l'empire des sciences, quoi qu'aient prétendu quelques critiques, qui, interprétant mal un texte d'Eginhard, ont osé soutenir qu'il ne savait même pas écrire.

4. — Incertain si Charlemagne, en la créant, avait pour but de se procurer un utile et agréable délassement dans la conversation de personnages instruits, ou si, par cette fondation, il voulait donner à la science une fixité éternelle, j'ai différé à parler de l'Académie, établie dans le palais impérial, exclusivement composée des hommes les plus remarquables par leurs talents, à laquelle, enfin, des auteurs font remonter l'origine de cette Université de Paris, mère de vingt autres Universités, qui brilla pendant tant de siècles d'un éclat si pur et ne succomba qu'avec toutes les autres institutions monarchiques sous les coups d'une fatale révolution.

Du Boulay, principalement, rapporte l'origine de l'Université de Paris à l'Académie que Charlemagne fonda dans son palais; mais à ce sentiment, combattu par Gaillard [1], je préfère la version que nous présente le moderne historien. Restaurateur de l'enseignement public, Charlemagne établit dans diverses écoles de la capitale et des provinces une chaîne de maîtres qui se perpétuèrent sans interruption jusqu'au XIIe siècle, époque à laquelle ils se réunirent, du moins à Paris, en un seul corps que les deux puissances honorèrent à l'envi d'importants priviléges. Mais l'Académie palatine était une simple compagnie littéraire, destinée à l'instruction de l'âge mûr plutôt qu'à celle de la jeunesse, et qui,

[1] *Histoire de Charlemagne*, t. 3, p. 88 et 141.

« par la nature et la variété de ses occupations, par la réunion des grands du royaume et des gens de lettres (réunion qui se trouvait souvent dans les mêmes personnes), paraît être le modèle des trois grandes Académies de Paris : de l'Académie française, par le rétablissement de l'orthographe que la barbarie des siècles antérieurs avait horriblement défigurée, par l'étude encore de la rhétorique et de la poésie; de l'Académie des Belles-Lettres, par l'étude de l'histoire et les recherches d'érudition; de l'Académie des sciences, par l'application à l'astronomie et aux mathématiques. » Cette dernière solution explique un problème que Du Boulay et Pasquier ont savamment discuté.

Au reste, l'Académie de Charlemagne méritait d'être la mère de notre antique Université, puisqu'elle réunissait dans son sein les restaurateurs des sciences : nous en avons la preuve dans les titres illustres qui leur étaient attribués. « Alcuin, grand admirateur d'Horace, portait celui de Flaccus; le jeune Engilbert, qui n'avait sûrement rien d'homérique, se nommait pourtant Homère; Adalard ou Adélard, abbé de Corbie, Augustin; Vala, son frère, Jérémie; Riculfe, archevêque de Mayence, on ne sait par quelle fantaisie, Damœtas; Charles lui-même, soit à cause de la royauté, soit à cause de son goût pour la poésie hébraïque, avait pris celui de David. Tout cela est un peu bizarre, et l'on a peine à se faire une idée des conférences qui pouvaient se tenir entre David, Homère, Horace, Jérémie, Damœtas et saint Augustin; mais enfin c'était beaucoup pour le temps, et il était impossible que les esprits restassent engourdis

autour de ce centre de mouvement et d'activité scientifique [1]. »

Une bibliothèque nombreuse et choisie, composée de manuscrits que les moines, dans leurs paisibles retraites, copiaient d'après les manuscrits anciens, était sans cesse ouverte aux recherches des académiciens. Ceux-ci, tour à tour, ornaient la cour du restaurateur des sciences; ou, parcourant les provinces, y fondaient des écoles devenues comme des foyers d'où se répandaient les lumières, formaient des disciples, dignes héritiers de la science de leurs maîtres, et, par ce moyen, aidaient leur généreux protecteur à changer la face morale de la France.

SECTION III.

IMPERFECTION DE LA RÉFORME.

SOMMAIRE.

1. Causes de cette imperfection. — 2. Jugement sur Alcuin.

1. — Quelque grande que paraisse cette réformation, il faut convenir, cependant, qu'elle n'a pas été complète.

En effet, si Charlemagne a pu tirer les esprits de l'engourdissement qui les paralysait, s'il a dissipé les ténèbres les plus épaisses qui enveloppaient les sciences et les lettres; d'un autre côté, il lui a été impossible de

[1] Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. 1, p. 78.

susciter des génies et de rendre aux beaux-arts tout le lustre dont ils avaient autrefois brillé. Cette renaissance des lettres était trop voisine d'une profonde ignorance, et, entre ces deux extrémités, il n'y avait eu aucun intermédiaire qui préparât de l'une à l'autre.

Pour mieux comprendre cette pensée, que l'on descende à des temps postérieurs; qu'on se rappelle que si, après la déplorable rechute des arts et des lettres, une nouvelle lumière brilla en France au siècle de François Ier, c'est que de longues années de travail avaient préparé ce renouvellement : au lieu que, passant subitement d'une torpeur et d'une nullité complètes à une agitation et à une importance inaccoutumées, les sciences et les arts avaient manqué de la préparation qui leur était nécessaire pour paraître avec éclat sous le règne de Charlemagne.

Sous les auspices de ce prince, il dut néanmoins exister plus qu'une laborieuse érudition, plus qu'une science purement scolastique, parce que la protection spéciale dont il honorait le mérite était trop puissante : seulement il ne dut point se produire de génies élevés, ni paraître d'ouvrages parfaits en aucun genre. Aussi faut-il ne pas s'abandonner à tout l'enthousiame d'Alcuin, lorsqu'il s'écriait : *Ecce Athenæ novæ conficiuntur nobis*, ni même s'étonner que le mauvais goût, ou plutôt l'exagération du scrupule, ait régné au point que ce savant, le plus célèbre de l'époque, proscrivît la lecture de Virgile : « J'aimerais mieux, disait-il à Ricbode, archevêque de Trèves, vous voir l'esprit rempli des quatre Évangiles, que des douze livres de l'*Énéide*. » Cette exclusion, prononcée par une autorité si grave,

rappelle l'âge plus reculé où, le paganisme luttant contre les progrès de la primitive Église, les prestiges des littératures grecque et romaine charmaient les plus zélés docteurs de la loi nouvelle, mais leur attiraient d'amers reproches de la part de leurs ennemis ou de leurs émules. Les Bazile, les Grégoire de Nazianze, les Chrysostôme, les Hilaire, les Augustin, nourris des lettres profanes, leur empruntaient le brillant coloris de leurs images, l'harmonie du style, et ce spiritualisme reste purifié de la mythologie. Égarés par leur zèle, d'autres s'indignaient de voir le sacerdoce chrétien invoquer le secours des Muses païennes; et c'est ainsi que Ruffin, prêtre de l'Église d'Aquilée, reproche à saint Jérôme d'unir par une coupable alliance le goût des auteurs anciens à l'étude des divines Écritures. Puisque telle était déjà la prévention des meilleurs esprits à une époque où une civilisation, qui réfléchissait l'éclat du christianisme naissant, semblait éclairer le monde, combien Alcuin n'est-il pas excusable d'avoir recommandé, sinon un éloignement absolu de certains ouvrages, du moins une extrême réserve en se livrant à leur lecture!

2. — L'imperfection que je signale devient palpable, quand, avec l'impartialité d'une saine critique, on apprécie les personnages, même les plus remarquables, de l'époque. Ainsi, Alcuin, que Théodulfe, évêque d'Orléans, appelait[1] :

> Nostrorum gloria vatum,
> Qui potis est lyrico multa boare pede,
> Quique sophista potens est, quique poëta melodus;

Alcuin s'est exercé également sur la grammaire, la

[1] Lib. 3, carm. 1

théologie, la versification, les sciences abstraites et le chant; il a commenté l'Écriture sainte; dans un grand nombre de Lettres, il répond aux questions qu'on lui adressait de toutes parts; il existe de lui des Poésies et des Discours. Cependant, voici le jugement qu'a porté, sur ce savant presqu'universel, un biographe [1], dont les opinions en littérature sont ordinairement aussi justes que ses doctrines religieuses et politiques étaient pures et sincères : « Dans les Œuvres d'Alcuin, on découvre sans peine une science plus étendue que profonde. Il avait plus de génie que de goût, plus d'érudition que d'élégance, et il était plus disert qu'éloquent : son style est surchargé de paroles inutiles; ses pensées sont communes, ses ornements affectés, et, malgré l'art de sa dialectique, ses raisonnements allongés manquent de nerf et quelquefois de justesse, ce qui n'empêche pas qu'on n'ait toujours beaucoup estimé ses ouvrages. Sa doctrine est très-saine sur tous les points de la foi, et il saisit avec empressement toutes les occasions de réfuter les erreurs des hérétiques. »

[1] Feller, art. ALCUIN. Il a, du reste, emprunté ce jugement à l'*Histoire de l'Eglise gallicane*, t. 6, p. 324.

CHAPITRE II.

DÉCADENCE NOUVELLE, SOUS LES SUCCESSEURS DE CHARLEMAGNE.

SOMMAIRE.

Ce chapitre embrasse deux époques.

Tant qu'exista Charlemagne, sa gloire et sa puissance redoutable, partout on vit régner l'amour de l'étude. Mais, quand à la tranquillité intérieure succédèrent le scandale et l'horreur des guerres intestines; aux conquêtes, les dévastations des Normands et des Sarrasins; à la sagesse et à la fermeté de l'administration, la faiblesse èt la lâcheté : alors, l'ardeur pour les sciences dut s'éteindre, leur utilité être méconnue, leur culture dépérir. Ainsi avec la faiblesse de Louis le Débonnaire, le génie borné de Charles le Chauve, le règne si court de Louis le Bègue, l'inexpérience de Louis et Carloman, l'inhabileté de Charles le Gros, l'impuissance de Charles le Simple, de Louis d'Outremer et de Lothaire, de grands changements sont venus modifier la face morale de la France.

Ce serait cependant une grave erreur de croire que le lustre dont les sciences ont brillé sous Charlemagne a été soudainement obscurci, et, qu'aussitôt sa mort, leur temps de gloire a été passé, Elles ont,

au contraire, fleuri à diverses époques sous les princes de sa race; car si ces princes, par la désorganisation politique qu'ils provoquèrent, amenèrent une nouvelle décadence dans la civilisation, néanmoins, comme ils n'étaient pas dépourvus de toute passion pour la science, ils l'encouragèrent et, autant qu'il était en eux, la mirent en honneur. Ainsi Louis le Débonnaire, Charles le Chauve virent se multiplier, sous leurs auspices, et les savants et les productions littéraires : telle était même l'estime dont on entourait les lettres qu'en 847 l'abbé du monastère de Corbie, auquel était imposée une redevance annuelle envers le roi, écrivait : « J'ai résolu de ne pas envoyer, pour les fêtes prochaines, un présent d'or ou d'argent; mais un livre sur l'Eucharistie, qui, bien que petit par le volume, est grand par le sujet qu'il traite. Je l'ai composé, il y a longtemps, pour mon cher disciple l'abbé Placide de Varin. » Ce présent fut favorablement accueilli; et la bienveillance avec laquelle il fut reçu prouve assez qu'il faut attribuer les nouveaux malheurs de la France littéraire, moins à l'indifférence de nos rois, qu'aux circonstances critiques où ils se trouvaient placés. Voici un second exemple. Avant qu'Alfred attirât en Angleterre le célèbre Jean Scot Erigène, nommé *Scot* parce qu'il était de la nation des Scots d'Irlande, Charles le Chauve l'avait honoré de sa faveur. Ce savant, qui avait étudié le grec dans Athènes, qui l'enseigna, ainsi que les langues orientales, en Italie et en Gaule, couchait dans la chambre de ce prince, lequel ne pouvait se passer de sa conversation. Le favori de Charles, bel esprit, philosophe et théologien, ayant été rendu à sa patrie par les bienfaits

d'Alfred, établit une école dans le monastère de Malmesbury; ses écoliers le tuèrent à coups de canif.

SECTION Ire.

STABILITÉ ÉPHÉMÈRE DE LA RÉFORME.

SOMMAIRE.

1. Motifs de cette stabilité. — 2. Maintien momentané de la civilisation.

1. — Si, au lieu d'un aperçu général sur la marche, tantôt progressive, tantôt rétrograde, de nos ancêtres dans la carrière des lettres, des sciences et des arts, je voulais minutieusement apprécier chacune des modifications de l'esprit humain, l'obligation me serait imposée de ne négliger aucun détail. Au contraire, abréviateur d'une foule de chroniques, je ne choisis que les traits assez saillants pour caractériser l'époque, objet de mes recherches, évitant la prolixité autant que les répétitions. Cette observation était nécessaire pour faire excuser la brièveté de ma narration, surtout au point où je suis arrivé.

La révolution opérée par Charlemagne semblait devoir subsister, grâce à la faveur dont les successeurs de ce grand prince honoraient l'École du Palais, et au zèle avec lequel les évêques surveillaient les écoles épiscopales.

Celle du Palais spécialement, sous les yeux et la protection du monarque, dépendait uniquement de lui ; et s'il est vrai que l'enseignement languissait, quand, détourné par le malheur des circonstances, le prince négligeait de s'en occuper, du moins, lorsque, pénétré du prix de la science, il favorisait les maîtres distingués qui y professaient leur doctrine, cette École formait des disciples instruits. Il en était de même des autres, à l'égard des évêques. Florissantes, tant que leur protecteur naturel veillait à leur prospérité, elles tombaient dans une inaction et un dépérissement funestes, dès qu'elles n'étaient plus animées ni par ses exhortations, ni par son exemple.

Je dois citer avec honneur celles de saint Germain de Paris, de saint Germain d'Auxerre, de Corbie, celle de Reims sous Hincmar et ses successeurs, celle de Lyon dans le même temps. Les principales écoles étaient d'ordinaire dans les métropoles ; mais il y avait souvent de plus habiles maîtres dans les Églises particulières, et il était permis de les suivre. La plupart de ces écoles se trouvaient dans les monastères ; les cathédrales même étaient servies par des moines en certains pays, et l'institution des chanoines au milieu du VIIIe siècle, par la règle de saint Chudegang, augmenta le nombre de ces asiles pour la doctrine aussi bien que pour la piété. Il importe encore de rappeler que Dieu suscitait de temps en temps de grands hommes pour relever l'état monastique, comme dans le IXe siècle saint Benoît d'Aniane, et dans le Xe les premiers abbés de Cluny. Que si les études n'y furent pas telles que 500 ans auparavant, « si ces bons moi-

nes, dit Fleury[1], ne parlaient pas latin comme saint Cyprien et saint Jérôme, s'ils ne raisonnaient pas aussi juste que saint Augustin, ce n'est pas parce qu'ils étaient moines, c'est parce qu'ils vivaient au xe siècle. »

D'ailleurs, un élément de succès, étranger au règne de Charlemagne, paraissait devoir perpétuer la réforme opérée par ce prince, avec plus d'éclat qu'il ne l'avait commencée. Il est dans les âmes une sorte d'instinct qui les porte naturellement vers le beau, comme l'objet le plus en harmonie avec la pureté, la noblesse et la dignité de leur nature. Quand l'intelligence se développe, cet instinct en dirige les facultés, facilite leur action, les polit et les perfectionne. Malheureusement, des obstacles, toujours nombreux dans l'enfance de la civilisation, combattent ce penchant secret; et c'est ainsi, qu'égaré par un zèle mal entendu et par les fausses lueurs d'une demi-science, souvent non moins dangereuse qu'une ignorance complète, Alcuin dédaignait l'étude des auteurs profanes. Médités avec soin, ils eussent, au sein de cette France, prête à abjurer la barbarie de ses conquérants, ramené les beaux jours de la saine antiquité : repoussés sous le règne du seul prince dont la main vigoureuse pût imprimer aux esprits une direction nouvelle, on reporta sur d'autres objets, peu propres à façonner le goût, l'application qu'on leur eût plus utilement consacrée. Avec Louis le Débonnaire, la littérature profane reprit ses droits : Cicéron, Salluste, Virgile, Quintilien, Platon, Aristote, concoururent, dans les écoles,

[1] Troisième *Discours sur l'histoire ecclésiastique*, p. 127.

avec l'étude des Écritures sacrées, des Pères de l'Église, des canons des conciles. Aussi la civilisation, à partir de ce prince, a-t-elle un caractère différent, un éclat plus vif, une couleur plus brillante; sans toutefois que ce nouvel ordre de choses ait été durable, parce que, ne datant point de l'origine de la réforme, il ne put se consolider au milieu de l'anarchie politique.

C'est le lieu d'indiquer au moins l'existence de Raban-Maur et d'Hincmar, les deux ornements de cette civilisation, qu'ils concoururent à soutenir. Raban-Maur, étant abbé de Fulde, fit de son monastère la plus célèbre école de sciences qu'il y eût en Europe. Il fut archevêque de Mayence depuis l'an 847 jusqu'à l'an 856, époque de sa mort. Quoiqu'on trouve dans ses nombreux ouvrages quelques endroits qui ont besoin d'explication, son style cependant est simple, clair, naturel et concis; il écrit moins bien en vers qu'en prose; il lui est même échappé des fautes contre la prosodie. Hincmar, moine de Saint-Denis, fut élu archevêque de Reims en 845, et mourut en 882 : on a de lui beaucoup d'ouvrages, dont le style, excepté celui de ses *Lettres*, est en général lâche et diffus.

2. — Progressivement tombée dans l'oubli, la langue latine, comme je l'ai fait pressentir, faisait place au *tudesque* qui se parlait au nord, et au *roman* qui se parlait au midi : dès 813, les conciles de Tours et de Reims avaient ordonné que les prédications se feraient dans l'idiome vulgaire, ce qui en atteste la prédominance.

L'extrême licence que prenaient les poëtes dans la mesure des vers, ainsi que la hardiesse de leurs idées,

en avaient prodigieusement accru le nombre : aussi la nomenclature en serait-elle étendue. Je ne citerai qu'Ermold le Noir, auteur des *Faits et gestes de Louis le Pieux*, poëme de peu de valeur quant au mérite littéraire, quoique quelques tableaux animés, quelques sentiments naturels, et surtout quelques comparaisons d'une simplicité assez poétique pour plaire à l'imagination du lecteur, y demandent grâce pour sa latinité barbare. Comme poëte, Ermold nous introduit bien plus avant que les chroniqueurs dans les faits ou dans la société qu'il décrit, ce qui fait de son ouvrage un monument historique assez important. Le nom d'Ermold nous est connu par le soin bizarre qu'il a pris pour que la première et la dernière lettre de chacun des vers de l'invocation qui ouvre son poëme formassent, par leur réunion, le vers suivant :

Ermoldus cecinit Hludoici Cæsaris arma.

Voilà les tours de force, aussi pénibles qu'étranges, dont un poëte s'avisait alors pour que son nom, inhérent à son ouvrage, parvînt à la postérité.

C'est encore son mérite historique, plutôt que sa froide et grossière versification latine, qui donne quelque relief au poëme d'Abbon sur le *siége de Paris par les Normands*. Aucune beauté poétique, aucune trace de talent dans cet ouvrage ; et le témoin de tant de prodiges de courage, qui sans doute l'ont violemment ému sur le moment, n'en conservant qu'un souvenir glacé, ne laisse tomber de sa lourde imagination que des lieux communs emphatiques, des comparaisons d'emprunt, des exclamations convenues, des sub-

tilités obscures, signes accusateurs de son impuissance.

Le nombre des orateurs, sauf les orateurs sacrés, était moins grand que celui des poëtes. L'arithmétique s'enseignait conjointement avec l'astronomie, mais cette dernière science dégénérait dans l'absurde système de l'astrologie judiciaire. La médecine, quoique aussi pratiquée par les moines, devenait l'apanage des Juifs ; ce qu'on peut conjecturer d'après Sédécias, médecin de Charles le Chauve et Juif de nation. Les arts, principalement la peinture, étaient exercés par les moines avec une sorte de talent pour cette époque si défavorable à leurs progrès. En dernière analyse, la civilisation subsista tant que la puissance royale se soutint avec quelque avantage ; elle s'évanouit, quand le trône s'abîma dans le chaos.

SECTION II.

TÉNÈBRES DU MOYEN AGE.

SOMMAIRE.

1. Contraste de la civilisation, ranimée par Alfred le Grand, en Angleterre. — 2. En France, le trône s'écroule. — 3. Confusion générale.

1. — Favorisée par l'anarchie qui signala les dernières années du règne des Carlovingiens, à compter, surtout, de la mort de Charles le Chauve, l'ignorance fit un pas immense.

Alors au contraire, et pendant le règne d'Alfred le

Grand (866-901), se répandit en Angleterre la bienfaisante lumière de la civilisation.

« La décadence des lettres dans les États saxons, dit Lingard[1], avait été rapidement accélérée par les invasions des Danois. Les églises et les monastères, seules écoles de cet âge, étaient détruits ; et quand Alfred monta sur le trône, le Wessex ne possédait pas un érudit capable de traduire un livre latin en langue anglaise. Le roi, qui dès son jeune âge avait eu la plus vive passion pour les sciences, chercha à inspirer le même goût à tous ceux qui aspiraient à sa faveur. A cet effet, il invita à sa cour les savants les plus distingués de son pays et des pays étrangers. Plegmund et Werfrith, Ethelstan et Werwulf, s'y rendirent de la Mercie. Jean ou John, de la vieille Saxe, quitta le monastère de Corbie pour un établissement à Ethelengey. Asser, de Saint-David, reçut des présents considérables et s'engagea à résider auprès du roi pendant six mois de l'année ; et une honorable ambassade envoyée à Hincmar, archevêque de Reims, lui ramena Grimbald, célèbre prévôt de Saint-Omer. Avec leur secours, Alfred commença, dans sa trente-neuvième année, à s'appliquer à l'étude de la littérature romaine, et ouvrit des écoles en divers lieux pour l'instruction de ses sujets. Sa volonté fut que les enfants de chaque homme libre, lorsque leurs moyens le permettaient, acquissent les sciences élémentaires de la lecture et de l'écriture ; et que ceux qui se destinaient aux emplois civils ou ecclésiastiques fussent en outre instruits dans la langue latine.

[1] *Histoire d'Angleterre*, t. 1, p. 285.

» Le roi s'était plaint fréquemment, comme d'un grand malheur, que la littérature saxonne n'eût aucun livre de science. « Je me suis souvent étonné, disait-il, » que les illustres savants qui ont fleuri en Angleterre, » et qui ont lu tant de livres étrangers, n'aient jamais » pensé à traduire les plus utiles dans leur propre lan» gage. » Pour y suppléer, Alfred entreprit lui-même cette tâche. De ses Traductions, deux sont historiques, et deux didactiques. L'*Histoire ecclésiastique*, par Bède, est la première; la seconde est l'*Épitome* d'Orose, le meilleur abrégé de l'histoire ancienne alors existant : ouvrages faits pour exciter et satisfaire la curiosité de ses sujets. Des deux autres, l'un, destiné à être lu généralement, est la *Consolation de la philosophie*, par Boëce, traité fort estimé à cette époque, et qui méritait de l'être; le second concernait l'instruction du clergé : c'était le *Pastoral* de saint Grégoire le Grand, ouvrage recommandable et par son excellence et par la réputation de son auteur. Il envoya une copie de celui-ci à chaque évêque de son royaume, en ordonnant de la garder dans la cathédrale pour l'usage du clergé diocésain. Il éleva des palais dans différents lieux de ses domaines, il répara et embellit ceux qui lui venaient de ses prédécesseurs, et rebâtit Londres et plusieurs autres villes que les Danois avaient réduites en cendres. On dit qu'il montra dans toutes ses entreprises beaucoup de goût, et qu'il déploya une grande magnificence. Parmi les artistes qui l'entouraient, se trouvait un grand nombre d'étrangers, attirés par ses promesses et par le bruit de sa libéralité; et l'on dit qu'il acquit dans leur conversation des connaissances

théoriques de leurs professions respectives qui étonnaient les ouvriers les plus habiles. »

Quant à l'Irlande, les écoles de cette île avaient beaucoup de célébrité. Deux Irlandais, étant venus dans la Gaule en 791, s'y firent admirer pour leur savoir. Ils donnèrent naissance aux premières Universités. Alfred, roi d'Angleterre, consulta, en 891, trois habiles Irlandais sur les moyens qu'il devait employer pour faire fleurir les sciences dans son royaume. Camden[1] fait observer que les Anglo-Saxons allaient anciennement en Irlande pour y apprendre les saintes Lettres; ceci, ajoute-t-il, est souvent rapporté dans la Vie de leurs grands hommes, et par exemple on lit dans la Vie de Sulgine, qui vivait au VIIIe siècle, les deux vers suivants :

> Exemplo patrum, commotus amore legendi,
> Ivit ad Hibernos sophiâ mirabile claros.

Camden conjecture que les Anglo-Saxons empruntèrent leur alphabet des Irlandais. Il se fonde sur ce que les premiers se servaient de caractères semblables à ceux dont les seconds se servent encore lorsqu'ils écrivent dans leur langue.

Ainsi, comme on l'a vu plus haut, un autre Charlemagne opérait en Angleterre les merveilles dont la Gaule venait d'offrir le spectacle; l'emploi des mêmes moyens conduisit au même résultat, et, dans l'absence de savants indigènes qui ranimassent par leur exemple le culte des arts, un appel fut adressé à des étrangers dont le zèle répondit à cette noble invitation, à des

[1] *De Hibern.*, p. 730.

Franks dont les lumières et l'expérience acquittèrent la dette qu'avait autrefois contractée leur patrie envers l'Angleterre par le bienfait des leçons d'Alcuin. Toutefois, si l'on se félicite, comme citoyen du monde, d'une réforme qui honore l'esprit humain, on gémit, comme Français, du contraste humiliant que présentaient nos lettres, nos sciences et nos arts.

2. — Les VIIIe, IXe et Xe siècles sont, pour la France, une époque de tristes et douloureux souvenirs. Assaillie au dehors par de puissants ennemis, déchirée au dedans par l'ambition des grands, elle ne put résister à un choc si violent. Dès le règne de Charlemagne, les Normands menaçaient nos côtes ; ils y débarquèrent sous ses faibles successeurs : bravant les armées qu'on envoyait à leur rencontre, ils dévastaient, dans leurs fréquentes incursions, les villes et les provinces, attaquant de préférence les lieux dont la possession leur promettait un riche butin. Ainsi périrent une foule de monastères, et, avec eux, les collections de manuscrits qu'ils renfermaient. Ce n'est que dans les églises et les monastères les plus reculés vers la Meuse, le Rhin, le Danube, que se conservèrent les études, qui, encouragées dans la Saxe et le fond de l'Allemagne, surtout sous le règne des Othons, ne se soutenaient guère en France qu'à l'école de Reims. D'un autre côté, au lieu de porter la guerre à l'étranger, comme sous le règne glorieux de Charlemagne, la Gaule envahie devenait le théâtre d'une sanglante désolation ; les églises et les couvents, enrichis par la piété des fidèles, étaient sans cesse livrés au pillage par un vainqueur avide, souvent même devenaient la proie

des flammes. Par là diminuaient les ressources nécessaires au maintien de la civilisation.

Quelque déplorables que fussent ces malheurs, il n'était pas impossible d'y apporter un remède.

Charles le Simple, ayant cédé la Normandie au duc Rollon, ferma la plaie la plus dangereuse. A la cour de Guillaume-Longue-Epée, fils de Rollon (917-943), commença à percer la langue d'oïl, d'oui, roman wallon, ou *français*, alors que déjà le *provençal* s'était formé dans le nouveau royaume d'Arles, sous les auspices de Bozon (877-887) : car on ne doit pas perdre de vue que la fondation de ce royaume partagea la France romane en deux peuples indépendants, et par suite en deux littératures rivales, l'une celle des *Troubadours* dont l'éclat s'obscurcit après trois siècles d'existence, l'autre celle des *Trouverres* dont les productions sont la première base des lettres françaises.

L'intérieur de la France pacifié, des traités auraient également garanti le royaume de ses autres ennemis extérieurs. Mais la tranquillité pouvait-elle se rétablir, avec ces grands dont l'insatiable ambition ne se contentait, ni des priviléges qu'ils avaient usurpés, ni des domaines royaux qu'ils avaient envahis? Les terres du clergé, les revenus et l'administration des abbayes, tombant chaque jour entre les mains des seigneurs qui déjà se partageaient le territoire, il en résulta, chez les moines, des désordres intérieurs et une indiscipline incompatible avec l'amour de l'étude. Dès lors, ceux qui auraient toujours dû entretenir le feu sacré, préoccupés par les malheurs du temps, le laissèrent s'é-

teindre, et la brillante lumière qu'avaient jetée les sciences pâlit devant de nouvelles ténèbres.

3. — Des astres, dont des savants éclairés auraient annoncé avec certitude l'apparition, étaient regardés comme de sinistres présages. Une comète pronostiquait un événement désastreux. Une éclipse répandait-elle une obscurité passagère ? on croyait la fin du monde venue. L'astrologue, remplaçant l'astronome, interrogeait les constellations célestes sur l'avenir; l'art de la divination, admiré par un peuple grossier, influait sur toutes les résolutions; partout on croyait aux sortiléges, aux enchantements. Jamais les jugements de Dieu n'avaient été plus en vigueur; mais cette dernière erreur était la plus excusable. Le goût et le discernement ont disparu. Faute de connaître même l'art si simple de lire et d'écrire, les intérêts les plus chers ne sont stipulés que verbalement; cette funeste influence de l'ignorance s'exerce jusque sur les ministres de la religion, qui désormais, dans ceux de leurs asiles qu'épargnent les fureurs de la guerre, conservent, sans les apprécier, les trésors littéraires de la France. Nul moyen de sortir de ce chaos ténébreux : l'étude des auteurs de l'antiquité aurait pu seule réveiller le goût et ôter aux esprits la rouille de la barbarie; mais la ruine des monastères, tarissant la source féconde des sciences, avait, comme je l'ai dit, rendu les manuscrits extrêmement rares.

On sentait cependant leur utilité, et Orderic Vital [1] rappelle l'exemple d'un abbé qui écrivait bien lui-

[1] *Collection*, etc., *Histoire de Normandie*, t. 2, liv. 3, p. 42.

même, qui obtenait par de gracieuses demandes plusieurs volumes de ses compagnons, et qui, pour allumer le zèle des copistes, avait l'habitude de parler en ces termes : « Un certain frère demeurait dans un certain monastère ; il était coupable de beaucoup d'infractions aux institutions monastiques ; mais il était écrivain, il s'appliqua à l'écriture, et copia volontairement un volume considérable de la divine loi. Après sa mort, son âme fut conduite pour être examinée devant le tribunal du juge équitable. Comme les malins esprits portaient contre elle de vives accusations et faisaient l'exposition de ses péchés innombrables, de saints anges, de leur côté, présentaient le livre que le frère avait copié dans la maison de Dieu, et comptaient lettre par lettre l'énorme volume, pour les compenser par autant de péchés. Enfin une seule lettre en dépassa le nombre, et tous les efforts des démons ne purent lui opposer aucun péché. C'est pourquoi la clémence du juge suprême pardonna au frère. » Cette fable allait droit au but : aussi l'ingénieux abbé eut-il des copies de l'Écriture sainte, des Traités de Jérôme et d'Augustin, d'Ambroise et d'Isidore, d'Eusèbe et d'Orose, et de divers docteurs.

Mais si, comme on vient de le voir, quelques solitaires encore, observateurs de la règle monastique, ou animés de l'ardeur de l'étude, se livraient à l'utile travail du copiste, ce n'était qu'aux Livres saints, aux écrits des Pères, aux canons des conciles qu'ils s'attachaient de préférence, comme à l'objet spécial de leurs méditations : et même, malgré ces efforts, les ouvrages où l'on traitait de matières religieuses étaient si peu ré-

pendus, qu'un simple Recueil d'homélies coûta à Grécie, comtesse d'Anjou, deux cents brebis, un muids de froment, un autre de seigle, un troisième de millet, plus un certain nombre de peaux de martres.

Le manque de papier, qui se fit sentir au xe siècle, explique cette circonstance. Le papyrus d'Égypte, dont on se servait encore et qui était à fort bon compte, dit Ginguené [1], cessa de s'y fabriquer quand les Sarrasins y eurent porté leurs ravages, quand ils y eurent détruit les arts, le commerce, renversé les écoles et brûlé les bibliothèques. Le papier était donc devenu, depuis trois siècles, très-rare et très-cher en Occident. Le prix du parchemin était au-dessus des facultés, et des particuliers qui pouvaient encore écrire, et des moines. Il en résulta un cruel dommage : les copistes, pour ne pas rester oisifs, effaçaient d'anciens ouvrages écrits sur parchemin, et en écrivaient de nouveaux à la place. Muratori rapporte en avoir vu plusieurs de cette espèce à Milan, dans la bibliothèque Ambroisienne. L'un d'eux contenait les OEuvres du vénérable Bède. « Ce qui me parut digne d'une attention particulière, dit-il, c'est que l'écrivain s'était servi de ces parchemins, en effaçant la plus ancienne écriture, pour écrire un livre nouveau. Il restait cependant un grand nombre de mots visibles, et tracés depuis tant de siècles, en caractères majuscules, dont la forme indiquait qu'ils avaient plus de mille ans d'antiquité. » Il est vrai que ce livre effacé était un livre d'Église, moins regrettable parce que ce genre d'ouvrages n'est pas

[1] *Histoire littéraire d'Italie*, t. 1, p. 112.

susceptible de s'épuiser et de se perdre : mais on ne peut douter que cette méthode, une fois adoptée par le besoin, ne s'exerçât au moins indifféremment sur le sacré et le profane ; et rien n'est en même temps et plus douloureux et plus croyable que ce que dit notre savant Mabillon, que les Grecs, comme les Latins, manquant de parchemin pour leurs livres d'Église, se mirent à effacer les premiers manuscrits qui leur tombaient sous la main, et changèrent des Polybe, des Dion, des Diodore de Sicile, en Antiphonaires, en Pentecostaires et en Recueils d'homélies.

Il ne faut pas toutefois rembrunir ce tableau jusqu'à l'exagération. « Je sais ce qui a décrié les siècles dont je parle, dit Fleury à la fin de son troisième *Discours sur l'histoire ecclésiastique ;* c'est la prévention des humanistes du xv[e] siècle, un Laurent Valle, un Platine, un Ange Politien. Ces prétendus savants, ayant plus de littérature que de religion et de bon sens, ne s'arrêtaient qu'à l'écorce, et ne pouvaient rien goûter que lès écrivains de l'ancienne Rome et de l'ancienne Grèce. Ainsi, ils avaient un souverain mépris pour les écrits du moyen âge, et comptaient que l'on avait tout perdu, en perdant la pure latinité et la politesse des anciens. Ce préjugé passa aux protestants, qui regardaient le renouvellement des études comme la source de leur réformation. Ils prétendirent que la ruine et la désolation de l'Église étaient l'effet de l'ignorance ; que le règne de l'Antechrist et le mystère d'iniquité s'étaient mis en train à la faveur des ténèbres. Je n'ai rien dissimulé de l'état de ces siècles obscurs, ni des causes et des effets de cette ignorance : mais y

avez-vous rien vu qui donnât atteinte à l'essentiel de la religion? A-t-on jamais cessé de lire et d'étudier l'Écriture sainte et les anciens docteurs? de croire et d'enseigner la Trinité, l'Incarnation, la nécessité de la grâce, l'immortalité de l'âme et la vie future? A-t-on jamais cessé d'offrir le sacrifice de l'eucharistie et d'administrer tous les sacrements? A-t-on enseigné impunément une morale contraire à celle de l'Évangile? On ne peut tirer à conséquence les déréglements des particuliers, et les abus toujours condamnés comme abus. Qu'importe, après tout, que l'on parle et que l'on écrive mal, pourvu que l'on croie bien et que l'on vive bien? Dieu ne regarde que le cœur : la grossièreté du langage et la rusticité des mœurs n'est rien à son égard. »

Au milieu de la désolation générale, et avec la fin de la seconde race, monta sur le trône le père d'une longue suite de rois, qui tous, après l'obligation de maintenir leurs peuples dans l'antique religion de la France, ont regardé comme leur premier devoir celui de propager l'amour des bonnes et des sages études. Aussi, dès le règne de Robert le Pieux, le déplorable état de la France littéraire fait place à un état plus heureux.

—

QUATRIÈME PÉRIODE.

DEPUIS ROBERT JUSQU'A LA PREMIÈRE CROISADE.

SOMMAIRE.

A l'examen spécial de cette période, succèdera un coup d'œil sur l'influence des croisades.

Dans l'espace immense que nous avons parcouru jusqu'ici, les sciences et les arts ont subi de grandes et nombreuses révolutions. Informes et grossiers avant la conquête de la Gaule par les Romains, brillants de gloire depuis cette conquête jusqu'à l'invasion des Barbares, abattus sous la première race, ils ne se relèvent au commencement de la seconde que pour retomber encore. A l'avénement des Capétiens, les causes qui les avaient précipités dans l'abjection existaient toujours, et ce n'est qu'avec leur disparition successive que les lumières sont revenues éclairer nos ancêtres. Déjà cette période, quoique bornée à l'époque antérieure à la première croisade, présente la lutte de la civilisation renaissante avec l'ignorance et la superstition : la perspective des guerres saintes, qui remplissent la période suivante, appelant à son tour nos méditations, nous embrasserons d'un coup d'œil toute l'influence des croisades par rapport aux lettres, aux sciences et aux arts.

CHAPITRE Ier.

EXAMEN SPÉCIAL DE CETTE PÉRIODE.

—

SOMMAIRE.

Subdivision du chapitre en deux sections.

—

Les troubles qui occupèrent, en grande partie, le règne de Robert, les guerres de Henri Ier, celles de Philippe Ier, jointes à sa mollesse, étaient autant d'obstacles qui s'opposaient à ce que les lettres, les sciences et les arts se relevassent de l'abaissement où ils étaient tombés. Cependant, dès les premières années du règne de la troisième race, la civilisation reparaît; mais non plus, comme autrefois, exclusivement basée sur l'étude de la langue latine, car déjà l'idiome national s'épure, et bientôt, quittant les traces des anciens, auxquelles nous nous étions servilement attachés, nous créerons la littérature française.

Toutefois, l'ancien ordre de choses dominait encore; et l'examen des productions revêtues du langage indigène ne pouvant être maintenant que subsidiaire, je ne l'entreprendrai qu'après avoir brièvement indiqué l'état des diverses branches des connaissances humaines.

SECTION Ire.

ÉTAT DE LA CIVILISATION EN GÉNÉRAL.

SOMMAIRE.

1. Lettres latines, sciences et arts. — 2. Personnages remarquables.

---

1. — Une sage réforme, introduite dans les monastères par Robert le Pieux, y fit renaître quelque chose de l'ancienne ardeur pour l'étude : l'antique statut qui consacrait une partie du temps des moines, soit à copier les manuscrits des anciens auteurs, soit à se livrer à l'enseignement, fut généralement remis en usage. Les écoles épiscopales, autrefois si utiles pour le progrès de la science, reprirent la vigueur qu'elles avaient perdue ; saint Bruno fut le principal ornement de celle de Reims, à laquelle on peut aussi rapporter Roscelin de Compiègne et les deux illustres frères Anselme et Raoul de Laon, puisqu'ils enseignaient dans la proprovince de Reims.

Guibert de Nogent[1] nous apprend qu'il y avait alors « une si grande rareté de maîtres de grammaire, qu'on n'en voyait pour ainsi dire aucun dans la campagne, et qu'à peine en pouvait-on trouver dans les grandes villes ; encore étaient-ils d'une si faible science qu'on ne pouvait les comparer aux clercs qui furent plus

[1] *Collection*, etc., *Vie de Guibert de Nogent par lui-même*, liv. 1, t. 1, p. 357.

tard errants dans les campagnes. » L'émulation du jeune Guibert n'en était que plus vive, et, les mauvais traitements dont l'accablait son maître ayant engagé sa mère à lui proposer de renoncer à l'étude : « Quand il devrait, répondit Guibert, m'arriver de mourir, je ne cesserais pour cela d'apprendre les lettres, et de vouloir être clerc. » Dans la seconde moitié du XIe siècle, les maîtres, d'abord si rares, se multiplièrent.

Fille du christianisme, l'éloquence sacrée avait survécu à la barbarie, et comptait le fameux Gerbert parmi les orateurs les plus remarquables.

L'importance et la multiplicité des événements politiques suscitaient une foule de chroniqueurs, qui, embrassant l'histoire générale, ou se bornant à des faits particuliers, laissèrent une multitude de Chroniques, ouvrages sans ordre et inutiles à tout autre qu'à l'historien forcé de les consulter. Ainsi, c'est de 894 à 966 que vécut Frodoard, auteur de l'*Histoire de l'Église de Reims*, à une époque où la véritable histoire de la société est dans celle des églises, et d'une *Chronique* qui nous a appris à peu près tout ce que nous savons sur les règnes de Charles le Simple, de Louis d'Outre-Mer et une partie de celui de son fils Lothaire. Je ne cite que ces deux ouvrages, à cause de leur importance qui en fait de véritables monuments historiques, autant du moins qu'on peut en espérer d'un siècle barbare. Aux yeux des lecteurs pour qui les mœurs et les croyances nationales ont plus d'intérêt que les événements, la série de miracles rapportée par Frodoard jettera sur son livre une teinte

morale, qui captive l'attention et saisit vivement l'imagination. Outre Frodoard, Guillaume de Jumiége, qui écrivait avant 1087, nous a laissé une *Histoire des Normands*, où se déploie l'imagination populaire de l'époque, mais où l'on trouve pourtant, dépeints avec plus de vie et de vérité que dans aucune autre, les mœurs nationales et les caractères individuels. Il est juste de faire observer que les chroniqueurs d'alors n'avaient pas le choix de nous transmettre des légendes ou des faits, une série de victoires romanesques ou une suite d'événements réguliers : c'est à tort qu'on regarderait leur préférence pour la fable comme une insulte à notre raison, qui n'est pas forcée d'y croire; et quereller à ce sujet de vieux écrivains, qui ont naïvement écrit les seules données qu'ils avaient pu acquérir, est le fait d'une pédanterie ridicule. Beaucoup de savantes dissertations ne contiennent pas, au reste, autant de vérités historiques qu'il s'en rencontre au milieu des souvenirs fabuleux ou héroïques contre lesquels s'élève la colère de nos critiques érudits. Ces remarques ne s'appliquent qu'en partie à Guillaume de Poitiers, auteur d'une *Vie de Guillaume le Conquérant*. La sagacité pour découvrir les causes morales des événements et le caractère des acteurs, son talent pour les peindre, la connaissance qu'il avait des historiens latins, telle qu'on l'a comparé à Salluste dont il reproduit quelquefois la précision et l'énergie, lui font occuper un rang distingué parmi nos anciens historiens, qu'il a cependant souvent imités dans leur obscurité et leur affectation.

Le sens des Écritures fut de nouveau pénétré [1], la théologie étudiée avec zèle; la controverse et la morale, sujet spécial de presque toutes les discussions, exerçaient la dialectique des écrivains du temps : car, dans ces siècles, les plus ténébreux de notre histoire, les ouvrages de l'antiquité n'étaient point assez répandus, les disputes théologiques étaient trop fréquemment excitées, les déchirements du royaume détournaient trop exclusivement l'attention du clergé, qui seul se livrait à l'étude, pour que, dans leurs discours ou dans leurs écrits, ses membres approfondissent des choses étrangères aux circonstances malheureuses de l'époque. Ils jugeaient aussi les procès, parce que seuls ils pouvaient pénétrer le sens des lois romaines qui faisaient alors le fond de la jurisprudence. Déjà chargés du soin des âmes, ils pratiquaient l'art de guérir les maladies du corps; mais leurs talents en médecine étaient très-bornés : le plus généralement, ils n'employaient pour remèdes que de ferventes prières, et ne traitaient les malades qu'en leur appliquant divers objets, bénis dans les cérémonies religieuses, ou que l'on avait approchés des

[1] Il y eut des exceptions, et Guibert de Nogent en cite une plaisante. L'évêque de Soissons, ayant mandé devant lui, pour les interroger, deux frères qu'on accusait d'hérésie, les pressa de dire pourquoi ils avaient des assemblées autres que celles de l'Église. L'un répondit : « N'avez-vous donc pas, seigneur, lu dans l'Evangile l'endroit où il est dit, *beati eritis ?* » Cet homme, complétement illettré, pensait que le mot *eritis* (vous serez) signifiait *hérétiques*, et que ceux-ci étaient appelés, sans nul doute, les enfants, et, pour ainsi dire, les héritiers de Dieu. (*Vie de Guibert de Nogent par lui-même*, liv., 3, t. 2, p. 109.

reliques de quelque saint. La musique, inséparable des solennités de l'Église, surtout depuis l'invention des orgues hydrauliques par Gerbert, trouva parmi les moines de nombreux prosélytes. Eux-mêmes présidaient à la construction de leurs monastères et des églises ; et il faut que, dès lors, l'architecture eût fait des progrès assez considérables, puisque l'on fait remonter jusqu'à ces temps l'existence de la cathédrale de Chartres, naguère l'une des plus belles de France.

Raoul Glaber[1] annonce que « près de trois ans après l'an 1000, les basiliques des églises furent renouvelées dans presque tout l'univers, surtout dans l'Italie et dans les Gaules, quoique la plupart fussent encore assez belles pour ne point exiger de réparations. Mais les peuples chrétiens semblaient rivaliser entre eux de magnificence pour élever des églises plus élégantes les unes que les autres. On eût dit que le monde entier, d'un même accord, avait secoué les haillons de son antiquité, pour revêtir la robe blanche des églises. Les fidèles, en effet, ne se contentèrent pas de reconstruire presque toutes les églises épiscopales ; ils embellirent aussi tous les monastères dédiés à différents saints, et jusqu'aux chapelles des villages. Le monastère de Saint-Martin de Tours fut un des plus beaux édifices construits à cette époque. »

Les lieux qu'à leurs instants de prières ils faisaient retentir de pieux cantiques, les moines les ornaient de sculptures, dont l'imperfection répondait à la barbarie du moyen âge, et de peintures grossières. Enfin ces

[1] *Collection*, etc., *Chronique de Raoul Glaber*, liv. 3, p. 252.

religieux, habiles dans la mécanique, occupaient leurs loisirs, dans le silence de leurs cloîtres, en exécutant des ouvrages assez compliqués pour l'époque : c'est encore à Gerbert qu'on est redevable de l'invention la plus utile, comme la plus remarquable, celle des horloges à roue.

2. — Joignant à ses talents supérieurs en mécanique un esprit éminemment propre à la controverse et une éloquence naturelle, ce savant célèbre marque, d'une manière glorieuse, la transition de la période précédente à la période actuelle. Il avait ouvert à Reims une école, où il eut pour disciple Robert, fils de Hugues-Capet : ayant inspiré au jeune prince le goût des lettres, il fut la cause indirecte de l'ascendant qu'elles reprirent sous son règne. Orderic Vital[1] nomme, parmi les autres disciples de Gerbert qui s'illustrèrent comme lui « dans les lettres divines et séculières, Léothéric, archevêque de Sens, Remi, évêque d'Auxerre, Haimond, Hubold, et plusieurs autres personnages distingués dans la catégorie des philosophes. Hubold, en particulier, savant dans la musique, fit retentir les églises des louanges du Créateur, et chanta avec mélodie la sainte Trinité ; il composa en outre, sur Dieu et ses saints, un grand nombre de morceaux de chant remplis de charme. Outre ces élèves de Gerbert, il en forma plusieurs autres qui, par leurs connaissances variées, rendirent par la suite les plus grands services. » Gerbert, versé dans les sciences, donna les premières leçons de mathématiques, et, de

[1] *Collection*, etc., *Histoire de Normandie*, t. 1, liv. 1, p. 162.

l'Espagne où il avait connu les Sarrasins, il rapporta et introduisit en France le chiffre arabe, tel qu'il est encore en usage aujourd'hui. L'union qu'il établit dans ses écoles entre les mathématiques et la dialectique, tandis qu'il professa publiquement, donnait à ses élèves une supériorité marquée ; et le savant Brucker ne craint pas de dire que si, dans le XIe siècle, les ténèbres qui avaient couvert les précédents commencèrent à se dissiper, on le dut principalement à la méthode de Gerbert, qui joignit aux exercices de la dialectique ceux des sciences mathématiques, et donna ainsi plus de force et de pénétration aux esprits [1]. Elevé par son mérite sur les siéges de Reims et de Ravenne, Gerbert monta, en 999, sur le trône pontifical, et gouverna l'Église sous le nom de Silvestre II [2].

[1] Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. 1, p. 116.

[2] Le moine Helgaud rapporte à cette occasion que, « gai et » de bonne humeur, il plaisante ainsi de lui sur la lettre R :

» Scandit ab R. Gibertus in R. Post papa viget R.

» Gerbert est monté de Reims à Ravenne, et depuis pape » il règne à Rome. » *Collection*, etc., *Vie du roi Robert*, p. 366.

Le jeu de mots de Gerbert est le pendant du tour de force d'Ermold le Noir.

Orderic Vital raconte autrement cette anecdote : « On rap» porte que, pendant que Gerbert était à la tête d'une école, il » eut un entretien avec le diable, et lui demanda ce qui devait » arriver par la suite ; le malin esprit lui fit entendre sa réponse » par ce vers dont le sens était ambigu :

» Transit ab R. Gerbertus ad R, post papa regens R.

» Cet oracle de l'infernal caméléon était alors trop obscur » pour être compris. » Orderic traite Gerbert de philosophe, et ce savant passait pour connaître la magie. (*Loco citato.*)

Voilà un de ces traits qui peignent un siècle !

Disciple de Gerbert, d'ailleurs assez lettré pour le temps où il vivait, Robert composait quelquefois des hymnes qui se chantaient à l'église. La reine Constance exigea un jour qu'il fît des vers à sa louange; le roi, martyr de ses caprices, composa l'hymne *O constantia martyrum*, qui satisfit son épouse impérieuse, d'autant plus que le mot *constantia* lui sembla exprimer son nom. Revêtu de la chape, la couronne sur la tête et le sceptre à la main, ce prince chantait souvent au lutrin[1] : usage probablement répandu dans les plus hautes classes, et auquel on attachait une grande importance, puisque Foulques le Bon, comte d'Anjou, écrivit à Louis d'Outre-Mer, qui le raillait de cette habitude : *Sachez*, Sire, *qu'un prince non lettré est un âne couronné*. Toutefois les compositions de Robert, son exactitude à observer les pratiques de la liturgie, le recommandent bien moins encore que l'impulsion qu'il donna aux esprits. De son côté, la reine Constance favorisa leur développement, en introduisant à la cour de Robert les *troubadours* de Provence, dont l'apparition précéda celle des *trouverres* picards et normands : événement remarquable par la modification qu'il apporta aux mœurs françaises, et qui constate l'influence des pays au delà de la Loire sur les provinces situées au nord de ce fleuve[2].

[1] Dom Brial, dit M. Dacier dans sa *Notice historique* sur cet écrivain, pensait que le nom de *Capet* n'était devenu propre aux rois de la troisième race que parce que, étant abbés de Saint-Martin de Tours, ils avaient en cette qualité le privilége de porter la *chape*.

[2] Raoul Glaber improuve singulièrement la faveur de la

En Normandie, Herluin fondait le monastère du Bec, où Lanfranc et Anselme enseignèrent tour à tour. Ce n'était pas une chose rare alors, que des seigneurs abandonnassent le siècle pour se vouer à la rigueur de la vie monastique : et l'on vit sans surprise Herluin, naguère noble et vaillant chevalier, veiller et concourir lui-même à la construction de sa sainte retraite ; prendre ensuite sur le repos de la nuit, pour, à l'âge de quarante ans, étudier les premiers éléments des lettres, au point qu'il vint à se faire, même auprès de tous ceux qui étaient déjà fort savants dans la grammaire, une grande réputation pour l'intelligence des sentences contenues dans les divines Écritures.

Lanfranc naquit vers l'an 1005 à Pavie, en Lombardie, de parents illustres ; il étudia l'éloquence et le droit à Bologne, et, de retour dans sa patrie, il y enseigna publiquement le droit civil. Abandonnant ensuite la place de professeur, ce savant, qui, suivant Guillaume de Jumiége [1], rendit à la science son antique éclat, et que la Grèce elle-même, maîtresse de toutes les nations dans

reine qui « ouvrit l'entrée de la France et de la Bourgogne aux naturels de l'Auvergne et de l'Aquitaine. Ces homme vains et légers étaient aussi affectés dans leurs mœurs que dans leur costume. Leurs armes et les harnais de leurs chevaux étaient également négligés. Leurs cheveux ne descendaient qu'à mi-tête : ils se rasaient la barbe comme les *histrions*, portaient des bottes et des chaussures indécentes ; enfin il n'en fallait attendre ni foi ni sûreté dans les alliances. Hélas ! cette nation des Franks, autrefois la plus honnête, et les peuples mêmes de la Bourgogne, suivirent avidement ces exemples criminels, et bientôt ils ne retracèrent que trop fidèlement toute la perversité et l'infamie de leurs modèles. » *Chronique*, liv. 3, p. 290.

[1] *Collection*, etc., *Histoire de Normandie*, liv., 6, p. 148.

les études libérales, écoutait avec plaisir, passa en Normandie, conduisant à sa suite beaucoup d'écoliers de grand nom. Il se fit religieux au Bec, vers l'an 1042. Trois ans après, élu prieur sous l'abbé Herluin, il ouvrit son école, qui devint bientôt la plus célèbre de l'Europe. Des clercs, des fils de ducs, des maîtres très-renommés des écoles de latinité y affluaient de toute part. En 1063, Lanfranc fut nommé premier abbé du monastère de Saint-Étienne, dont l'école ne tarda pas à être aussi fameuse que celle du Bec: le pape Alexandre II, qui avait étudié dans cette dernière sous Lanfranc, y envoya plusieurs de ses parents. Je n'ai plus à m'occuper de ce savant, depuis qu'on l'éleva en 1070 à l'archevêché de Cantorbéry jusqu'à sa mort en 1089. Son apparition en Normandie est d'autant plus remarquable que, du temps des six premiers ducs de Neustrie, dit Orderic Vital [1], aucun Normand ne se livrait aux études libérales, et l'on ne pouvait trouver de docteur; mais aussi c'est exagérer singulièrement le mérite de Lanfranc que de soutenir, comme le fait le même historien, qu'il faudrait, pour l'apprécier sainement, être soi-même Hérodien dans la grammaire, Aristote dans la dialectique, Cicéron dans la rhétorique, Augustin et Jérôme dans les saintes Écritures. Fleury fait remarquer avec raison [2] que, Lanfranc étant venu de Pavie, comme le maître des sentences vint de Navarre, et que, Gratien ayant vécu à Bologne, il dut exister en Lombardie une suite de théologie aussi bien que de jurisprudence;

[1] *Collection*, etc., *Histoire de Normandie*, t. 2, l. 4, p. 202.
[2] Cinquième *Discours sur l'histoire ecclésiastique*, p. 190.

d'où il prend occasion d'indiquer l'éclat des écoles, également anciennes, de Bologne et de Paris.

Après Lanfranc, Anselme, son disciple et son successeur sur le siége de Cantorbéry, enseigna au Bec. Il a laissé une foule d'écrits dans lesquels on remarque une connaissance profonde de la philosophie, de la métaphysique et de la théologie. La précision et la clarté y sont réunies à l'élévation des pensées et à la solidité des raisonnements. Quoique saint Anselme eût beaucoup lu les Pères, il s'appuie rarement de leur autorité, établissant presque toujours les vérités révélées par les preuves que fournit la raison, ce qui l'a fait regarder comme le père de la théologie scolastique. Son but était de montrer qu'on peut, par des raisonnements fondés sur les lumières naturelles, rendre croyables les vérités que Dieu a révélées. Ses ouvrages ascétiques sont aussi édifiants qu'instructifs, ses Lettres remarquables par la simplicité du style; mais ses vers font mal augurer de son génie poétique.

Il est impossible de ne pas ranger parmi les hommes remarquables de cette époque Bérenger (1088), que ses hérésies rendirent alors si fameux. Il avait étudié sous Fulbert, évêque de Chartres : revenu vers 1030 à Tours, sa patrie, il y exerça les fonctions de scolastique (maître d'école). La reste de sa vie est un déplorable tissu d'erreurs, terminé pourtant par la pénitence. Le style de Bérenger est dur; sa manière d'écrire, sophistique et bien éloignée de la simplicité qui caractérisait les premiers prédicateurs de l'Evangile. On ne voit pas trop sur quel fondement était appuyée la réputation d'habile grammairien qu'il s'était acquise. Il s'en faut

beaucoup qu'il soit comparable à Lanfranc et aux autres écrivains du même siècle.

Contemporain de Lanfranc, Hildebert, disciple et adversaire de l'hérésiarque Bérenger, et Marbode, évêque de Rennes, publièrent des Sermons que la médiocrité de l'époque doit faire distinguer, des Éloges et des Poésies sacrées, des ouvrages ascétiques, écrits avec une netteté et un discernement remarquables, enfin des Traités sur quelques parties de l'histoire naturelle.

C'est d'Hildebert, tour à tour évêque du Mans et archevêque de Tours, qu'Orderic Vital [1] dit que, « fort appliqué à l'étude des lettres tant divines que séculières, il fut un versificateur auquel aucun de ses contemporains n'était comparable, et composa des Poëmes égaux ou même supérieurs à ceux des anciens. L'ardeur avide des sages recherche ces ouvrages avec zèle, et s'applique diligemment à les recueillir, en les préférant à l'or et à la topaze. Les cardinaux qui passent souvent dans les Gaules, *parce qu'ils y trouvent des peuples pleins de douceur*, emportent à Rome beaucoup de Poésies d'Hildebert, qu'ils croient propres à faire l'admiration des écoles et des professeurs qui enseignent l'éloquence aux Romains. » Cette prédilection des princes de l'Église pour Hildebert ne donne pas une haute idée de la civilisation italienne à cette époque; surtout si l'on entend par la *douceur* qu'ils trouvaient dans les Gaules un degré de politesse et de développement intellectuel auquel l'Italie n'était pas alors arrivée.

Voilà les hommes qui se signalèrent au milieu de la

[1] *Collection*, etc., *Histoire de Normandie*, t. 4, liv. 10, p. 32.

barbarie générale; car on ne saurait qualifier autrement l'état des sciences avant la première croisade, quels qu'aient été les efforts de ceux qui cherchaient à secouer le joug de l'ignorance. Mais, de ce que l'histoire a conservé les noms de ces personnages, il faut bien se garder de conclure qu'ils fussent, à l'exception pourtant du fameux Gerbert et de saint Anselme, doués d'un génie transcendant et de beaucoup supérieurs à leurs contemporains.

SECTION II.

LITTÉRATURE INDIGÈNE.

§ Ier. — LANGAGE VULGAIRE.

SOMMAIRE.

Formation, dialectes et conquêtes de la langue romane.

1. — Une langue nouvelle remplaçait celle des Romains; aux vers latins rimés, généralement répandus sous les premiers Capétiens, succéda l'aimable et naïve poésie des troubadours et des trouverres; la prose en latin barbare vit s'élever, à côté d'elle, les premiers essais de la prose romane.

En décrivant la triste situation de la France sous les derniers Carlovingiens, j'ai fait remarquer la corrup-

tion toujours croissante du langage. Le tudesque et le roman se partageant le nord et le midi de la France, tel est le tableau que j'ai eu occasion de presenter. Je le complète en transcrivant le plus ancien monument des deux dialectes : c'est le serment mutuel que prêtèrent, lors du traité de Strasbourg, Charles le Chauve et Louis le Germanique, unis contre Lothaire, leur aîné.

Louis s'énonça en roman pour être entendu des Français :

« Pro Deu amor, et pro christian poble, et nostre commun salvament, d'edst di en avant, en quant Deus saver et poder me donet, si salvarai-eu cest meon fradre Karle, et en adjuda et en caduna cosa, si cum om per dreit son fradre salvar deit, in o qued il mi altresi fazet [1].... »

Charles s'énonça en tudesque pour être entendu des Germains :

« In Godes minne, end um tes christianes folches end unser beider gehaltnisse, fon theseme dage framwerdes so fram so mir Got gewissen ende mahd fergibet, so halde ih tesen minen brueder, soso man mit rehte sinen bruder scal.... »

Les seigneurs franks et germains s'engagèrent à leur tour.

Les Franks : « Si Lodewigs sagrament que son fradre Karle juret, conservet, et Karles meos senher de soa part, non lo tenet.... »

[1] Je suis ici le texte de M. Augustin Thierry (*Lettres sur l'histoire de France*, p. 161. Dans mon *Histoire de France*, j'ai adopté le texte de M. Michelet (*Histoire de France*, t. 1, p. 374), qui n'accepte pas les restitutions de M. Thierry.

Les Germains : « Obe Karlethen eid, then er sineme brueder Ludewig geswor, geleistet, end Ludewig min herre then er ime geswor ferbrichet.... »

Cette citation fixe l'état des deux idiomes pendant le règne de la seconde race. Depuis, le roman, envahissant successivement les provinces du nord, devient la langue universelle : mais il est à remarquer, qu'à la différence du tudesque, on ne s'occupa, ni à le polir, ni à en tracer les règles. Des Traités et des Grammaires avaient déterminé la physionomie du langage vaincu, tandis que l'idiome vainqueur n'obtint pas le même honneur. Aussi le français tarda-t-il longtemps à prendre un état de consistance, et, dès le commencement de la langue romane, il s'en forma autant de différents dialectes qu'il y avait de provinces dans le royaume; car il était impossible qu'elle échappât à l'influence des anciennes habitudes. Ainsi, à Marseille et dans la Provence, le langage attestait, à la fois, et l'origine grecque des habitants, et le séjour prolongé des Romains. Au contraire, dans les provinces reculées vers le nord, où le latin avait été parlé plus tard, et que des tribus étrangères avaient si souvent occupées, la langue avait généralement une dureté que l'on ne retrouvait pas dans celle des méridionaux. Le retour fréquent et monotone des mêmes sons caractérisait le roman provençal, plus tard appelé langue *d'oc*, auquel se rattache une littérature originale, dont les poëtes servirent de modèle à l'Espagne, à la France et à l'Italie, mais littérature qui, après trois siècles de gloire, s'éteignit tout à coup : celui du nord, ou roman wallon, qui reçut le nom de langue *d'oil*, offrait

des sons plus composés, et, s'épurant à la longue par l'usage, il a constitué le français. Cette différence n'était pas, néanmoins, au commencement des croisades, aussi marquée qu'elle le devint dans la suite; en sorte que l'on peut dire qu'alors à peu près le même langage était parlé dans toute la France.

Avec les conquêtes des Français, il étendit encore ailleurs son empire. A la suite de Guillaume le Conquérant, il envahit l'Angleterre, où il domina jusqu'au milieu du xive siècle. A la faveur des chevaliers Normands, il s'introduisit en Calabre et en Sicile. Protégé par l'étendard de la croix, il se répandit dans l'empire d'Orient, qui maintenant encore en conserve les débris, sous le nom de langue franque.

Quant aux productions littéraires, écrites en langue romane, les diverses Chroniques, relatives à ces temps reculés, constatent que les premières remontent jusqu'à la fin du x[e] siècle.

§ II. — POÉSIE.

SOMMAIRE.

1. Poésie nationale. — 2. Son origine. — 3. Son caractère. — 4. Ses interprètes. — 5. Ses divers genres. — 6. Faveur dont elle jouit.

1. — Les souvenirs qui se rattachent à cette époque méritent de fixer notre attention. Nos regards, fatigués du spectacle monotone que présentent les sciences et les arts, peuvent se reposer sur une institution, que des écrivains, plus préoccupés des formes que du fond, ont exaltée comme la plus chère, et même comme la plus glorieuse de notre littérature. Déjà l'on a nommé ces aimables poëtes qui, revêtus d'une tunique blanche ou verte, un glaive suspendu à côté de leur luth, parcouraient la France en redisant les exploits des paladins. Déjà l'imagination se reporte vers les douces contrées de la Provence : sous un ciel pur et serein, sur les bords enchantés de la Durance, au milieu de bosquets d'oliviers, vous croyez errer avec le *troubadour*. Ou bien, vous transportant en idée au beau pays de Normandie, peuplé de châtels et de nobles chevaliers, vous vous imaginez recevoir l'hospitalité dans quelque antique manoir, et entendre le *trouverre* payer, par d'aimables chansons ou par des refrains guerriers, le généreux accueil du seigneur châtelain. Qu'il en coûte de rompre le charme d'une telle rêverie par de froides réflexions ! Cependant les

illusions ne doivent pas usurper la place de l'histoire.

2. — Conséquence du système féodal, la chevalerie, dit Michaud, s'éleva comme une digue que la générosité humaine opposa au débordement de la licence et aux passions d'un siècle barbare. Cette expression, qui réveille une foule de glorieux souvenirs et remplit l'âme de nobles émotions, est pourtant quelque chose de vague qui échappe à une définition exacte. Autour de ce mot magique viennent se grouper les idées de religion, d'honneur, de dévouement, de fidélité ; mais il est difficile de préciser la nature d'une institution, inspiratrice de tant de généreux sentiments. C'est à un seul but que tendaient les efforts des chevaliers ; un seul esprit les animait ; les mêmes moyens étaient employés par eux tous. Secourir la veuve et l'orphelin, venger l'opprimé, délivrer le captif ; n'exécuter ce noble dessein qu'au nom de Dieu, de l'honneur et de son roi ; ne faire usage que de valeur et de loyauté : voilà, en quelques mots, tout le code de la chevalerie. Refuserions-nous de croire aux prodiges de ces héros, l'orgueil de notre vieille France, quand les annales des ordres de Saint-Jean et du Temple nous rapportent à chaque page des merveilles semblables ; quand Philippe-Auguste, Jean, François Ier, Henri IV se sont couverts de la plus brillante illustration ?

Mère de la chevalerie, la féodalité dut l'être aussi de notre poésie nationale.

Du moment qu'il exista un chevalier, courageux soutien de la faiblesse, il exista un poëte pour célébrer la vaillance du libérateur, et pour couvrir de honte la félonie de l'oppresseur. Les tournois, où les preux ve-

naient se disputer le prix de la valeur, devaient échauffer l'imagination, exciter le génie : il n'est donc pas étonnant qu'au milieu de tels spectacles il se soit trouvé des hommes dont l'enthousiasme poétique répondît à l'ardeur chevaleresque de la plupart des seigneurs ; principalement, lorsque l'influence d'un climat favorable, d'une nature riche et féconde, agissait puissamment sur les esprits. C'est au midi de la France que se développèrent d'abord les germes de notre poésie : la langue des Provençaux, plus ancienne, plus harmonieuse et plus perfectionnée, servit la première aux troubadours, et ce n'est que postérieurement qu'il exista des trouverres dans les provinces du nord. A cette opinion, consacrée par des autorités respectables, on oppose en vain que la valeur et le nombre des suffrages se sont jusqu'à présent réunis pour les trouverres, sous le double rapport de l'antériorité et de la prééminence ; indépendamment d'une foule d'autres motifs non moins spécieux, il en est un, déduit d'une rigoureuse analogie, qui appuie ma première explication : c'est l'étymologie du mot trouverre, dérivé du provençal *trobaire*, nominatif de *trobadors*.

La curiosité est vivement intéressée par le phénomène de cette littérature provençale, qui, se dégageant au xe siècle du chaos où les Barbares avaient précipité l'Europe, resplendit un moment dans la nuit du moyen âge pour s'éclipser devant la gloire naissante de l'italien et du français. Et cependant, l'imprimerie n'a pas reproduit les poésies provençales ; le désordre des manuscrits épuise la patience du lecteur ; jusqu'aux détails romanesques, dont les historiens des

troubadours ont orné leurs récits, détruisent la confiance, sans satisfaire la curiosité. On se rappelle que les Visigoths et les Bourguignons s'étaient fixés au midi, que les Franks occupaient le nord, et qu'à l'abri de conquérants étrangers, sauf les Normands qui s'établirent en Neustrie, la Gaule avait vu naître le roman provençal au delà de la Loire, et en deçà, le roman wallon; qu'enfin cette division de la langue vulgaire avait été secondée par le partage même du territoire, et la fondation du royaume d'Arles par Bozon Ier (879). Bozon II ne retint en 943 que le titre de comte, et même en 1092 sa maison s'éteignit; Alphonse, comte de Toulouse, succéda à une partie de la souveraineté; Raymond Bérenger, comte de Barcelonne, hérita de la Provence. De l'union des Catalans avec les Provençaux, découla pour ces derniers l'avantage d'une civilisation importée de l'Espagne, où le contact des Maures et le commerce actif de Barcelonne l'avaient singulièrement propagée. De là l'esprit poétique emprunté aux Sarrasins et qui vint enflammer les troubadours; de là encore la gaie science, les *chanzos,* les *syrventes* guerrières, la prosodie des Provençaux, et, suivant quelques auteurs, l'introduction de la rime en France, fait que je discuterai plus tard. Le mouvement était donné : l'enthousiasme électrique que suscitait la poésie se manifesta presque aussitôt à Toulouse, dans l'Aquitaine et le Poitou, dans le Viennois et l'Auvergne, à la cour moins brillante des princes d'Orange, et chez les comtes de Foix.

3. — Étranger au langage des Romains, le peuple n'aurait pas compris les poëtes s'ils s'en étaient servis

dans leurs chants. D'ailleurs les mœurs avaient totalement changé, et ce langage aurait été insuffisant pour exprimer les idées et les sentiments propres au XI[e] siècle. La nécessité contraignit nos premiers poëtes de recourir à la langue vulgaire. A cette époque elle était au berceau, comprimée dans les langes étroits de l'enfance : depuis elle a grandi, à la faveur des écrivains qui l'ont façonnée; mais souvenons-nous sans cesse que l'usage que l'on en a fait ne remonte pas au delà des dernières années du X[e] siècle, et que les troubadours et les trouverres se hasardèrent les premiers à lui confier leurs productions.

Ce n'est pas sans raison que j'appelle nationale la poésie qu'ils firent entendre à nos ancêtres, puisque non-seulement elle se revêtit de la langue de la nation, mais qu'elle s'éleva sans que l'influence de l'antiquité contribuât à hâter ses progrès. L'ignorance, si bien favorisée par l'absence de l'étude et les dissensions politiques, empêchait de recourir aux maîtres de la Grèce et de Rome, et de reproduire, dans notre langue naissante, l'imitation de leurs chefs-d'œuvre classiques. D'ailleurs, la religion, si puissante alors, puisqu'elle enfanta les Croisades, la féodalité et la chevalerie, jusqu'aux préjugés de toute espèce qui assiégeaient les esprits, donnaient au génie une direction particulière, tout à fait distincte de celle à laquelle avaient obéi les anciens maîtres de l'art.

Ainsi, et c'est à l'occasion des troubadours que Raynouard fait cette remarque [1], « l'un des caractères

[1] *Des troubadours et des cours d'amour*, p. 34.

» distinctifs des poésies des troubadours, caractère que » nuls autres écrivains d'aucune nation n'ont offert » avant eux, c'est le mélange, et je dirai la confusion des » idées religieuses et des images de l'amour : cette in- » convenance naïve, qui, de la part d'écrivains appar- » tenant à d'autres temps et à d'autres mœurs, serait » jugée une coupable irrévérence, offre ici une couleur » locale, que notre sévérité n'ose condamner. Nous » croyons à la sincérité des sentiments et des opinions » qui ont égaré ces poëtes. Dans cette aberration litté- » raire, produite par les idées chevaleresques et par l'es- » prit du temps, on aime à reconnaître l'empreinte de » la nature, l'abandon de la franchise ; et, sous ces di- » vers rapports, cette partie de leurs ouvrages est peut- » être plus piquante encore que leurs autres composi- » tions. » Ce jugement, porté sur les troubadours, est également applicable aux trouverres.

4. — Si, de ces réflexions sur l'origine et le caractère de notre poésie, nous descendons à ceux qui en furent les premiers interprètes, nous devons d'abord saisir la nuance qui existe entre le troubadour et le trouverre, puis celle qui différencie les autres personnages auxquels on attribue trop souvent les mêmes qualifications.

En général, le troubadour ou trouverre était le véritable poëte ; lui seul, comme son nom l'indique, inventait les sujets et les mettait en vers. Élevé par son génie au-dessus de ceux que l'on a, quelquefois par erreur, honorés du même titre, il composait ces chants guerriers qui longtemps ont animé le courage des Français en marchant à l'ennemi. Successeurs des

bardes qu'avait produits l'ancienne Gaule, semblables aux scaldes, qui étaient les poëtes de la sauvage Scandinavie, première patrie des Normands, les poëtes français décelaient leur double origine : car il régnait plus de douceur et d'harmonie dans les chants des Provençaux, depuis longtemps civilisés; tandis que les passions et les idées énergiques, si fréquentes dans la poésie des trouverres, étaient encore exprimées d'une manière à la fois plus rude et plus fière. Les traditions mythologiques du nord, que les Normands avaient transplantées en France, ensuite les traditions bretonnes, galliques et saxonnes, que l'expédition de Guillaume le Conquérant fit connaître dans les provinces voisines de l'Angleterre : telles étaient les sources fécondes où nos premiers poëtes français puisaient le merveilleux. Les méridionaux, au contraire, auxquels le voisinage de l'Espagne avait fait connaître les Arabes et leurs fictions ingénieuses, pleins d'ailleurs des grands souvenirs attachés à Charlemagne et à ses paladins, s'étaient ainsi créé une mythologie plus gracieuse. Ce sont ces idées premières qui dirigeaient le trouverre et le troubadour dans le choix de leurs sujets : les dispositions naturelles et l'influence du climat les leur faisaient traiter encore avec des couleurs bien différentes.

Mais un point de contact entre les poëtes français et les poëtes provençaux, c'est qu'ils ne se bornaient pas à manier la lyre. Sans cesse spectateurs d'actions généreuses, ils aspiraient aussi à la gloire du guerrier; les troubles de l'époque semblaient, d'ailleurs, leur en faire une nécessité. Un glaive, soutenu par une bril-

lante écharpe, prouvait qu'ils savaient combattre aussi bien que chanter, et on les a vus souvent agrégés à l'Ordre de la chevalerie.

Au contraire, de tels honneurs n'étaient pas accordés aux *chanteurs*, dont le devoir était de réciter les vers composés par le poëte; moins encore aux *jongleurs* ou *ménestrels*, qui accompagnaient les chanteurs sur divers instruments, tels que la viole, le rebec, la guiterne, etc.

Malheureusement, l'association des jongleurs aux véritables poëtes avilit ces derniers. En vain, aux conseils qu'adressaient à leurs disciples des troubadours déchus de leur noble profession, d'autres opposaient-ils le cri d'une vive indignation; en vain déploraient-ils la confusion des états, la lâche condescendance des poëtes et la hardiesse des jongleurs, leur art portait en lui le germe de sa destruction prochaine. Indépendamment de l'ignorance des troubadours sur la littérature, l'histoire et la mythologie ancienne, qui les empêchait de donner à leurs récits une base solide et durable; indépendamment de leur connaissance peu approfondie des événements contemporains, qui leur interdit le genre épique; indépendamment encore de l'absence d'une inspiration religieuse qui eût échauffé leurs âmes, du médiocre développement de leur imagination romanesque, il faut regarder comme la cause première de leur chute l'avilissement où les jeta leur mélange avec les jongleurs. Confondus avec des bouffons salariés, ils perdirent la protection des grands, et devinrent la terreur des familles qu'alarmaient leurs mœurs perverties.

5. — Outre les différences essentielles que nous avons fait remarquer, il en est d'autres qui concernent les divers genres de productions.

Une observation est toutefois nécessaire : la rime s'était introduite dans la poésie. Faut-il croire que nous en sommes redevables aux Barbares, qu'elle est descendue du nord avec les Goths ou les Normands, ou bien qu'elle a pénétré avec les Arabes dans le midi de la France? Pour rejeter toutes ces hypothèses, il suffit d'observer un caractère particulier à la poésie latine de cette époque : c'est que souvent on y retrouve la répétition ménagée des même sons, à laquelle on a donné le nom de *rime*. Sans doute, lorsque la décadence des lettres dans le moyen âge eut vicié le langage et fait négliger les règles de la quantité, les poëtes suppléèrent à ce genre de beauté en faisant plus fréquemment usage des consonnances semblables, connues des latins même au plus haut période de leur gloire littéraire (ainsi que l'atteste le *Sic vos non vobis* de Virgile), mais qu'ils employaient rarement. Or, quand, dans notre patrie, la poésie nationale rivalisa avec la poésie latine, elle lui emprunta la rime, qui devint son plus bel apanage, car, dit Voltaire :

La rime est nécessaire à nos jargons nouveaux,
Enfants demi-polis des Normands et des Goths.

Telle est probablement l'origine de la rime parmi nous ; et cette explication me paraît d'autant plus admissible, qu'elle est plausible et indépendante d'hypothèses incertaines.

Que si, maintenant, nous parcourons les divers

genres de poésie, le premier et le plus usité qui se présente à nos regards, porte le nom de *Lay*. C'était un petit poëme d'un genre grave et triste, composé de stances irrégulières : un refrain se reproduisait à la fin des stances, souvent très-multipliées. Le *Lay*, conservant à peu près son ancienne forme, a pris de nos jours le nom de romance.

Le *Soulas*, qui appartient spécialement aux Provençaux, était l'expression de la gaieté, et n'embrassait que des sujets aimables et joyeux.

Les *Pastourelles* ou *Pastorales*, trop uniformes et trop libres, vantaient les plaisirs de la campagne, avec naïveté et naturel.

La *Syrvente*, d'origine picarde, chanson d'abord satirique, fut ensuite employée à célébrer les tournois, à chanter les victoires que les Croisés remportaient sur les Infidèles. Détournée de sa première destination, elle devint suppliante, tendre, même pieuse et dédiée à la Vierge. Elle prit le nom de *Sotte chanson*, redevint entièrement satirique, et eut ainsi quelques rapports avec nos vaudevilles.

Je ne dois pas oublier la *Chanson de geste*, dans laquelle étaient célébrés les exploits guerriers, et que les soldats répétaient en chœur en marchant au combat. J'ai cité celle de Clotaire II, conçue en style latin, et qui, de longtemps antérieure aux poésies en langue vulgaire, était jadis connue dans tout le royaume. Un autre Chant guerrier, plus fameux encore, mais entièrement perdu pour nous, est celui de Roland, paladin imaginaire, neveu de Charlemagne. Il ne se livrait aucune bataille que ce Chant ne fût entonné, au

commencement pour animer les soldats, à la fin en signe de triomple. A celle de Hastings, Guillaume le Conquérant fit entonner au ménestrel Taillefer les chansons de Charlemagne, de Roland et d'Olivier. Le comte de Tressan [1] a traduit, en vers pleins de force et d'élégance, un couplet du chant de Roland qu'il annonce avoir recueilli dans les Pyrénées :

O Roland, honneur de la France,
Qué pár toi mon bras soit vàinqueúr!
Dirige le fer de ma lance
A percer le front ou le cœur,
Du fier ennemi qui s'àvàncé.
Que son sang, coulant à longs flots
De ses flancs ou de sa visière,
Bouillonne encor sur la poussière,
En baignant les pieds des chevaux.
O Roland, honneur de la France, etc.

Il y avait aussi des *Dialogues*, que l'on a gratuitement décorés du nom de comédies ; des *Fabliaux*, que les *conteurs* allaient réciter de châtel en châtel. Quelques-uns sont historiques, mais la plupart sont des narrations plus souvent scandaleuses que morales, où Pétrarque et Boccace ont abondamment puisé. Enfin les trouverres connaissaient, sous le nom de *Jeux-partis*, les troubadours, sous celui de *Tensons*, d'ingénieux problèmes dont la solution donnait lieu à d'aimables débats. Ces querelles délicates, fréquemment reproduites en Provence, y étaient jugées par une société de dames rassemblées en *Cour d'amour*.

A la magnificence des cours d'amour, les habitants

[1] Le marquis de Paulmy présente, dans les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, une longue traduction qui ne saurait soutenir le parallèle.

des provinces en deçà de la Loire opposent celle de leurs *Puys* et leurs *Gieux sous l'ormel.* Là le trouverre vainqueur recevait le *cheptel de roses.* On s'exerça aussi plus tard dans les *Palinods*, assemblées littéraires propres à développer les talents, et qui firent entièrement abandonner les Puys. Celui de Caen, appelé *Puy de la Conception*, parce qu'il se tenait le jour de la Conception de la Sainte-Vierge, en l'honneur de qui toutes les pièces devaient être composées, et la *Confrérie du Puy*, établie à Amiens, étaient les deux institutions de ce genre les plus remarquables

Dans cette rapide analyse des genres de poésie où s'essayèrent les troubadours et les trouverres, j'en ai sans doute compris plusieurs ignorés avant la première croisade : il aurait été sans utilité comme sans intérêt de les indiquer strictement à l'époque où ils ont véritablement paru, au lieu qu'étant resserrés dans un même cadre, on les embrasse d'un coup d'œil. Par compensation, j'ai omis le genre épique, dont je parlerai en traitant des romans.

6. — Le charme, jusqu'alors inconnu, que causaient ces productions s'en faisait d'autant plus vivement sentir. Partout elles excitaient l'intérêt. Les princes protégeaient les poëtes; leurs dons et leurs faveurs récompensaient celui qui réussissait le mieux à leur plaire. Eux-mêmes, bientôt, leur disputèrent la palme, et l'histoire a conservé le nom de Guillaume IX, comte de Poitiers, dont la muse rivalisa la première avec celle des troubadours, ses prédécesseurs et ses contemporains.

§ III. — ROMANS.

SOMMAIRE.

1. Époque de leur origine. — 2. Leur sujet ordinaire.

1. — « Presque tout ce qui nous est resté de la poésie des troubadours est *lyrique*, fait remarquer M. de Sismondi [1], presque tout ce qui nous est resté de la poésie des trouverres est *épique*. Les Provençaux réclament, il est vrai, contre le jugement qu'on a porté de leurs poëtes, auxquels les partisans des trouverres ont refusé tout esprit d'invention ; ils disent que, dans plusieurs poëmes des troubadours, on voit l'énumération d'un grand nombre de nouvelles, de romans et de fables, qu'un jongleur devait savoir pour plaire dans les cours, et qui sont ou perdus ou conservés seulement en langue d'oil ; ils ajoutent que, parmi les poésies des trouverres, plusieurs paraissent d'origine provençale, puisque le lieu de la scène est souvent en Provence, et ils supposent que les trouverres s'étaient contentés de traduire des romans et des fabliaux, dont ils n'étaient point les inventeurs. Mais ce serait un hasard bien étrange que celui qui aurait conservé uniquement les *chants* des Provençaux et les *contes* des Français, si le génie des deux nations n'était pas, sous ce rapport, essentiellement opposé. » Quoique je n'a-

[1] *Littérature du midi de l'Europe*, t. 1, p. 263.

dopte pas cette opinion de M. de Sismondi comme une règle générale et infaillible, elle explique pourtant d'une manière satisfaisante pourquoi les fabliaux et les romans se rattachent surtout au roman wallon ou langue d'oïl.

C'est à une époque bien antérieure à celle où les troubadours et les trouverres commencèrent à acquérir quelque gloire et quelque importance, c'est sous l'influence encore du grand génie de Charlemagne, au milieu des savants qu'il avait protégés, des peuples que ses actions avaient jetés dans l'admiration et disposés à tout croire, que de nombreux écrivains, confondant le merveilleux avec les vérités historiques, tracèrent les récits d'actions imaginaires, avidement reçus par les générations crédules et peu éclairées des IXe et Xe siècles, mais presque entièrement perdus pour nous. Cependant, la Vie de Charlemagne, attribuée à Turpin, l'ouvrage de Philomena, où sont décrites les actions fabuleuses de l'empereur au siége de Carcassonne, le voyage supposé de ce prince à Constantinople, quoique de la plus haute antiquité, ne nous sont pas inconnus. Également, dans la Bretagne Armoricaine, régnait une Chronique écrite dans l'idiome du pays et devenue fameuse, par la suite, sous le nom de *Roman du Brut* : l'auteur original prend son sujet à la fin du siége de Troie et le conduit jusqu'en 689, faisant ainsi connaître l'histoire des princes gallois depuis le Troyen Brut jusqu'à Cadwallader, qui régnait au VIIIe siècle. Dès le XIe aussi, commencèrent à se répandre les romans de la Table-Ronde et ceux de chevalerie. Le roi Arthur et ses paladins, les douze pairs

de Charlemagne, même des personnages historiques, furent enveloppés dans une multitude de fictions.

Mais quel est l'ordre de filiation de ces compositions diverses, à quelle famille le critique peut-il les réduire, que lesprit présida à leur naissance? L'indication que j'en ai donnée entraîne une confusion qu'il importe de dissiper.

D'abord, ni les Germains ni les Maures n'ont droit de s'approprier l'invention des romans : car, malgré le respect dont les premiers entouraient les femmes, ce respect n'admettait point chez eux l'exaltation ni la délicatesse qui caractérisent un tel genre de fictions ; et si, d'un autre côté, l'imagination arabe semble avoir produit les brillantes créations de la chevalerie, la transplantation de la scène hors de l'Espagne contredit formellement cette conjecture. Au contraire, l'esprit aventureux des Normands, attesté par la conquête de la Pouille, de la Calabre, de la Sicile, du royaume d'Angleterre et de la principauté d'Antioche ; leur goût pour le récit d'expéditions périlleuses ; la foi qu'ils ajoutaient à l'existence des fées, sur le pouvoir desquelles le christianisme avait simplement modifié leurs idées, sans les détruire ; le fait que les intrigues romanesques se trouvent presqu'exclusivement circonscrites dans les pays autrefois soumis à leur domination ; l'alliance naturelle des Bretons avec les Normands, fondée sur la proximité, et qui nous explique pourquoi la première fiction (le *Roman du Brut*) fut consacrée aux souvenirs de la Bretagne, tandis qu'une fiction contemporaine (le *Roman du Rou* ou *Raoul*) perpétuait ceux de la Normandie : voilà les motifs qui me font attribuer aux Normands

l'invention dont les partisans des troubadours leur disputent l'honneur, et en particulier la gloire d'avoir les premiers chanté les exploits du roi Arthur.

Sans discuter l'origine des Amadis, dont l'examen serait trop prématuré, et dont le premier, retravaillé entre 1290 et 1325 par l'Espagnol Vasco Lobeira, accuse néanmoins un auteur français, j'aborde les romans relatifs à Charlemagne. La *Chronique de Turpin*, qu'on fait remonter au xe siècle, mais qu'un critique moderne voudrait reporter à l'époque où Alphonse VI, roi de Castille et de Léon, conquit Tolède et la Castille nouvelle, est le type de toutes ces compositions, remarquables par une féerie plus aimable, par un coloris plus varié et plus éclatant, par l'imagination moins sombre de leurs auteurs, par une pompe en quelque sorte orientale dans les descriptions qui rappelle l'influence des croisades. A dater de cette époque, le cadre des romans chevaleresques fut tracé.

2. — S'abandonnant à leur imagination, obéissant à ses caprices les plus bizarres, les auteurs de ces compositions se créaient un monde fantastique, où ils plaçaient et faisaient agir de redoutables paladins. L'influence maligne ou bienfaisante des fées et des enchanteurs déterminait les actions de ces chevaliers imaginaires. Tantôt, couverts d'une armure impénétrable, avec leur épée magique ils pourfendent les géants, s'élancent au milieu d'une innombrable armée que leur valeur met en fuite, franchissent les murailles d'une forteresse où gémit leur dame captive : tantôt, objet de la protection d'une fée qui lui sourit, mais poursuivi par la haine d'une magicienne plus

puissante, le chevalier voit tromper sa valeur; des artifices ennemis le séduisent et l'engagent dans un piége; retenu dans une dure prison, tourmenté par les visites importunes de la magicienne irritée, il est enfin délivré de ses maux par la favorable intervention d'un pouvoir supérieur à celui de son ennemie.

Tels sont quelques-uns des traits qui caractérisent ce genre de compositions : ils servent à caractériser aussi les mœurs de l'époque; car ils attestent la crédulité extrême, le goût du merveilleux, l'absence d'objets plus dignes d'occuper l'attention, et, pour ainsi dire, la barbarie, qui régnaient dans ces temps. Ils sont une preuve nouvelle de la vérité des tableaux que j'ai tracés jusqu'à présent. Tant qu'exista la féodalité, mère de la chevalerie, il se trouva des romanciers : aussi voyons-nous que, prodigieusement multipliés dans les siècles où ces institutions furent en vigueur, ils ne succombèrent que sous les coups qui renversèrent la féodalité. Mais alors, les romans n'ont pas entièrement péri; seulement les sujets en ont changé, et ils ont réfléchi, dans leurs descriptions, les mœurs d'une société nouvelle. Jusqu'ici je n'ai parlé que des plus anciens romans, et la brièveté avec laquelle j'ai signalé ce genre de compositions annonce que je m'arrêterai dans la suite sur ses principaux monuments.

Il faut bien, au reste, se garder d'assimiler le genre épique cultivé par les trouverres, à ces belles compositions, honneur des littératures ancienne et moderne, destinées à retracer un grand événement tragique et merveilleux. La création d'un tel poëme suppose sans doute un peuple d'où le merveilleux n'est point en-

core déraciné, mais elle suppose aussi une civilisation assez avancée pour que le poëte s'élève à cette hauteur morale et à cette beauté de style qu'il lui faut atteindre s'il ambitionne l'immortalité. Le phénomène dont Homère donna à la Grèce le majestueux spectacle en composant l'Iliade, les œuvres de Virgile, du Tasse, de Milton, ne pouvaient alors se reproduire en France, parce que le goût n'y réglait point l'emploi du merveilleux ; et lorsque, dans d'autres circonstances, le goût se fut perfectionné, l'absence du merveilleux empêcha encore que nos poëtes n'atteignissent le but, entravés qu'ils étaient par les convenances qu'imposait la religion. Peut-être même, en admettant que le poëte secoue le joug de ces convenances, comme l'a fait Milton dans son Paradis perdu, échouera-t-il contre un écueil non moins dangereux, l'uniformité; car l'intervention de ces anges déchus, accablés par la honte et sollicités par le désir de la vengeance, n'équivaut point à celle des dieux du paganisme, que leurs passions, leurs faiblesses tout humaines, rapprochaient des hommes et rendaient éminemment épiques. La peinture des caractères, le développement des sentiments, tel est l'éternel et difficile sujet que doit encore étudier le poëte: quel que soit son génie, il demeurera au-dessous de cette tâche, si les lumières de ses contemporains n'éclairent et ne dirigent pas sa pensée, si la grandeur des institutions qui l'environnent et le prestige des croyances ou des préjugés qui règnent autour de lui n'échauffent pas son cœur et son imagination, s'il ne respire, en un mot, une vivifiante atmosphère. Or, je le répète, en n'envisageant que l'époque des trouverres,

quoique cette observation soit applicable à des temps postérieurs, ces divers éléments, dont la présence constitue le poëme épique, n'existaient point réunis : par conséquent, nulle comparaison ne saurait être établie entre les productions de nos vieux poëtes et les chefs-d'œuvre dont s'enorgueillit l'esprit humain.

CHAPITRE II.

INFLUENCE DES CROISADES.

SECTION Ire.

RÉFLEXIONS GÉNÉRALES.

SOMMAIRE.

1. Transition à ce sujet spécial. — 2. Motifs des croisades. — 3. Leurs résultats.

---

1. — Malgré l'espèce d'inertie morale dont les temps antérieurs aux croisades sont empreints, malgré l'abaissement des sciences et l'oubli de la littérature latine, quelques efforts se faisaient remarquer ; souvent même ils étaient couronnés de succès : telle était l'application vouée aux langues étrangères.

Exilés des rives du Jourdain, où régnait l'orgueilleux Musulman, les Juifs avaient porté leurs mœurs et leur idiome dans les diverses contrées de la terre : la

France, qui les accueillit, profita de leur séjour; car le clergé, interressé à lire les Livres saints dans la langue où ils avaient été primitivement écrits, vit plusieurs de ses membres, surmontant les obstacles qu'offrait l'étude de l'hébreu, enrichir la science et l'Église de précieux commentaires. Les communications fréquentes qu'établissaient avec la Grèce les pèlerinages à la Terre-Sainte, la nécessité, d'ailleurs, d'entendre les ouvrages écrits en langue grecque, l'avaient répandue bien plus encore que l'hébreu. Quelques savants profonds se livraient à cette dernière étude; l'autre était commune à la plupart de ceux qui avaient franchi les éléments des lettres.

Mais, si la langue grecque occupait en France l'attention des savants, la nôtre, quoique encore informe, allait envahir la Grèce; si l'hébreu, exilé de la Judée, retrouvait parmi nous quelque faveur auprès de moines studieux, le roman allait être parlé sur les bords du Jourdain. Les croisades devaient amener ce grand événement.

2. — L'enthousiasme religieux, joint à l'esprit militaire, voilà la cause de ces guerres terribles qui ont dépeuplé l'Europe, sans conquérir l'Asie : pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler l'origine des Franks et l'influence d'une religion nouvelle sur des âmes neuves et généreuses. Ce mot de Clovis, à qui saint Remi expliquait la Passion : *Que n'étais-je là avec mes Franks!* nous révèle le motif de ces irruptions soudaines des chrétiens d'Occident, sur les pays où régnaient les sectateurs de Mahomet. Si le détail de la Passion du Fils de l'homme avait enflammé Clovis au point de sai-

sir ses armes et de s'élancer de son siége, il n'est pas étonnant que le récit des tourments cruels dont la tyrannie mahométane accablait les chrétiens orientaux, enflammant leurs frères d'un violent désir de vengeance, leur ait fait franchir les mers pour délivrer le tombeau de Jésus-Christ.

La gloire de donner l'élan à l'esprit général, d'animer l'enthousiasme, de diriger les armées libératrices, était réservée à un humble pèlerin. Pierre l'ermite était doué d'une facilité naturelle que ses pèlerinages à la Terre-Sainte avaient encore fortifiée de tout ce que le spectacle du malheur ajoute à l'éloquence; son âme ardente était puissamment émue de la désolation de Jérusalem; ses discours pleins de feu, en remuant les passions de ses auditeurs, leur communiquaient cette émotion. La vue d'un pèlerin austère, qui, l'image de Jésus-Christ à la main, exhortait la multitude à venger les insultes que lui prodiguaient les Infidèles au lieu même où il s'était immolé pour le salut du genre humain, la présence et les discours du souverain pontife, devaient nécessairement animer des peuples à qui leur respect pour la religion faisait considérer le pèlerin comme un objet inviolable et sacré, les exhortations d'un pape, comme les ordres de Dieu même.

Cette grande résolution, dit Petitot, n'a pas été exempte de reproches dans un siècle où l'on a eu le tort de juger les mœurs anciennes d'après les préjugés modernes. En déclamant beaucoup contre les croisades, on a traité de fanatisme le dévouement qui les accomplit. On aurait dû, avant de prononcer d'une manière si tranchante, se reporter au temps dont on voulait

tracer l'histoire, et juger au moins les croisades d'après les règles les plus communes de la politique. Avec plus de réflexion et moins de prévention, on aurait vu que ces expéditions avaient non-seulement pour objet de favoriser les pèlerinages et de secourir les chrétiens d'Orient, mais encore de mettre l'Italie à couvert des invasions des Sarrasins et de les affaiblir en Espagne : double résultat qui fut entièrement obtenu. On aurait vu que les guerres particulières qu'entraînait le régime féodal furent, sinon suspendues, du moins beaucoup diminuées par ces entreprises, auxquelles les seigneurs s'empressaient de prendre part; que les forces dont les chrétiens se servaient pour se détruire eux-mêmes furent par là tournées contre leur ennemi commun; qu'enfin la prospérité des peuples, l'affranchissement des villes et la tranquillité publique devinrent la suite nécessaire de ces grandes expéditions. D'après ces observations, on aurait sans doute conclu que la résolution qui fit les croisades ne fut ni aveugle ni fanatique.

Ces motifs, auxquels j'attribue la première et la dernière croisade, ont causé toutes les autres; et comme le point de vue sous lequel il nous importe de les envisager est aussi le même pour chacune, mon but n'est pas de considérer séparément la guerre sainte qui signala la fin du règne de Philippe Ier, l'expédition nouvelle que saint Bernard excita sous Louis le Jeune, la croisade que dirigea Philippe-Auguste, celle qui aboutit à faire monter un Français sur le trône de Constantinople, la destruction des Albigeois et les expéditions de saint Louis. Toutes ces guerres ont eu des résultats

généraux par rapport aux lettres, aux sciences et aux arts, qu'il suffit d'apprécier.

3. — Or, si nous recherchons quelle influence les croisades ont exercée sur le développement des esprits, deux choses frappent nos regards.

D'un côté, ce sont le trouble apporté en Occident par le rassemblement et la marche des innombrables armées des Croisés, la dépopulation causée par les migrations continuelles des Occidentaux, la malheureuse issue de ces guerres lointaines, et les trois incendies de Constantinople (1203 et 1204), à une époque, dit Heeren[1], où les riches collections d'Alexandrie n'étaient déjà plus, et où l'art de l'imprimerie ne multipliait pas encore à l'infini les archives de l'esprit humain. « L'ami des arts et celui des lettres ne pourront songer sans douleur à ce qui a été détruit dans ces déplorables journées! On n'a qu'à jeter les yeux sur la *Bibliothèque* que le patriarche Photius avait compilée, environ deux siècles avant l'arrivée des Latins, et où il donne des extraits, des notices critiques des ouvrages qu'il possédait dans sa collection. Assurément, dans le cours de ces deux siècles, qui furent l'âge d'or de la littérature à Constantinople, rien d'un peu considérable n'a pu se perdre. Photius avait donc alors sous les yeux, pour ne parler que des historiens et des orateurs, l'*Histoire de Macédoine*, par Théopompe; celle des Parthes, celle de Bithynie, et celle des successeurs d'Alexandre,

[1] *Essai sur l'influence des croisades*, traduit par Charles Villers, p. 407.

par Arrien; l'*Histoire de la Perse* et la *Description de l'Inde*, par Ctésias; la *Géographie* d'Agatharchides : livres dont il reste à peine quelques fragments sans suite. Il avait encore le Diodore tout entier, Polybe dans son intégrité, tout Denys d'Halicarnasse. Au lieu de quarante-cinq Discours de Démosthènes qui nous restent, il en lisait soixante-cinq; au lieu de trente-quatre de Lysias, deux cent trente-trois, sans compter les Discours apocryphes; au lieu de dix, soixante-quatre de son disciple Isée, qui fut le maître de Démosthènes; au lieu d'un seul d'Hypéride, cinquante-deux. Ces richesses littéraires, et bien d'autres, périrent en peu de jours, non par les excès de Mongols ou de païens barbares, mais par la main de chrétiens plus barbares qu'eux, et qui causèrent aux lettres et aux arts un irréparable dommage. » Evénements déplorables confirmés par Ville-Hardouin et par Nicétas, mais que provoquèrent la mauvaise foi et de sanglantes usurpations, et qui n'empêchent pas que les croisades n'aient préparé l'Occident à un siècle meilleur, à un ordre de choses plus régulier.

Car, d'un autre côté, on ne saurait nier qu'après avoir traversé des contrées étrangères plus avancées dans les arts de la civilisation, telles que les cités de la Grèce, les Croisés, de retour dans leurs foyers, y apportèrent, avec une juste admiration, le vif désir de transplanter au sein de leur patrie ce qu'ils avaient vu d'utile et de remarquable dans les villes qu'ils avaient parcourues.

Que l'on demande ensuite si les auteurs et les prédicateurs de croisades, dirigés par des idées plus saines

que celles de leur siècle et dominés par l'amour des lettres, prévoyaient l'heureuse révolution qu'entraîneraient ces guerres lointaines : ou bien si, uniquement accessibles aux conseils du zèle religieux, ils n'envisageaient que la conquête de la Terre-Sainte? je répondrai qu'il me suffit de constater le résultat sans approfondir davantage les motifs qui l'ont amené, quoique, du reste, il soit peu probable que les papes et les souverains ignorassent l'état prospère de la civilisation orientale. Aussi, en admettant, avec les adversaires des croisades, que l'ambition en fut l'origine, on conviendra, par une conséquence nécessaire, que cette ambition avait pour objet, chez les princes d'Occident, la supériorité morale qu'attribue l'éclat des lumières, aussi bien que la prééminence due à l'agrandissement de territoire et au déploiement de forces matérielles.

Quoi qu'il en soit, tout en déplorant les malheurs dont les croisades ont affligé les générations contemporaines, nous ne devons pas méconnaître qu'en général elles ont été la source de nombreux bienfaits pour les générations qui ont suivi. La secousse politique qui les a produites a réagi sur le moral des peuples d'une manière puissante : c'est ce qu'attestent les révolutions par lesquelles furent alors modifiées les différentes branches des lettres, des sciences et des arts.

SECTION II.

EXAMEN DÉTAILLÉ DE LEURS RÉSULTATS.

§ 1er. — LITTÉRATURE.

SOMMAIRE.

1. Poésie. — 2. Romans. — 3. Eloquence. — 4. Histoire et géographie.

1. — Les croisades ont enflammé l'imagination des poëtes.

La poésie latine, dont l'empire, depuis longtemps établi, diminuait chaque jour, se ressentit de leur influence : les moines célébraient, dans la langue des Romains, les triomphes des armées chrétiennes, les exploits des chevaliers, la soumission de la Palestine. Mais ces vers, composés dans le silence de la retraite et dans un idiome qui n'était plus populaire, n'étaient pas compris du vulgaire, n'excitaient pas l'enthousiasme, n'encourageaient pas à la victoire : les muses latines élevaient des monuments à une gloire qu'il ne leur appartenait pas de célébrer. C'était plutôt aux ménestrels à chanter les combats des Croisés : la syrvente guerrière animait leur valeur; la chanson de geste consacrait leurs noms; le lay rappelait leurs aventures tragiques.

Au sein des camps, le guerrier se délassait de ses fatigues en chantant le rivage de sa patrie. La mémoire

de son châtel, de l'épouse et des enfants auxquels il avait peut-être dit un dernier adieu, venait doucement occuper son esprit, éveiller sa verve poétique. Il lui était doux, sous le ciel brûlant de la Palestine, de rappeler le beau climat de la France, au milieu du tumulte des armes, de faire entendre une romance plaintive. Celle de Raoul de Couci n'est inconnue à aucun de ceux qui se sont quelquefois entretenus des souvenirs de notre vieille France. On sait également que, parmi nos plus gais trouverres, doit être rangé Thibaut VI, comte de Champagne, qui, dit-on, employa le premier les vers à rimes féminines, bien avant que Malherbe enseignât par son exemple à les entremêler régulièrement avec les vers masculins. Les habitudes de leur patrie accompagnaient les comtes de Poitiers, d'Anjou, de Soissons, le duc de Bretagne, en présence et sous le fer des Infidèles; les fréquents combats avec les Sarrasins n'empêchèrent pas le duc de Bourgogne de faire une Satire contre Richard, roi d'Angleterre, et ce prince-troubadour (d'autres prétendent qu'il écrivit en langue d'oïl), usant des mêmes armes, répondit par un Poëme.

Avant le traité de 1188 qui réconcilia Philippe-Auguste et Henri II, un troubadour, dont Raynouard[1] traduit élégamment le langage provençal, s'écriait :

« En l'honneur du Père, en qui est toute puissance et toute vérité, du Fils, en qui brille toute raison et toute bonté, et du Saint-Esprit, source de tous biens! nous devons croire à chacun d'eux et à tous les trois;

[1] *Des troubadours et des cours d'amour*, p. LXVIII.

je sais que la Sainte-Trinité est le vrai Dieu qui pardonne, le vrai Sauveur qui récompense; c'est pourquoi je m'accuse des péchés mortels que j'ai commis par mes discours, par mes pensées, par des mensonges, par de mauvaises œuvres, et j'en demande le pardon.

» Celui qui occupe la chaire de saint Pierre, celui qui a le droit de délier l'homme de ses péchés et sur la terre et dans le ciel, nous a transmis par ses légats, par les cardinaux, l'absolution de nos fautes; malheur à qui douterait de son pouvoir! je le regarde comme faux, perfide, infidèle à notre sainte loi; et s'il ne se hâte de prendre la croix et de marcher, il résiste ouvertement à la volonté de Dieu.

» Le chrétien qui se revêt de la croix assure son bonheur. Le plus vaillant, le plus honoré, ne sera plus qu'un homme lâche et méprisé, s'il demeure; tandis que le plus vil deviendra libre et généreux, s'il part; rien ne lui manquera, le monde entier consacrera sa gloire. Il n'est plus le temps où les cheveux rasés, la tonsure, la sévérité pénitente des ordres monastiques étaient des moyens de mériter le ciel: Dieu garantit le salut à tous ceux qui, armés en son nom, iront venger sur les Turcs les opprobres qu'ils lui ont faits; opprobres qui sont pires que tous ceux qu'on a jamais connus.

» L'homme le plus puissant ne produit souvent que folie et dommage, quand il dérobe les héritages des autres, quand il attaque les châteaux, les tours et les enceintes: il croit avoir fait les plus belles conquêtes, et il possède moins qu'un pauvre dans sa nudité. Le Lazare avait peu sans doute, mais ce riche qui lui re-

fusa impitoyablement toute assistance, que lui valurent ses richesses, quand la mort vint le saisir? Ah! qu'il tremble celui qui s'enrichit par l'injustice; le riche orgueilleux fut réprouvé, et le pauvre obtint les trésors du ciel.

» Roi de France! roi d'Angleterre! faites enfin la paix; celui de vous qui y consentira le premier, sera le plus honoré aux yeux de l'Éternel; sa récompense lui est assurée; la couronne de gloire l'attend dans le ciel. Puissent aussi le roi de la Pouille et l'empereur s'unir comme amis, comme frères, jusqu'à ce que le saint Sépulcre ait été délivré. Ainsi qu'ils se pardonneront à ce sujet, ils seront eux-mêmes pardonnés au jour terrible du jugement.

» Vierge glorieuse! mère de miséricorde et de vérité, lumière de salut, étoile d'espérance, divine clarté de foi, vous en qui Dieu s'incarna pour racheter les crimes du monde, priez pour nous pauvres pécheurs votre Père, votre Fils; n'êtes-vous pas sa Fille, sa Mère? O Vierge de douceur et de gloire! protégez notre loi sainte, et donnez-nous la force et la puissance d'exterminer les Turcs félons et mécréants [1]. »

2. — En outre, les croisades donnèrent aux poëtes et aux romanciers un fonds riche à exploiter: les fictions de la chevalerie, mine féconde qui avait fourni les sujets de leurs compositions, furent variées par le récit des guerres saintes. Les héros croisés prirent place à côté des chevaliers de la Table-Ronde; le Sarrasin, ennemi et persécuteur des chrétiens, rivalisa avec

[1] *Pons de Capdueil*, t. 4: En honor.

les plus cruels enchanteurs; Charlemagne et Godefroi, Roland et Tancrède, tour à tour célébrés dans les ouvrages du temps, passèrent ainsi à la postérité.

Les exploits héroïques, objet des romans, se multipliant dans le cours des croisades, les romanciers, dit D. Rivet, eurent dès lors une matière plus vaste pour exercer leur talent d'inventer, et celui d'embellir leurs inventions; au lieu qu'auparavant, les divers États de l'Europe se trouvant ou nouvellement établis, ou fort troublés, on y voyait peu de héros, et par conséquent peu de grandes actions, qui fussent capables d'enfler la veine des faiseurs de romans. Précurseur du Tasse, Grégoire Béchade, du château de Lastours en Limousin, raconta en vers la conquête de Jérusalem, comme l'atteste la Chronique latine de Geoffroi, prieur du Vigeois: « Grégoire, surnommé Béchade, du château de Lastours, homme voué à la profession des armes, d'un esprit très-vif, quelque peu imbu des lettres, rappela convenablement les batailles qui ont signalé ces guerres, en un volume étendu, écrit dans sa langue maternelle et en rhythme vulgaire, pour en faciliter au peuple la pleine intelligence; et ne voulant consigner dans son ouvrage que des choses vraies, revêtues d'un style intéressant, il y consacra l'espace de douze années. Toutefois, appréhendant que l'emploi du langage vulgaire ne le fît dédaigner, il n'entreprit ce travail que par l'ordre d'Eustorge, évêque de Limoges, et le conseil du normand Gaubert. »

3. — Pour l'éloquence, les guerres saintes ont été un sujet riche et inépuisable; car y eut-il jamais un

objet d'un intérêt plus puissant et plus général? Une terre, fatiguée par les miracles du Tout-Puissant, parcourue par le Messie, d'où la doctrine du salut s'est répandue dans toutes les contrées de l'univers; une cité, bâtie par le peuple de Dieu, qui, à ses antiques solennités et au temple de Salomon, avait vu succéder les solennités du christianisme et les basiliques où le Fils de l'homme était incessamment offert en holocauste; un calvaire où s'était élevé l'instrument de la rédemption; un tombeau qui avait recélé le Sauveur du monde : tous ces souvenirs avaient en eux quelque chose d'auguste et de grand qui, en pénétrant l'orateur, devait l'élever au-dessus de lui-même. Et si les gémissements de ses frères opprimés et captifs retentissaient à son oreille, si ses yeux étaient frappés du douloureux spectacle de la profanation des lieux saints : obsédé par les images qui fatiguaient sa vue, par les cris de désolation qui déchiraient son cœur, il devait s'exprimer avec un pathétique touchant et une énergie entraînante.

Aussi le pèlerin guerrier, qui le premier arma les chrétiens d'Occident pour la conquête de la Terre-Sainte, vit-il les peuples qu'il exhortait répondre à son enthousiasme. Son éloquence produisit dans le monde une révolution inattendue; et, dit Moreau, cette ardeur guerrière qui était le fléau général de l'Europe esclave et malheureuse, il la maîtrisa, il la porta en Asie, il la tourna tout entière contre de farouches usurpateurs. Déchirée par les dissensions des seigneurs qui se partageaient son territoire, la France goûta en-

fin le repos, bienfait incalculable dont elle est redevable aux croisades et à Pierre l'Ermite, leur premier prédicateur.

Ce que la vue de Jérusalem désolée avait produit sur l'âme de Pierre, le zèle de la religion l'opéra sur l'âme de saint Bernard. Sacrifiant au désir de son salut les plus flatteuses espérances, il s'était, jeune encore, enterré au fond d'un cloître. L'homme, qu'un brillant avenir ouvert devant lui n'avait pu retenir dans le monde, enfoui dans une sainte solitude, y sentait chaque jour accroître son zèle pour une austère pénitence. Portait-il ses pas hors de son monastère? c'était pour aller dans les conciles foudroyer l'hérésie, ou menacer les rois de la colère céleste jusqu'au milieu de leurs cours. Cette éloquence, déjà si véhémente, reçut un nouveau degré de force à l'occasion des guerres saintes. Prédicateur de la seconde croisade, Bernard déploya une énergie, victorieuse des conseils de Suger; ses ardents discours subjuguèrent Louis le Jeune et les grands qui l'environnaient; la chaleur et la vivacité de ses exhortations entraînèrent les peuples des villes et des campagnes. « Partout, écrit-il au pape Eugène III, partout l'on voit des veuves dont les maris sont vivants. » C'est ainsi que les Français furent déterminés à une seconde croisade.

4. — Abordant le domaine de l'histoire, il faut, pour procéder avec ordre, classer les ouvrages en deux catégories, d'après la différence du langage dans lequel ils sont conçus, et mettre tout de suite hors de comparaison Ville-Hardouin et Joinville, qui élevèrent les deux premiers monuments de la langue française.

Le reste des chroniqueurs, étrangers à notre littérature, puisqu'ils ont écrit dans une langue qui avait cessé d'être la nôtre, se partage en deux classes, selon qu'ils ont eu pour objet les guerres contre les Albigeois ou les croisades outre mer; tous néanmoins ont ceci de commun que leurs écrits sont de la plus haute importance.

Parmi les premiers se placent Pierre de Vaulx-Cernay, Guillaume de Puy-Laurens, l'auteur d'une Chronique en langue romane, etc. Il est peu d'histoires qui remuent plus que celle de Pierre de Vaulx-Cernay : animé d'un zèle ardent contre les hérétiques, il a encouru le blâme de M. Guizot[1]; et toutefois cet écrivain est forcé de lui reconnaître des qualités dramatiques qui manquent à la plupart des chroniques, quelque terribles qu'en soient les scènes, et qui animent celle-ci d'un intérêt peu commun. Les deux autres Chroniques que j'ai citées sont aussi tracées par des catholiques en langue romane, et forment, avec l'ouvrage de Pierre de Vaulx-Cernay, le document le plus instructif et le plus curieux qui nous reste sur l'expédition contre les Albigeois.

A la seconde classe d'historiens se réfèrent les noms de Guillaume de Tyr, de Bernard le Trésorier, d'Albert d'Aix, de Raimond d'Agiles, de Foulcher de Chartres, de Jacques de Vitry, de Guibert de Nogent, de Robert le moine, de Raoul de Caen, etc. Guillaume, archevêque de Tyr, écrivain judicieux et modeste, est l'auteur d'une Histoire des Croisades écrite avec naturel et sim-

[1] *Collection*, etc., *Notice sur Pierre de Vaulx-Cernay*, p. 9.

plicité; mais il est incertain si la France a droit de le réclamer. Jacques de Vitry, dont l'Histoire d'Orient et d'Occident intéresse par la vivacité des descriptions et par la beauté du style, ne doit pas non plus rester confondu dans la foule. Je ne m'occuperai pas en détail des autres chroniqueurs; j'aime mieux faire observer, avec M. Guizot [1], que « sur la première croisade les historiens abondent : on s'empresse de raconter une si glorieuse expédition, comme on s'est empressé d'y concourir; chacun veut se faire honneur de ce qu'il a vu, chacun se flatte de répondre mieux qu'un autre à la curiosité populaire; il n'est point de nation, point de corps d'armée, point de chef un peu célèbre qui n'ait son panégyriste et son narrateur. Cinquante ans s'écoulent, les croisades se renouvellent, se multiplient, mais les historiens deviennent rares; le mouvement qui a précipité les peuples vers la Terre-Sainte est encore assez fort pour y pousser des rois et des armées, pas assez pour que les regards de l'Europe entière demeurent fixés sur le sort des pèlerins, pour que le besoin de les suivre, du moins en pensée, préoccupe encore tous les esprits; et si l'un des Croisés de retour raconte leurs aventures, c'est pour célébrer quelque prince, ou pour se satisfaire lui-même, plutôt que pour obéir à l'avide empressement de ses contemporains. »

5. — Les faits éclatants auxquels les croisades donnèrent lieu, et dont un si grand nombre de chroniques attestent la réalité, se sont passés dans des contrées lointaines

[1] *Collection*, etc., *Notice sur Foulcher de Chartres et Odon de Deuil*, p. 1.

dont la barbarie du moyen âge avait presque fait perdre la connaissance. Dans ces siècles, en effet, l'ignorance était venue au point que les Français savaient à peine de quelles provinces était composé le royaume. Ainsi, sous le règne de Hugues-Capet, Bouchard, comte de Paris, entreprit de mettre la réforme dans l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, et se rendit à Cluny pour en emmener quelques religieux propres à servir de modèles. Mais ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'il détermina l'abbé à le suivre ; celui-ci s'excusait sur la difficulté d'un voyage aussi long et sur le danger de se fixer dans un pays étranger et inconnu : et cependant ce voyage, si effrayant aux yeux de l'abbé de Cluny, se réduisait à peu près à aller de Mâcon à Paris. Rassemblés sous la bannière de la croix, les Français perdirent bientôt cette première ignorance. Une révolution remarquable changea, d'ailleurs, l'état de la géographie : au moyen des missionnaires qu'un zèle religieux transportait dans les lieux les plus éloignés, au moyen du commerce dont les croisades favorisaient les progrès, il se répandit des notions exactes sur la situation des pays de l'Europe, de l'Asie et de quelques provinces de l'Afrique.

§ II. — SCIENCES.

SOMMAIRE.

1. Législation. — 2. Médecine. — 3. Histoire naturelle.

1. — J'ai lié la géographie à l'histoire, en raison des rapports intimes qui les unissent : franchissant la barrière qui sépare la littérature des autres sciences, j'arrive à la législation. Autrefois bornée à quelques lois romaines, aux lois frankes et aux Capitulaires, elle s'enrichit des dépouilles des jurisprudences étrangères. L'importance de bonnes lois civiles se fit sentir aux Croisés, dont le départ donna lieu à une foule d'actes particuliers, La nécessité d'établir l'ordre dans une si grande multitude fit créer plusieurs règlements généraux. Pour assurer la marche des armées, des pèlerins et des autres navigateurs, on convint d'un code maritime. En outre, tant de pays qu'ils avaient à traverser présentaient aux Croisés de sages coutumes qu'ils devaient naturellement s'approprier : à Venise, ils se formèrent l'idée d'une constitution et d'une hiérarchie politiques, tout à fait opposées aux leurs ; à Constantinople, ils s'instruisirent dans la législation grecque ; les *Assises* de Jérusalem furent pour eux un modèle d'après lequel ils se réglèrent, et la connaissance des lois qui régissaient les colonies chrétiennes fortifia saint Louis dans la résolution de publier un recueil de dispositions législatives conforme aux besoins de son royaume.

2. — Ces progrès ne furent pas communs à la médecine. Les connaissances profondes des Arabes dans l'art de guérir resterent fermées aux praticiens qui accompagnaient les armées chrétiennes. Ce qui est encore plus à déplorer, au retour de leurs expéditions, les Croisés rapportèrent la lèpre, fléau terrible qui, après avoir exercé de longs ravages, disparut enfin sans le secours de la médecine. Néanmoins, le Levant fournit à l'Europe des remèdes devenus d'un usage habituel (la casse, le séné, la thériaque); Robert de Normandie obtint de l'école de Salerne un recueil de préceptes d'hygiène : faibles avantages que l'art de guérir retira des communications avec l'Orient.

3. — Il en fut autrement de l'histoire naturelle. Les trois règnes dont on n'avait que des notions confuses, et auxquels on ne rapportait que les productions de la France, déployaient aux yeux de nos ancêtres des richesses inconnues à l'Europe; les contrées fécondes qu'ils parcoururent leur fournirent des objets qui, transportés en France, devinrent une source nouvelle de prospérité. Ainsi, plusieurs animaux de l'Afrique et de l'Asie (l'éléphant, la girafe, le cheval de race tartare), plusieurs végétaux et minéraux précieux (le maïs, la prune de Damas, la renoncule, le safran, l'alun, l'indigo) vinrent étonner et enrichir notre patrie.

§ III. — ARTS.

SOMMAIRE.

1. Beaux-Arts. — 2. Arts et métiers divers.

1. — Les arts ne pouvaient demeurer étrangers à ce perfectionnement, surtout celui de l'architecture.

Élever des remparts, des tours, des forteresses, voilà quel avait été son unique objet pendant les troubles du moyen âge; aussi était-il resté stationnaire. Si quelquefois il produisait un monument plus noble, c'était ordinairement une église; car, dans ces temps grossiers où le soin de la sûreté personnelle prévalait sur toute autre considération et faisait dédaigner de vains ornements, si l'on n'implorait guère le secours de l'art que pour se mettre à l'abri des surprises et des attaques, du moins, comme la religion était un sentiment prédominant dans tous les cœurs, on respectait les asiles qui lui étaient consacrés. Voilà pourquoi, dans la construction des églises et des monastères, on déployait tout le luxe dont les arts, particulièrement l'architecture, étaient alors susceptibles. C'est aussi la raison pour laquelle des confréries religieuses (sous le nom d'*Hospitaliers pontifes* ou faiseurs de ponts) parcouraient les provinces, projetant des ponts sur les fleuves, rétablissant les voies publiques, élevant des églises. L'œuvre de la charité était épargnée, tandis que le sorgueilleuses forteresses des feudataires étaient détruites.

Mais, quand la vue des monuments superbes qui décoraient Constantinople eut inspiré le désir de rivaliser avec la Grèce, l'architecture, assujettie à des règles plus méthodiques, exercée avec plus de talent, renouvela en France les ouvrages des Romains. Ces progrès furent proportionnés à l'effet que produisit l'aspect magnifique de Constantinople sur les Français qui, dans leur pays, n'avaient été accoutumés à voir que de tristes châteaux, des villes de bois et quelques églises gothiques; et l'on se figure combien cet imposant spectacle fit impression sur les Croisés, d'après ce que disent Foulcher et Albéric. L'architecture grecque avait conservé presque toute son élégance; de toutes parts s'élevaient des palais, des églises et de vastes monastères; plus de cinq cents édifices publics rappelaient la splendeur de l'ancienne Rome; l'activité des villages voisins, les parcs, les maisons de plaisance, répandus dans la campagne, annonçaient les approches de la plus belle ville du monde. Aussi, en France, aux monuments que la barbarie du moyen âge avait fait disparaître, en succédèrent d'autres de jour en jour plus perfectionnés.

Ce n'est qu'à la longue que la peinture et la sculpture les décorèrent de tableaux et de statues; ces deux arts attendaient le règne de François Ier pour se relever de leur chute.

3. — De grandes améliorations se font remarquer dans ceux qui ont un rapport plus direct avec les besoins usuels. En première ligne se présente l'art de la navigation. La victoire navale remportée sur Cochiliac, roi des Danois, par Théodebert, fils de Thierry Ier; celle

de Leuvigilde sur Gontran, roi de Bourgogne, vers les côtes de la Galice; l'expédition maritime de Charles-Martel contre les Frisons, les mesures adoptées par Charlemagne pour réprimer le brigandage des pirates normands, la flotte de dix-sept cents voiles qu'équipa Philippe-Auguste, prouvent que, bien avant saint Louis, la marine française subsistait avec quelque gloire. Lors des croisades, de divers ports nouvellement creusés, tels que celui d'Aigues-Mortes, s'élancèrent des flottes nombreuses. Transporter les pèlerins et les Croisés en Orient, fut leur première destination; mais, quand la connaissance des riches contrées de l'Egypte et de la Syrie eut enflammé l'ardeur du commerce, les navires se multiplièrent, et, dirigés par la boussole, invention mémorable, mais dont on ne saurait fixer l'époque précise, ils se hasardèrent dans des parages inconnus, établissant, avec les contrées qu'ils exploraient, de fréquentes et utiles relations d'échanges. Pour rendre les vaisseaux propres à ces courses lointaines, il fallut rendre aussi leur construction plus solide, multiplier les mâts et les voiles, perfectionner la tactique. La forme des navires, agrandis, permit de leur confier en plus grand nombre les richesses des diverses contrées; et leur marche, devenue plus sûre et plus vite, de les transporter plus rapidement.

Avouons néanmoins qu'au milieu de tant de peuples qui se livraient avec ardeur à d'utiles échanges, fruits des croisades, la France, qui avait donné le premier signal des guerres saintes, resta presque étrangère à ces heureux résultats. Marseille, en relation avec l'Orient dès les temps les plus reculés, était encore au moyen

âge la seule ville qui prît quelque part au commerce du Levant. Mais, si les Espagnols, les Vénitiens, les Génois, profitèrent mieux que les Français de ces avantages extérieurs, ceux-ci ne laissèrent pas que de transplanter parmi eux plusieurs inventions utiles à l'industrie intérieure. La fabrication des métaux, si renommée à Damas et en Egypte; celle des étoffes, si active à Tripoli; celle du verre, si commune à Tyr; les moulins à vent, chefs-d'œuvre de mécanique répandus en Orient, ne le devinrent pas moins au milieu de nos ancêtres, à qui les pèlerinages et les croisades les avaient fait connaître.

CINQUIÈME PÉRIODE.

ÉPOQUE DES CROISADES.

—

SOMMAIRE.

De l'an 1095 à l'an 1270.

—

Source de bienfaits nombreux pour la France littéraire, les guerres saintes sont gravées dans ses annales en caractères ineffaçables. Toutefois, l'époque où leur influence est le plus sensible embrasse le XIIe siècle et la majeure partie du XIIIe; commençant à la première croisade, elle est terminée par la mort de saint Louis. La nature des choses force, pour l'examen de cette période, de la diviser en deux parties qui de-

viendront successivement l'objet de mes recherches, sans que je coure le risque de tomber dans un cercle vicieux, ni dans de fatigantes répétitions; car chacune de ces époques a un caractère distinct, la première offrant le tableau du renouvellement des études, la seconde celui du développement de la littérature nationale.

Il est vrai de dire, d'ailleurs, qu'une fois remises en honneur, les sciences ne perdirent pas, pendant la seconde partie de cette période, l'influence qu'elles avaient retrouvée, et, dès lors, l'attention du lecteur est naturellement consacrée à suivre les progrès des lettres françaises.

CHAPITRE Ier.

FRANCE LITTÉRAIRE DE PHILIPPE Ier A LOUIS VIII.

SECTION Ire.

ÉVÉNEMENTS FAVORABLES.

SOMMAIRE.

1. Gloire et utilité des règnes qui se sont alors succédé. — 2. Patronage royal.

1. — A nos regards se présente la fin du règne de Philippe Ier; puis, celui de Louis le Gros, qui, malgré

le peu d'étendue et de ses États et de sa puissance, réprima les violences des grands, et, par l'institution des communes, rompit le premier les entraves de la servitude. Ce prince était non-seulement fort instruit, mais encore zélé protecteur des études, car elles devinrent si florissantes sous son règne qu'on comptait à Paris plus d'étudiants que d'habitants; d'où le nom d'*Académie* substitué à celui d'*Étude générale*, et que remplaça celui d'*Université*, parce qu'on y enseignait toutes les sciences. Après lui, Louis le Jeune, élevé au monastère de Saint-Denis dans l'amour des lettres, les fit fleurir parmi ses sujets. Enfin, à la cour brillante de Philippe-Auguste, se multiplièrent les savants et les artistes; en sorte que, pendant le cours du XIIe siècle, la civilisation brilla de quelque lustre, particulièrement en comparaison des temps qui l'avaient précédé.

Le calme intérieur en grande partie rétabli, l'homme replacé dans l'état de liberté naturelle, la France environnée de l'éclat des conquêtes, tel fut le résultat des règnes que je viens d'indiquer.

Sans m'appesantir sur les avantages que procura aux sciences et aux arts la répression de la licence, je ne puis m'empêcher de faire remarquer, qu'avec la disparition des divisions intestines, on vit se multiplier les rapports et la confiance, causes essentielles de la civilisation. D'ailleurs, en commençant à retirer les serfs de la position dégradante où les retenait le système féodal, non-seulement le nombre des citoyens s'augmenta; mais les esprits, dégagés du joug sous lequel ils avaient été courbés, prirent une direction plus no-

ble et plus élevée. Les arts, surtout, gagnèrent à cette heureuse révolution; car la certitude de la propriété fit tenter des entreprises auxquelles on n'aurait point songé lorsqu'on avait l'assurance de ne pas travailler pour soi-même. L'agriculture, le premier des arts utiles, acquit un degré de perfection qu'auparavant elle était loin d'atteindre; le commerce devint plus actif; les villes et les constructions plus nombreuses: en un mot, le retour de la liberté ranima le courage qu'un long servage avait abattu... heureux événement dû à une race auguste, dont on contesterait en vain les droits à notre amour! Envisageant maintenant l'éclat des victoires de Philippe-Auguste, la splendeur de son règne, le mouvement imprimé aux esprits, comment s'étonner du spectacle qu'offre le XII[e] siècle, et ne pas excuser la naïve admiration que manifeste Chrétien de Troyes, au commencement d'un *Roman d'Alexandre* descendant du roi Arthur[1]?

Ce nos ont nos livres appris
Que Grèce eût de chevalerie
Le premier los, et de clergie;
Puis vint chevalerie à Rome
Et ja de clergie la somme,
Qui ore est en France venue,
Dieu doint qu'elle y soit retenue
Et que li leus li abelisse;
Tant que ja de France ne isse
L'honor qui s'y est arrêtée,
Dont elle est prisée et dotée
Mieux des Grejois et des Romains.

2. — Outre ceux que j'ai rappelés, il existait un puissant motif d'émulation que nos rois ont fait utilement servir dès les premières années de leur avénement au

[1] Biblioth. manuscr., 7498, 3.

trône, et qui contribua à relever l'édifice des sciences : je veux parler des récompenses et des dignités dont ils honoraient les savants, des priviléges qu'ils accordaient aux écoles, des encouragements qu'ils donnaient aux arts. Cette noble intervention de la puissance ne saurait être assez louée, puisque, dans tous les siècles, elle enfanta des prodiges. N'est-ce point sous les auspices d'Auguste que Virgile chantait le héros troyen et la fondation de la ville immortelle? N'est-ce point à la cour brillante de Léon X que les arts et les sciences ont retrouvé leur ancien éclat? N'est-ce pas enfin Louis XIV, qui, par la protection éclairée dont il favorisa le mérite, créa Racine et les autres génies de cette grande époque? Honneur aux princes qui ont fait servir leur pouvoir à aplanir la route difficile de la science; honneur aux grands hommes qui ont acquitté la dette de la reconnaissance, en célébrant leurs généreux bienfaiteurs! Cet échange de protection et de gratitude se retrouve spécialement à l'époque que j'examine. Sans doute, depuis que la gloire du XIIe siècle a été éclipsée par celle des siècles qui l'ont suivi, cette assertion peut sembler un paradoxe : mais qu'on se reporte à ce temps, qu'on le compare à celui auquel il a succédé, et il ne restera qu'une juste admiration pour la bienveillance de Louis le Jeune et de Philippe-Auguste. Les dignités ecclésiastiques, les seules dont on pût disposer alors, les seules aussi qu'il fût convenable d'accorder, puisque la plupart des savants étaient membres du clergé, les évêchés et les abbayes, devenaient la récompense des hommes distingués. C'est ainsi que Beaudri fut élevé au siége de Dol, Guillaume de Champeaux à celui de

Châlons-sur-Marne, Jean de Salisbury à celui de Chartres.

Protectrice des lettres, Éléonore d'Aquitaine, petite-fille du fameux comte de Poitiers et aïeule de Thibaut de Champagne, contribua, par son union avec Louis VII, à initier la France septentrionale aux connaissances du midi, opérant ainsi une fusion des troubadours avec les poëtes en deçà de la Loire; fusion semblable à celle qu'avait opérée la reine Constance lors de son mariage avec Robert, mais dont les conséquences furent sans doute plus étendues, parce qu'au XII[e] siècle le culte de la poésie se trouvait généralement établi. Éléonore encouragea par ses bienfaits, par sa participation même, en qualité de présidente des *Cours d'amour*, les essais des poëtes français et provençaux. L'histoire rapporte qu'un de ces derniers surtout, Bernard de Ventadour, lui voua sa lyre, et que ses hommages la suivirent jusque sur le trône d'Angleterre. Faisons observer à ce sujet que les alliances des princesses d'Aquitaine, de Provence, d'Anjou, etc., avec les feudataires des pays en deçà de la Loire, entretinrent un commerce et un échange perpétuels des trésors littéraires propres à chacune de ces deux grandes divisions du territoire. Toutefois, la succession des rois d'Angleterre à la Guienne, que leur transmit Eléonore, influa sur les troubadours en mêlant des races d'hommes différentes, puis, ajoute M. de Sismondi, en attachant à la littérature l'intérêt national de la longue rivalité des deux royaumes.

Si reconnaître les bienfaits dont nos rois ont honoré les sciences est un devoir pour quiconque rappelle le

progrès de nos lumières, c'en est un, non moins sacré, d'environner de nos hommages les hommes d'État qui firent servir la puissance qu'ils empruntaient au trône à l'établissement et au soutien des bonnes doctrines. Or, dans ces temps reculés, un homme s'est rencontré, qui, élevé par son éclatant mérite et sa sagesse profonde au faîte des dignités, reversa, sur les savants et les institutions littéraires de la France, la gloire dont il jouissait lui-même : cet homme était Suger. Précepteur de Louis le Jeune, tiré par ce prince du monastère de Saint-Denis, pour administrer le royaume, les affaires de l'État, qu'il dirigea d'une manière si glorieuse, ne l'empêchèrent point de fonder dans son ancien monastère des *Annales* où les moines, destinés à cet important travail, consignaient l'histoire du temps, d'encourager par toute la France l'étude des sciences et des lettres, de récompenser ceux qui les cultivaient avec distinction; nobles et utiles occupations qui, avec ses études personnelles, partageaient ses loisirs.

Il eût été à souhaiter que l'exemple des rois et des hommes d'État eût trouvé de nombreux imitateurs dans le reste des sujets; mais il est vrai qu'en ces temps-là encore, les laïques, même les plus grands seigneurs, n'avaient pour la plupart aucune teinture des lettres, jusqu'à ne savoir ni lire ni écrire. « En sorte, dit Fleury[1], que s'ils voulaient faire une lettre ils appelaient un clerc, c'est-à-dire un ecclésiastique, auquel ils disaient leur intention, et qui l'écrivait en latin, comme il jugeait à propos; puis, quand on avait reçu la réponse,

[1] Cinquième *Discours sur l'histoire ecclésiastique*, p. 196.

il fallait de même la faire expliquer. De là vient qu'entre les Lettres de Pierre de Blois, vous en voyez plusieurs au nom des princes et des princesses, qu'il ne fait pas toujours parler de la manière qui leur était la plus convenable. »

SECTION II.

ENSEIGNEMENT.

§ Ier. — ENSEIGNEMENT DES MONASTÈRES.

SOMMAIRE.

Les études fleurissent dans les monastères des deux sexes.

Une autre considération, qu'il faut joindre à celles que j'ai déjà présentées, c'est que les associations religieuses étaient prodigieusement multipliées à cette époque, où les Croisés, à leur départ pour la Palestine, croyaient s'assurer un voyage heureux en fondant des monastères; ou bien, au retour de leurs expéditions, remerciaient le Dieu qui les avait protégés en élevant de paisibles retraites à ses serviteurs. Or, pour être admis dans les cloîtres, il fallait être capable de se livrer aux occupations prescrites par la règle monastique, entre autres, l'enseignement des sciences et la copie des manuscrits. Ainsi, un point capital de l'ordre des Char-

treux leur ordonnait d'annoncer la parole de Dieu par lès livres, puisque leur règle leur défendait de le faire de vive voix, et de les transcrire pour en augmenter le nombre. Avec l'accroissement des ordres monastiques se multiplièrent les bibliothèques; et tel était le soin des religieux pour la gloire littéraire de leur couvent, que souvent le moine qui dirigeait l'école de son monastère exigeait de chacun de ses disciples qu'il lui donnât un certain nombre de volumes pour prix des leçons auxquelles il était admis. Les écoles, devenues plus nombreuses, contenaient aussi plus d'élèves; les diverses branches des sciences étaient étudiées avec un zèle toujours croissant; l'ardeur du travail avait envahi jusqu'aux congrégations de religieuses, ainsi que l'atteste le Paraclet où Héloïse vint se réfugier après la cruelle infortune de son amant. Les compagnes d'Héloïse marchaient sur les pas de leur savante abbesse, que les traditions représentent comme aussi célèbre par l'étendue et la variété de ses connaissances, que par le malheur de sa passion pour Abeilard.

Ce qu'il faut surtout faire remarquer à l'occasion des monastères, ce sont ces grands corps enseignants, que nous avons vus, pendant la barbarie du moyen âge, conserver les trésors de l'antiquité; que l'on vit, dans un âge plus heureux, fameux par leur érudition, y puiser les vastes connaissances qu'ils communiquaient à la jeunesse : la plus ancienne de ces congrégations savantes, celle des Bénédictins, laquelle remonte jusqu'au VI[e] siècle, était au XII[e] la lumière de la France littéraire.

Enfin, des divers foyers d'instruction publique répandus dans le royaume, ceux de Paris, de Toulouse

et de Montpellier étaient les plus remarquables, tant à cause de la variété des sciences qui y étaient enseignées, qu'à cause de l'excellence des maîtres qui y présidaient.

§ II. — HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

SOMMAIRE.

1. Origine certaine de cette Université. — 2. Ses premiers développements

1. — Je laisse de côté cette multitude de maîtres qui se sont succédé depuis Alcuin jusqu'à la cinquième période, au commencement de laquelle les écoles du Cloître-Notre-Dame, de Saint-Victor et de Sainte-Geneviève retentissaient des leçons de Guillaume de Champeaux et d'Abeilard : le nombre des maîtres ne doit pas étonner, dans un temps où l'enseignement était libre. Quoiqu'un concile, célébré à Rouen en 1074, suppose et établisse l'obligation de demander et d'obtenir la licence, c'est-à-dire la permission d'enseigner, cette mesure demeura longtemps inefficace. Souvent, dit Jean de Salisbury, les chaires se remplirent de jeunes gens, disciples la veille et maîtres le lendemain, hier sujets à la férule, aujourd'hui donnant en robe longue de graves leçons. La liberté d'ouvrir école, sans autre titre que son savoir, nous est attestée

par la mobilité des plus illustres personnages qui, fondant un cours dans un lieu, l'abandonnaient pour aller en commencer un autre dans un lieu différent : Guillaume de Champeaux et Abeilard se transportèrent ainsi dans plusieurs villes ou monastères. Cependant la licence, dont les inconvénients de la méthode contraire démontraient la nécessité, devint d'obligation rigoureuse au XIIe siècle : mais on défendit aux maîtres des écoles d'exercer tyranniquement leur droit, soit en la refusant aux postulants capables d'en faire un bon usage, soit en exigeant une rétribution pécuniaire pour la conférer. Le concile de Londres, en 1138, celui de Latran, en 1179, avaient ordonné que la collation en serait gratuite de la part du maître des écoles, c'est-à-dire du scolastique des Églises locales ; toutefois, un privilége spécial permit à Pierre le Mangeur, chancelier de l'Église de Paris, de prélever un droit modique sur les candidats auxquels il l'accordait.

La formalité, désormais indispensable, de la licence n'était que l'aurore d'un ordre de choses plus régulier. La foule toujours croissante des maîtres et des écoliers, réunis dans la capitale, nécessita une discipline : pour assurer son exécution uniforme, on coordonna les écoles en un système, les maîtres en un corps enseignant (*scholares, electorum consortium magistrorum*) : sous Philippe-Auguste, la compagnie reconnaissait un chef ; elle se donnait des statuts à elle-même. Ainsi, à la tête des institutions littéraires de la France, se place l'antique Université de Paris, dont l'origine se perd dans la nuit du XIe siècle, mais qui, vers le milieu de la cinquième période de notre histoire morale, for-

mait un corps organisé sous les auspices d'un recteur. Partagée d'abord en quatre nations (de France, d'Angleterre ou d'Allemagne, de Picardie, de Normandie) représentées chacune par un procureur, l'Université vit s'en séparer successivement les docteurs en théologie, en droit, en médecine, qui, sous la présidence de leurs doyens respectifs, formèrent trois Facultés supérieures, tandis que le reste de l'Université, avec la dénomination de Faculté des arts, la dernière dans l'ordre des préséances et cependant la plus influente, conserva le droit des quatre voix relatives aux quatre nations, les distinctions honorifiques attribuées aux procureurs, et le privilége exclusif d'élire dans son sein le recteur, chef de toute la compagnie. On remarquera que, malgré la consolidation du système et de la hiérarchie universitaires, ses suppôts furent encore obligés de prendre la licence des chanceliers des églises de Paris et de Sainte-Geneviève; fait qui ne prouve aucun rapport de filiation entre ces églises et l'Université, mais simplement la déférence de la compagnie envers ceux qui lui avaient prêté territoire.

Depuis 1074, la licence se bornait à la permission d'enseigner : elle devint un grade académique, d'après le statut du légat Robert de Courçon en 1215, lequel établit des études préparatoires pour s'instruire soi-même, l'examen pour faire preuve de ses progrès, un cours d'actes publics pour se former à enseigner ce que l'on a appris, puis la licence. Quant au baccalauréat, degré intermédiaire entre les éléments et la haute instruction, il n'en est fait mention, pour la première fois, que dans la bulle de Grégoire IX en 1231.

Enfin, le doctorat ne consistait jadis que dans l'agrégation du licencié au corps des maîtres, faite par le corps même qui l'associait à ses droits et priviléges : en sorte que, admis à enseigner par l'autorité apostolique du chancelier, le licencié revêtu du doctorat s'identifiait avec l'Université. Tels sont les grades véritablement universitaires. Du reste, sans parler du syndic, du greffier, du receveur, tous trois tirés de la Faculté des arts, il existait des fonctionnaires qui possédaient certains offices ; c'étaient des messagers : les *grands*, sorte d'hôteliers chez lesquels les écoliers venus du dehors trouvaient l'entretien et la nourriture; les *petits*, qui circulaient de Paris dans les villes de France et à l'étranger, se chargeant de la correspondance des écoliers avec leurs familles.

Ces détails jettent un grand jour sur les origines de l'Université de Paris. J'ajouterai seulement, avec Crévier, qu'indiquée par Henri II, roi d'Angleterre, comme juge de son différend avec saint Thomas de Cantorbéry, cette compagnie, déjà si illustre, était en même temps d'une extrême pauvreté. Pendant longues années, elle n'eut en commun que le *Pré aux Clercs* qu'elle possédait en franc-alleu, et qui, destiné d'abord aux jeux des écoliers, se couvrit plus tard de bâtiments. Les moines de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés lui en disputèrent la propriété ; mais le statut de Robert de Courçon, en 1215, lui en attribue la possession.

Quatre cents ans séparent Alcuin de Guillaume de Champeaux et d'Abeilard ; durant cet intervalle, les écoles de Reims sous Gerbert, de Chartres sous Ful-

bert, de l'abbaye du Bec sous Lanfranc et sous Anselme, avaient, par l'excellence des maîtres et le nombre des écoliers, éclipsé les écoles de Paris ; mais, à partir du XIIe siècle, celles-ci, rayonnantes de gloire, éclipsent à leur tour leurs rivales, et les noms d'Othon de Frisingue, du pape Célestin II, de Pierre de Léon, etc., prouvent que la jeunesse y accourait de l'Allemagne et de l'Italie.

C'est à Guillaume de Champeaux, archidiacre de Paris, que l'abbaye et l'institut de Saint-Victor doivent leur naissance. Cet homme, d'un savoir aussi extraordinaire que sa piété était rare, après avoir enseigné avec beaucoup de réputation dans le cloître de la cathédrale de Paris, suspendit ses leçons, qu'il paraît ensuite avoir reprises et continuées à Saint-Victor, monastère fondé par Louis le Gros. Gilduin le gouvernait en qualité d'abbé, tandis que Guillaume de Champeaux y enseignait la théologie. J'ai dit que celui-ci devint évêque de Châlons-sur-Marne (1113) : il mourut en 1121. Parmi les grands hommes produits par l'abbaye de Saint-Victor, il faut distinguer Hugues (1142), qu'on appelait un second Augustin, ou *la langue de ce savant docteur*, dont il avait effectivement l'esprit, les sentiments et le style ; et Richard (1173), son disciple, à qui on reproche de la diffusion et un style négligé, mais qui rachète par le mérite du fond ces défauts de pure forme.

C'est, au contraire, à Sainte-Geneviève que Pierre Lombard enseigna la théologie, jusqu'à l'an 1159, qu'il fut fait évêque de Paris ; il y mourut en 1164, laissant un cours de théologie qu'il avait composé d'après les

écrits des Pères, et divisé en quatre livres, sous le titre de *Sentences*, ce qui le fit surnommer le *Maître des Sentences*. On a dit que Pierre Lombard avait copié les ouvrages de son maître Blandinus et de quelques autres auteurs. Quoique son livre ne soit pas exempt de défauts, les scolastiques en approuvèrent tellement la méthode qu'ils s'astreignirent à la suivre, et leurs leçons n'étaient autre chose que des commentaires sur les *Sentences*. Le plus célèbre de ces commentateurs est saint Thomas d'Aquin.

Toutefois, l'existence de l'Université est-elle dès lors hors de doute? Au reproche adressé à Abeilard par deux de ses rivaux, d'enseigner la théologie *sans maître*, c'est-à-dire sans avoir fait quelques cours d'épreuve sous la présidence d'un ancien professeur, comme l'usage en fut établi et maintenu, on serait tenté de croire qu'il existait une hiérarchie régulière; mais l'absence d'un statut positif ne permet pas d'y ajouter foi. Du temps même où étudiait Jean de Salisbury, on ne découvre aucun lien commun qui unisse les maîtres, aucune loi qui prescrive l'ordre des études et le nombre d'années qu'on leur consacrait. La révolution s'opéra insensiblement, et, dès 1169, la distinction des quatre nations ou provinces; dès 1195, l'existence d'un corps enseignant; dès l'an 1200, l'autorité du chef ou recteur, se trouvant établies d'une manière irréfragable, on peut commencer avec certitude l'histoire de la compagnie.

2. — J'ai parlé de la licence, devenue une obligation onéreuse : en revanche, les écoliers (maîtres et disciples, *scholares*) jouissaient de priviléges. Pour assurer

leur tranquillité, on leur attribua le droit d'être jugés dans le lieu de leurs études : aussi les causes des membres de l'Université étaient-elles commises, même sous Louis XV, au Châtelet de Paris ; mais, dans l'origine, les écoliers, soustraits à la juridiction séculière, ne ressortissaientqu'aux tribunaux ecclésiastiques. Pour encourager leur zèle, on promettait des bénéfices aux professeurs tant en théologie que ès-arts : ils en percevaient les revenus sans être obligés à résidence, disposition applicable aux disciples. Pour favoriser l'étude et la rendre accessible aux pauvres, on fondait des colléges : ainsi fut élevé par un fils de Louis le Gros celui de Saint-Thomas du Louvre, dans lequel se manifeste l'origine des boursiers, si multipliés durant les XIIIe et XIVe siècles ; au XIIe s'éleva encore le collége des Danois, institution éteinte depuis longtemps, mais qui atteste les relations de la France littéraire avec l'étranger. Faisons remarquer, toutefois, que ces colléges n'étaient que des retraites et des abris d'où les écoliers se rendaient aux leçons dont les écoles du Cloître, de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor étaient le théâtre principal, car il en exista d'autres successivement au Petit et au Grand-Ponts, dans les clos Mauvoisin et Bruneau. L'école du Cloître, réservée vers 1127 aux seuls membres de l'Église de Paris, fut distinguée dès lors de l'école du Parvis demeurée libre et publique. Alors enfin prit naissance l'institution des Trinitaires, dont la maison devint ensuite le lieu le plus ordinaire des assemblées de l'Université.

Ce rapide accroissement de ses priviléges et de son territoire, la multiplicité progressive des concessions

qui assuraient sa prépondérance morale et politique, des écoles et des colléges qui, en attribuant son nom à une vaste portion de la capitale, forcèrent Philippe-Auguste à agrandir l'enceinte de Paris, justifient, dès le XIIe siècle, les titres de l'Université à la pompeuse dénomination de *Kariath sepher* (ville des lettres) et de *Lumière de l'univers*. Une minutieuse narration montrerait les papes et les rois de France concourant, par leurs faveurs, à alimenter ce brillant foyer de la civilisation : négligeant des détails sans intérêt, j'indiquerai à grands traits les fortunes de l'Université de Paris. Mais pour ne pas morceler son histoire, je comprendrai plus tard les cinquième et sixième périodes dans un même examen.

Néanmoins, je rapporte dès à présent un passage de Jacques de Vitry [1], qui semblerait démentir la vérité des pompeuses dénominations de l'Université, au moins pour l'époque écoulée entre 1190 et 1244. « Dans une seule et même maison, les écoles étaient en dessus, et les lieux de divertissements en dessous. Dans l'étage supérieur, les maîtres donnaient leurs leçons ; dans l'étage inférieur, on se livrait aux distractions et à de coupables plaisirs. D'un côté, retentissaient les folles joies; de l'autre, les clercs disputaient et criaient à haute voix dans leurs contestations animées. Presque tous les écoliers de Paris, étrangers et nationaux, ne s'occupaient absolument qu'à apprendre ou à rechercher quelque chose de nouveau. Les uns apprenaient seulement pour savoir, ce qui est curiosité; les autres

[1] *Collection*, etc., *Histoire des Croisades*, liv. 2, p. 291.

pour se faire connaître, ce qui est vanité ; d'autres encore pour faire des profits, ce qui est cupidité et vice de simonie. Bien peu d'entre eux apprenaient pour être édifiés ou pour édifier. Non-seulement ils se provoquaient les uns contre les autres, et se contredisaient entre eux, au sujet des diverses sectes, ou à l'occasion de quelque discussion ; mais en outre la diversité des contrées excitait entre eux des discussions, des haines et des animosités virulentes, et ils se faisaient impudemment les uns aux autres toutes sortes d'affronts et d'insultes. Je ne parlerai pas de ces logiciens devant les yeux desquels voltigeaient sans cesse « les moucherons de l'Egypte, » c'est-à-dire toutes les subtilités sophistiques, en sorte qu'on ne pouvait comprendre leurs langues éloquentes, dans lesquelles, comme dit Isaïe, il n'y a point de sagesse. Quant aux docteurs de théologie, « assis sur la chaire de Moïse, » ils étaient gonflés de science, mais leur charité n'édifiait point. Ils se haïssaient réciproquement ; ils attiraient à eux par leurs flatteries les écoliers des autres, recherchant leur gloire particulière, mais ne se souciant nullement du bien des âmes. Ils poursuivaient les dignités, et cependant c'était bien moins à l'œuvre qu'à la prééminence qu'ils aspiraient. Ils étaient tellement empressés à devenir maîtres, que la plupart d'entre eux ne pouvaient avoir d'écoliers, si ce n'est à force de prières et de sacrifices. Enfin, le Seigneur ne s'était réservé parmi eux qu'un petit nombre d'hommes honnêtes et timorés. » Dans ce cercle privilégié, Jacques de Vitry place maître Pierre, chantre de Paris, dans l'école duquel entre humblement, « avec des tablettes et un bu-

rin, » le célèbre prêtre Foulque. Cet historien mentionne encore avec éloge Robert de Courçon, qui plus tard devint cardinal ; l'abbé de Persons, de l'ordre de Cîteaux ; Albéric de Laon, qui devint archevêque de Reims ; Jean de Lirot et son compagnon Jean de Nivelle.

§ III. — OBJET DE L'ENSEIGNEMENT[1].

SOMMAIRE.

1. Dans les monastères et dans l'Université. — 2. Chez les Juifs.

1. — Le système suivi dans les siècles précédents l'était encore au XII[e]. Les sept arts libéraux composaient, comme autrefois, le fond de l'instruction, et deux cours, où l'on en développait les éléments, servaient de premier degré à ceux qui se livraient à la science. L'un, appelé *trivium*, préliminaire du second, comprenait la grammaire, la logique, que l'on appelait aussi dialectique, et la rhétorique. L'autre, nommé *quadrivium*, avait pour objet les quatre autres arts libéraux, c'est-à-dire l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie. On s'attachait principalement à la grammaire, source première de toutes les autres sciences, dont la pratique fut d'ailleurs si utile,

[1] Je suis court dans ce paragraphe, parce que je renvoie au cinquième *Discours sur l'histoire ecclésiastique* de Fleury, qui traite le même sujet.

puisqu'elle habitua à soumettre notre langue naissante à des procédés méthodiques. Toutefois, elle n'avait guère que la langue latine pour objet ; car, bien loin qu'on connût l'hébreu, on ignorait généralement le grec : Jean de Salisbury, qui passait pour en avoir une teinture, ayant trouvé dans saint Ambroise le mot *ὀυσια*, ne put l'entendre et fut obligé d'en demander l'explication à un Anglais, parce que, dit-il, « aucun de nos maîtres de ce pays-ci ne sait le grec. » Outre la grammaire, on étudiait les anciens classiques et quelques poëtes sacrés, tels que Arator, Sédulius, Théophraste. C'est ainsi que les maîtres du XIIe siècle, à l'exemple de leurs prédécesseurs, formaient l'esprit de la première jeunesse : c'est encore cette méthode qu'adoptèrent, aux époques suivantes, ceux qui se vouèrent à l'enseignement. Les deux cours préliminaires terminés, différentes carrières étaient ouvertes et des écoles établies, où l'on venait apprendre des choses à la fois plus sérieuses et plus importantes ; c'est-à-dire, suivant Guillaume le Breton [1], « les matières de droit canon et civil, les moyens qui ont été écrits de guérir le corps humain et lui conserver la santé, les saintes Écritures et les questions de théologie. » On remarquera que les professeurs de l'Université ne dictaient point de cahiers ; ils préparaient leurs leçons avec soin et les prononçaient de suite comme des harangues. Les écoliers en retenaient ce qu'ils pouvaient, et rédigeaient souvent en leur particulier de courtes notes pour graver dans leur mémoire ce qu'il y avait de plus essentiel.

[1] *Collection*, etc., *Vie de Philippe-Auguste*, p. 248.

La versification latine, presque exclusivement consacrée à des pièces de vers appelées *rotuli*, où l'on faisait ordinairement quelque panégyrique[1]; la dialectique d'Aristote[2], partout substituée à celle que l'on attribuait à saint Augustin; la philosophie, enseignée par Guillaume de Champeaux et par Abeilard; la métaphy-

[1] Voici la traduction de l'épitaphe de Suger, que composa Simon Chèvre-d'Or, comme pour transmettre à la postérité l'exemple le plus bizarre du cliquetis de jeux de mots et d'antithèses qu'on regardait alors comme de l'esprit et de l'éloquence:

« Il est tombé l'abbé Suger, la fleur, le diamant, la couronne, le bouclier, le casque, le flambeau, le plus haut honneur de l'Église; modèle de justice et de vertu, grave avec piété, pieux avec gravité, magnanime, sage, éloquent, honnête, toujours présent de corps au jugement des affaires d'autrui, et l'esprit toujours présent pour lui-même. Le roi gouverna prudemment par lui les affaires du royaume; et lui, gouvernant le roi, était comme le roi du roi. Pendant que le roi passa plusieurs années outre mer, Suger, tenant la place du roi, présida au soin du royaume. Il réunit deux choses qu'à peine quelque autre a pu réunir: il fut bon pour les hommes et bon pour Dieu. Il répara les portes de sa noble église, en embellit le siége et le chœur, et la fit croître en éclat, puissance et serviteurs. Il était petit de corps, petit de race, et, atteint ainsi d'une double petitesse, il ne voulut pas demeurer petit. Le septième jour, jour de sainte Théophanie, lui a ravi le jour; mais Théophanie l'a fait monter au jour pur et vrai, auprès de Dieu. »

[2] On voit dans Guillaume le Breton, que « dans ce temps on lisait à Paris des ouvrages composés, dit-on, par Aristote, et qui apprenaient la métaphysique. Ils avaient été récemment apportés de Constantinople, et traduits du grec en latin. Comme par des maximes subtiles ils donnaient occasion à l'*hérésie*, on ordonna de les brûler, et il fut défendu, sous peine d'excommunication, d'oser jamais les transcrire, les lire *ou les tenir*, de quelque façon que ce fût. »

sique, alors environnée de la plus haute considération; le droit canonique, puisé dans les canons des conciles et dans les anciens capitulaires; la physique, professée par Pierre Lombard; la médecine, appuyée sur les préceptes d'Hippocrate, de Galien et de l'école de Salerne : telles sont les principales matières dont l'étude a fondé la gloire scientifique du XIIe siècle.

2. — Dans une religion opposée, les Juifs, dont les travaux antérieurs n'avaient eu que peu d'éclat, comptaient parmi eux de savants docteurs, appliqués à l'étude de leur loi, de la littérature et surtout de la médecine.

§ IV. — RÉSULTATS DE CET ENSEIGNEMENT.

SOMMAIRE.

1. Personnages illustres. — 2. Titres du XIIe siècle.

1. — J'ai parlé de Suger comme homme d'État; il est juste de faire, avec le moine Guillaume, son panégyriste [1], ressortir son mérite littéraire : « Telle était sa profonde instruction dans les études libérales, que parfois il dissertait avec une rare subtilité sur les sujets de dialectique et de rhétorique, et plus encore sur ceux de théologie dans lesquels il avait vieilli. La ténacité de sa mémoire lui avait si peu permis, en quelque temps que ce fût, d'oublier même les poëtes profanes, qu'on l'entendait réciter de mémoire jusqu'à vingt et même trente

[1] *Collection*, etc., *Vie de Suger*, liv. 1, p. 169.

vers d'Horace. De fait, Suger était, suivant le mot de Marcus Caton, un homme de bien, habile à bien parler. Il possédait dans les deux langues, c'est-à-dire en latin et dans sa langue maternelle, une telle grâce d'élocution, que, quelque chose qu'on entendît sortir de sa bouche, on croyait qu'il lisait, et non qu'il parlait d'abondance. L'histoire lui était si familière que, quelque roi ou prince des Français qu'on lui nommât, il en parcourait toutes les actions avec une rapidité que rien n'arrêtait. Il a retracé, dans un magnifique ouvrage, les actions de Louis le Gros. Il commença aussi à écrire la vie du fils de ce même Louis, mais la mort le prévint et ne lui permit pas de conduire ce dernier ouvrage jusqu'à sa fin. » La *Vie de Louis le Gros*, par Suger, est le morceau d'histoire le plus important de cette époque. Il ne faut pas dédaigner pourtant la Biographie de Suger, par Guillaume, et l'*Histoire de Louis le Jeune*, quoique la première porte trop l'empreinte d'un sentiment d'admiration et d'attachement pour le héros, et que l'autre, d'ailleurs incomplète, semble au premier coup d'œil assez insignifiante.

Les chroniques qui ont pour objet Philippe-Auguste, telles que sa *Vie*, par Rigord, son *Histoire*, par Guillaume le Breton, et le poëme de la *Philippide*, offrent beaucoup plus d'intérêt. Ce n'est pas que Rigord soit bien supérieur aux chroniqueurs des temps barbares; mais il a vécu dans une société déjà moins rude, et, malgré la sécheresse de la narration, son livre laisse clairement entrevoir un certain besoin de faire plus et mieux qu'on ne faisait avant lui, symptôme infaillible du progrès des lumières. Quant à Guillaume le Breton, sa Conti-

nuation en prose de Rigord doit occuper moins que sa Chronique en vers. Dans cet ouvrage, qui laisse loin derrière lui les poëmes d'Ermold et d'Abbon, Guillaume a conçu de la poésie une idée plus juste et plus élevée; ses descriptions accusent la présence du mouvement intellectuel, qui commençait à se produire, d'un bien-être et d'un loisir qui permettaient à l'homme d'embrasser autre chose que les intérêts du moment; le mérite historique s'y joint au mérite moral et littéraire, car il s'y révèle deux faits de la plus haute importance, la puissance complétement établie du lien féodal, et la naissance d'un sentiment national.

Enfin, entre 1075, époque certaine de sa naissance, et 1141, époque de la fin de ses travaux si ce n'est même de sa mort, se place l'historien Orderic Vital. Le genre de supériorité que j'ai assigné à Grégoire de Tours et à Guillaume de Tyr, auteurs des Chroniques les plus utiles et les plus riches en détails précieux, me semble avoir été partagé par Vital, qui consacra probablement toute sa vie à composer ce qu'il appelle une Histoire ecclésiastique générale, mais qui n'est au fond qu'une *Histoire de Normandie*. Je ne relèverai pas la confusion perpétuelle dans laquelle il a jeté ses matériaux; j'aime mieux dire qu'aucun livre ne renferme un si grand nombre de données sur l'état politique, civil et religieux de la société en Occident, sur les mœurs féodales, monastiques et populaires; j'aime mieux ajouter surtout que l'indépendance et la sincérité rachètent chez ce moine simple et crédule l'absence de la sagacité et de la critique.

De la foule des personnages auxquels leur sa-

voir acquit de l'illustration, et déjà nous avons eu occasion d'en citer plusieurs, s'élève celui que l'on honorait du titre de *dernier Père de l'Eglise* avant que Bossuet eût paru. Saint Bernard est encore plus célèbre par l'influence puissante qu'il exerça sur ses contemporains, que par le mérite de ses Lettres, de ses Sermons et de ses Traités. Cependant, une noble simplicité, des pensées profondes, des sentiments vifs et animés, sont le caractère de ses Lettres; c'est là que se trouve cette idée sublime : « La persévérauce est comme une image terrestre de l'éternité. » Ses Sermons, quoique très-substantiels, admettent une symétrie régulière, et, si l'esprit y domine, l'éloquence n'en est pas exclue. Mais ses Traités ont une valeur particulière, car ils se distinguent par une discussion sage et claire; par un style souvent élégant, bien que quelquefois affecté; enfin on y rencontre des mouvements et de la chaleur. Saint Bernard, le prodige et l'ornement du XIe siècle, dit Godescard, « possédait si parfaitement l'Écriture, qu'il en faisait passer le langage dans presque toutes ses périodes; et, si l'on peut parler de la sorte, il répandait dans tous ses écrits la moëlle du texte sacré dont son cœur était rempli. Il avait beaucoup lu les anciens Pères, surtout saint Ambroise et saint Augustin : souvent il emprunte leurs pensées, mais il sait se les rendre propres par le tour nouveau qu'il leur donne. Quoiqu'il ait vécu après saint Anselme, le premier des scolastiques (et l'on range dans la même classe ses contemporains), il a traité les matières de théologie à la manière des anciens. Cette raison, jointe à l'excellence de ses écrits, l'a fait compter

parmi les Pères de l'Église. » Bolingbroke a accusé saint Bernard d'avoir parlé le langage des enthousiastes et des hypocrites, ce que démentent également les actions et les ouvrages du saint abbé. « Que n'essayait-il, ou que ne trouvait-il quelqu'un qui essayât d'en imiter l'onction? Un Cicéron, un Sénèque peuvent parler avec plus d'élégance des vertus morales, » ajoute Godescard; « il n'y a certainement point de sujet où ils puissent mieux déployer la sagacité et la précision de leur esprit, la fécondité de leur génie, les charmes et les beautés de leur éloquence. Mais on ne peut, comme Bernard, exprimer des sentiments héroïques d'humilité, d'amour pour Dieu et de crainte de ses jugements, à moins que l'on n'ait une âme consommée dans la pratique de ces vertus. »

De ce puissant génie, dont l'Église a consacré la gloire, abaissons nos regards sur le maître d'Héloïse. Saint Bernard foudroya ses erreurs, et lui-même, se piquant d'un savoir universel, voulant écrire dans tous les genres, s'est enlevé des droits à une réputation plus grande et plus solide. Toutefois, ses Sermons, ses Commentaires sur l'Écriture, ses Œuvres théologiques, ses Lettres à Héloïse, le succès de sa manière d'enseigner lui ont assigné un rang honorable parmi ses contemporains : ainsi le témoigne Pierre le Vénérable, dans ces vers, destinés d'ailleurs à faire connaître l'état de la poésie latine au XIIe siècle :

Gallorum Socrates, Plato maximus Hesperiarum,
Noster Aristoteles, Logicis, quicumque fuerunt,
Aut par aut melior, studiorum cognitus orbi
Princeps, ingenio varius, subtilis et acer,
Omnia vi superans rationis et arte loquendi,

Abelardus erat : sed tunc magis omnia vincit
Cùm, Cluniensem Monacum moremque professus,
Ad Christi veram transivit philosophiam :
In quâ, longævæ benè completas ultima vitæ,
Philosophis quandoque bonis se connumerandum
Spem dedit, undenas maio revocante calendas.

Ce Pierre Maurice, d'abord moine, puis abbé de Cluni, mérite au moins que j'explique qu'il a été surnommé *le Vénérable*, à cause de la sainteté de sa vie. Il engagea Abeilard à rétracter ses erreurs, à faire pénitence dans sa vieillesse, et à embrasser l'institut de Cluni. Il laissa à sa mort, en 1156, six livres de Lettres, des Sermons, des Hymnes et divers Traités de piété.

Le nom d'Abeilard rappelle naturellement celui d'Héloïse. A ne considérer cette femme illustre que sous un rapport purement littéraire, l'on peut dire que l'élève ne le cédait pas au maître pour l'étendue des connaissances. Aussi instruite que lui dans les langues savantes, la littérature et la théologie, elle n'a laissé de sa science qu'un seul monument : encore atteste-t-il moins le prodigieux savoir que lui attribuent les traditions, qu'il n'éternise sa passion pour Abeilard. Ce sont trois Lettres adressées à son maître, mélange extraordinaire des sentiments de la plus vive tendresse avec ceux de la vertu, et où elle a déposé tout le feu de son imagination.

2. — J'ai exposé les titres du XIIe siècle au souvenir de la postérité : on a compris, sans doute, qu'ils sont fondés sur un corps de doctrines, développées dans une langue qui n'était point la nôtre. Généralement admis dans les tribunaux et les actes publics, le latin, à plus forte raison, devait être exclusivement employé

dans les écoles et dans les ouvrages des savants. Il est même remarquable qu'il fut parlé, au XIIe siècle, avec pureté, élégance et naturel; ce qui prouve qu'il y avait alors des hommes doués d'un goût sûr, et qui, loin de hérisser leurs ouvrages de nouvelles difficultés en négligeant la forme pour ne s'occuper que du fond, cherchaient à ménager un accès facile aux sciences abstraites, objet de leur étude. Ils étaient tout ensemble savants et littérateurs, quoique, néanmoins, le style des principaux personnages de l'époque ne soit pas exempt de reproches : celui d'Héloïse et d'Abellard pèche par trop d'affectation; celui de saint Bernard est surchargé d'ornements [1].

SECTION III.

LETTRES FRANÇAISES.

SOMMAIRE.

1. Langue française. — 2. Poésie et Romans. — 3. Commencement du Théâtre. — 4. Histoire.

1. — Tandis que le latin se soutenait comme langue scientifique, le roman, dépouillant sa rudesse primi-

[1] Ce saint docteur ne parlait en latin qu'à ceux qui entendaient cette langue; il parlait en roman aux convers et aux frères lais. (*Mabill.*, *Præf. Oper. sancti Bern.*, t. 3.)

tive, acquérait de la popularité. La nécessité, qui avait forcé les prédicateurs à l'employer dans leurs homélies, l'avait déjà assez poli pour qu'on ne craignît pas de l'adopter dans les traductions des Livres sacrés ou des ouvrages de science. Le Psautier, la Bible, le Poëme héroïque sur la première croisade où Grégoire Béchade entremêle les divers dialectes du roman, la législation de Justinien, divers écrits sur la physique et la médecine, mais surtout les fictions de chevalerie, revêtus du style vulgaire, furent mis à la portée des différentes classes de la société.

C'est principalement dans les provinces en deçà de la Loire que la langue romane, ébranchée, pour ainsi dire, par le continuel usage qu'en faisaient les écrivains, dépouillée peu à peu des rameaux qui épuisaient inutilement sa sève, acquit une vigueur et une perfection étrangères au langage parlé dans les provinces méridionales. Celui-ci, en effet, enraciné chez les Provençaux par la force d'une longue habitude, subissait moins d'utiles modifications ; ses dialectes ont traversé les siècles et sont parvenus jusqu'à nous, car le jargon vulgaire du midi se compose de ses débris. Au contraire, les habitants du nord, qu'une longue et uniforme habitude n'attachait pas autant à la langue romane, lesquels, d'ailleurs, furent plus tôt ramenés à l'unité de domination, ce qui entraîna l'unité de langage, adoptèrent plus tôt les modifications qu'introduisirent le goût et la sagesse des bons écrivains. Ainsi, dans le midi, la langue nationale, incessamment perfectionnée, se répandit moins que dans le nord où elle fut généralement en usage.

Ses progrès, cependant, étaient entravés par de nombreux obstacles. Car, ainsi que je l'ai dit précédemment, on continua d'énoncer en latin tous les actes publics, quoique des auteurs attribuent à Louis le Gros une charte, à Louis le Jeune une ordonnance, conçues en français du temps. Les cours de justice, les académies, les monastères (si multipliés pendant les croisades), proscrivant la langue romane, n'admettaient que la latine. Sous Philippe-Auguste, par conséquent, l'état de la première n'est encore guère satisfaisant. Toutefois, prenant pour termes de comparaison, d'abord le plus ancien monument que nous avons rappelé plus haut, ensuite le point auquel la langue française est aujourd'hui parvenue, on pourra, à l'aide de cette citation extraite de Ville-Hardouin, décider si, de Charles le Chauve à Philippe II, le français s'est plus perfectionné qu'il ne l'a fait depuis ce prince jusqu'à nos jours.

Décrivant le pillage de Constantinople, Ville-Hardouin s'exprime ainsi :

« Et les autres genz qui furent espandus parmi la ville gaaignièrent assez et fut si granz le gaaiez fait, que nus ne vous en sauroit dire la fin d'or et d'argent et de vassellement et de pierres précieuses et de tamiz et de draz de soie et de robes vaires et grises et hermines et toz les chiers avoirs qui oncques furent trové en terre. Et bien témoigne Joffroi de Ville-Hardouin, li maréchaus de Champaigne, à son escient por vérité que puisque li siècles furent estorez ne fut tant gaagné en une ville. »

La lecture de Ville-Hardouin ne prouve guère

qu'on ait alors appliqué l'étude de la grammaire au langage vulgaire. On voit dans ses *Mémoires* les mêmes mots écrits si diversement, qu'il est clair que l'orthographe n'en était pas encore fixée, et peut-être la prononciation. Il ne s'y trouve point de distinction du pluriel et du singulier, ni de construction uniforme; en un mot, aucune régularité. De là vient que les écrivains défiguraient si fort les noms étrangers, que nous trouvons *Toldres Liascres* dans Ville-Hardouin pour Théodore Lascaris, et dans de plus modernes *Cecile* pour Sicile.

2. — A la dernière moitié du XIIe siècle se rapportent les preuves qui établissent d'une manière incontestable l'existence des *Cours d'amour*, dont j'ai précédemment parlé. Cette singulière institution, qui se prolongea au delà du XIVe siècle, tient d'une manière trop étroite aux mœurs et aux usages de l'époque, pour ne pas mériter l'examen. D'après le *Livre de l'art d'aimer et de la réprobation de l'amour*, écrit en latin par André, chapelain de la cour royale de France, et d'après Nostradamus, historien des troubadours, il existait des cours d'amour tant au midi qu'au nord du royaume, indépendamment des cours spéciales ou tribunaux d'arbitrage dont l'éloignement d'une Cour ordinaire engageait les poëtes à invoquer la décision. La rédaction des arrêts qui nous sont parvenus autorise à croire que la Cour d'amour se composait d'un grand nombre de dames, et souvent aussi de chevaliers qui leur étaient associés. Les parties comparaissaient devant elle et y plaidaient leur cause; la Cour prononçait encore sur les questions exposées

dans les suppliques ou débattues dans les tensons. Le recours en appel d'un tribunal à une juridiction supérieure, l'établissement de règlements généraux qui avaient force de constitution perpétuelle, celui d'une jurisprudence régulatrice, l'existence enfin d'un *Code d'amour* divisé en trente et un articles, sont des faits également irrécusables. Des poëtes parlent du *Droit* et de la *Coutume d'amour*, et ces lois s'appliquaient dans les séances des Cours tenues, suivant André le chapelain, par les dames de Gascogne, par Ermengarde, vicomtesse de Narbonne, par la reine Éléonore, par les comtesses de Champagne et de Flandre ; ou bien établies, suivant Nostradamus, à Pierrefeu, à Signe, à Romanin, à Avignon. Que si l'on demande quelle était l'autorité de ces tribunaux, quels étaient leurs moyens coercitifs? je répondrai, avec Raynouard[1] : « L'opinion ; cette autorité si redoutable partout où elle existe. »

La conquête de la Castille (1083-1085), à laquelle contribuèrent un grand nombre de chevaliers français, provençaux et gascons, et les relations intimes de la Catalogne avec la Provence à partir de 1092, transplantèrent dans nos provinces méridionales l'esprit poétique. La prédication de la croisade, en 1095, le propagea dans le reste du royaume. Mais la soumission de la Guienne à l'Angleterre, divisant les intérêts politiques, caractérisa plus fortement encore la ligne de démarcation qui existait entre les esprits, en sorte que la littérature des troubadours eut une em-

[1] *Des Troubadours et des Cours d'amour*, p. CXXIII.

preinte entièrement nationale et distincte de celle des trouverres. Ainsi constituée, inspiratrice de poëtes dont la multiplicité des Cours d'amour indique le grand nombre, cultivée par Frédéric Barberousse, empereur d'Allemagne, par Richard Ier, roi d'Angleterre, par Alphonse II et Pierre III, roi d'Aragon, par Frédéric III, roi de Sicile, par le marquis de Montferrat, roi de Thessalonique, la littérature provençale faisait, pour ainsi dire, la loi à l'Europe. Aux noms de ces princes protecteurs et amis des lettres, s'associent naturellement ceux d'Arnaud de Marveil, que chantèrent le Dante et Pétrarque, de Rambaud de Vaqueiras, poëte aussi célèbre que guerrier courageux; de Pierre Vidal, dont les sages poésies forment un contraste singulier avec sa folle conduite; d'Arnaud Daniel, que Pétrarque nomme le *grand maître d'amour*; d'Amanieu des Escas, de Pierre cardinal, le Juvénal de la poésie provençale, et de Giraud Riquier de Narbonne, qui, en 1275, dit M. de Sismondi, survivait à la gloire de son art, à sa littérature, à la langue qui l'avait illustré. Quoique cette nomenclature outrepasse les bornes de cette section, la nature des choses me forçait de la présenter.

De son côté, la poésie française proprement dite offrait, au XIIe siècle, un aspect imposant. Toutes les traductions, tous les ouvrages en quelque genre qu'ils fussent, tous les romans enfin qui à cette époque inondaient la France, étaient, ou entièrement rimés, ou entremêlés de vers. La religion, la morale, la législation, l'histoire naturelle, la médecine, admettaient les formes de la versification, aussi bien que les aven-

tures et les fables merveilleuses des romanciers. Sans entrer dans l'immense détail des ouvrages de l'époque, je ne dois point oublier le fameux *Roman du Brut*, tant de fois traduit et source primitive de ceux de la Table-Ronde. Je dois citer encore ces compositions où le merveilleux de la chevalerie et de la féerie était mêlé à la vérité de l'histoire, comme le *Roman d'Alexandre*, qui, aux vers de huit et dix syllabes, les seuls que l'on connût alors, joignit les vers appelés alexandrins; mais l'emploi en fut peu fréquent jusqu'à Du Bellay et Ronsard, la naïveté de notre langue naissante excluant la noblesse de ce rhythme majestueux. Enfin on connaissait les poëmes allégoriques : traduits de l'arabe en latin, du latin en français, ces romans étaient une suite d'ingénieux apologues où souvent l'exemple prouvait la sagesse du précepte. En établissant les droits exclusifs des trouverres à l'invention des romans chevaleresques, j'ai implicitement signalé l'esprit inventif comme leur caractère propre et particulier. L'apparition des poëmes allégoriques, en confirmant la vérité de ce jugement, prouve en outre qu'au goût des récits et au désir de briller par la délicatesse de leurs conceptions et la vivacité de leurs saillies, ils joignaient un penchant prononcé pour le raisonnement, subordonnant toujours l'essor de leur inspiration à un but qu'ils s'étaient d'avance proposé. Aussi les Français, plus tôt que les troubadours et que tous les autres peuples d'Europe, établirent-ils des préceptes régulateurs, dont l'observation les préserva des écarts d'un enthousiasme irréfléchi et du vague des idées, et dont l'ensemble finit par constituer une poétique.

La faveur accordée à la poésie suppose que les poëtes jouissaient de la considération due à leur talent. Effectivement, honorés par les seigneurs et par le prince, les ménestrels conservaient auprès d'eux un immense crédit, quand, leur nombre s'augmentant avec les années, leurs mœurs s'altérant dans la vie vagabonde qu'ils menaient, les jongleurs et les chanteurs usurpant les titres des véritables troubadours et trouverres, on se vit forcé de sévir contre leur institution. Philippe-Auguste lui-même, si amateur de la poésie qu'il combla de faveurs Hélinand, son trouverre favori, déploya sa sévérité en expulsant de ses États les membres indignes d'une profession dont l'éclat n'eût jamais dû être terni. Ces mesures rigoureuses n'empêchèrent pas les poëtes de se multiplier dans le siècle suivant.

3. — C'est dans les associations de ménétriers qui parcouraient les provinces, que nous devons reconnaître l'origine de notre poésie dramatique; ce sont elles, en effet, qui introduisirent ces pièces dialoguées, mêlées de vers et de prose, où nos poëtes traitaient des sujets romanesques ou théologiques. Tel est le Jeu d'*Aucassin et Nicolette*, qui remonte au XII[e] siècle; tels sont, dans un genre différent, ces drames religieux où paraissaient de saints personnages qui conformaient leur langage et leurs actions à un but déterminé. De ces pièces informes, aux chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine, l'intervalle est immense; les *Jeux* et les *Miracles* ne sont que le premier fondement de l'édifice que le talent de ces auteurs a élevé si haut : néanmoins, nous ne devons pas reconnaître sans intérêt ces premières traces de nos jeux scéniques, ni dédaigner de

suivre les pas mal assurés de notre Thalie et de notre Melpomène. Pourquoi affecter un injuste mépris pour les *Jeux* et les *Miracles* du XIIe siècle, puisque ce n'est qu'en raison des progrès de la langue et de la civilisation, que les productions se polissent et se perfectionnent? Ainsi, lors de l'enfance de notre langue, elles devaient porter le caractère de rudesse qui les distingue. Au reste, parmi ces *Jeux* et ces *Miracles*, il en est qui méritent d'être remarqués par les critiques les plus difficiles. On ne saurait se montrer moins indulgent que tant d'auteurs qui puisèrent dans les *Jeux* leurs contes les plus agréables; ni considérer comme une production tout à fait barbare, un drame théologique, tel que celui où la Vérité et la Justice réclament, contre la Paix et la Miséricorde, la punition d'Adam après sa chute. Jésus-Christ, consulté par le Tout-Puissant, s'offre en holocauste, et, par ce sacrifice, réconcilie les quatre sœurs.

Faisons remarquer ici que le théâtre porte l'empreinte ineffaçable du goût et des mœurs de la nation à laquelle il appartient. A toutes les époques, on a pu reconnaître la vérité de cette observation; mais peut-être n'a-t-elle jamais été plus évidente qu'à la naissance du théâtre en France. Miroir fidèle du caractère singulier de cet âge, il nous représente et la ferveur religieuse, et l'ardeur guerrière dont on était animé. Au milieu des croisades, auxquelles avaient conduit les croyances chrétiennes qui fournissaient à la valeur française une scène si brillante, il était naturel que les mystères de la religion, pour laquelle on combattait, devinssent l'objet spécial de l'attention publique; qu'ils

fussent partout représentés, dans le but d'enflammer le zèle des défenseurs de la foi et de conquérir aux saints lieux de nouveaux libérateurs. Le genre des drames religieux subsista longtemps encore après les croisades; mais les représentations théâtrales ne périrent point avec lui.

4. — De même qu'après avoir retracé les études qui ont fleuri au XIIe siècle, j'ai rappelé ceux dont elles ont fait la gloire; de même, après avoir esquissé l'état de notre langue, je rappelle le nom de Ville-Hardouin, qui en éleva le premier monument, digne d'être transmis à la postérité.

Comme Xénophon, le maréchal de Champagne a combattu, et raconte l'expédition à laquelle il a pris part. Son sujet est l'Histoire de la prise de Constantinople. Pendant cette guerre, appelé à tous les conseils, il y ouvrait les avis les plus sages, et, porté par un grand revers au commandement suprême de l'armée, il déploya les talents d'un général consommé. C'était donc à lui de peindre cette grande conquête; et s'il a traité son sujet moins en historien qu'en chroniqueur, il en faut chercher la raison dans le caractère de sa nation et dans les circonstances de l'époque, causes qui, toutes, ont influé sur sa manière d'écrire. Du reste, l'Histoire de la prise de Constantinople porte un air de franchise et de vérité, qui en rend la lecture intéressante et en fait aimer l'auteur. Seulement il est à regretter que le style, par sa difficulté et son incorrection, ne réponde pas au mérite de l'ouvrage même: mais Ville-Hardouin ne pouvait devancer les progrès de la langue.

SECTION IV.

PROGRÈS DES ARTS.

SOMMAIRE.

1. Architecture. — 2. Peinture. — 3. Musique.

1. — Si l'apparition d'hommes distingués signalait les progrès des sciences et de notre littérature, le développement des arts était marqué par des monuments et des inventions.

Consultons leurs annales, et nous verrons qu'au XIIe siècle s'est relevée de ses ruines la cathédrale de Reims, auguste sanctuaire, où nos rois venaient prendre l'engagement de faire le bonheur de la France. Alors s'est achevée cette métropole de Paris, où ils implorent le secours du Tout-Puissant et le remercient des triomphes qu'il leur a accordés. Maurice de Sully, évêque de Paris, commença, sous Louis le Jeune, à la faire bâtir telle qu'on la voit aujourd'hui. « Il y a longtemps, dit un écrivain du règne de Philippe-Auguste, que Maurice travaille à bâtir son église. Le chœur est achevé, et il n'y manque que le toit. Quand cet ouvrage sera fini, il n'y aura pas d'édifice en deçà des monts qui puisse lui être comparé. » Le maître-autel fut achevé en 1182 : le frontispice est du temps de Philippe-Auguste ; mais tout l'édifice ne fut terminé qu'après deux cents ans d'un travail souvent interrompu par la disette d'ouvriers, ou parce que les fonds

manquaient. Alors encore a été construite l'église funèbre de Saint-Denis, témoin de si tristes solennités, dont le silence n'est interrompu que par les supplications des ministres du Dieu de miséricorde. Époque remarquable sous ce rapport, qu'elle vit élever des monuments si opposés par leur destination.

Sous Philippe-Auguste, dont le règne fut celui des beaux-arts, et qui, vainqueur à Bovines, voulait que son nom, déjà immortalisé dans les fastes de la gloire militaire, le fût aussi dans les fastes des arts et des lettres; sous ce prince, digne précurseur de François I[er], le Louvre, autrefois obscur rendez-vous de chasse, devint une citadelle environnée de larges fossés et flanquée de tours. De la principale dépendaient les grands feudataires de la couronne. Ainsi agrandi et rempli d'une splendeur royale, le Louvre fut le séjour de quelques-uns de nos rois, ainsi que des monarques étrangers qui venaient visiter leur cour.

2. — La piété qui élevait des temples savait aussi les décorer. C'est elle qui faisait employer avec tant de succès la peinture sur verre : admirable invention, au moyen de laquelle on imprimait, sur les vitraux étroits et prolongés des églises gothiques, ou les portraits de leurs vénérables fondateurs, ou ces grandes images de saints, suspendues entre le ciel et la terre, comme pour indiquer au malheureux qu'il existe une heureuse intervention entre lui et le Tout-Puissant. Ces peintures produisaient encore un autre effet : elles ménageaient sous les voûtes du temple un jour obscur, favorable au recueillement et à la prière.

On imprimait également les couleurs sur les tapisse-

ries qui, dès lors, étaient employées comme de riches ornements dans les églises, ou bien ajoutaient à la pompe des fêtes publiques. Sur les unes, spécialement destinées à décorer les temples, on retraçait les figures d'illustres et saints personnages : les chroniques parlent d'une riche tenture que Suger donna à l'abbaye de Saint-Denis, laquelle représentait les vingt-quatre vieillards et autres signes de l'Apocalypse. Des sujets étrangers à la religion, des combats et des tournois, images si propres à nourrir l'ardeur guerrière des Français, étaient empreints sur les tapisseries qui ornaient les palais des rois et des grands : la plus ancienne dont on conserve le souvenir retraçait l'histoire de la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant.

Le XII[e] siècle vit encore pratiquer la peinture à fresque. Celle en émail était déjà connue, car les émaux de Limoges avaient, dès lors, acquis de la célébrité.

Les sculpteurs exécutaient des ouvrages en mosaïque et des bas-reliefs.

3. — Enfin, la musique éprouva d'importants changements. Dès le XI[e] siècle, un moine bénédictin, inventant en Italie une méthode nouvelle, substitua aux six lettres de l'alphabet romain qu'on employait dans le plain-chant grégorien, les syllabes : *ut, re, mi, fa, sol, la, si,* qu'il emprunta à différents mots de l'hymne de saint Jean *Ut queant laxis;* révolution d'autant plus utile, qu'elle abrégea extrêmement le temps des études. On attribue encore à Guy-Aretin l'addition d'une cinquième portée aux quatre anciennes du plain-chant, et l'invention des instruments à touche, si perfectionnés dans la suite. Il est aisé de concevoir que la proximité

de l'Italie et de la France, la conformité de goût de l'une et l'autre nation pour l'art musical, firent rapidement connaître les importantes découvertes de Guy-Aretin parmi nos ancêtres, en sorte que la musique ecclésiastique, la seule à laquelle on s'appliquât alors, reçut les modifications nécessitées par l'emploi de cette nouvelle méthode.

CHAPITRE II.

FRANCE LITTÉRAIRE DE LOUIS VIII A PHILIPPE III.

SOMMAIRE.

1. De l'an 1223 à l'an 1270.— 2. Influence contemporaine de Frédéric II.

1. — Aux règnes qui ont rempli la première partie de cette période, succèdent les règnes de Louis Cœur-de-Lion et de saint Louis : le premier, trop court pour avoir été de quelque utilité à la France littéraire; le second, de la plus haute importance, sous quelque rapport qu'on l'examine. Dans le XIIIe siècle, dont ils occupent la plus grande partie, ont subsisté toutes les institutions du siècle précédent; nous n'ajouterons rien, par conséquent, à nos réflexions sur le système suivi dans les études : il suffira d'un coup d'œil jeté sur les causes qui ont modifié la civilisation, puis sur les principales branches de nos connaissances. Les mo-

tifs auxquels il faut rapporter l'état des esprits, sous les règnes de Louis VIII et de saint Louis, sont de deux sortes : ou ils ont hâté leur développement, ou ils leur ont imprimé une fausse direction.

2. — Mais, avant de les déduire, je dois faire mention d'un génie contemporain, dont l'influence sur l'Allemagne et l'Italie s'exerça parallèlement à celle de saint Louis. Fréderic II (1197-1250) réunissait à des qualités et à de plus grands défauts des talents et de vastes connaissances. Il savait, outre la langue italienne qui s'élaborait à peine, le latin, le français, l'allemand, le grec, l'arabe; la philosophie de son temps lui était familière; une de ses études favorites était celle de l'histoire naturelle : il nous en a laissé pour monument un *Traité de la chasse à l'oiseau;* il s'adonnait à la poésie, et il reste de lui une Chanson dans le genre provençal, où l'on voit la langue italienne à sa naissance, et qui n'est pas sans mérite, surtout pour un prince qu'occupaient des soins plus sérieux. D'après cela, on ne s'étonnera pas que Fréderic II ait encouragé les études, celle de la philosophie du temps en particulier, dans toute l'étendue de ses États. Aucun établissement littéraire n'existait en Sicile avant lui : il y fonda des écoles, et appela du continent des érudits et des hommes de lettres. Il créa l'Université de Naples, qui rivalisa bientôt avec celle de Bologne; il rendit à l'école de Salerne son lustre terni, purgea par des lois utiles la médecine des abus qui s'y étaient introduits, fit traduire de l'arabe et du grec des ouvrages intéressants pour cette science; d'autres Traductions d'Aristote devinrent par ses soins le texte des leçons publiques dans les États de Naples

et de Lombardie. On représente sa cour comme le rendez-vous des poëtes, des joueurs d'instruments, des orateurs. Il établit à Palerme une académie poétique, et s'honora d'en faire partie ainsi que ses deux fils, Enzo et Mainfroy, qui cultivaient aussi la poésie. Je ne saurais séparer de Frédéric II son chancelier, Pierre des Vignes, qui partagea, avec les vicissitudes de sa fortune, son amour enthousiaste pour la littérature : on a de lui des Canzoni et six livres de Lettres écrites en latin. Il est fâcheux pour la mémoire du prince que le chancelier ait été sa victime. Il est fâcheux surtout pour Fréderic II que l'Histoire ecclésiastique, plus grave dans son objet que l'Histoire littéraire, ait été forcée par les violences de ce prince de porter sur son compte un jugement aussi rigoureux que mérité.

SECTION Ire.

CAUSES INFLUENTES.

SOMMAIRE.

1. Fondation de la Sorbonne. — 2. Naissance de la scolastique. — 3. Rareté des livres.

1.—Parmi les motifs qui hâtèrent en France le développement des esprits, je range d'abord la bienveillance royale, toujours attentive à protéger le savoir et à fonder les institutions susceptibles de le propager.

Quoique je réserve pour la période suivante l'histoire de l'Université de Paris, je citerai pourtant par

anticipation, d'après Guillaume de Nangis [1], un fait que ce chroniqueur raconte avec une couleur toute locale, et qui démontre jusqu'où s'étendait la sollicitude du jeune Louis IX pour la science. « Des bourgeois avaient tué quelques clercs (1230) : c'est pourquoi les clercs, quittant Paris, se dispersèrent dans différentes contrées du monde ; ce que voyant le roi saint Louis, il s'affligea grandement de ce que l'étude des lettres et de la philosophie, par où s'acquiert le trésor de la science, qui l'excelle et l'emporte sur tous les autres, s'était retirée de Paris. Elle était venue d'Athènes à Rome et de cette ville en France, avec les honneurs de la chevalerie, par les soins de Charlemagne, à la suite de Denis l'Aréopagite, Grec, qui le premier répandit à Paris la foi catholique. Ce très-pieux roi, craignant qu'un si grand et un tel trésor ne s'éloignât du royaume, parce que la science et le savoir sont les trésors du salut, *sapientia et scientia*, et de peur que le Seigneur ne lui dît : « Comme tu as repoussé la science, je te repousserai, » manda auxdits clercs de revenir à Paris, les reçut à leur retour avec une grande clémence, et leur fit faire une prompte réparation par les bourgeois de tous les torts qu'ils avaient eus auparavant envers eux. En effet, si un trésor aussi précieux, aussi salutaire que celui de la sagesse eût été enlevé au royaume de France, le lis, emblème des rois de France, serait étonnamment défiguré ; car, depuis que Dieu et notre Seigneur Jésus-Christ voulut que le royaume de

[1] *Collection*, etc., *Chronique de Guillaume de Nangis*, p. 140

France fût illustré plus particulièrement que les autres royaumes par la *foi*, la *sapience* et la *chevalerie*, les rois de France eurent coutume de porter sur leurs armes et leurs bannières une fleur de lis peinte à *trois* feuilles, comme pour dire à tout le monde que la foi, la science et l'honneur de la chevalerie, par la providence de Dieu, se trouvent davantage dans notre royaume que dans tous les autres. En effet, les deux feuilles pareilles, qui signifient la science et la chevalerie, gardent et défendent la troisième feuille qui signifie la foi et qui est placée plus haut au milieu des deux autres; car la foi est gouvernée et réglée par la sapience et défendue par la chevalerie. Tant que dans le royaume de France ces trois feuilles seront unies ensemble en paix, vigueur et bon ordre, le royaume subsistera; mais, si on les sépare ou si on les arrache du royaume, le royaume divisé sera désolé et tombera. » N'est-ce pas là une explication assez poétique de l'emblème royal? Je laisse de côté l'influence attribuée par Guillaume de Nangis à Denis l'Aréopagite sur notre civilisation; mais j'insiste sur ses dernières paroles qui expriment bien la pensée de saint Louis, et qui ont une analogie presque littérale avec celles que prononça Charles V son successeur. Ce trait suppose que l'éducation de saint Louis n'avait pas été négligée, et, en effet, les maîtres les plus habiles se l'étaient partagée. D'après le plan conçu par la reine Blanche, sa mère, ils lui enseignèrent le latin, langue qui lui devint par la suite si familière, qu'il lisait avec facilité les Pères de l'Église et les auteurs anciens; mais sa principale étude fut celle de

l'histoire : la reine s'en était souvent entretenue avec lui, et l'avait habitué, par des applications fréquentes, à en tirer les plus hautes leçons de politique.

La bienveillance que saint Louis montra à l'Université, il la témoignait aux savants qui approchaient de sa personne. Elle lui fit excuser la distraction de saint Thomas d'Aquin qui, assis un jour à la table du roi, et moins occupé de l'honneur qu'il recevait que d'un point de controverse contre les Manichéens, s'écria tout à coup : « Cela est décisif pour battre Manès en ruine. » Le roi, loin de s'offenser de cette distraction, voulut connaître cet argument décisif, et le fit écrire sur-le-champ par un secrétaire.

Ce n'était point assez de cette bienveillante protection; car l'oisiveté venait arrêter le cours des études, les écoles épiscopales et monastiques étaient abandonnées, la froideur remplaçait insensiblement le zèle du clergé. Robert de Sorbonne, confesseur de saint Louis, donna le signal de la réforme, en fondant une société d'ecclésiastiques séculiers, voués à l'enseignement gratuit de la théologie, à laquelle il ajouta depuis un cours d'humanités et de philosophie. Cette institution, devenue si fameuse dans la suite sous le nom de Sorbonne, qu'elle emprunta à son fondateur, produisit des docteurs, célèbres par leur science, et lumières de la France littéraire.

Partout l'exemple de Robert fut imité. Des colléges, dont l'utilité était reconnue généralement, remplacèrent les écoles diocésaines dans les grandes villes : les études en fleurirent davantage, parce qu'un docteur, quelquefois plus instruit, toujours moins préoccupé par

d'autres soins qu'un évêque, apportait à l'enseignement et plus de talent et plus d'attention. Ces colléges, fondés d'abord par les séculiers, devinrent bientôt communs aux réguliers, « et il faut avouer, dit Fleury, qu'ils furent, comme les monastères, des asiles pour la piété et les bonnes mœurs aussi bien que pour la doctrine. » Cette réforme remarquable, opérée sous les auspices de saint Louis, date de la même époque que les révolutions auxquelles présidaient Alphonse en Castille, Frédéric II dans l'empire d'Allemagne.

2. — Dans un sens et avec des effets opposés, s'était élevée la scolastique, mélange de la théologie chrétienne avec la métaphysique d'Aristote, dont le règne dura jusqu'à Descartes. Dès le IXe siècle en honneur chez les Sarrasins d'Espagne, les Œuvres d'Aristote y avaient trouvé d'illustres admirateurs, tels qu'Avicenne qui florissait au XIe siècle, et Averroës, qui lui fut postérieur de cent ans. Introduite en France et partout substituée à la métaphysique qu'on attribuait à saint Augustin, tour à tour autorisée et défendue, à la fin protégée par les lois, la philosophie d'Aristote eut pour zélés prosélytes, outre saint Anselme dont j'ai parlé plus haut, Pierre Lombard, surnommé le *Maître des sentences*, et, dans la suite, Albert le Grand, qui la confondit avec les doctrines théologiques, en sorte qu'elle devint, pour ainsi dire, sacrée et inattaquable. Disciples d'Albert, saint Thomas d'Aquin (1226-1264) et Duns Scot (1308), qui différaient entre eux sur des points de scolastique, furent les auteurs de deux sectes opposées : celle des Thomistes, qui tenait pour l'universel *à parte mentis*; celle des Scotistes, qui tenait

pour l'universel *à parte rei*. L'étude de la scolastique, hérissée de subtilités, de questions et de problèmes, fit naître le goût de l'argumentation. Mais l'esprit de secte, enflammé par une opiniâtre résistance, s'emporta jusqu'à la frénésie; l'amour-propre irrité créa des systèmes, dont les partisans, préférant l'autorité à l'évidence, croyaient répondre à tout par cette maxime: *Le maître l'a dit*, lorsqu'ils étaient forcés dans leurs derniers retranchements. Dans un sens, la scolastique put nuire aux progrès des lettres et des sciences, parce que, concentrant sur elle-même l'attention universelle, elle permettait à peine que cette attention fût détournée vers d'autres objets; dans un autre sens, elle fut utile, parce qu'elle servit à exercer le jugement, et par suite à mûrir les esprits.

On ne s'expliquerait pas les fortunes diverses d'Aristote, si l'on oubliait que sa philosophie contenait plusieurs principes dangereux dont les hérétiques des premiers siècles s'étaient servis pour saper les fondements du christianisme : aussi avait-elle eu moins de cours que celle de Platon, dont les maximes étaient goûtées par les plus savants Pères de l'Église, et Tertullien appelait-il Aristote *le patriarche des hérétiques*. Cela n'empêche pas, aux yeux des appréciateurs impartiaux, que ce génie, le plus beau de l'antiquité, soit le seul qui ait connu, approfondi, développé les règles du raisonnement, et donné un système complet de philosophie : ses erreurs tiennent à la faiblesse de la raison humaine, privée des lumières de la révélation. Les hérétiques eurent des imitateurs au XIIe et au XIIIe siècle, dans Abeilard, les Albigeois, etc. ; saint Thomas,

au contraire, fit servir la philosophie même d'Aristote à la défense de la foi ; il distingua les erreurs pour les réfuter, et présenta sous un jour frappant des vérités que la raison avait découvertes et qu'il n'était pas donné à chacun de dégager des ténèbres qui les enveloppaient. C'est ainsi qu'Aristote, qu'un concile de Paris avait proscrit vers 1209, fut rendu comme orthodoxe par saint Thomas, et fournit à la religion de nouvelles armes contre l'athéisme et l'idolâtrie. Les choses de peu de conséquence échappées à saint Thomas dans ce qu'il a écrit sur ce philosophe, sont moins sa faute que celle du génie sophistique des Arabes.

Indépendamment de ce travail, saint Thomas d'Aquin composa des Commentaires sur les quatre livres du *Maître des sentences*, une *Somme théologique*, des Commentaires sur la plus grande partie de l'Écriture et plusieurs Opuscules. Le nom de ce grand docteur doit faire absoudre la scolastique de beaucoup de reproches graves, et même de la rigueur avec laquelle Fleury l'a jugée dans son cinquième *Discours sur l'Histoire ecclésiastique*. Je suis loin de confirmer les titres magnifiques que l'on a donnés à certaines célébrités de l'époque, tels que ceux de grand, de subtil, d'irréfragable, d'illuminé, de résolu, de solennel, d'universel ; mais je vois, dans ces docteurs, autre chose de grand que la grosseur et le nombre des volumes.

3. — Un véritable obstacle au développement des esprits, c'était l'absence des éléments matériels de l'instruction : non point que les maîtres, les écoles et les leçons publiques manquassent à une époque où l'Université de Paris, constituée définitivement, offrait à la

fois un enseignement élémentaire et des cours spéciaux; mais alors les livres étaient fort rares, et les écoliers, privés souvent de ce secours si nécessaire pour s'instruire, n'avaient d'autres ressources que les cahiers de leurs professeurs. La charité d'un archidiacre de Cantorbéry fournit à ceux de théologie un remède contre cet inconvénient, autant du moins qu'il était en lui. Il ordonna, par son testament, que ses livres qui regardaient la théologie seraient remis au chancelier de l'Église de Paris, bibliothécaire du chapitre, pour être prêtés aux pauvres écoliers. L'acte, daté de 1271, et qui atteste la transmission de ce dépôt du chancelier à son successeur Jean d'Orléans, contient l'inventaire de ces livres, qui consistent presque tous en différentes parties de l'Écriture avec la glose qui y servait d'interprétation. Deux seuls ouvrages de scolastique achèvent le catalogue, savoir : les quatre livres des *Sentences* et une *Somme théologique des vices*. Le même acte apprend que l'on gardait dans la bibliothèque du chapitre général l'original de Pierre Lombard, et il en fait la description comme d'un objet qu'il est important de reconnaître. Ce manuscrit était couvert d'une peau de veau, déjà presque dégarnie de ses poils, avec des clous ronds de cuivre enfoncés dans le bois.

L'amour de saint Louis pour les lettres lui inspira un projet semblable. Il avait entendu dire en Syrie qu'un sultan faisait recueillir les livres nécessaires aux Musulmans, et qu'il en formait une bibliothèque ouverte à tous les savants. Voulant imiter ce noble exemple, il fit transcrire tous les manuscrits qui se trouvaient dans les monastères, et fit ranger ces précieux

exemplaires dans une salle voisine de la Sainte-Chapelle. Il allait souvent travailler dans cette bibliothèque, au milieu des personnes que l'amour de l'étude y attirait ; et quand il s'y trouvait des hommes peu instruits, il leur expliquait lui-même les plus beaux passages des Pères de l'Église. Le soin de la bibliothèque était confié à Vincent de Beauvais, frère Prêcheur, lecteur du roi et chargé de l'éducation des Enfants de France.

On ne sera pas étonné que la sollicitude que saint Louis témoignait aux étrangers eût sa jeune famille pour objet d'une manière spéciale. S'il se plaisait à converser quelquefois dans la journée avec ceux qui fréquentaient sa bibliothèque, tous les soirs, dit Nangis, il faisait venir ses enfants auprès de lui et leur rappelait, en les entretenant de leurs études, les actions des bons rois et empereurs : il développait à ces jeunes cœurs tout ce qu'il y avait de sublime dans les actes de générosité, de clémence et de justice de ces grands princes, et les engageait à se régler sur de tels modèles. C'était, si je ne me trompe, doublement reproduire Charlemagne.

SECTION II.

LITTÉRATURE, SCIENCES ET ARTS.

—

SOMMAIRE.

1. Coup d'œil sur l'ensemble de leurs progrès.— 2. Poésie et Romans. — 3. Art oratoire. — 4. Histoire. — 5. Législation — 6. Médecine. — 7. Architecture.

—

1. — Quels qu'aient été jusqu'ici les progrès de notre langue, faible et grossière, elle n'a pu encore être le digne interprète de la science. Malgré sa rudesse, elle a cependant fait quelques pas vers la perfection; déjà elle forme un corps organisé; les écrivains se l'approprient et lui confient leurs productions. Un Italien, Brunetto Latini, qui se trouvait alors en France, rend hommage à notre langue, en l'employant pour écrire son *Trésor*, espèce d'abrégé d'une partie de la Bible, de Pline le naturaliste, de Solin et de plusieurs autres auteurs qui ont traité de diverses sciences. Brunetto explique ainsi cette préférence : « Et se aucuns demandoit pourquoi chis livre est ecris en roumans, selon la raison de France, pour chou que nous sommes Ytalien, je diroie que, ch'est pour chou que nous sommes en France; l'autre pour chou que la parleure en est plus délitable et plus commune à toutes gens. » Martin de Canale, qui traduisit des chroniques latines en français une Histoire de Venise antérieure à 1275, dit aussi qu'il a choisi cette langue « parce que la langue fran-

ceise cort parmi le monde, et est la plus délitable à lire et à oïr que nulle autre. »

Dans le XIIIᵉ siècle, qu'on peut, à juste titre, appeler le berceau de notre littérature, ses monuments se multiplient : la poésie et les romans admettent un style plus pur, des formes plus polies ; l'histoire, qui avait déjà vu fleurir Ville-Hardouin, lui trouve, parmi les grands de la cour de saint Louis, un successeur dont la gloire surpasse la sienne ; la jurisprudence française s'enorgueillit d'un jurisconsulte profond et d'un roi législateur. Telle est, en résultat, la scène qui se déploie à nos yeux : se dépouiller des préventions qu'a enracinées dans les esprits l'habitude d'entendre déprécier les siècles voisins du moyen âge, telle est aussi la condition indispensable pour la parcourir avec fruit et pour la juger sainement.

2. — Alors que les lettres françaises, cultivées par des écrivains plus corrects, marchaient vers la perfection, la croisade contre les Albigeois consommait la ruine des troubadours. De 1147 à 1229, le midi, déchiré par les guerres qu'avait provoquées l'hérésie, voyait ses châteaux dévastés, ses villes saccagées, ses habitants livrés au fer et aux flammes. La *gaie science* fuyait ce sombre théâtre ; la libéralité des seigneurs, les manoirs hospitaliers manquaient aux troubadours, condamnés désormais à gémir sur le déclin de leur gloire, non moins que sur les malheurs de la patrie. Si la lyre de quelques poëtes attachés au char des vainqueurs célébrait leurs triomphes si heureux pour la foi, le désespoir des vaincus s'exhalait en des syrventes accusatrices. La soumission de la Provence à Charles d'An-

jou (en 1245), la réunion du comté de Toulouse à la couronne (en 1249), favorisant les progrès de la littérature française, et d'un autre coté, la conquête de Naples par les Français et le séjour des papes à Avignon consacrant l'usage de l'italien, la langue provençale s'évanouit, les productions qui s'y rattachent tombèrent dans le décri, et cette littérature, la première-née de l'Europe, disparut avant qu'un génie créateur l'eût fécondée et éternisée par un glorieux monument. Des historiens, des critiques, des prosateurs rivalisaient déjà avec les poëtes; mais les événements étouffèrent le germe des grands hommes qui allaient surgir de ce sol fertile, ne laissant subsister que les œuvres de quelques poëtes médiocres, il faut le dire, auxquels les Capitouls de Toulouse voulurent susciter des successeurs par l'institution des *Jeux floraux*. « Ainsi, dit M. de Sismondi [1], l'aurore boréale brille sans résultat dans les longues nuits du Nord : au milieu des ténèbres les plus épaisses, le ciel paraît tout à coup enflammé; des rayons ardents, des gerbes de mille couleurs, s'étendent du pôle presque jusqu'au milieu du ciel; la nature sourit à cette magnificence inattendue; mais la lumière boréale, comme la poésie des troubadours, n'a point de chaleur et ne répand point de vie. »

Voltaire cite, comme le dernier exemple de la langue romane dégagée de la dureté tudesque, les vers suivants de Frédéric II :

Plas my cavallier Francès
E la donna Catalana,

[1] *Littérature du midi de l'Europe*, t. 1, p. 252.

É l'onrar del Ginoes
E la court de Castellana,
Lou cantar Provensalès,
E la dansa Trivisana
E lou corps Aragonnès
É la perla Julliana
La mans e kara d'Anglès,
E lou donzel de Thuscana.

« Ce monument, dit-il, plus précieux qu'on ne pense, est fort au-dessus de tous ces décombres des bâtiments du moyen âge, qu'une curiosité grossière et sans goût recherche avec avidité. Il fait voir que la nature ne s'est démentie chez aucune des nations dont Frédéric parle[1]. » Mais Voltaire se trompe : ces vers ne sont pas de Frédéric II, on les doit à Frédéric Ier.

Revenons à la littérature des trouverres.

En jetant d'abord un coup d'œil sur les productions les plus légères, celles qui sont le fruit de l'imagination, il s'offre à nous une multitude prodigieuse de poésies et de romans. Les compositions en vers forment le plus grand nombre des ouvrages de cette époque, car la manie de versifier, généralement répandue, ne permettait guère aux écrivains d'employer la prose ; elle se rencontrait même si rarement dans les romans, qu'à l'exception de celui de Tristan de Léonois, où elle était exclusivement admise, mais qui ne nous est point parvenu, tous sont ou entièrement versifiés ou entremêlés de vers.

Des compositions de ce genre, soit fabuleuses, soit historiques, soit morales, soit satiriques, plusieurs,

[1] *Essai sur les Mœurs*, t. 2, chap. LXXXII. J'ai rectifié la citation de Voltaire, très-fautive à son ordinaire.

comme le *Roman de la Rose* et la *Bible* de Guyot, jouirent, dès leur apparition, et pendant une longue suite d'années, d'une réputation universelle. Le caractère de cette époque nous en explique naturellement la cause : la crédulité et l'amour du merveilleux trouvaient dans ces ouvrages des aliments abondants. Commencé au XIIe siècle par Guillaume de Lorris, qui en écrivit les quatre mille cent cinquante premiers vers, le *Roman de la Rose* est une vaste compilation où se trouvent réunis de la morale tantôt sage, tantôt dangereuse; des portraits, des réflexions critiques, des détails de galanterie, des traits historiques et politiques. L'enthousiasme causé par ce roman, dont la fatigante allégorie et le style prosaïque n'exciteraient aujourd'hui que le dégoût, si on l'appréciait autrement que comme un monument de l'ancienne civilisation, donna lieu à des interprétations imprudentes, je dirai presque sacriléges. On regarda la description de l'amour terrestre, comme un emblème de la céleste béatitude; des prédicateurs en entremêlèrent des citations dans leurs homélies aux passages de l'Écriture sainte : abus coupable que combattirent des prédicateurs moins irréfléchis, et contre lequel Jean Gerson, chancelier de l'Université de Paris, publia un Traité latin.

La *Bible Guyot*, ouvrage auquel son auteur donna le nom de *Bible*, parce qu'il prétendait n'y avoir dit que des vérités, est une violente satire, qui attaque les mœurs et les principaux personnages du XIIIe siècle.

Cette licence de satire, dont on trouve tant d'exemples dans la *Bible Guyot*, ne réduisait pas la vérité à se cacher sous le voile de l'allégorie; aussi n'y avait-il

guère de fabulistes parmi les poëtes de cette époque. L'apologue n'était pourtant pas inconnu, et, bien que ces rencontres soient rares, on le trouve quelquefois employé chez nos anciens trouverres. A la fin du XIIe siècle, une femme poëte, héritière des talents des fabulistes de l'antiquité, reproduisit dans notre langue naissante les apologues qu'elle empruntait aux littératures étrangères. Dans les fables qu'elle dit avoir traduites de l'anglais, Marie de France, selon Roquefort, a montré ce sens exquis, cette justesse d'allégorie qui distinguent Ésope et Phèdre, enfin, ce sceau de l'antiquité qu'une main moderne contrefait difficilement, et qu'on était bien moins capable encore de contrefaire au XIIIe siècle. Son style est simple et sans art; sa manière de phraser prouve qu'elle avait le travail facile. Plus rapprochée de La Fontaine que les fabulistes grecs et latins, elle a pu lui suggérer des expressions, des tournures, et même des rimes. Forcé de me restreindre, je ne puis citer que la fable de la *Mort et li Bosquillon* :

Tant de loing que de près n'est laide
La mort. La clamoit à son aide,
Tosjors, un povre bosquillon
Que n'ot chevance ne sillon :
— Que ne viens — disoit — ô ma mie,
Finer ma dolorouse vie ! —
Tant brama qu'advint; et de voix
Terrible, — Que veux-tu? — Ce bois
Que m'aydiez à carguer, madame! —
Peur et labeur n'ont mesme game.

On n'a pas perdu de vue qu'en caractérisant l'esprit poétique des troubadours et des trouverres, j'ai regardé le genre épique comme l'apanage des derniers,

attribuant aux Provençaux l'honneur d'avoir surtout cultivé le genre lyrique. Toutefois, rivaux des troubadours, les trouverres ont ambitionné de les égaler sous ce rapport, et les noms des Thibaut de Champagne, Raoul de Couci, etc., cités à l'occasion des croisades, rappellent leurs succès non moins que leurs efforts.

Mais quelques vers heureux et faciles à comprendre rachètent-ils la fatigue qu'on éprouve à lire les autres? Quand on essaie de parcourir Thibaut, il faut à chaque instant ou deviner péniblement des pensées que nous dérobent des termes vieillis, ou feuilleter le Dictionnaire des mots qu'il emploie pour s'assurer de leur signification.

3. —Nos premiers pas dans la carrière que nous parcourons nous conduisirent à la conquête de la Gaule par les Romains, et dès lors nous vîmes notre patrie peuplée d'une foule d'écoles où les indigènes et les étrangers venaient apprendre l'éloquence, ce qui la fit appeler par Juvénal : *Nutricula causidicorum Gallia..... Gallia causidicos docuit facunda Britanno.* Envahie par les Franks, elle conserva des soutiens d'un si noble ministère, car les seigneurs féodaux, tout guerriers qu'ils étaient, ne dédaignèrent point de se constituer les *avoués* des Églises et des monastères, qualité qui supposait en eux la connaissance aussi bien que l'amour des lois : *Legem scientes, et justitiam diligentes, et mansueti* (cap. de Charl. an 802). L'intervalle de Charlemagne à saint Louis, si stérile en résultats pour les autres parties de l'histoire littéraire, n'a pas été plus fécond pour le barreau. A dater du saint roi,

les documents se multiplient : je les suivrai, sans m'y arrêter trop longtemps.

Du reste des personnages à qui les devoirs de leur état imposaient l'étude du droit, on distinguait les avocats, mais non encore les gens du roi, proprement dits : les baillis et sénéchaux en remplissaient les fonctions. L'institution des tribunaux et des juridictions municipales ; la défense qu'en 1179 le concile de Latran fit aux ecclésiastiques de remplir aucune fonction dans les tribunaux laïques, où, par suite de l'ignorance générale, ils avaient été forcés de plaider, presque exclusivement ; l'abolition progressive des guerres privées ; la suppression du combat judiciaire, auquel on substitua les preuves littérale et vocale, concoururent à former un corps d'avocats.

Soutiens des prétentions de la couronne contre les droits du siége apostolique, tels qu'ils étaient généralement reconnus au moyen âge, ils opposèrent aux bulles des papes une multitude d'écrits dans lesquels ils s'étayèrent de la distinction entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. Les avocats furent admis au conseil du roi, et leurs avis ne furent pas inutiles à la confection des célèbres *Établissements*. Pierre de Fontaines, Gui Foucaud, Guillaume Durand, distingués d'ailleurs par des ouvrages de jurisprudence, exercèrent longtemps la profession du barreau. Le premier devint *Maître du parlement*, le second fut élevé à la papauté sous le nom de Clément IV, le troisième promu à l'évêché de Mende.

En l'absence de documents précis, c'est par leurs

succès que nous sommes réduits à apprécier le mérite de ces célèbres personnages. L'éminence des dignités qui récompensèrent leurs travaux ne doit cependant pas faire perdre de vue l'état peu avancé des lumières, non plus que les formes barbares de notre langue, alors surtout qu'on l'employait aux discussions du barreau. Je répéterai une vérité triviale : dans un siècle qui n'est point éclairé, le mérite, même médiocre, fait un éclatant disparate.

4. — Moins d'obscurité enveloppe les historiens.

Philippe de Mouskes mit en vers l'histoire de France, en remontant jusqu'à la ruine de Troie : fiction que l'on peut regarder comme la source où ont puisé plusieurs auteurs qui ont attribué aux Français une origine troyenne. Autrefois Charlemagne avait versifié les actions héroïques des anciens rois ; plus tard le Roman du Brut avait célébré celles des premiers princes qui gouvernèrent la Bretagne : il était réservé à Philippe de Mouskes de rappeler, dans sa Chronique, la durée de la monarchie, depuis les temps fabuleux jusqu'au milieu du XIIIe siècle ; mais son recueil est trop rempli de fictions, le style en est d'ailleurs trop peu élevé, pour qu'il nous intéresse longtemps.

Sans entrer dans l'immense détail de ceux qui se livraient à l'histoire, il suffit de dire que, par les ordres du pieux monarque, la Bible historiée fut composée en français du temps, et qu'au monastère de Saint-Denis, des moines consignaient dans les Annales de leur cloître les principaux faits de l'époque : institution fondée par le sage Suger, et qui dura jusqu'à l'invention de l'imprimerie. Mais je ne puis glisser aussi légèrement

sur Joinville, dont la Chronique, quoiqu'elle n'embrasse pas l'histoire générale, et qu'elle se borne à narrer la vie de saint Louis, est placée beaucoup au-dessus de celle de Ville-Hardouin.

Joinville n'était cependant pas un de ces hommes qui, revêtus de l'auguste sacerdoce de l'histoire, interrogent les annales, discutent les contradictions qu'elles présentent, séparent ce qui est digne d'être transmis à la postérité d'avec ce qui n'est propre qu'à surcharger inutilement les pages de l'histoire, et, du milieu de ce chaos obscur, arrachent la vérité pour la déposer toute vivante dans leurs écrits. Ce ministère sacré était réservé à Bossuet. Alors la France, non encore assez mûre pour produire un historien, ne comptait que des chroniqueurs. Mais, dans les Mémoires que nous ont laissés ces narrateurs simples et pieux, on trouve un intérêt qui fait qu'on ne se lasse point de les lire. Leurs défauts tiennent à l'époque où ils ont vécu; leur crédulité, leur bonne foi dans le récit des faits les plus improbables, l'inexactitude de leur chronologie, doivent être moins imputés à eux-mêmes personnellement qu'à l'état encore peu avancé des connaissances : ces taches, d'ailleurs, font ressortir le mérite de leurs Chroniques.

Si les circonstances ont influé sur leur manière d'écrire, le caractère français a également influé sur la forme de leurs ouvrages. « Le Français, dit M. de Châteaubriaud, a été dans tous les temps, même lorsqu'il était barbare, vain, léger et sociable. Il réfléchit peu sur l'ensemble des objets; mais il observe curieusement les détails, et son coup d'œil est prompt, sûr et délié.

Il faut toujours qu'il soit en scène, et il ne peut consentir, même comme historien, à disparaître tout à fait [1]. » Les Mémoires lui laissent la liberté de se livrer à son génie et de satisfaire son amour-propre. De plus, dans ce genre d'histoire, il n'est pas obligé de renoncer à ses passions, dont il se détache avec peine. Depuis le sire de Joinville jusqu'au cardinal de Retz, depuis les Mémoires du temps de la Ligue jusqu'à ceux du temps de la Fronde, ce caractère se montre partout.

Justifiée sous ce rapport, l'apparition des Mémoires historiques qui inondent nos bibliothèques peut l'être encore sous un autre point de vue : l'historien moderne a besoin du génie des détails ; il suffisait, dans l'antiquité, du génie des grandes choses. En France, les résultats dépendent des administrations ; chez les anciens, les révolutions politiques étaient subordonnées aux grands hommes : il faut donc, de nos jours, que la mémoire se charge d'abord d'une sorte de bagage historique, indispensable commentaire des événements. A la différence de l'antiquité où la manière ostensible de traiter les intérêts de l'État empêchait qu'on n'écrivît des Mémoires sur d'autres sujets que sur des intérêts personnels, le mystère qui enveloppe parmi nous les causes des événements irrite la curiosité, avide de pénétrer dans le cabinet des rois. Pendant que nos histoires, si tant est qu'il existe une Histoire de France, retracent d'éternelles batailles et des traités éternels, nos Mémoires transmettent de piquants détails, divulguent les secrets motifs des événements, déroulent le tissu

1. *Génie du christianisme*, t. 12 des *Œuvres complètes*, p. 34.

des intrigues, dessinent la physionomie des personnages historiques. La troisième raison à laquelle j'attribue la présence d'une multitude de Mémoires, au lieu de compositions générales et bien coordonnées, c'est que, loin de présenter un tout dont l'écrivain puisse apprécier les diverses parties, un drame dont il saisisse le commencement, la gradation, le dénoûment, comme le présente l'histoire de la république romaine, celle de la France embrasse une série de siècles la plupart rebelles sous la plume du narrateur, quoique les époques de Charlemagne, de Philippe-Auguste, de François I[er] et de Louis XIV conviennent éminemment à la muse historique : or la difficulté que l'on rencontre à traiter dans son ensemble ce long et pénible sujet a dû engager les écrivains à adapter la forme plus facile et plus simple, à se circonscrire dans les bornes moins larges des Mémoires. Du reste, l'antiquité même connaissait ce genre, avantageux en ce qu'il réunit les extrêmes, et que l'auteur peut prendre tous les tons ; au rapport de *Plutarque*, Annibal et Scipion, après eux César, tracèrent le récit de leurs campagnes : en France, il date de Ville-Hardouin et de Joinville.

Malgré ses défauts, ce dernier a su répandre un tel charme dans son histoire, il raconte avec une facilité et un naturel si vrais, il a animé sa narration en y faisant voir, à chaque page, tant de simplicité, de loyauté, de nobles sentiments, en un mot, il captive à la fois l'esprit et le cœur, au point qu'il est difficile de se détacher de ses Mémoires quand on en a commencé la lecture. Néanmoins, le motif principal de l'intérêt qu'on éprouve en méditant la Chronique de Joinville,

c'est le personnage auguste et cher dont la vie y est retracée. Le nom seul de Louis IX rappelle aux Français le souvenir des plus hautes vertus, l'alliance du courage le plus héroïque avec la plus douce piété, une résignation admirable dans les revers, une sagesse étonnante sur le trône, en sorte que l'on s'intéresse déjà à un ouvrage où les actions de saint Louis sont reproduites. Ces actions ensuite, rapportées par un serviteur loyal et dévoué, qu'anime l'amour du prince avec lequel il a toute sa vie combattu ou dispensé la justice, que pénètre le respect dû à la mémoire d'un saint dont l'Église a couronné les mérites : cette vie de saint Louis, sous la plume du fidèle sénéchal, nous devient encore plus chère, car tout Français partage son enthousiasme pour le père de nos rois, sa vénération pour celui qui, du haut du ciel, veille sur les destinées de la France. Lire les Mémoires de Joinville, c'est donc nous rappeler les sentiments qui devraient diriger nos actions, les qualités qui devraient recommander nos écrits.

Une citation prouvera et la piété du saint roi, et la franchise de l'historien :

« Il (le roi) m'apela une foiz et me dist... Sénéchal... on vous demande lequel vous ameriez miex, ou que vous fussiez mezeau, ou que vous eussiez fait un péché mortel : et je qui oncques ne li menti, li respondi que je amerais miez avoir fait trente péchiez que être mezeau : et me dist : Comment me distes-vous ce? Et je li diz que encore li disois-je : et il me dist : Vous distes comme hardi musar; car nulle si laide mézelerie n'est comme d'être en péchié mortel. »

La Chronique de Joinville renferme deux parties : dans la première sont recueillis des traits détachés, et la plupart édifiants, du caractère et de la vie de saint Louis ; la seconde, beaucoup plus étendue, embrasse l'histoire de ce prince depuis sa majorité jusqu'à sa mort. Multipliant les détails sur l'expédition d'Égypte, à laquelle il avait lui-même assisté, l'auteur raconte d'une manière plus abrégée la croisade en Afrique, où son zèle pour ses vassaux l'empêcha d'accompagner le saint roi ; il termine en rappelant la canonisation de Louis qui eut lieu en 1298, sous Philippe le Bel. Quoique Joinville n'ait écrit qu'après la mort de Louis IX, il m'a paru plus convenable de le rattacher au règne de ce prince.

5. — Déjà le chaos de la féodalité avait diminué sous le gouvernement de monarques sages ; aux lois dérivées du système féodal, succédaient des institutions plus en harmonie avec l'état de la société. Les jugements de Dieu, les épreuves dont le progrès des lumières démontrait l'injustice et le danger, étaient remplacés par des monuments de jurisprudence, dont l'économie et les sages dispositions ont survécu à tant de siècles et font encore aujourd'hui notre admiration.

Le règne du prince le plus pieux fut en même temps celui de la justice ; car la religion et l'équité sont deux sœurs qui ne se séparent jamais. Louis IX est aussi célèbre par la gloire qu'il acquit comme législateur, que par celle dont sa vertu fut récompensée. Prince éclairé, il sut encourager les efforts des jurisconsultes qui l'entouraient, et lui-même éleva un monument dont la célébrité efface celle des autres ouvrages que cette époque vit éclore. En effet, quelque honorable que soit

la place attribuée au livre de Pierre de Fontaines, l'un des principaux conseillers de saint Louis, on l'oublie pour considérer l'immortel travail de ce monarque. Destinés à faire cesser l'anarchie qui, depuis plusieurs siècles, compromettait toutes les fortunes, blessait tous les intérêts, les Établissements offrent un corps complet de législation. Les guerres particulières, les épreuves, les duels judiciaires y sont sévèrement interdits; l'autorité royale, presque anéantie par les usurpations des seigneurs, y reprend l'étendue dont elle a besoin pour être efficace; chaque classe de la société y trouve la garantie de ses droits : enfin les coutumes, auxquelles les peuples tiennent plus qu'à leurs lois, saint Louis les fait tourner au bien général en les appliquant à des institutions propres à faire fleurir la paix et régner la justice. Telle fut la carrière législative d'un prince dont tant d'historiens ont transmis à la postérité et les vertus et les travaux.

6. — Fleury et D. Rivet font observer que l'étude et la pratique de la médecine étaient alors entre les mains du clergé. Le concile de Reims en 1131, sous Innocent II, avait défendu aux moines de fréquenter les écoles de médecine, ou de pratiquer cet art hors de l'enceinte de leur monastère, à cause de la loi qui leur ordonnait la clôture : il y eut toujours quelques religieux qui exercèrent la médecine chez eux. Les clercs continuèrent de l'enseigner et de la pratiquer comme auparavant. Pierre Lombard, chanoine de Chartres, qu'il ne faut pas confondre avec le *Maître des senten ces*, était premier médecin de Louis le Jeune. Mauger, archidiacre d'Évreux, quidevint évêque de Winchester

en 1199, exerçait le même emploi auprès de Richard Ier, roi d'Angleterre. Le concile de Latran, tenu en 1215, défendit aux clercs de faire aucune opération où il fallût employer des instruments d'acier ou appliquer le feu. Ce fut dans le XIIIe siècle que la chirurgie devint une profession distincte de celle de médecin; jusque-là, la médecine avait été regardée dans les écoles comme une partie de la physique ou de la philosophie naturelle. A cette époque, où l'on ne connaissait guère l'anatomie et la botanique, sans lesquelles les médecins ne sont que des empiriques, elle consistait principalement à lire Gallien et Hippocrate, et à faire quelques observations sur la nature.

7. — Ce tableau serait incomplet si j'omettais de parler des encouragements donnés par saint Louis à l'architecture. C'est lui qui fit bâtir la *Sainte-Chapelle*, édifice dont on admire encore aujourd'hui la hardiesse et la solidité, et qu'on éleva sur l'emplacement de l'ancienne chapelle de Saint-Nicolas dans le palais de nos rois à Paris, qui est devenu le Palais de Justice. Les frais de construction montèrent à une valeur de plus de huit cent mille francs actuels.

Il est incroyable, dit Félibien, combien saint Louis fit bâtir d'églises ; elles lui coûtèrent des sommes considérables, et quoiqu'elles soient dans le goût gothique, le travail en est assez fini.

SIXIÈME PÉRIODE.

ÉPOQUE DES GUERRES ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.

CHAPITRE Ier.

CAUSES DES MODIFICATIONS DE LA CIVILISATION.

SECTION Ire.

CAUSES FAVORABLES.

SOMMAIRE.

1. Civilisation de la France comparée avec celle de l'Angleterre (1270-1461). — 2. La première, influencée par l'institution et la multiplication des parlements. — 3. Par la protection royale.

1. — Les trois siècles, objet des deux périodes précédentes, ont présenté le tableau de la civilisation sortant du chaos où elle était ensevelie au commencement de la troisième race. Sous le règne de Robert, une lueur à peine suffisante a dirigé mes pas jusqu'à la première croisade : frappé des résultats généraux des guerres saintes, j'ai parcouru les XIIe et XIIIe siècles, sur lesquels elles ont exercé une influence immédiate. Rappeler ainsi l'histoire littéraire de France est une

entreprise qui, à côté de grandes difficultés, présente cependant quelque plaisir : l'orgueil français est flatté du progrès des esprits et des hommes distingués qu'amènent successivement des époques moins barbares. Maintenant qu'une révolution favorable est venue modifier les lettres, les sciences et les arts, si nous envisageons les princes et les hommes d'État qui ont encouragé la civilisation, secondé les événements, et qui par leurs efforts en ont hâté les résultats ; si, à côté de ces illustres protecteurs, nous nous rappelons leurs illustres protégés : nous devons avouer que la carrière dans laquelle nous nous sommes engagés s'ouvre et s'agrandit devant nous. Avoir cette série de personnages que leurs talents élèvent au-dessus du vulgaire et qui se succèdent sans interruption, il semble que nous soyons entrés dans une immense galerie, décorée des statues des savants et des beaux génies de la France. C'est au milieu de l'obscurité que nous y avons hasardé nos premiers pas, distinguant à peine les traits grossiers des hommes que leur mérite a fait ressortir de la foule; mais, à mesure que nous avançons, les ténèbres se dissipent; ces images, que l'aurore de la civilisation nous laisse apercevoir, ont aussi une expression plus prononcée et plus parfaite. Éclairés par une lumière à chaque instant plus pure, nous n'avons qu'à presser nos pas, sûrs de rencontrer des objets qui réclament notre intérêt et notre admiration.

Toutefois les guerres avec les Anglais, dont le principe remonte à Philippe Ier, et qui se prolongèrent jusqu'à Charles le Victorieux, ont longtemps entretenu, au sein de notre France, un trouble funeste aux lettres, aux

sciences et aux arts : il importe, par conséquent, de leur consacrer une période. Mais le fait même que, pendant sa durée, la France lutta avec l'Angleterre sur un autre terrain, m'engage à indiquer quelle était alors la civilisation de ce dernier pays.

Rivale de la France dans la carrière des armes, l'Angleterre, suivant Shepherd[1], contrastait, par la barbarie de ses habitants, avec l'ardent enthousiasme pour les connaissances de l'antiquité qui poliçait et illustrait l'Italie, à l'époque où vivait Poggio (1380-1459); et elle lui était plus inférieure encore au commencement de la sixième période. Quoique Leland rapporte de longues listes d'auteurs qu'il lui plaît de qualifier de très-savants, néanmoins tous ces vénérables coryphées de la gothique littérature anglaise se réduisent à quelques moines ou à un petit nombre d'obscurs astrologues qui pouvaient bien recueillir les hommages et l'admiration dans ces siècles barbares, mais dont les ouvrages méritent assurément l'oubli dans lequel ils sont pour jamais ensevelis. Les sciences occultes, la philosophie scolastique et les mystères de la théologie formaient toute la science du petit nombre d'individus qui avaient des prétentions au titre d'hommes instruits. Ils ne connaissaient ni les principes de la composition, ni les grâces du style. Leur connaissance de la langue latine était si superficielle que toutes les lignes de leurs écrits sont pleines de mots anglais qu'une terminaison latine altère de la manière la plus burlesque. Humiliante position pour la Grande-Bretagne, que prolongèrent ses guerres avec la France,

[1] *Vie de Poggio Bracciolini*, par W. Shepherd, p. 114.

le schisme d'Occident, l'indifférence du gouvernement pour les hommes instruits, la rareté des livres, et par-dessus tout, dans l'opinion de Shepherd, l'étroit asservissement d'une grande partie de la nation sous le régime féodal; car, jusqu'au règne de Henri IV, les écoles publiques furent interdites aux fils des artisans et des fermiers, et même longtemps après, un homme de cette classe qui voulait donner à l'un de ses enfants l'instruction nécessaire pour entrer dans le sacerdoce, avait besoin de l'agrément de son seigneur. Tant que la grande majorité du peuple fut ainsi repoussée des sources de l'instruction, les lumières ne purent percer le nuage épais que leur opposait l'aristocratie, dont les membres, à leur tour, fiers de leur pouvoir et de leurs richesses, n'avaient aucun motif de s'astreindre à une étude assidue, et faisaient dépendre leur fortune de leur épée.

Il est juste, cependant, de faire observer qu'on ne saurait imputer au clergé anglais ce fâcheux état de choses. Avant qu'il y eût des universités, les monastères avaient ouvert des écoles publiques. L'art de l'imprimerie étant inconnu, chaque monastère avait son *scriptorium*, où l'on copiait des livres; c'était là l'occupation de la plupart des moines, et ils y donnaient le temps destiné au travail des mains. Chaque monastère avait aussi sa bibliothèque. On comptait dix-sept cents manuscrits dans celle de Peterborough. Celle des moines gris de Londres avait cent vingt-neuf pieds de long sur trente et un de large, et était très-bien fournie de livres. Quand celle de Croyland fut brûlée en 1091, il y eut sept cents volumes de perdus. Il fallait que la

bibliothèque de Wells fût fort vaste, puisqu'elle avait vingt-cinq fenêtres de chaque côté. A Saint-Augustin de Cantorbéry, on priait tous les jours pour les bienfaiteurs de la bibliothèque, tant vivants que défunts. Il y avait de semblables bibliothèques chez les autres religieux. Ce fut dans celles de principaux monastères qu'on déposa les actes du parlement après l'arrivée des Normands. Sous les Anglo-Saxons, on y déposait les principaux décrets de l'assemblée générale des États, nommée *Wittem Gemotte*, ou *Mycel Gemotte*, ainsi que les actes des *Gemotte*, ou assemblées des districts particuliers. Dans plusieurs monastères, on gardait des espèces de registres de l'histoire des rois et des événements publics. On ne saurait trop regretter que la suppression des monastères sous Henri VIII ait causé la perte d'un si grand nombre de curieux monuments de l'antiquité.

Il faut faire remarquer encore que ce fut sous le règne d'Édouard III que parut Chaucer, le premier poëte classique anglais, qui rendit de grands services à la langue nationale et peignit avec force les mœurs de son siècle. La gaieté de ce poëte le rendit un modèle de bonne plaisanterie. Édouard III, pour entretenir cette gaieté, faisait donner tous les jours à Chaucer une cruche de vin de son cellier; Richard II fixa cette gratification à un muid par an, et elle devint, avec une pension de vingt livres, le principe de la pension payée au poëte lauréat. Gowes, ami de Chaucer, fut un poëte historien assez distingué.

2. — En France, sous les règnes précédents, diverses causes, dont la nature différente donnait lieu à des

effets opposés, agissaient sur le développement des esprits. Favorisée maintenant par le séjour des papes à Avignon (1306-1357), par l'institution successive des parlements et par la protection de nos rois, la civilisation trouve encore des entraves dans les guerres qui désolent la France, et dans l'abus que l'on fait des exercices, si utiles en eux-mêmes, de la scolastique.

En fixant et multipliant les parlements, nos rois organisèrent le vaste corps de la magistrature; or, de cette époque, célèbre dans nos annales judiciaires, datent aussi de grands avantages pour la France littéraire. Dès lors, en effet, l'étude du droit, indispensable pour résoudre les débats soumis à ces cours souveraines, devint et plus régulière et plus commune. La nécessité des rapports et des plaidoiries força également à cultiver le talent de la parole : l'on étudia les règles déduites par les rhéteurs anciens, on se forma d'après les grands modèles que présentaient la tribune d'Athènes et le Forum romain. L'usage de la langue latine, exclusivement maintenu jusqu'à François Ier, du moins dans le prononcé et la rédaction des arrêts; la coutume où l'on était d'ailleurs d'apporter de nombreuses citations à l'appui des plaidoiries; tout, en un mot, exigeait, de la part de ceux qui se vouaient à la jurisprudence, une immense érudition. Il en résulta que la magistrature française, déjà célèbre par son équité et son noble caractère, ne le devint pas moins par ses hautes connaissances; qu'ensuite (cette observation est capitale) la prépondérance que lui donnaient dans la société son rang et ses lumières, fut une digue insurmontable pour l'ignorance qui menaçait la France de son retour.

3. — L'institution et la fixité des parlements, ces théâtres où se déployaient naturellement l'éloquence et l'érudition, et qui, presque à l'égal des congrégations religieuses, contribuèrent à maintenir l'amour de l'étude, n'étaient pas le seul bienfait que les sciences et les lettres eussent droit d'attendre de nos rois.

S'entourer des hommes les plus distingués par leur savoir, leur commander les ouvrages les plus propres à réveiller le goût de l'antiquité, accueillir avec bonté l'hommage que les auteurs de l'époque leur faisaient de leurs travaux, les en récompenser avec une munificence royale; tous ces moyens puissants d'entretenir une utile émulation, Philippe le Bel, Jean Ier, Charles V les faisaient servir avec succès. Aux noms de ces princes bienveillants, se joignent ceux des Gilles, des Raoul de Presle, des Nicolas Oresme, des Froissard, auxquels ils permettaient de se décorer des titres de poëte, d'orateur et d'historien du roi. En accordant ainsi une sage protection aux amis des lettres, ils détournèrent l'influence funeste de nos guerres intestines.

Quels que soient les droits de tous ces princes à la reconnaisssance de la postérité, il en est un qui commande, d'une manière plus spéciale, notre vénération. Du milieu des dix rois dont les règnes remplissent cette période, se détache la grande figure de Charles V, que l'Europe, dans son admiration, a salué du nom de *Sage*. Placé par la Providence entre Jean Ier, dont l'imprudente valeur creusa un abîme de maux, et Charles VI, dont le règne ne fut qu'une série de revers, ce monarque semblait envoyé pour consoler la France des malheurs qu'elle avait essuyés et pour la préparer à

soutenir avec courage les nouveaux désastres qui allaient fondre sur elle. Tandis que, pilote habile, il dirigeait le vaisseau de l'État, engagé dans une mer d'écueils; que, du fond de son palais, il déjouait les projets de ses ennemis ; que ses armes victorieuses repoussaient les armées anglaises, il trouvait encore le loisir de s'adonner à l'étude. Il posait les fondements du collége de Beauvais et répondait aux murmures qu'excitait son amour pour la science : « Les clercs où a sapience l'on ne peut trop honorer, et tant que sapience sera honorée en ce royaume, il continuera à prospérité; mais, quand déboutée sera, il décherra. » L'expérience atteste le sens profond de ces paroles. Charles V n'avait trouvé que vingt volumes dans sa bibliothèque : il en laissa neuf cents qu'il fit placer au Louvre dans une des tours que l'on nomma la *Tour de la Librairie*. Avant lui, nos rois avaient légué leurs bibliothèques aux monastères qu'ils protégeaient plus spécialement ; il fut le fondateur de celle du Roi, aujourd'hui la plus riche et la plus précieuse de l'Europe. Ami des arts, il attira à sa cour Henri de Vic, artiste allemand, le plus habile de l'époque, et fit placer sur la tour du palais une grosse horloge qui sonnait les heures : procédé dont les provinces ne tardèrent pas à partager le bienfait avec la capitale.

SECTION II.

CAUSES DÉFAVORABLES.

SOMMAIRE.

1. Guerres avec l'Angleterre. — 2. Scolastique. — 3. Rareté des livres.

1. — Comme je l'ai annoncé, les causes, desquelles il était permis d'espérer tant d'heureuses conséquences, furent contrebalancées par de funestes événements; d'abord, par la lutte de la France avec l'Angleterre. En réfléchissant sur l'effet qu'ont produit sur les lettres, les sciences et les arts, les croisades et nos sanglants débats avec les Anglais, on est frappé du contraste que présentent les résultats de ces guerres, presque contemporaines. Cependant ce contraste s'explique facilement par la nature même des expéditions saintes, dont l'objet était éloigné, et qui d'ailleurs transportèrent hors de France une foule de seigneurs qui la désolaient par leurs dissensions intestines. Au contraire, nos longues divisions avec l'Angleterre fixèrent au sein même de notre patrie les horreurs de la guerre; et l'acharnement, qui caractérisait la querelle des deux nations rivales, les augmentait encore. Si malheureusement signalées par la perte des batailles de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, elles empêchèrent la France littéraire de jouir de tous les avantages que lui semblaient assurer les croisades; elles paralysèrent les efforts des savants qui luttaient avec courage contre

le malheur du temps : jusqu'à ce qu'enfin la valeur française, dirigée par une héroïne et secondée par celle de Charles le Victorieux, renversât l'orgueilleuse domination des Anglais, et, chassant hors de France leurs armées vaincues, rendit à notre patrie, parmi d'autres avantages plus importants, celui de cultiver en paix les sciences et les arts.

A cette cause prépondérante de notre stagnation morale pendant les dix règnes qui séparent saint Louis de Louis XI, ajoutons les dissensions politiques, les soulèvements, la fureur des factions, puis, sous le malheureux Charles VI, la folie de ce prince, source de si grands maux.

2. — Outre ces événements, non moins désastreux pour le progrès de la civilisation que pour l'administration des affaires publiques, un fléau, né dans le sein même de la France littéraire, y exerçait par là même de plus grands ravages. Je veux parler de l'abus que l'on faisait de la scolastique; abus dont se préoccupait Fontenelle, lorsqu'il la nommait *la fille de l'esprit et de l'ignorance*. Nous l'avons vue s'élever à la fois au-dessus des croyances religieuses et des systèmes philosophiques. Produite par l'union de la théologie et de la dialectique d'Aristote, elle avait envahi les esprits, à peine dégagés de la rouille de la barbarie. Sujet de tous les discours et de toutes les discussions, elle avait asservi et la poésie et la prose, qui, tour à tour, étaient consacrées à reproduire ses questions trop souvent inutiles. Aussi faut-il bien se garder de comparer les études scolastiques de ces temps, aux études théologiques d'une époque plus moderne, le siècle de Louis XIV,

par exemple : la différence des résultats accuse la différence des méthodes. Sous Louis XIV, l'application à la théologie donnait aux esprits une logique profonde, une manière de procéder par induction et par raisonnement tellement invincible que d'Aguesseau recommande le *Traité de la foi humaine*, de Nicole, à la jeunesse du barreau, comme le meilleur ouvrage et le plus parfait modèle de logique. La scolastique, au contraire, à part néanmoins les œuvres de quelques hommes que la force de leur génie rendait, pour ainsi dire, invulnérables, enfanta de captieuses distinctions propres à fausser les esprits, tarit dans leur source les avantages de la discussion en y faisant intervenir la mauvaise foi, ébranla l'Église par des hérésies multipliées à l'infini et presque sans l'aveu de leurs auteurs, tant était glissant le terrain sur lequel ils se trouvaient placés. Cependant, hors d'elle, nos ancêtres ne voyaient ni vérité ni science vraiment profitable : c'était un gouffre où venait s'éteindre tout le feu du génie, lequel, plus sainement dirigé, aurait pu donner à la France des savants ou des littérateurs distingués.

3. — Pour en sortir, il eût fallu comparer : et toute comparaison était difficile, puisque le prix exorbitant des manuscrits en interdisait la lecture au grand nombre des hommes amis de l'étude. Connus depuis longtemps, certains ouvrages avaient été copiés à l'infini et se trouvaient ainsi à la portée de la foule ; mais les livres nouveaux, les ouvrages de l'antiquité récemment découverts, se multiplièrent et se répandirent difficilement en France. L'on en jugera par l'é-

normité des sommes qu'il fallait consacrer, même en Italie, à l'achat des manuscrits. Poggio[1] écrit à Lionel, successeur de Niccolo d'Este, marquis de Ferrare : « On s'entretenait, il y quelques jours, devant moi, sur les Épîtres de saint Jérôme, dans les appartements du pape. Je dis que je possédais deux très-beaux volumes de ses Lettres ; quelqu'un qui se trouva là, déclara qu'il m'en avait inutilement offert quatre-vingts florins ; j'en convins, et j'ajoutai que le cardinal de Saint-Xytus m'avait déjà proposé plusieurs fois, et avec beaucoup d'instances, cent florins de cette collection. Ce prélat ajoutait qu'il se croirait obligé si j'acceptais le marché. J'y aurais effectivement volontiers consenti sans les réprimandes de Niccolo Niccoli, qui me dit, avec sa franchise ordinaire, que ce serait montrer un esprit vil et sordide. Aujourd'hui notre ami Aurispa m'assure que vous désirez ce manuscrit ; il souhaite même en enrichir promptement votre bibliothèque ; et, pour me décider à vous l'envoyer sur-le-champ, il assure que je suis l'arbitre du prix ; j'ai hésité longtemps sur cette nouvelle proposition ; enfin je vous offre mon livre pour *cent ducats*, c'est la valeur que j'en ai déjà refusée ; le parti que vous prendrez m'est indifférent, ce n'est pas le besoin qui me détermine, mais le seul désir de vous obliger. J'ajouterai cependant que ce manuscrit est la collection la plus étendue et la plus correcte des Épîtres de saint Jérôme, qui existe en Italie. » A l'époque où Poggio demandait ainsi 840 francs d'un simple manuscrit, tous les esprits s'enflam-

[1] *Vie de Poggio Bracciolini*, par W. Shepherd, p. 280.

maient au delà des Alpes pour les auteurs anciens ; on exhumait leurs ouvrages de la poudre des monastères ; la profession de copiste était universellement répandue. Moins occupée que l'Italie de ces actives recherches, au milieu du xve siècle, la France possédait aussi moins d'ouvrages dont la connaissance eût rectifié le goût, mûri la sage érudition : ses savants se trouvaient à chaque pas arrêtés par l'énormité de leur prix, disproportionné à la modicité des fortunes particulières.

Il est donc vrai que la rareté et l'imperfection des manuscrits s'opposèrent à ce qu'avant la fin du xve siècle, époque où fut inventée l'imprimerie, on connût généralement et d'une manière exacte la saine antiquité ; elles furent aussi la source des interprétations vicieuses que l'on donnait aux doctrines des auteurs, dont quelques écrits avaient traversé les siècles de barbarie ; elles occasionnèrent ces futiles et interminables disputes qui divisaient les écoles et le monde littéraire. Faute de livres, à peine connaissait-on les langues orientales, si nécessaires aux yeux des papes pour convertir les Mahométans et les sectateurs de l'Église grecque. En vain Honorius IV avait-il proposé d'en favoriser l'enseignement à Paris d'une manière toute spéciale : il fallut que le concile célébré à Vienne en Dauphiné consacrât par son suffrage, et sur les instances de Raimond Lulle et de Clément V, l'établissement de diverses écoles. Mais, quoique Philippe le Bel consentît à pourvoir aux frais de celle que l'on fonderait à Paris, le décret du concile demeura presque sans exécution, et l'étude du grec dans l'Université n'y fut vraiment en honneur

qu'après la chute de Constantinople. Tant qu'une secousse violente ne vint point agiter les esprits, que la Grèce, exempte de troubles, ne vit point ses savants l'abandonner pour chercher un refuge en Italie et en France, nos progrès dans les sciences, comme dans les arts, furent presque insensibles. L'esprit de critique se formait à peine; nos poëtes et nos romanciers manquaient généralement de goût; les écrivains ascétiques, eux-mêmes, entassaient les invraisemblances dans leurs livres mystiques. Néanmoins l'usage développait et polissait la langue nationale; empreinte du caractère français, elle s'éloignait rapidement des sources d'où elle avait d'abord jailli. En résumé, si le cercle de nos connaissances ne s'agrandit pas, la littérature indigène ne laissa pas que de se perfectionner.

CHAPITRE II.

HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

SOMMAIRE.

1. But de ce chapitre. — 2. Priviléges royaux et pontificaux accordés à l'Université. — 3. Formation des Facultés. — 4. Suite des priviléges royaux et pontificaux. — 5. Conservateurs apostoliques. — 6. Bénéfices ecclésiastiques, et résidence. — 7. Droit de *committimus*. — 8. Excommunications. — 9. Libertés gallicanes. — 10. Établissements d'instruction publique.

1. — Après avoir, dans le chapitre précédent, apprécié les causes générales et éloignées des résultats obte-

nus dans la culture des lettres, des sciences et des arts, je vais, dans le présent chapitre, faire connaître le principal moyen qui servit à les obtenir, et tracer l'histoire de l'Université de Paris durant les cinquième et sixième périodes. D'ailleurs, rien ne saurait peut-être mieux caractériser l'ascendant de la puissance pontificale avant la renaissance des lettres, ni donner la mesure du pouvoir de nos rois, que la nature et la multitude des franchises qu'obtint l'Université dans l'ordre spirituel et dans l'ordre civil.

2. — Quant aux priviléges émanés du trône, le premier document qui s'y réfère est le diplôme de Philippe-Auguste, accordé en 1200 à l'occasion d'une querelle entre les écoliers et les bourgeois que soutenait le prévôt de Paris. Donnant à l'Université, injustement attaquée, satisfaction pour le passé et sûreté pour l'avenir, le roi punit les coupables; ordonna que les bourgeois promettraient avec serment de veiller désormais à la défense des écoliers, en dénonçant leurs agresseurs; déclara la justice criminelle incompétente vis-à-vis des premiers en matière criminelle, et du chef de l'étude (recteur) dans tous les cas; établit enfin que chaque prévôt de Paris, à son entrée en charge, jurerait l'observation de ce diplôme dans l'assemblée générale de l'École, usage qui se maintint jusqu'en 1592, et qui protégeait l'Université à l'exclusion même des chanoines de l'Église de Paris : preuve nouvelle qu'elles se trouvaient indépendantes l'une de l'autre, à l'exception toutefois des rapports de déférence que commandait la concession du territoire.

Quant aux priviléges sollicités de la bienveillance

pontificale, le recours à Innocent III relativement à l'institution d'un syndic ou agent judiciaire, soit en demandant, soit en défendant; les fréquents appels au pape motivés par les injustes excommunications du chancelier de l'Église de Paris qui mettait un prix à la collation de la licence, exigeait un serment d'obéissance de la part des maîtres, prétendait circonscrire les leçons de théologie et de droit canon dans les écoles épiscopale et claustrale; puis, en retour, les bulles des souverains pontifes et les statuts de leurs légats, annoncent qu'il existait en faveur du saint Siége une prééminence toute de protection sur l'Université de Paris. Sans parler du statut dressé par huit commissaires de la compagnie, confirmé par Innocent III, et qui n'embrassait que des détails de discipline perdus pour nous, je rappellerai celui de 1215, dans lequel Robert de Courçon, commis expressément par le pontife romain pour réformer les abus et perfectionner la police de l'École de Paris, régularise l'enseignement des arts et de la théologie, mais passe sous silence le droit et la médecine, sciences sans doute trop peu importantes à cette époque pour former des Facultés distinctes. Plus expressive encore que le silence de Robert de Courçon, une bulle d'Honorius III, en 1220, défendit qu'on enseignât le droit civil dans Paris et les alentours. Cette mesure dut être adoptée alors dans l'intérêt du droit canon : mais, avec la suite des temps, ses conséquences pouvaient être fâcheuses, et Louis XIV les paralysa, en ordonnant, l'an 1679, que le droit civil serait expliqué dans la Faculté de Décret de Paris. La même bulle, étendant une prohibition d'Alexandre III, circonscrivit l'enseignement et l'exer

cice de la médecine parmi les laïques : mais l'ignorance de la plupart des hommes étrangers au clergé en neutralisa les effets. Le but et l'effet de ces prohibitions était d'augmenter la splendeur des études théologiques, dont l'importance et la difficulté semblaient commander l'attention exclusive des clercs, alors surtout que la métaphysique d'Aristote, tour à tour permise et défendue, hérissait ces études de subtilités et d'erreurs dangereuses. Leur éclat attira dans la capitale les ordres naissants de Saint-Dominique (Frères Prêcheurs), et de Saint-François (Frères Mineurs); celui du Val des Écoliers y fonda aussi pour ses membres un collége, réuni en 1629 à la congrégation de Sainte-Geneviève.

Tant de priviléges cependant, accordés par les rois et les papes, et relatifs au droit d'ester en jugement, de percevoir, quoiqu'absent, les revenus des bénéfices, de n'être frappé d'excommunication qu'après des monitions réitérées et en vertu d'une commission expresse du saint Siége, puis d'en être relevé à Paris même par l'abbé de Saint-Victor, enhardissaient la jeunesse à commettre de tels excès, qu'on lui interdit le port d'armes; que, dans la querelle du sceau, terminée par Innocent IV à l'avantage de l'Université, les écoliers s'attaquèrent à la personne du cardinal légat; qu'enfin, leurs violences, dans une autre occasion, ayant provoqué des mesures répressives, l'Université fut dissoute pendant deux ans, et il fallut l'intervention de Grégoire IX pour rétablir l'ancien ordre de choses.

3. — L'événement prouve que ces fruits si amers de

leur protection ne découragèrent point les papes : de nouvelles bulles accrurent les priviléges; des conservateurs apostoliques furent préposés à leur maintien. Mais bientôt les ordres mendiants disputent à l'Université l'affection du souverain pontife.

Possesseurs de trois chaires de théologie, dont deux appartenaient aux Dominicains, la dernière aux Franciscains, ils aspirent à convertir cette possession de fait, acquise pendant la dispersion de l'Université, en une possession de droit, que leur garantira leur admission aux honneurs académiques, sans qu'ils se soumettent toutefois aux épreuves établies. Affranchis de la surveillance de l'ordinaire, prêchant et confessant en vertu de la seule autorisation du pape, ils sont l'objet de la jalouse animadversion des séculiers. Les refus de l'Université allument une guerre qu'enveniment les imputations réciproques d'hérésie. Parvenus à faire condamner par Rome Guillaume de Saint-Amour leur plus redoutable adversaire, les religieux mendiants, dont la bulle *Quasi lignum* présageait la victoire, triomphent enfin par le doctorat de saint Thomas d'Aquin et de saint Bonaventure. Ainsi les réguliers, auxquels les Frères Prêcheurs et Mineurs frayèrent la route, s'introduisirent dans l'Université; et comme le doctorat en théologie était l'unique objet de leur ambition, comme leur fusion avec les anciens docteurs forçait ceux-ci de tenir leurs assemblées à part, il en résulta que la Faculté de théologie forma dès lors un corps distingué des Nations.

Vers la même époque, les Facultés de droit et de médecine recevaient une forme durable. L'usage exclu-

sif d'un sceau particulier étant la marque d'une existence et de droits indépendants, l'Université, malgré l'opposition du chancelier de l'Église de Paris, se l'était attribué. A l'exemple de la compagnie, les Facultés prétendirent se servir d'un sceau particulier, et cette possession ne pouvant être révoquée en doute à partir de 1271 pour la Faculté de droit, de 1274 pour la Faculté de médecine, il en résulte que dès lors elles devinrent chacune, comme celle de théologie, un corps distinct des Nations.

Dès lors aussi l'Université se trouva divisée en sept branches : les quatre Nations de la Faculté des arts, et les trois Facultés supérieures de théologie, de droit et de médecine, qui ne renfermaient que des docteurs, et dont les bacheliers restèrent dans les Nations. C'est pourquoi l'on rencontre dans les fastes universitaires une délibération prise, en 1277, du consentement des quatre Facultés. C'est encore par une conséquence de cette organisation définitive que leurs faits devinrent faits de l'Université, en tant qu'ils touchaient à ses priviléges, et qu'ils durent être poursuivis en son nom. Il ne faut cependant pas en induire que les doyens des trois Facultés supérieures, joints au recteur, chef de la Faculté des arts, suffisaient pour représenter l'Université. Quoique, dans une contestation élevée en 1325, chaque doyen et le recteur aient référé l'avis de leurs compagnies respectives, néanmoins les procureurs des Nations, englobées sous le titre de Faculté des arts, concoururent avec les doyens pour résoudre la difficulté. Des distinctions ont bien pu s'établir au profit des professeurs de Facultés supérieures;

mais, et notamment en 1454, celles-ci reconnurent à la Faculté des arts le droit exclusif d'élire le recteur.

4. — Je reviens aux priviléges que l'Université reçut tour à tour et de nos rois et des papes.

On se rappelle que j'ai parlé plus haut du diplôme de Philippe-Auguste pour la sûreté des maîtres et écoliers, le premier et le plus ancien des priviléges royaux: saint Louis le confirma en 1228, Philippe le Hardi en 1276, Philippe le Bel en 1302, en exigeant même que le serment du prévôt se renouvelât tous les deux ans. L'addition d'une clause si favorable annonce que Philippe le Bel protégeait l'Université. Il l'avait prouvé en 1297, en plaçant sous sa sauvegarde les écoliers flamands et leurs messagers, auxquels la rébellion du comte de Flandre contre le roi pouvait faire craindre d'être inquiétés. Il avait d'ailleurs accordé aux maîtres et écoliers de Paris, de quelque pays qu'ils fussent, l'exemption de tout droit de péage pour le transport des objets qui leur appartenaient, et son intention était que cette exemption eût lieu dans les seigneuries de ses vassaux comme sur les terres de son domaine direct. Il voulut même dispenser les écoliers de donner aux propriétaires des gages en sûreté des loyers; et, quant aux impôts dont il surchargea la France, ainsi qu'à l'altération des monnaies, Philippe le Bel plaça toujours les suppôts de l'Université à l'abri de toute contribution et de toute perte. Philippe de Valois hérita de ces sentiments de bienveillance. En 1340, il confia d'une manière définitive au prévôt de Paris la garde des maîtres et écoliers de l'Université, et lui donna

pouvoir de punir quiconque leur ferait injure ou violence, non-seulement dans le ressort de la prévôté de Paris, mais dans toute l'étendue du royaume. Il exempta les écoliers de taille, de péage et de tous autres droits onéreux, sauf celui de gabelle. Il défendit qu'aucun laïque pût les forcer d'aller plaider hors de Paris, prévint toute saisie sur leurs biens et sur les provisions nécessaires à leur subsistance, établit enfin le prévôt de Paris conservateur de ces priviléges. Onze ans après, l'Université obtint du roi Jean la confirmation de tous ses titres, et, en 1360, l'exemption de tout subside, même du droit de gabelle : ajoutons pourtant qu'il lui fallut combattre pour s'y maintenir. Aussi bienveillant que ses prédécesseurs, mais peut-être plus éclairé dans la distribution de ses grâces, Charles V lui en assura de même la jouissance. Contre les prétentions des fermiers des aides, il maintint ses suppôts dans l'exemption de toute imposition sur les objets achetés pour leur subsistance, ou sur la vente des fruits qui provenaient de leurs bénéfices et de leurs fonds patrimoniaux. Il sévit contre ceux qui, au mépris de sa sauvegarde royale, avaient violé la franchise du collége de Saint-Nicolas-du-Louvre, tout en restreignant pour l'avenir cette franchise à la chapelle et au cimetière. Il reconnut aux serviteurs de l'Université l'immunité du service du guet. Quant aux débats qui pouvaient s'élever à l'occasion du péage dont les suppôts se trouvaient partout exempts, et des revenus de leurs bénéfices ecclésiastiques qu'ils percevaient sans être obligés à résidence, Charles V, déclinant à cet égard sa propre compétence et celle de ses cours, permit qu'ils ressortis-

sent, comme par le passé, au tribunal de la conservation apostolique. Cependant Charles VI était monté sur le trône. Diverses exemptions d'impôts avaient été accordées à l'Université, lorsqu'en 1402 il donna une confirmation générale de tous les priviléges. Les malheurs de la France rappelèrent à l'Université qu'il lui serait moins glorieux d'en profiter que d'en abjurer, au moins momentanément, le bénéfice. Elle se soumit donc spontanément à l'impôt levé en 1418; sacrifice que le roi n'accepta qu'en partie, puisqu'il ne le fit peser que sur le commun des clients de l'Université. Les attaques qu'elle eut à souffrir à cette époque de désastres lui firent désirer une confirmation nouvelle qui en paralysât les effets; et, le parlement refusant de l'enregistrer, l'Université dédaigna d'y plaider sa cause, déclarant, chose remarquable, qu'elle ne pouvait être jugée que par le roi en personne. Cette dernière prérogative, Charles VII la méconnut en 1446, dans une ordonnance qui attribuait au parlement les causes de l'Université et de ses suppôts : en conséquence de cette attribution, les affaires du corps restèrent au parlement, mais celles des suppôts particuliers furent rendues au Châtelet. N'induisons pas de ce fait que Charles VII fût contraire à l'Université : dix ans auparavant, il avait solennellement confirmé ses priviléges; et, si, jalouse de contribuer aux charges de l'État vers 1437, l'Université s'était encore soumise à un impôt, la clause d'exception que renferme l'ordonnance constate que cette mesure ne tirait point à conséquence. « Nos priviléges, a-t-elle dit elle-même, sont fondés sur le droit commun, et leur exercice constant et notoire de toute antiquité fait

prescription et vaut titre. » J'ai pourtant déjà signalé une brèche qu'y fit Charles VII. Elle-même, par un règlement destiné à prévenir les abus, se constituait, en 1451, premier juge des causes dont le Châtelet devait ensuite connaître; mais, forte de la justice qu'elle se faisait spontanément, elle voulait que la cause de ses priviléges, interprétés dans le sens légal, triomphât partout. Une déclaration du roi, de 1459, en maintint l'observation en Normandie, et un appel adressé aux autres Universités du royaume les rangea sous la même bannière. En résumé, pendant les cinquième et sixième périodes, la bienveillance de nos rois assura à l'Université la jouissance d'anciens et de nouveaux priviléges, relatifs à la juridiction, au péage, à la résidence, au service militaire, aux subsides : le diplôme de Philippe-Auguste et l'ordonnance de Philippe de Valois instituèrent le prévôt de Paris conservateur des priviléges royaux; et comme, privativement même à ce prévôt, la juridiction en matière de finance et d'impôts appartenait à la cour des aides, Charles VII, pour donner au sein de cette cour un organe à l'Université, en établit le président conservateur des priviléges universitaires, lui enjoignant, en 1460, de prêter un serment analogue à celui du prévôt de Paris.

Que si maintenant, après avoir apprécié l'action du pouvoir royal sur l'Université de Paris, nous reportons nos regards vers le trône pontifical, nous en voyons descendre des bienfaits d'une autre nature. De 1095 à 1461, plus de cinquante papes ceignirent la tiare : et, par une sollicitude qui convenait au père de tous les fidèles, ces pontifes ranimèrent le flambeau de la civilisation,

restituèrent à l'homme dégradé sa dignité native, formèrent surtout en France une milice savante qui les secondât dans cette guerre jurée à la barbarie. Voilà le double motif de l'intervention des papes dans le développement de l'Université; voilà le secret de leurs efforts pour y incorporer les ordres mendiants, et à leur suite les autres réguliers. J'ai indiqué plus haut ces deux événements; j'ai même signalé la création de la magistrature, d'abord temporaire, ensuite perpétuelle, des conservateurs apostoliques.

5. — Leur existence date de loin; car la délégation faite en 1237, par Grégoire IX, à l'archevêque de Reims, à l'évêque et au doyen d'Amiens, qui les autorisait à réprimer, par les censures ecclésiastiques et pendant cinq années, ceux qui troubleraient l'Université dans la jouissance de ses priviléges, est le type de cette magistrature. Elle devint perpétuelle en 1252, entre les mains d'Adam, évêque de Senlis. D'un coup d'œil on mesure la prépondérance d'un pareil tribunal : d'abord établi pour empêcher que les maîtres et écoliers ne fussent forcés d'aller plaider hors de la ville à raison de contestations nées dans son enceinte, il absorba même les causes dont les parties habitaient les extrémités du royaume; l'usurpation du titre d'écolier multipliait d'ailleurs le refus de se soumettre aux juridictions ordinaires. Clément IV, en 1265, corrigea ces abus; l'évêque et le chapitre de l'Église de Paris, trop souvent opposés à l'Université, furent mis à l'abri des foudres du conservateur. Suivant le statut de 1266 du cardinal légat Simon de Brie, son élection dut être obtenue du pape au nom de la Faculté des arts, du consente-

ment commun et exprès de chacune des Nations. Clément V, en 1308, autorisant les évêques de Beauvais, de Meaux et de Senlis à prononcer par eux-mêmes ou par leurs délégués sur les plaintes que portèrent les suppôts contre les usurpateurs de leurs biens, y mit cette restriction : que nul ne pourrait être forcé de venir plaider à plus de six journées de distance de son diocèse (pendant la vie de Clément V), et de quatre (après sa mort). L'Université elle-même, pour abolir les abus, établit en 1316 des peines rigoureuses contre quiconque de ses suppôts porterait devant le conservateur une cause non privilégiée; elle voulut, en 1318, que la requête introductive d'instance fût lue et signée par le recteur et par plusieurs députés : mesures auxquelles elle ajouta encore par deux statuts de 1328 et 1329. De son côté, Jean XXII, tout en donnant à l'influence du conservateur une étendue illimitée quant aux lieux, en restreignait l'exercice à dix années. Sur la demande de l'Université dont les ordres se trouvaient insuffisants, il réprima l'avidité des officiers de ce tribunal, et l'évêque de Senlis, qu'indisposait cette mesure, se vit cité devant un délégué du pape et l'Université, pour rendre compte de sa conduite; toutefois, il faut descendre jusqu'en 1341 pour trouver une bulle de Benoît XII, qui comprime ce prélat par la crainte d'un sévère châtiment. L'abus de la juridiction ne pouvait infirmer le droit de juridiction en lui-même. L'évêque de Paris contesta pourtant, en 1347, l'étendue de celle du conservateur; mais cette querelle, calmée par la médiation du cardinal légat Étienne, n'offre rien d'intéressant, si ce n'est

qu'elle nous annonce que certains crimes rentraient dans les attributions du conservateur, et que, outre l'emprisonnement, il pouvait ordonner la torture. De même que l'évêque, dans l'intérêt de son ordinaire, le prévôt de Paris et le parlement, dans l'intérêt de leur propre influence, prétendaient circonscrire celle du conservateur : j'ai dit plus haut comment Charles V déjoua leurs projets. Cependant le grand schisme d'Occident venait de naître, et le roi, qui avait reconnu Clément VII, et qui voulait lui ménager l'appui de l'Université, d'abord dévouée à son rival Urbain VI, rouvrit la cour du conservateur, fermée depuis un an. Quoique la réunion d'un concile général parût à l'Université le plus sûr moyen de trancher la question, une reconnaissance imparfaite de Clément VII eut lieu sous Charles V; et les bienfaits de ce pontife envers l'Université, la confirmation des priviléges et le renouvellement de la bulle de Clément V, relative au conservateur apostolique, déterminèrent la reconnaissance unanime de 1382. L'histoire atteste que le privilége de juridiction, attribué au conservateur, méconnu en 1437 et 1454, finit cependant par être avoué par la puissance séculière; et telle était son étendue que, l'inquisiteur de la foi en France s'étant permis, en 1456, d'ajourner personnellement devant lui un docteur en théologie pour rendre compte des propositions contenues dans sa thèse de doctorat, l'Université enjoignit au conservateur de le faire comparaître à son tribunal, en le sommant d'expliquer sa conduite injurieuse. Quatre ans plus tard, les fermiers généraux ayant voulu soumettre à la cour des aides quelques

contestations entre eux et les suppôts, relatives aux subsides, l'Université les fit excommunier par son conservateur, ainsi que les élus de Paris et d'Alençon : dernier fait qui se rattache à l'époque antérieure à Louis XI.

C'était beaucoup sans doute que ce privilége d'une justice indépendante de l'ordinaire et des magistrats séculiers ; c'était encore ajouter à l'illustration de l'Université, que de donner, comme le fit Nicolas III, en 1280, aux docteurs de Paris le droit d'enseigner partout sans qu'il fût besoin pour eux ni de nouvel examen, ni de nouvelle institution. Toutefois cette faveur apparente ne serait-elle pas la simple confirmation de la liberté que j'ai constatée à l'époque où professait Abeilard, liberté dont l'exercice se trouvait maintenant subordonnée à l'obtention des grades académiques ? Quoi qu'il en soit, cette mesure n'intéressait que l'amour-propre, et les papes n'ignoraient pas que l'espoir de récompenses plus positives aurait une influence autrement puissante sur les esprits. Aussi entra-t-il dans leur sage politique et de prodiguer les priviléges de source pontificale, et de confirmer les priviléges royaux : j'en atteste la bulle de Jean XXII, en 1316, inutile pour les seconds, mais nécessaire pour les premiers, parce que, les titres des priviléges se perdant, il ne restait plus à l'Université qu'une possession sans caractère légal ; elle comprenait même si bien ce qu'un pareil état avait de précaire, que, malgré la confirmation obtenue, elle demanda, en 1327, à l'official de Paris, un monitoire qui menaçait d'excommunication les détenteurs injustes de titres universitaires, et quiconque, instruit

de leur fraude, ne viendrait pas la révéler. Pour qu'on recourût à de si puissantes mesures de conservation, il fallait que les priviléges obtenus fussent d'une haute importance : ce que j'ai dit et ce que j'ajouterai sur les bénéfices, interdit toute incertitude à cet égard.

6. — Les places ecclésiastiques, pour être dignement et utilement remplies, supposant beaucoup de science chez ceux qui les occupent, on concluait de là que les écoles, qui étaient la voie de la science, devaient aussi être celles des bénéfices et des prélatures. Mais d'abord, en y nommant les plus capables, ceux à qui en appartenait la disposition n'obéissaient qu'à l'amour du bien : par zèle, les papes intervinrent à titre de simple conseil; par prudence, ils se réservèrent ensuite à eux-mêmes la nomination de certains bénéfices : usage tellement établi en 1348, que l'Université envoyait au pape un rôle ou catalogue des sujets qu'elle croyait les plus dignes, et le souverain pontife, sur cette indication, plaçait les sujets recommandés. Les recteurs, doyens et procureurs, naturellement portés en première ligne, obtenaient des préférences; et quant aux porteurs du rôle, ils recevaient de chacun des candidats inscrits un droit fixé par délibération des compagnies pour leurs frais de voyage.

Le principe était juste; mais devait-on en outrer les conséquences en sanctionnant la pluralité des bénéfices? Dès 1238, une décision improbative intervint de la part des maîtres en théologie convoqués par l'évêque de Paris dans le chapitre des Dominicains; et conformément au principe établi, saint Louis, dit Guillaume de Nangis, dans la dispensation des bénéfices à sa nomination, n'en donnait point un second à quiconque en possédait

un premier, à moins qu'il n'y renonçât. Telle fut même sa sévérité à cet égard, qu'il dit à son fils en mourant : « Les bénéfices de sainte Église donne à personnes bonnes et dignes, du conseil de preud'hommes; et donne à ceux qui n'ont rien en sainte Église. »

Ce choix de personnes bonnes et dignes, Boniface VIII le conseillait aussi, et de plus le faisait lui-même d'après le droit qu'en avaient les papes : ainsi il plaça dans l'Église de Paris plusieurs maîtres en théologie, négligés par les collateurs ordinaires, plus jaloux de favoriser le népotisme que le vrai talent. C'était l'application d'une maxime d'équité et de bon sens. En 1311, au concile de Vienne, Durand, évêque de Mende, voulut qu'on la transformât en règle obligatoire, de sorte que, une portion de bénéfices se trouvant affectée à ceux qui cultivaient les études, la dixième partie en fût assignée aux pauvres étudiants en chaque Faculté, et que, tant qu'il y aurait dans un diocèse des docteurs non pourvus de bénéfices, le pape s'astreignît à ne pas en nommer d'autres : voilà, suivant Fleury, l'origine du droit des *gradués*, établi environ cent vingt ans après au concile de Bâle. Une bulle de Jean XXII, en 1317, recommandait de préférence les maîtres de Paris aux collateurs ecclésiastiques, conduite qui provoquait les plaintes de l'Université d'Oxford.

L'intervention active de ses successeurs, auxquels les rôles furent envoyés de 1348 à 1398, éprouva une inconvenante censure au concile de Paris, assemblé par Charles VI, pendant le grand schisme : « A esté dict que le roy et l'Église de France ne souffrissent désormais que le pape usurpant, confondiet,

ne enervast ainsi du tout, comme il a faict depuis aulcun tems, la puissance et auctorité des prélats de l'Église de France, quant à la collation et disposition des bénéfices : laquelle a esté faicte contre toute raison, l'auctorité des saints conseils et canons, le bien de la police ecclésiastique; et que l'Église de France fust ramenée, quant à ce, à ses libertés et usages anciens. » Les maîtres en théologie et en droit concoururent à cette détermination, séduits par la promesse que mille suppôts de l'Université seraient pourvus de bénéfices par ceux qui en avaient la disposition dans le royaume. Mais, quoique Charles VI, pour en hâter l'effet, eût aboli toute grâce expectative accordée par les papes, et dont l'obtention se trouvait alors sollicitée, les prélats commissaires, chargés de remplir le rôle des mille bénéfices, restant dans l'inaction, l'Université cessa ses leçons en 1400, jusqu'à ce que justice lui fût faite par le roi. L'acte qui l'accorde renfermait pourtant la condition, aussi onéreuse pour l'Université que pour les collateurs, d'un tour alternatif entre les suppôts et les protégés de la maison royale. Dans un autre concile, célébré en 1408, la matière des bénéfices subit une modification nouvelle; l'aptitude des candidats fut déterminée, ainsi que le droit des gradués, celui des Universités, de l'ordinaire, du roi et des princes. L'élection d'Alexandre V, qui mit fin au schisme, permit à l'Université d'envoyer de nouveau le rôle au pape, plus disposé que l'ordinaire à la favoriser; elle interjeta même, en 1412, appel des ordonnances du roi, trop favorables aux prélats. Ces vicissitudes, aujourd'hui sans intérêt, ne cessèrent qu'avec la Pragmatique-Sanction, arrêtée à Bourges en

1440. Avant cette époque, l'Université, méconnaissant l'abolition des expectatives, prononcée par Charles VI, parvint à sauver celles de ses gradués : négligée par l'ordinaire, elle désirait que le pape eût la disposition des bénéfices. En 1436, le concile de Bâle, suivant l'ancienne pratique d'après laquelle les chapitres étaient des écoles pour les clercs, établit un théologal dans chaque cathédrale, assigna de trois bénéfices l'un aux suppôts des Universités, ordonna que les curés des villes closes fussent au moins maîtres ès arts. Ainsi fut consacré, par une disposition législative, le droit des gradués, depuis si longtemps reconnu dans l'usage; il fut confirmé, deux ans plus tard, par la Pragmatique-Sanction dressée dans l'assemblée que Charles VII convoqua à Bourges. Mais l'Université, mécontente d'un arrangement qui ne lui attribuait que de trois bénéfices l'un, demanda, ce qui aboutissait au même résultat en simplifiant la forme, qu'on assignât quatre mois de l'année pendant lesquels les bénéfices vacants lui appartiendraient.

La faveur des bénéfices, pour être complète, nécessitait l'exemption d'une résidence assidue. Alexandre et Honorius III l'avaient compris; Jean XXII, Clément VI confirmèrent et étendirent ce privilége, dont ils limitèrent toutefois la jouissance soit à cinq, soit à sept années; Clément VII l'accorda aux écoliers pendant sept ans, aux maîtres pendant toute la durée de leur enseignement.

7. — L'expectative des bénéfices engageait la jeunesse à se concentrer dans Paris. Mais comme, à cette époque, en cherchant l'acquisition des avantages spi-

rituels, on courait risque de perdre ses facultés temporelles, les papes, toujours bienveillants, s'entremirent encore pour assurer la tranquillité des écoliers; et une décrétale de Célestin III, en 1194, consacra, en faveur des clercs demeurant à Paris, le droit de ne reconnaître que les tribunaux ecclésiastiques, et d'être jugés dans le lieu de leurs études. J'ai indiqué, en traitant des priviléges royaux, les précautions prises par Philippe-Auguste; Grégoire IX les sanctionna par une bulle datée de 1231. D'après les rescrits apostoliques, confirmés par Innocent IV vers 1245, le droit de ne pouvoir être tirés hors de Paris pour aller plaider ailleurs au civil, fut encore attribué aux écoliers, et ce privilége s'étendait à tout le royaume; Urbain IV autorisa même une exception spéciale de cette nature au profit de l'hôpital de Saint-Nicolas du Louvre, pour un laps de trois années. Un droit aussi exorbitant était inséparable de nombreux abus: Clément V, comme on l'a appris plus haut, les corrigea sans en détruire la source; Jean XXII, plus favorable encore, restitua aux écoliers l'exercice du droit dans sa plénitude, sauf la limitation du temps. La surveillance attribuée au prévôt de Paris par Philippe de Valois, en 1338, l'attribution faite par Clément VII au tribunal de la conservation des causes qui concernaient les bénéfices, paraissaient consolider un système auquel la prépondérance toujours croissante de la juridiction séculière ne laissa pas que de porter atteinte, notamment en 1427 et 1433. En réformant elle-même les abus par le règlement de 1451, l'Université s'assurait pour l'avenir la jouissance incontestée du droit: aussi Charles VII reconnaissait-il en 1460 le

privilége par lequel « les suppôts d'icelle ne doivent estre traits hors les murs de la ville de Paris en cause personnelle, s'il ne leur plaist. »

8. — L'intervention des souverains pontifes est bien plus manifeste encore dans ce qui touche les excommunications. Très-fréquentes autrefois de la part du chancelier de l'Église de Paris, elles étaient pour lui très-lucratives, parce qu'une amende satisfactoire ménageait seule l'absolution. Mais Honorius III défendit qu'à l'avenir qui que ce fût s'ingérât, sans un mandement spécial du saint Siége, de prononcer contre l'Université la peine de l'excommunication; puis, un statut du cardinal Galon exigea qu'elle fût précédée de monitions réitérées, et qu'elle n'atteignît que les rebelles et les contumax. Pour éviter même le voyage de Rome si coûteux aux excommuniés qui sollicitaient la levée de la peine, Innocent III confia à l'abbé de Saint-Victor le pouvoir d'absoudre, quand l'écolier se serait attiré les foudres de l'Église par de coupables violences. Grégoire IX, en 1237, étendit le privilége accordé par Honorius III à la personne du recteur, aux procureurs, à tous les maîtres et écoliers, quand il devait s'agir des faits de l'Université.

9. — L'Université de Paris, chaque jour favorisée par les papes, regardée à Rome comme une milice savante et un boulevard interposé entre la civilisation et la barbarie, devenue, grâce au souverain pontife, une sorte de puissance, payait-elle par l'obéissance, par le dévouement, tant de priviléges inespérés, tant de marques de sollicitude? L'histoire rapporte de fréquents exemples de désobéissance ou d'opposition. Ainsi, lors-

que Eugène IV voulut en 1446 imposer une dîme sur le clergé de France, elle résista à cette mesure; elle appela au futur concile de celle qu'imposa Calixte III, et si elle y souscrivit enfin en 1458, ce ne fut qu'à titre de subvention pieuse et sans conséquence pour l'avenir. Ainsi encore elle défendit avec chaleur les *libertés gallicanes*. Saint Louis, dans sa Pragmatique dressée en 1269, avait protesté que sa couronne ne relevait que de Dieu seul, et qu'il prétendait la maintenir dans l'indépendance : au concile de Pise, en 1408, Jean Gerson, chancelier de l'Église et de l'Université de Paris, l'une des plus grandes lumières qui aient brillé avant la renaissance des lettres, se prononça cependant pour les maximes les plus opposées au droit des papes, et établit ensuite, dans celui de Constance, la supériorité du concile au-dessus du pontife romain. L'Université renouvela d'ailleurs sa profession de foi à cet égard, par une Lettre adressée aux Pères de Bâle, en 1432, et la Pragmatique dressée à Bourges six ans après, au nom de Charles VII, confirma tous ses principes. Il faut donc conclure de ces faits que, loin d'avoir été un instrument docile dans la main des papes, l'Université oublia souvent leurs bienfaits.

Comme on a pu s'en convaincre, c'est la science que les rois et les papes honoraient dans l'Université, qui en était le foyer visible; c'est comme république des sciences, qu'ils semblaient traiter avec elle presque d'égal à égal; c'est comme corporation chargée de la mission la plus importante, celle d'élever et d'instruire des sujets et des chrétiens, qu'ils lui reconnaissaient une hiérarchie, le droit même d'être représentée dans les conciles et auprès du saint Siége : magnifique et

puissante institution, qui n'a rien de commun avec la moderne Université, à laquelle on reproche si justement de n'être qu'une forme administrative destinée à centraliser l'instruction des colléges et des hautes écoles entre les mains du gouvernement. Nulle comparaison ne saurait donc s'établir entre un système de bureaucratie appliqué aux sciences, et une sorte d'empire qui avait pour base l'excellence même de la science; entre un ministre préposé à l'institution du professorat, et le recteur, chef d'un corps qui avait ses droits, ses lois, ses biens et sa justice.

10. — Voilà les faits, du moins les plus importants: ils se rattachent à une vaste corporation, dont ils annoncent et le mode d'existence et les rapports tant avec le pouvoir royal qu'avec le saint Siége. Si nous appréciions maintenant la manière dont l'Université de Paris remplit le but de son institution, il se présente à nous une foule d'établissements d'instruction publique successivement fondés.

De 1095 à 1270, s'éleva le Collége de Constantinople, que le désir de cimenter l'union des deux Églises grecque et latine fit ouvrir aux jeunes Grecs, et qui se confondit ensuite avec celui de la Marche; à la même époque s'élevèrent la maison des Mathurins, les colléges des Bons-Enfants-Saint-Honoré et Saint-Nicolas-du-Louvre, des Bernardins, des Bons-Enfants-Saint-Victor; le collége de Sorbonne, qu'un chapelain de saint Louis établit pour des séculiers étudiants en théologie, et dont le proviseur, jadis dépendant de l'Université, fut toujours dans la suite un des plus illustres prélats de l'Église de France; enfin les

établissements possédés par les Augustins, les Carmes et les Prémontrés; on peut y ajouter le collége régulier de Cluny et le collége séculier du Trésorier. Pendant la période suivante (1270-1461), on fonda celui d'Harcourt (aujourd'hui de Saint-Louis), des Cholets, de Navarre (l'École polytechnique), du Cardinal-Lemoine, de Bayeux, de Prêles et de Laon, de Montaigu, du Plessis (l'École préparatoire), de Marmoutier, de Saint-Denis, d'Arras, de Cornouaille, de Tréguier et de Léon (Collége royal de France), de Tours, de Bourgogne, des Écossais, des Lombards, de Suède, des Allemands, de Lisieux, d'Autun, d'Hubant : on fonda encore les colléges Mignon (depuis de Grammont), de Saint-Michel, des Trois-Évêques, de Boncour, de Tournai, de Justice; de Boissi, établi pour la parenté paternelle et maternelle des fondateurs; de Dormans-Beauvais, qui eut Boileau pour élève et Rollin pour principal; de Maître-Gervais, de Fortet, de Cocqueret et de Reims, auquel Charles VII unit celui de Rhetel; on incorpora dans l'Université, avec le titre d'établissement académique, l'ancienne et illustre maison de Saint-Victor; on établit le collége de Sées. Les dénominations attribuées par leurs fondateurs annoncent que ces colléges accueillaient la jeunesse de la province et de l'étranger; il est aisé d'en induire que le nombre des écoliers était immense.

Du reste, outre ces colléges, la plupart de plein exercice et qui comprenaient par conséquent tous les cours depuis la sixième jusqu'à la philosophie, il existait des *pédagogies* ou pensions particulières : Guillaume Veulet, en 1392, se trouvait à la tête d'une

exploitation de ce genre. Les pédagogues dépendaient des Nations de la Faculté des arts : dans leurs maisons enseignaient des régents, auxquels ils donnaient la nourriture et des honoraires, avant même qu'il en existât ainsi dans les colléges, sauf celui de Navarre ; quant aux régents de la rue du Fouarre, ils ne recevaient leur mission que des Nations dont ils étaient les suppôts. C'est en raison de la dépendance des pédagogies envers la Faculté des arts, que celle-ci défendit, en 1458, qu'il s'en élevât désormais aucune sans sa permission et son attache.

Que si l'on jette enfin un coup d'œil sur le reste de la France, on voit, en 1233, ériger l'Université de Toulouse ; en 1289, naître celle de Montpellier; en 1306, se former celle d'Orléans ; de 1431 à 1452, s'organiser celle de Caen ; et l'on demeure convaincu que ces compagnies, filles et rivales de l'Université de Paris, concouraient d'une manière efficace à la diffusion des lumières sur les divers points du royaume. Chaque école, chaque collége, chaque pédagogie reflétait pour ainsi dire l'éclat des établissements rivaux. Accourus de contrées diverses pour puiser à une source commune, les hommes apprenaient à se connaître et à s'apprécier ; les idées, jadis confondues et faussées par l'ignorance, se débrouillaient et se rectifiaient ; formée par de premières études, la jeunesse envisageait, sous un point de vue chaque jour plus juste, et les épineuses matières de la théologie, et les notions si indispensables du droit, et les théories médicales. Mais faisons remarquer que, d'après une bulle du pape Nicolas III, et quel que fût le mérite individuel de leurs rivaux, les

docteurs de Paris conservaient partout la préséance sur les docteurs des autres Universités : c'est un hommage éclatant rendu à l'antiquité des écoles de la capitale comme à la supériorité de leur enseignement.

CHAPITRE III.

ÉTAT DE LA LITTÉRATURE.

SOMMAIRE.

Division du chapitre en cinq sections.

Fidèle à l'habitude de reconnaître, dans les diverses branches des lettres, des sciences et des arts, la vérité des observations générales que j'ai d'abord émises, je consacre mes premiers soins à la littérature française, comme à l'objet le plus important, puisque, à part les traductions, elle comprend déjà la poésie, les romans, le théâtre, l'éloquence et l'histoire.

SECTION Ire.

POÉSIE.

SOMMAIRE.

1. Remarques générales. — 2. Poëtes. — 3. Femmes poëtes. — 4. Éclat de la poésie italienne.

1. — Berceau de notre littérature, le XIIIe siècle compte plus de cent vingt-sept poëtes, dont les noms sont dignes de souvenir. Ce zèle prodigieux se ralentit

dans l'âge suivant. La prose remplaçant les vers dans les ouvrages de longue haleine, quel qu'en fût le sujet, romanesque ou véritable, ou, du moins, venant s'y mêler dans la plupart des compositions, réduisit de beaucoup le nombre des versificateurs. Mais, en perdant de son empire, la versification acquit plus de régularité; l'on s'habitua à observer la césure et la coupe de l'hémistiche, à distinguer les rimes masculines des rimes féminines; et la coutume, universellement suivie, fut la source des préceptes, qui régirent les différents genres de poésie.

Sous Charles le Bel furent établis les jeux floraux de Toulouse, lice d'abord ouverte aux derniers descendants de ces troubadours dont la gloire s'éclipsait devant une gloire nouvelle et plus durable. Cette académie s'appelait alors *la gaie société des sept troubadours*, et n'était composée que de sept amateurs des beaux-arts. Elle invita les poëtes du Languedoc à venir faire la lecture de leurs ouvrages, et proposa pour prix une violette d'or : Arnaud-Vidal de Castelnaudary eut toute la gloire de ce premier combat littéraire. Cette assemblée continua de se tenir tous les ans dans un jardin des faubourgs de Toulouse. En 1356, la ville ajouta à la violette d'or une églantine et un souci d'argent, et les séances se tinrent toujours, depuis ce temps-là, dans l'Hôtel-de-Ville. Clémence Isaure, vers l'an 1500, laissa par son testament dequoi fournir aux frais des trois fleurs que l'on distribuait chaque année, le troisième jour de mai. En 1694, on joignit à ces fleurs une amaranthe d'or; on obtint des lettres de confirma-

tion; le nombre des académiciens fut fixé à trente-six, et enfin à quarante, en 1725.

Au règne de Charles V se rattache, pour ne plus s'interrompre, la chaîne des poëtes français; c'est l'époque encore où furent inventés les petits poëmes, la ballade, le sonnet, le rondeau, le lai, le virelai.

Jean de Meun, Froissard, Nicolas Flamel, Alain Chartier : voilà les seuls noms que l'on puisse citer avec quelque honneur. L'autre sexe fut moins stérile : alors fleurirent des femmes, à qui leur goût pour la poésie fournit d'heureuses inspirations et dicta de charmants ouvrages.

2. — Jean de Meun, auteur de poëmes sur la chimie, traducteur du beau livre de la Consolation de Boëce, accommoda à la chevalerie de son temps le Traité de Végèce sur l'art de la guerre, et publia, le premier, les amours d'Héloïse et d'Abeilard. Ces ouvrages, néanmoins, acquirent à leur auteur une moins grande célébrité que sa Continuation du roman de la Rose, et les périls où l'engagèrent les traits satiriques qu'il avait lancés contre les femmes. Offensées de ces traits, les dames de la cour de Philippe le Bel se proposent d'en tirer vengeance; elles environnent Jean de Meun, chacune armée de verges. Le poëte aurait été sacrifié à leur colère, si, avec une admirable présence d'esprit : « Allons, allons, dit-il, que celle d'entre vous qui se reconnaît le mieux dans les portraits que j'ai tracés, frappe la première. » Cette plaisanterie, qui était une nouvelle insulte, le tira d'embarras.

Plus connu que Jean de Meun, Froissard, que je con-

sidère ici comme poëte, fit briller son esprit ingénieux à la cour d'Angleterre, à celle de Brabant et de Phébus de Foix. Auteur de poëmes, tels que le Paradis d'Amour, le Dict de Marguerite, Mélindor, il réussissait particulièrement dans la pastourelle, le virelai, le triolet et le rondeau.

Se vantant de profondes découvertes dans l'alchimie, affectant d'avoir surpris le secret de la pierre philosophale, sujet de presque tous les poëmes de cette époque, Nicolas Flamel, dans son Sommaire philosophique, n'a pas mieux expliqué le mystérieux objet de ses recherches qu'il n'a réussi à écrire avec grâce et clarté, soit en prose, soit en vers. « Poëte, il semblait, suivant l'ingénieuse expression d'un moderne, oublier que les muses sont femmes, et qu'on leur ôte leur plus grand charme en les dépouillant de leurs grâces. »

Alain Chartier, au contraire, l'un des écrivains qui ont le plus hâté les progrès de notre langue, mais auquel ses OEuvres philosophiques acquirent encore plus de réputation que ses Poésies, a fait l'admiration de son siècle. Je n'en veux point d'autre preuve que cette démarche de Marguerite d'Écosse, première femme de Louis XI, qui, passant par une salle où elle le trouva endormi, s'approcha pour lui donner un baiser. Comme on s'étonnait de lui voir accorder cette faveur à un homme aussi laid : « Je n'ai pas baisé l'homme, dit-elle, mais la précieuse bouche de laquelle sont issus et sortis tant de bons mots et vertueuses paroles. »

Marguerite avait raison : Alain Chartier, l'un des favoris de Charles VII, et surnommé le père de l'éloquence française, n'était pas indigne de sa réputation dans les

lettres, et je le prouverais aisément, par sa prose latine ou en langue vulgaire, comme par les vers qu'il a produits.

Au mérite de la pensée, sa prose latine réunit une élégance et une richesse d'expressions, remarquables; mais il m'importe surtout de faire ressortir ici le fond des choses, et de montrer dans le prosateur cette sève d'esprit, cette noblesse de sentiments, cette instruction profonde et variée qui conviennent au poëte. Le fragment d'une Lettre d'Alain, où il exprime son horreur pour la guerre civile, prouvera, dans une traduction littérale, quelle chaleur de talent il alliait au zèle du citoyen :

« Ainsi donc, ô bon roi, vous que la fortune a arraché dans un âge si tendre du milieu des périls, vous qu'elle exerce encore par les plus rudes travaux, triomphez par la patience de l'égarement général, réprimez la témérité par la seule clémence. Les oiseaux de proie, les bêtes féroces elles-mêmes, apprivoisées par la douceur et la bonté, obéissent enfin à la voix qui les appelle. Il y va de vos intérêts. Plus votre puissance doit retirer de fruit de cette paix nécessaire dont vous êtes devenu comptable envers nous, plus il faut déployer d'activité pour l'obtenir. Vous, grands et princes du royaume, qui, pressés de tous côtés par la crainte de la guerre, négligez cependant les occasions d'obtenir la paix, rappelez votre raison, et si vous voulez être commis au gouvernement des peuples, prenez les armes pour défendre l'État, ou venez à son secours en lui procurant la paix. Ce n'est pas pour vous que vous êtes élevés au-dessus des autres sujets du prince, c'est

pour lui obéir et servir les peuples. Si vous méprisez ces avis, si, perfides et sans foi, vous prêtez l'oreille aux mauvais conseils du siècle, bientôt il ne vous sera plus permis de jouir des douceurs de la paix, ou d'acquérir la gloire des armes. Peut-être même le Seigneur détruira votre parti dans sa colère, et vous arrachera jusque dans vos racines comme des troncs desséchés qui occupent en vain une place sur la terre.»

L'*Histoire de Charles VII*, d'autres ouvrages de moins longue haleine, confirment ce que j'ai dit d'Alain, qu'il avoit du sens, de l'élévation dans l'âme, et qu'il connaissait l'art d'écrire. Le morceau suivant, très-distingué pour l'époque, et dont le vieux style offre déjà des traces de correction, donnera une idée de sa prose française. L'auteur y dissuade un ami de venir à la cour, en lui peignant les risques de toute espèce que la vertu, l'indépendance et le bonheur courent auprès des princes :

« Tu désires, comme tu dis, estre en la cour avecque moy, et je désire encore plus estre priveement et singulièrement avecque toy. Et se pour moy tu laissoyes voulentiers ta franchise et privée vie, je deveroye plus voulentiers pour l'amour de toy laisser cette servitude mortelle; pour ce qu'amour s'acquitte mieux ensemble avec tranquillité que en cette orgueilleuse misère. Souffise à toy et à moy, que l'un de nous deux soit infortuné, etc.

» Te repens-tu d'avoir liberté? Es-tu ennuyé de vivre en paix? Telle maleurté souffre nature humaine, qu'elle appette ce qu'elle n'a pas, et se fuyt du bien qu'elle a sans aultruy danger. Ainsi mesprises-tu la

paix de ton courage, et le seur estat de ta pensée.

» Tels sont les ouvrages et les manières de la cour, que les simples y sont mesprisez, les vertueux enviez, et les arrogants orgueilleux en périls mortels, etc. Entre nous serviteurs ne faisons que vivoter à l'ordonnance d'autruy ; et tu vis dans ta maison comme un empereur. Tu regnes comme un roi paisible soubs le couvert de ton hostel : et nous misérables curiaux tremblons de paour de desplaire aux seigneurs des haultes maisons. Retourne, frère, à toy mesmes, et apprends à cognoistre la felicité par les misères que nous souffrons.

» La cour est nourrie des gens qui, par fraude ou par faintise, se estudient à tirer les uns des autres parolles telles par lesquelles ils les puissent persécuter, etc.

» La cour, affin que tu l'entendes bien, est un convent de gens qui, soubs faintise du bien commun, se assemblent pour eux entre-tromper. Nous acheptons autruy, et autruy nous, par flatterie ou par corruption, etc.

» Regarde donc, frère, regarde combien ta maisonnette te donne de franchise, et luy saches gré de ce qu'elle te reçoit comme seul seigneur. »

La manière pittoresque avec laquelle Alain donne ces sages avis ; accuse le poëte ce qui ne veut pas dire pourtant que les vers d'Alain aient le même mérite d'expressions que sa prose latine ou française. Mais le jargon demi-barbare de ses prédécesseurs s'épure sous sa plume ; sa poésie, quoiqu'à un immense intervalle, s'approche de la nôtre, et le lecteur moderne ne la parcourt pas sans agrément.

Voici un exemple, tiré d'une pièce intitulée : *Le Bré-*

viaire des Nobles, où l'on rencontre beaucoup de sens et une clarté parfaite :

S'ils varient, ils sont désordonnez,
Et leurs subjets ne sont d'eux soutenuz,
Ou se leur roy est d'eux habandonnez
Par lâcheté qui les a détenus :
Je dy qu'ils sont plus vilains devenuz
Qu'un bon bouvier qui sa rente vient rendre,
Et qui paye pour ceux qui sont venuz
Servir leur roy et leurs subjets défendre.

Onne peut refuser de l'harmonie, de la grâce et du goût à beaucoup de vers d'Alain Chartier, et il y aurait une souveraine injustice à les laisser dans l'oubli.

3. — L'obscurité qui enveloppe les poëtes dont je viens de parler dérobe aussi à l'attention générale quelques femmes, plus dignes peut-être de l'occuper. Parmi les troubadours et les trouverres qui, les premiers, revêtirent de notre langue encore informe les saillies de leur muse gracieuse et légère, nul doute que la lyre, maniée avec tant de succès par les Guillaume IX et les Thibaut de Champagne, ne l'ait été également par des femmes. Nous qui avons gravés dans la mémoire les vers charmants des Deshoulières, n'oublions pas que la gloire poétique de leur sexe remonte à l'époque de notre première gloire littéraire. A côté des Froissard et des Alain Chartier, plaçons ces femmes, dignes émules de Marie de France ; regrettons que le temps, dont la faux épargna les lourds et inutiles ouvrages de tant de versificateurs, n'ait pas plutôt respecté les productions des Pulchérie de Vallon et des Doëte de Troyes.

La sixième période eut son Héloïse. Rivale de cette

femme, dont les chroniques vantent l'érudition prodigieuse, Christine de Pisan composa plusieurs ouvrages scientifiques, et leur succès propagea sa haute réputation ; mais le génie pédantesque de Christine, sainement apprécié, commande un tribut d'admiration que l'on accorde avec répugnance, tandis que les hommages volent au-devant des Doëte et des Pulchérie : tant demeure fort et puissant l'instinct de la nature, qui, attribuant à chaque sexe une carrière différente où ses facultés s'exercent sans effort, souffre quand les bornes qu'elle avait tracées sont imprudemment franchies, et quand l'ambition d'une fausse gloire fait méconnaître l'utilité de ses prévoyantes mesures.

4. — A l'état peu florissant de la poésie française, opposons celui de la poésie italienne. Les ténèbres qui couvraient l'Italie désolée sont, dès les premières années du XIVe siècle, illuminées par l'éclat d'un génie extraordinaire. Déjà le Dante (1265-1321), s'abandonnant à la fougue capricieuse de son imagination, promet à sa patrie les jours de gloire qu'elle a vus autrefois, annonçant, dans le lointain, le siècle de Léon X et de François Ier. La conception bizarre de son Poëme, qui offre à la fois la vive peinture de l'enfer, du purgatoire et du paradis, remplit successivement l'âme d'émotions fortes et terribles, la repose sur des images plus douces, l'élève enfin jusqu'aux joies éternelles. Pour peindre des sujets si nouveaux, puisque le Dante les envisageait d'une toute autre manière qu'Homère et Virgile n'ont envisagé le royaume de Pluton ou les Champs-Élysées, le poëte ne trouvait pas de ressources suffisantes dans sa lan-

gue à demi formée. Aussi, en même temps que son génie créait des conceptions aussi originales que sublimes, son esprit inventait des expressions qui les traduisissent à ses contemporains, en en conservant toute l'énergie et toute la nouveauté. Ainsi, pendant que le reste du monde savant secouait à peine le poids de l'ignorance qui l'accablait depuis tant de siècles, un homme, dégagé des entraves qu'elle semblait devoir lui imposer, signalait le réveil des arts par un monument immortel. Il est malheureux qu'on y trouve un ton d'indécence et de causticité qui révolte les esprits honnêtes; mais, malgré cela, ce beau génie, qui s'éleva au milieu de la guerre et de la scolastique, qui dut à l'étude des anciens son style d'acier et d'airain, a droit à une juste admiration : c'est que le Dante était rempli de l'antiquité.

Pétrarque, chez qui la douceur et une mollesse élégante, caractères distinctifs de ses Poésies, n'excluent ni la noblesse des sentiments, ni la beauté des images; Pétrarque, dont la naissance date de la restauration des lettres (1304), partagea sa vie entre la France et l'Italie : la France, patrie de Laure; l'Italie, témoin de ses triomphes. Il mourut à Arcqua en 1374.

Enfin Boccace (1313-1375), plus célèbre par ses Poésies souvent licencieuses, qu'il n'est connu pour son érudition, termine la série des principaux poëtes italiens qui ont fleuri pendant le cours de la période que j'examine.

SECTION II.

ROMANS.

SOMMAIRE.

Romans indigènes ou traduits.

C'est nous être assez longtemps occupés des poëtes que présentent le XIVe siècle et la plus grande partie du XVe : les romans réclament à leur tour notre attention.

Les allégories morales, revêtues des formes de la versification, se recommandent moins par leur style, d'ailleurs médiocre, que par le fonds même des idées. L'une, le roman des Trois Pèlerinages, dans une série de trente mille vers au moins, représente successivement le pèlerinage de l'homme, celui de l'âme sortie du corps, enfin celui de Jésus-Christ sur la terre : on est étonné de voir les fables du paganisme mêlées à un sujet si grave et si religieux. Le livre de Mandevie, le roman du Nouveau Renard, ouvrages satiriques où l'on passe en revue tous les états de la vie, depuis le roi jusqu'au berger ; le roman des Trois Maries, rempli de naïvetés aujourd'hui scandaleuses, méritent encore d'être cités.

J'ajoute à cette nomenclature ces poëmes où l'on prétendait traiter des objets scientifiques, mais dont le sujet disparaissait sous un style inintelligible, sous des allégories et des moralités sans fin. Tels sont : le

roman des Oiseaux, composé sous les auspices de Jean Ier; le Miroir de Phébus, dont l'emphatique obscurité donna, dit-on, naissance au proverbe *Faire du phébus;* le livre du roi Modus et de la reine Ratio, singulière et piquante allégorie, où la mode, souvent opposée à la raison, finit par s'accommoder avec elle.

Cette énumération des poëmes allégoriques composés au XIVe et au XVe siècle, celle que j'ai faite antérieurement des romans écrits avant la période actuelle, me dispensent d'entrer dans le détail des compositions en prose que celle-ci vit éclore; car on s'occupa surtout à dépouiller les anciens ouvrages des formes de la versification, sans lesquelles on ne croyait pas devoir les publier tant que l'amour de la poésie conserva son empire universel. Quelques romans nouveaux se produisirent néanmoins : le petit Jehan de Saintré, auquel le marquis de Tressan ajouta de nouvelles grâces en l'analysant; Robert le Diable et Richard sans Peur, Pierre de Provence et la belle Maguelone.

Faisons observer en dernier lieu que l'on traduisit dans notre langue plusieurs productions romanesques, qui appartenaient aux littératures étrangères : Guérin Mesquin et Boccace ne tardèrent pas à plaire en France, comme ils avaient plu en Italie. La Traduction du Décameron de Boccace se rapporte à une époque malheureuse de notre histoire : elle fut faite pour l'amusement de Charles VI.

SECTION III.

SOMMAIRE.

1. Sources des productions théâtrales. — 2. Poëtes provencaux. — 3. Mystères. — 4. Clercs de la Bazoche. — 5. Enfants sans souci.

---

1. — L'histoire de la poésie et des romans est une introduction naturelle à celle du théâtre. Déjà nous avons soupçonné son existence ; mais on pourrait avec justice accuser d'incertitude les idées que nous avons précédemment émises sur cet objet. Arrivés à une époque plus rapprochée, les ombres qui environnent le berceau de notre art dramatique s'éclaircissent, et nous apercevons quatre sources principales d'où il a découlé : les productions des poëtes provençaux, les Mystères, la corporation de la Bazoche, les Enfants sans souci.

2. — Dès le règne des poëtes provençaux, à l'époque la plus glorieuse de leur durée, c'est-à-dire dans les XIIIe et XIVe siècles, on découvre quelques traces d'ouvrages dramatiques. Aux syrventes et aux tensons, ils joignaient des pièces dialoguées que l'on peut considérer comme les premiers monuments de notre théâtre. Alors, Daniel, Ancelme Faydit, Brunet, Guy d'Uzès, Saint-Remy, Perdigon, Ricard de Noues, Bournelh, Luco, Roger, Parasoli, Pezars, dont les noms, aujourd'hui inconnus, leur préparaient un honorable accueil à la cour des seigneurs féodaux, ne justifiaient pas seulement la bienveillance dont ils étaient l'objet,

par des pièces de poésie détachées; ils composaient aussi des espèces de canevas où ils faisaient intervenir des personnages dont eux-mêmes ensuite remplissaient les rôles. Tels sont l'*Heregia dels Peyreys* d'Ancelme Faydit; l'*Andriasse*, la *Tharanta*, la *Malhorquina*, l'*Allamanda*, la *Johanela*, où Parasols faisait figurer Jeanne de Naples, comtesse de Provence, et que les auteurs de l'histoire du théâtre français n'ont pas craint d'honorer du nom de tragédies. Mais, à la mort de Jeanne, la lueur qu'avaient jetée les poëtes provençaux s'éclipsa : alors, dit Nostradamus, défaillirent les Mécènes et défaillirent aussi les poëtes. Déjà dégénérés en jongleurs qui parcouraient les villes, récitant, soit leurs propres ouvrages, soit ceux de troubadours plus habiles, ou en bateleurs qui, dans leur vie vagabonde, amusaient le public par des tours de passe-passe, ils s'étaient, par leurs excès, fait chasser de la cour de Philippe-Auguste, et, depuis le règne de ce prince, attiré de nombreuses condamnations. Ces châtiments n'avaient pu les réformer. Au lieu de ces aimables troubadours et trouverres, que les princes se plaisaient à combler d'honneurs et de présents, la France était inondée de charlatans dangereux que poursuivait la justice des lois; à peine quelques-uns se maintenaient-ils avec gloire. La leur s'effaçait devant celle des poëtes français.

3. — Cependant l'esprit religieux de l'époque, fortifié par les croisades, avait donné l'idée des mystères. La faveur qu'obtinrent ces premières ébauches de représentations théâtrales, l'empressement avec lequel on environnait les pèlerins qui, de retour

de la Terre-Sainte, cherchaient à échauffer la ferveur de leurs compatriotes, par-dessus tout, le louable désir d'entretenir un zèle religieux, suggérèrent la pensée de mettre en action les faits rapportés par les Livres saints.

Cet usage, bien antérieur au règne de Philippe le Bel, avait lieu principalement dans les occasions solennelles, comme les fêtes données par les rois, leurs entrées à Paris, celles des reines. Il devint plus régulier, quand des bourgeois de Paris s'associèrent, sous le nom de *Confrérie de la Passion*, que leur procura le mystère de la mort du Sauveur, premier sujet représenté par eux. Une ordonnance du prévôt de Paris, rendue le 3 juin 1398, les obligea à solliciter des lettres patentes qu'ils obtinrent du roi Charles VI, le 4 décembre 1402 : dès lors aussi ils s'établirent à l'hôpital de la Trinité, où ils continuèrent la représentation de leurs mystères jusqu'à la fin du règne de François Ier.

Ceux de la Passion, de Griselidis, de la Résurrection, de la Conception, du Vieil-Testament, de sainte Catherine, de la Destruction de Troye, du Trépassement de Notre-Dame, du roi Advenir, vinrent successivement occuper l'attention de nos ancêtres : les noms de leurs auteurs sont moins connus, car Arnoul et Simon Gréban, Jacques Milet, Jean le Prieur, figurent seuls dans l'histoire du théâtre antérieure à Louis XI.

4. — A ces sujets d'un genre sérieux, inspirés par la religion, en honneur tant que les traces des croisades ne s'effacèrent point, et que le retour du goût n'en fit pas reconnaître l'inconvenance, s'en joignirent peu à peu d'autres plus en harmonie avec la gaieté du caractère français.

Sous Philippe le Bel, il avait été permis aux procureurs de s'adjoindre des clercs, qui, liés entre eux par les rapports d'une même profession, formaient une corporation honorée de beaucoup de priviléges. La Bazoche (tel était son titre) se réunissait quelquefois publiquement; et, pour ajouter à la solennité de cette réunion, elle donna des représentations théâtrales. Comme la Confrérie de la Passion jouissait du droit exclusif de jouer les mystères, les clercs de la Bazoche exploitèrent la morale, opposant, dans leurs *Moralités*, le vice à la vertu. Toutefois ces pièces eurent un succès moins prompt que leurs *Farces*, nouveau genre où, avec l'arme de la plaisanterie, ils ridiculisaient les travers, se moquaient de l'avarice, dévoilaient la fourberie, flétrissaient la débauche. Cette innovation aurait eu les plus heureux effets pour les progrès de l'art dramatique, si bientôt la licence où tombaient les clercs de la Bazoche ne les avait exposés à diverses vicissitudes : le parlement leur fit des injonctions, leur infligea des châtiments; ils n'en continuèrent pas moins, concurremment avec les *Enfants sans souci*.

5. — Au commencement du règne de Charles VI, une société de jeunes gens, amis de l'esprit et des plaisirs, se constitua sous la dénomination de *Sottise* : la première dignité était celle du *Prince des sots*, la seconde, celle de la *Mère sotte;* les pièces représentées par les Enfants sans souci s'appelaient *Soties*. Le Prince des sots et les clercs de la Bazoche se permirent réciproquement de jouer les ouvrages composés par les membres de leur association; les Confrères eux-mêmes, voyant qu'on commençait à se lasser de leurs mys-

tères, invitèrent les Enfants sans souci à venir représenter leurs soties à l'hôpital de la Trinité. Ce mélange d'un spectacle sérieux et de scènes burlesques, qui soutint la Confrérie, se nomma *Jeux de pois pilez*. Les guerres civiles, si funestes à toutes les institutions, relâchèrent les liens de la société des Enfants sans souci, sans cependant la détruire.

SECTION IV.

ART ORATOIRE.

SOMMAIRE.

Subdivision de l'éloquence en deux genres.

De ces essais informes de notre muse, qui pourtant excitent un intérêt général, élevons-nous aux monuments de l'éloquence, tant sacrée que profane.

§ Ier. — ÉLOQUENCE PROFANE.

SOMMAIRE.

1. Barreau. — 2. Éloquence politique.

1. — Postérieurement à saint Louis, les avocats, soumis à divers statuts par les ordonnances des rois Philippe le Hardi et Philippe le Bel, secondèrent ce dernier du secours de leur plume dans son odieuse querelle

avec le pape Boniface VIII. La sédentarité du parlement et la translation de la cour romaine à Avignon donnèrent aux avocats le moyen de suivre le barreau avec plus de régularité, en même temps qu'elles firent germer de toutes parts en France les subtilités de la procédure qu'y avaient transplantées les praticiens d'Italie. Un bienfait d'une tout autre importance signala les commencements de l'existence du parlement rendu sédentaire. Louis le Hutin était mort ne laissant qu'une fille ; Philippe le Long lui succéda, fondé sur les dispositions de la loi salique, que les jurisconsultes firent valoir en sa faveur : *De terrâ verò salicâ nulla portio hæreditatis mulieri veniat, sed ad virilem sexum tota terræ hæreditas perveniat* (tit. 62) : passage relatif aux successions privées, et qu'on appliqua à la succession politique [1]. Depuis, Philippe le Long assista fréquemment aux audiences du parlement, dont il organisa le régime. Charles le Bel, qui, dit Du Tillet, *a été sévère justicier et gardant le droit à un chacun*, suivit l'exemple de son prédécesseur. A sa mort, une nouvelle interprétation de la loi salique assura le trône à Philippe de Valois : les avocats, nécessairement, intervinrent dans cette discussion ; dès lors leur crédit alla toujours croissant ; en leur faveur fut institué un ordre de chevalerie. Non contents du titre de chevaliers ès-lois, de justice, de lettres et sciences, etc., ils allèrent jusqu'à prétendre qu'à la qualité de docteur ès-lois étaient inhérents les priviléges de

[1] Voyez mon *Histoire de France*, t. 1, Discours sur la religion et les mœurs des Franks, p. xxxv.

la noblesse, et cette prétention, appuyée sur le texte du droit romain, fut consacrée par plusieurs ordonnances royales. Dès le milieu du XIVe siècle, partagés en trois classes (les consultants, les plaidants, les écoutants), groupés sous la dénomination d'*Ordre* autour du parlement, assujettis à une discipline qui était, dit Fournel, la garantie de leur moralité et de leur science, les avocats, surtout les plaidants, se rendaient, par l'intérêt de leurs discussions, l'objet de l'attention universelle. Ces honneurs ne furent pas de longue durée : une affreuse proscription, lors de la captivité du roi Jean, décima le parlement et le barreau; retirés dans l'obscurité, ses membres les plus distingués ne reparurent qu'après la mort du séditieux Marcel. Charles V, qui, étant dauphin, avait eu d'irrécusables preuves de leur dévouement, les replaça dans un état de splendeur, trop tôt éclipsé sous le règne de Charles VI. Jean Desmarets, le plus illustre d'entre eux, paya de sa tête les honorables emplois qui lui avaient été confiés. La folie du roi, source de tant d'excès, l'empêchant de calmer la rivalité des ducs de Bourgogne et d'Orléans, l'assassinat de ce dernier, triste résultat de cette division, donna lieu à un procès fameux où Jean Petit, défenseur du meurtrier, l'emporta sur Pierre Cousinot, avocat des enfants de la victime. Ce succès juridique assure l'autorité au duc de Bourgogne; lui-même succombe à Montereau, et l'héritier du trône, accusé d'être l'auteur de ce meurtre, se voit l'objet de poursuites criminelles. Les victoires de Charles VII mettent fin néanmoins à cette époque, célèbre dans l'histoire judiciaire par de sanglantes persécutions contre le parle-

ment, et par sa translation temporaire en différentes villes. Les avocats exercent déjà leur ministère avec tranquillité, lorsque Louis XI monte sur le trône.

Il est aisé de concevoir que, dans un espace de deux siècles, dont la dernière partie surtout fut souillée par des crimes sans nombre, le barreau et les gens du roi (leur institution date de l'an 1300) ne manquèrent pas d'occasions propres à faire valoir leurs talents. Les procès des Templiers, d'Enguerrand de Marigny, de Pierre de Craon, de Jacques Cœur, que je me contente de citer, furent, pour les légistes qui y intervinrent, autant de degrés pour s'élever à d'éminentes dignités. Pierre de Cugnières, Raoul de Presle, Regnault d'Acy, Jean Desmarets, Pierre de Laforest, Jean Juvénal des Ursins, Jean Lecoq, Pierre Cousinot, pour la plupart desquels la profession d'avocat ne fut qu'un premier échelon, remplirent les fonctions du parquet et les plus grands offices de la judicature.

2. — L'art oratoire n'était cependant pas exclusivement de leur domaine. Les harangues des magistrats, celles prononcées les jours où le roi daignait honorer le parlement de sa présence, les discussions ouvertes au sein des états généraux, appartiennent, quand on apprécie leur mérite littéraire, à cette classe de la littérature. Mais l'histoire ne nous ayant transmis sur cet objet aucun document remarquable, nous terminerons en faisant observer que l'aridité et le désordre, l'absence de formes vraiment oratoires, l'accumulation des subtilités de l'école, la fréquence des citations, sont les traits caractéristiques des Discours de cette époque.

§ II. — ÉLOQUENCE SACRÉE.

—

SOMMAIRE.

1. Prédications. — 2. Oraisons funèbres.

—

1. — Ainsi que nous l'avons vu, dans notre patrie, exempte de la licence turbulente dont les excès déshonoraient Athènes et ensanglantaient Rome, l'éloquence politique était réduite à ne plaider des causes d'un intérêt public que dans les états généraux. Mais, à cause de la rareté de leurs convocations, le genre délibératif était peu cultivé ; le genre judiciaire l'était davantage : enfin, l'éloquence religieuse, bienfait de la religion chrétienne, soumise, comme les autres branches de nos connaissances, à l'empire des circonstances, ne brillait pas d'un pur éclat.

Au temps où la parole divine se répandit pour la première fois dans la Gaule, elle avait inspiré de sublimes orateurs ; mais, ou leurs discours étaient le fruit de l'inspiration du moment, ou la barbarie du moyen âge en a détruit la plus grande partie. Atteints, dans l'exercice de leur auguste ministère, de l'ignorance qui envahissait tout, les hommes dévoués au service des autels nous transmirent les trésors de l'antiquité savante, moins peut-être parce qu'ils étaient généralement capables de les apprécier, que par un instinct providentiel de conservation. L'habitude de copier les manuscrits, les études, quelque médiocres qu'elles fussent, qui leur étaient journellement imposées,

leur donnaient assez de talent pour expliquer aux fidèles les merveilles de la religion. Dans ces homélies, entachées de tous les défauts qu'avait engendrés la barbarie, le fond des choses mérite seul l'attention ; au milieu de l'ignorance générale, pourquoi exiger une perfection incompatible avec elle ? Mais, lorsque les ténèbres s'éclaircirent, qu'Abeilard et saint Bernard eurent paru, il semble qu'on fût en droit d'exiger, de la part des prédicateurs, des sermons moins imparfaits : un obstacle nouveau entravait leurs efforts. Obligés, pour être compris de la multitude, de se servir de la langue vulgaire, ils avaient à lutter contre l'état encore grossier où elle se trouvait. Ils la polirent par un fréquent usage, et ce n'est pas le moindre bienfait dont la France soit redevable au clergé. Les sermons se perfectionnèrent donc sous ce rapport, mais restèrent soumis à la tyrannie du mauvais goût. Tous les reproches auxquels les avocats de cette époque ne peuvent se soustraire, doivent être également adressés aux prédicateurs. Phocion a dit, et ce mot est sublime, qu'il ne faut pas ôter l'autel expiatoire d'un temple, ni la pitié du cœur de l'homme. La pitié est la vertu du chrétien : elle doit surtout caractériser le sacerdoce, et pourtant ces prédicateurs semblaient négliger ses touchantes et fécondes inspirations ; ils oubliaient que l'éloquence religieuse peut toucher deux belles cordes, l'imagination et la sensibilité. Remplies d'inutiles et froids raisonnements forcément rattachés au texte, leurs homélies, pour comble de confusion, rappelaient à chaque page plusieurs passages pris dans les auteurs qui avaient le moins de rapport avec le sujet religieux qu'elles auraient

dû développer, ou même les noms de personnages entièrement étrangers à l'histoire sacrée. Il fallait que la critique fût bien rare durant la sixième période, pour que les discours, qu'on écoutait alors avec une sorte d'avidité, reproduisissent si souvent le *grand Épaminondas*, le *divin Platon*, l'*ingénieux Homère*, particulièrement *Aristote*, dont les doctrines étaient vénérées presqu'à l'égal de l'Évangile. De semblables citations, accompagnées d'un style trivial, d'images aujourd'hui déplacées, rendraient impossible la lecture des sermons antérieurs à Olivier Maillard.

L'avouerai-je encore? Ces vices capitaux qui déshonorent les homélies de cette époque arrêteraient moins les regards, que le ridicule de la diction, généralement latine dans les sermonaires qui nous sont parvenus, mais entremêlée de phrases et de mots français. Il paraît qu'après avoir récité leurs homélies en langage vulgaire, les prédicateurs, quand ils les croyaient dignes d'être conservées, les traduisaient en latin, langue regardée comme la plus parfaite, et devant, en conséquence, se perpétuer le plus longtemps.

2. — Cependant, transportons-nous en idée sous les voûtes funèbres de Saint-Denis. Au milieu des pompes de la mort qu'y fait préparer Charles VI et du chevaleresque appareil qui s'y déploie, un homme se fait entendre. Empruntant au tombeau de graves enseignements, il propose les vertus du preux Duguesclin comme un modèle que la noblesse française doit sans cesse avoir devant les yeux. La gloire dont le Seigneur a récompensé le fidèle connétable, il la promet à ceux qui, à son exemple, prennent pour devise : Dieu et le

Roi ! Imposante cérémonie si propre à former des héros ! Comment s'étonner que les Dunois, les La Hire, les Jeanne d'Arc se soient dévoués dans les combats ? Ils voyaient d'avance leurs noms, glorieusement unis à celui du preux Bertrand, passer d'âge en âge. Tel est le premier exemple d'une oraison funèbre prononcée en France, sinon aux funérailles des princes, du moins à celles d'un simple sujet.

Que l'Égypte, sur les bords du lac Mœris; que la Grèce, par la bouche de Périclès, de Lysias, de Démosthènes, d'Hypéride; que Rome, avant le temps et à l'époque des Cicéron, des Brutus, des César, des Antoine, et sous le règne des empereurs, aient rendu un funèbre hommage à la mémoire des hommes que venait de moissonner la mort, l'histoire en perpétue le souvenir; mais nulle part, dans ces discours, la céleste espérance d'une vie au delà du tombeau, bien différente de la mémoire incertaine qui se transmet chez les hommes, n'élève l'orateur au niveau des panégyristes chrétiens, dont l'éloquence est empreinte d'un caractère sublime et religieux. Les Grégoire de Nazianze et de Nysse, les Ambroise, les Jérôme, flambeaux d'une civilisation nouvelle, alors que l'ancienne civilisation des païens s'affaissait énervée et corrompue, donnaient au monde le spectacle instructif d'éloges funèbres, que devait surpasser, treize siècles après, le panégyriste du grand Condé. La pompe des rois, les actions héroïques des guerriers, les modestes vertus du chrétien, sources également abondantes du pathétique, se retrouvaient à coup sûr dans l'immense intervalle qui sépare le IVe siècle du XVIIe, et cependant l'éloge de Duguesclin fixe seul nos re-

gards. Antique monument de la religion chrétienne, je le rappelle parce qu'il détermine d'une manière précise l'époque à laquelle l'oraison funèbre s'introduisit parmi nous; du reste, les réflexions précédemment émises sur le talent des prédicateurs donnent la mesure de son mérite littéraire.

SECTION V.

HISTOIRE.

SOMMAIRE.

1. Historiens. — 2. Géographie et voyages.

1. — Dernière branche des lettres françaises que j'examine en ce moment, l'histoire, dont je ne séparerai pas la géographie, s'enrichit de précieuses traductions et de chroniques indigènes.

Pour la première fois, l'un des plus beaux monuments de l'histoire ancienne venait d'être transporté dans notre langue : le roi Jean avait chargé un Bénédictin de mettre en français ce que l'on connaissait alors des Décades de Tite-Live. Cet exemple ne tarda pas à être suivi, et bientôt l'on compta une multitude de Traductions d'historiens latins : leur nombre et leur extrême médiocrité me dispensent d'en parler davantage.

Jean Froissard, chez qui le chroniqueur surpassait le poëte, mérite qu'on le distingue de cette foule d'é-

crivains obscurs. Son ouvrage, qui embrasse l'intervalle compris entre l'avénement de Philippe de Valois et l'an 1400, c'est-à-dire un espace de soixante-quatorze années, est rempli d'intéressants détails que lui fournit son séjour dans les cours de différents princes, entre autres celle d'Angleterre. C'est à ce séjour qu'il faut attribuer la partialité qu'il montre peut-être, en quelques endroits, en faveur des Anglais; car la manière dont il parle ailleurs de ses compatriotes ne laisse aucun doute sur sa bonne foi. Prêtre, il avait reçu une éducation qui explique l'élévation que son style atteint quelquefois, mais qui n'a pu le garantir de la crédulité commune à son siècle. Sa simplicité et ses grâces naïves ont fait dire à Montaigne : « J'aime les historiens simples ou excellents; tel est le bon Froissard qui a marché en ses récits d'une si franche naïveté, qu'il nous représente la diversité des bruits qui couraient et les différents rapports qu'on lui faisait. C'est la manière de l'histoire nue et informe; chacun en peut faire son profit, autant qu'il a d'entendement. » Ces mots, suffisants pour caractériser le talent de Froissard, tracent, en outre, la ligne de démarcation entre les chroniques et la véritable histoire; les premières annoncent une société encore dans l'enfance; la seconde ne se rencontre que chez un peuple poli par la civilisation. Je n'abandonnerai pas ce sujet, sans transcrire quelques passages, non moins propres à faire connaître l'état de notre langue au XIVe siècle, qu'à justifier ce que j'ai dit sur le bon chroniqueur flamand.

Dans un chapitre relatif à la bataille de Poitiers, intitulé : « Comment le prince de Galles donne à

souper au roy de France, le jour que la bataille avoit esté, » Froissard s'exprime ainsi :

« Quand vint au soir, le prince de Galles donna à soupper, en sa loge, au roy de France, et à la plus grand'partie des princes et barons, qui estoyent là prisonniers : et assit le prince le roi de France, son fils messire Philippe.... à une table haute et bien couverte : et tous les autres barons et chevaliers à autres tables. Et servoit toujours le prince au-devant de la table du roy, aussi humblement comme il pouvoit : n'oncques ne se voulut seoir à la table du roy, pour prière que le roy en fist : ains disoit qu'il n'estoit encore mie assez suffisant, qu'il lui appartenist de soy seoir à la table de si grand prince, et de si vaillant homme, que le corps du roy estoit : et lui disoit bien. « Cher sire, ne veuillez mie faire simple chere : pourtant si Dieu n'a voulu huy consentir vostre vouloir. Car certainement monseigneur mon père vous fera tout honneur et amitié, le plus qu'il pourra : et s'accordera à vous si raisonnablement, que vous demourrez bons amis ensemble à toujours : et m'est advis que vous avez grand'raison de vous éliesser : combien que la journée ne soit tournée à vostre gré. Car vous avez aujourd'hui conquis le haut nom de prouesse : et avez passé aujourd'huy tous les mieux faisans de vostre costé. Je ne le di mie, cher sire, pour vous louer. Car tous ceux de nostre partie, qui ont veu les uns et les autres, se sont, par pleine conscience, à ce accordés : et vous en donnent le pris et chapelet. »

Ailleurs, Froissard fait une « petite digression sur le naturel des Gascons et des Anglois aussi : »

« Les Gascons, trente ans tenant, ne furent à aucun seigneur; ils mirent le roi Edouard d'Angleterre et le prince de Galles son fils en la puissance de Gascogne, et puis l'en ôtèrent, comme il est connu clairement en cette Histoire. Le roi Charles de France, fils au roi Jehan, acquit et trait à soi, par douceur et par grands dons, l'amour des barons de Gascogne, et le prince de Galles les perdit par son orgueil. Je qui ai dicté cette Histoire, du tems que je fus à Bordeaux, je vis que l'orgueil étoit si grand des Anglois, qu'ils n'attrayoient nulle nation agréablement fors la leur, et ne pouvoient les gentilshommes de Gascogne venir à nul office dans leur pays, et disoient les Anglois qu'ils n'en étoient dignes, dont il leur ennuyoit, et quant ils purent, le montrèrent, car pour la dureté du prince, se tournèrent-ils aux François. Le roi Philippe de France et le bon Jehan son fils les avoient perdus par hautaineté, et le roi Charles, de bonne mémoire, les reconquit par douceur, sagesse et humilité; ainsi veulent être Gascons menés. Cependant plusieurs de ces chevaliers gascons jurèrent d'être fidelles au roi, et ne le furent, ainsi qui le sire.... Telle est la nation des Gascons, ils ne sont point estables. »

Continuateur de Froissard, suivant l'opinion générale, et comme lui Flamand d'origine, Enguerrand de Monstrelet composa une Chronique qui ne s'étend guère au delà de l'année 1450, mais à laquelle se rattache une série de continuations successives. Aussi simple, aussi naïf, aussi vrai que Froissard, Monstrelet se recommande par une scrupuleuse exactitude, et par la production de pièces originales et justificatives des faits

qu'il énonce. Ses voyages et le commerce des cours attribuent néanmoins à Froissard une sorte de supériorité sur son continuateur.

2. — Le seul catalogue de la bibliothèque des rois Charles V, Charles VI, Charles VII, renferme cent trente-trois articles de livres d'histoire, et douze de géographie et de voyages. Parmi ces derniers, se trouvait une Traduction des Merveilles du monde de Solin, auteur latin qui vécut sous Vespasien et Titus : les traits rapportés par ce géographe devaient plaire à nos ancêtres, encore étrangers à l'esprit de critique. La même bibliothèque possédait également la Traduction des Mémoires du Vénitien Marc-Paul, voyageur célèbre du XIIIe siècle, qui parcourut l'Asie et quelques côtes de l'Afrique. Elle renfermait encore le livre de Guillaume de Maureville, ou plutôt de Jean de Mandeville, gentilhomme originaire de Normandie, qui, pendant trente-trois ans de la première moitié du XIVe siècle, visita les trois parties du monde alors connues : sa Relation, pleine d'observations curieuses, exciterait encore aujourd'hui l'intérêt. Enfin, une Carte hydrographique, écrite et figurée, peinte et historiée, une autre Carte, avec description sommaire des contrées de la terre, complètent le nombre des ouvrages de géographie que possédaient nos rois avant l'invention de l'imprimerie.

CHAPITRE IV.

ÉTAT DES SCIENCES ET DES ARTS.

SECTION Ire.

SCIENCES.

SOMMAIRE.

1. Coup d'œil général.— 2. Théologie, Livres ascétiques. — 3. Philosophie, Morale, Politique. — 4. Jurisprudence.

1. — En caractérisant la période actuelle, j'annonçai que, si quelques inventions vinrent agrandir le domaine des arts, ni les lettres ni les sciences ne firent, pendant sa durée, de progrès remarquables, quoique l'esprit humain, violemment jeté par les croisades hors de sa longue et déplorable apathie, fût alors dans un état de fermentation dont les résultats ne pouvaient qu'être heureux.

La dialectique, appliquée à la théologie, à la métaphysique, à la morale, à la physique, en un mot à toutes les branches dont les sciences se composent, y jetait une funeste confusion en créant des subtilités sans cesse renaissantes, dont la solution absorbait un temps précieux et qui, sans cela, aurait été employé à d'utiles découvertes. La littérature, avec laquelle elle

avait un rapport moins direct, avait donc pu, nonobstant, s'enrichir de quelques productions nouvelles; et si la tiédeur et la préoccupation des esprits lui furent nuisibles, ces maux ne sont pas comparables à la tyrannie que la scolastique exerçait sur les sciences d'une manière si immédiate. Entièrement imbus de ses opinions, les ouvrages écrits à cette époque attestent l'affligeante médiocrité de leurs auteurs : il me sera facile de les parcourir.

2. — Si j'avais à retracer les phases de l'histoire de l'Église, je représenterais la manie de l'argumentation introduite dans la théologie, et mère de sectes rivales dont les interminables discussions entretenaient le trouble dans les écoles, et, trop souvent, l'hérésie dans la chrétienté. Ainsi, après ces fameux docteurs, immortalisés par l'éclat de leur canonisation, parut, sous Philippe le Bel, le moine Occam, lequel, déserteur de l'école des Scotistes, renouvela celle des Nominaux. Ceux-ci, ennemis déclarés des Réalistes, se soulevèrent contre eux, leur disputèrent les écoles, jusqu'à ce que, proscrits par Louis XI, ils se trouvassent dans l'impuissance de soutenir cette guerre d'une manière ouverte. Le développement de ces discussions n'est point de mon ressort : il me suffit d'apprécier le mérite purement littéraire des livres ascétiques.

De la multitude de ceux qui virent le jour pendant le cours de cette période, il faut distinguer la Traduction de la Légende des saints que Jacques de Voragine avait composée au XIIIe siècle : source abondante où puisèrent les premiers auteurs de nos drames religieux; elle était si estimée de nos ancêtres qu'ils l'appelèrent

Légende dorée. Un livre non moins curieux, en ce qu'il atteste la simplicité et la bonne foi de son auteur, comme de nos aïeux, est le *Trésor de l'âme*, dont le traducteur fit également passer dans notre langue le livre des *Saints Anges*.

Fidèles à propager le souvenir de tant d'auteurs obscurs, les traditions l'ont été moins à conserver le nom de celui qui composa le seul livre dont ces temps puissent, à juste titre, s'enorgueillir, et que Fontenelle appelle « le plus beau qui soit parti de la main d'un homme, puisque l'Évangile n'en vient pas ; » ou plutôt l'obscurité qui l'enveloppe est une preuve de plus en faveur de sa sincère piété et de son entier détachement des gloires du monde. Quoi qu'il en soit, son ouvrage, orné du titre modeste d'*Imitation de Jésus-Christ*, est un chef-d'œuvre d'onction, où, à côté d'admirables leçons de patience et de douceur, se trouvent des réflexions que le christianisme seul pouvait inspirer : preuve invincible que, même dans des siècles grossiers, on voit des hommes s'élever au sublime du pathétique, car il ne fallait rien moins que ce degré pour vaincre la froideur de Fontenelle, que son caractère et l'objet de ses études rendaient doublement inhabile à apprécier le livre de l'*Imitation*. La négligence même du style latin, dans lequel il écrit, est un frappant témoignage que son auteur, tout entier à la matière qu'il a traitée avec une simplicité et un abandon si touchants, cherchait moins à captiver l'esprit qu'à parler au cœur, l'attendrir et le ravir à l'amour de Jésus-Christ. Que les préceptes de la philosophie païenne semblent orgueilleux et vains, comparés aux paroles si simples,

et pourtant si pénétrantes, d'un humble serviteur de Jésus !

3. — Jetons un regard sur la philosophie, la morale et la politique ; nous retrouvons, dans les ouvrages qui s'y rapportent, toutes les subtilités dont nous avons vu la théologie hérissée. Quelques-uns, cependant, malgré la grossière écorce dont ils sont revêtus et les divagations qui, à chaque page, viennent distraire l'attention du lecteur, offrent des vues raisonnables, des conseils utiles, des principes que les publicistes postérieurs n'ont pas dédaigné de développer.

Philippe de Maizières, que Charles V honorait de son amitié, puisque ce sage prince, pour le consulter sur les plus importantes affaires, passait souvent plusieurs heures à conférer avec lui dans le couvent où il lui avait permis de se retirer ; Philippe de Maizières a laissé un livre rare et singulier, dans lequel, sous le nom de *Vieux Pèlerin*, il feint de songer que le grand maître de la nave française l'a chargé de conduire ses enfants à la recherche de la reine Vérité, qui, lorsqu'ils l'ont atteint, leur prodigue les plus sages conseils, les instruit à imiter les rois leurs aïeux dans leurs vertus et à éviter les fautes où ils sont tombés. Précepteur de Philippe le Bel, Gilles composa un traité du Gouvernement des princes, traduit du latin en français sous le règne de Charles V : le premier livre roule sur les choses qui peuvent et doivent faire la félicité des rois ; le second présente des considérations plus particulières sur la vie privée des princes, et des détails précieux sur les mœurs des XIIIe et XIVe siècles ; le troisième, enfin, est une discussion approfondie des grands principes

de la politique générale, du droit naturel, de celui des gens, de la guerre et de la paix. Christine de Pisan s'est également proposé un but moral dans sa *Cité des dames*, le plus considérable de ses nombreux ouvrages : une ville, bâtie avec des pierres dont les noms indiquent autant de vertus, habitée par des héroïnes illustres et sages, dont le comble est la dévotion et la sainteté, tel est le fonds de ce livre, rempli d'une multitude d'histoires qui en faisaient avidement rechercher la lecture. Moins agréable peut-être, mais sans doute aussi utile, le *Traité des profits champêtres* de Gui Crescent fut traduit de l'italien à cette époque, par ordre de Charles V; les soins paternels de ce monarque, ami des lettres, enrichirent notre littérature de ce livre d'agriculture justement estimé en Italie. C'est lui encore qui encourageait Raoul de Presle et Nicolas Oresme dans leurs travaux : l'un, son précepteur, théologien et orateur estimé, corrigea l'ancienne version française de la Bible faite par Guyard des Moulins, transporta dans notre langue quelques ouvrages de Cicéron et de Plutarque, les livres d'Aristote intitulés *les Éthiques*, *les Politiques*, *les Économiques*, ceux enfin qui embrassent la physique; l'autre, confesseur de Charles, traduisit la *Cité de Dieu* de saint Augustin.

4. — Mais l'ouvrage qui justifie le mieux la réputation de Raoul de Presle, en même temps qu'il nous atteste à quel point dominait alors le goût du merveilleux et de l'allégorie, est le *Songe du Vergier*. Ce songe, véritable livre de jurisprudence où l'on met aux prises la juridiction séculière et celle des ecclésiastiques, fait voir à l'auteur la dispute d'un chevalier attaché aux

prétentions de la couronne, avec un clero dévoué au saint Siége : le triomphe du chevalier le réveille. C'est dans une composition d'une forme tout à fait extraordinaire, appelée le *Procès de Bélial à l'encontre de Jésus-Christ*, qu'il faut étudier la procédure usitée au xve siècle, car la marche en est exactement suivie dans cette extravagante discussion. Sur l'appel interjeté par Bélial d'un jugement de Salomon qui le condamne, Aristote, arbitre du côté de Jésus-Christ, Jérémie, arbitre du côté du diable, et Isaïe, prononcent un arrêt définitif par lequel Bélial perd son procès.

De ce que je viens de dire on aura conclu sans doute que la jurisprudence était, pendant les xive et xve siècles, un des principaux objets d'étude. En effet, l'institution successive des parlements, la multiplicité des coutumes dérivées de la féodalité, le choc continuel des intérêts privés, la complication des procès, toutes ces causes rendaient l'étude du droit de jour en jour plus importante. En France, ainsi que je l'ai fait remarquer, elle s'appliquait à deux objets distincts : car le midi, première conquête des Romains et la dernière des Franks, d'ailleurs voisin de l'Italie, continuait de se régir d'après la loi romaine. Or, la découverte d'un manuscrit du Digeste, trouvé au milieu du xiie siècle au pillage d'Amalphi, porté à Pise et rapporté à Florence en 1407, avait réveillé l'étude de la législation justinienne au delà des Alpes; puis, en raison de la contiguité de la France, cette découverte n'avait pas tardé à s'y répandre. Un autre événement remarquable dans les annales de notre jurisprudence, mais relatif aux coutumes, dont l'empire était surtout

établi dans les provinces du nord, c'est que leur incertitude, la rareté et l'insuffisance des rédactions d'usages particuliers (telles que *les Coutumes de Beauvoisis* écrites par Beaumanoir en 1285, *la Somme rurale de Bouteiller, le Grand Coutumier*, etc.), engagèrent à les rédiger d'une manière exacte et solennelle. « Or, dit Montesquieu[1], comme cette rédaction se fit par provinces, et que, de chaque seigneurie, on venait déposer dans l'assemblée générale de la province les usages écrits ou non écrits de chaque lieu, on chercha à rendre les coutumes plus générales, autant que cela se put faire sans blesser les intérêts des particuliers qui furent réservés. Ainsi nos coutumes prirent trois caractères : elles furent écrites, elles furent plus générales, elles reçurent le sceau de l'autorité royale. » Cette importante modification est due à Charles VIII, qui y pourvut par une ordonnance rendue à Tours, en 1453; mais cette disposition, exécutée avec lenteur, n'eut que très-tard les effets qu'on avait droit d'en attendre. Avec les années, des changements essentiels s'introduisant dans les coutumes, obligèrent d'en corriger la rédaction : ainsi, à mesure que les droits féodaux, qu'elles avaient d'abord exclusivement réglés, s'éteignaient, leurs dispositions s'étendaient sur les matières autrefois soumises au droit romain.

[1] Esprit des lois, liv. XXVIII, chap. XLV.

SECTION II.

ARTS.

SOMMAIRE.

1. Commerce — 2. Découvertes.

---

1. — Ce n'est point descendre de la hauteur de l'histoire que de rappeler diverses inventions qui, sans avoir influé sur le moral des peuples, sont utiles et agréables en elles-mêmes. L'intérêt ne laisse pas que d'être éveillé en apprenant qu'à l'époque objet de nos recherches, le jeu d'échecs jouissait en France d'une telle popularité, qu'il fut le sujet d'un grand nombre d'ouvrages, composés pour en rapporter l'histoire, ou pour en déterminer les règles. Alors aussi on inventa les cartes, destinées à distraire Charles VI de sa noire mélancolie. Depuis les croisades on connaissait les armoiries, dont, à partir de saint Louis, on ne saurait révoquer en doute l'authenticité : jusqu'à Charles VII on les porta peintes ou brodées sur les vêtements, car une miniature, gravée dans les *Monuments de la monarchie française* du Père Montfaucon, représente la reine, femme de Charles V, portant son blason sur sa robe, de même que tous les personnages qui composent son cortége. Il est curieux de suivre ces modifications; il le serait davantage de faire l'histoire critique de la parure et des modes françaises, depuis le commencement de la monarchie.

D'autres observations se rattachent à une sphère de découvertes beaucoup plus élevée.

Ainsi, longtemps avant que l'imprimerie fût venue changer la face du monde littéraire, le système militaire avait subi une entière revolution, due au perfectionnement de l'industrie. Dès les premières années du XIVe siècle, la poudre à canon et les armes à feu, introduites dans les armées, firent abandonner la méthode meurtrière de l'antiquité. Longtemps la valeur française refusa de se servir des nouveaux moyens qu'avait indiqués la chimie : la même nécessité dont elle avait si cruellement reconnu l'empire à la fatale journée de Crécy, la contraignit d'en faire usage. L'invention de la poudre et des armes à feu, fruit de l'étude des sciences auxquelles on s'appliquait généralement, n'était qu'un prélude à de plus importantes découvertes : nous aurons occasion de les faire connaître dans la Conclusion de cet ouvrage, et d'en apprécier les conséquences sur la marche de l'esprit humain.

—

CONCLUSION.

SOMMAIRE.

Ici se termine l'histoire littéraire du moyen âge. — Coup d'œil sur les causes qui ont modifié l'état moral de la France, lors de la transition aux temps modernes.

Nous avons vu qu'à peine les voiles funèbres qui, à l'avénement de Hugues Capet, enveloppaient la France littéraire, commençaient à s'entr'ouvrir, les croisades ont fait réfléchir sur notre horizon encore obscur les brillantes lumières de l'Orient; mais que notre révolution morale a été retardée par d'insurmontables obstacles. Maintenant qu'une réunion d'événements extraordinaires bouleverse le globe, que le midi de l'Europe, agité par le désir des découvertes, produit d'intrépides navigateurs, tandis que le nord voit un éclatant succès couronner les veilles laborieuses de ses savants, il n'est plus rien qui entrave l'essor des esprits; tout, au contraire, semble le favoriser. Du reste, à cette époque, à laquelle commence véritablement l'histoire moderne, des relations plus étroites et plus multipliées resserrant les liens qui unissaient entre eux les États de l'Europe, les peuples chrétiens se confondirent en un seul corps de nation, réunis par le besoin de se défendre contre les Turcs, par l'échange réciproque des idées que facilitaient l'imprimerie et l'établissement de la poste, par l'intérêt des questions religieuses que suscitait le schisme de Luther, enfin par le commerce colonial qui acquérait chaque jour une nouvelle extension.

CHAPITRE Ier.

ÉVÉNEMENTS QUI ONT INFLUÉ SUR LES PROGRÈS DES ESPRITS.

SECTION Ire.

CAUSES MOTRICES.

SOMMAIRE.

1. Indication générale de ces causes. — 2. Invention de l'imprimerie. — 3. Découverte de l'Amérique. — 4. Influence des guerres d'Italie. — 5 Schisme de Luther. — 6. Exil des Grecs. — 7. Protection des rois.

1. — « Il y a dans la barbarie les grands ressorts qui conduisent à la civilisation, dit Marchangy[1]; et il y a dans la civilisation les germes de décadence qui mènent à la barbarie. Ces deux états périodiques sont la conséquence l'un de l'autre, et il n'est point un seul peuple sur la terre qui n'ait eu déjà ou qui ne doive avoir successivement sa nuit, son aurore, son midi et son déclin.

» La civilisation fut pour nous un véritable bienfait, parce que, dès les premiers âges de notre histoire, des circonstances particulières et inouïes firent évanouir ces pratiques de l'âge d'or, cette virginité morale, ces vertus naïves et pures, qui sont l'heureux apanage des

[1] *Gaule poétique*, t. 8, p. 267.

nations au berceau, et ne nous laissèrent qu'une ignorance dépouillée des avantages assurés aux peuples qui s'élèvent lentement et d'eux-mêmes hors des ténèbres, sans l'assistance d'un auxiliaire contagieux. Nos pères n'ont pas joui longtemps de cet état d'innocence, qui semble le partage des sociétés naissantes. A peine sortis des forêts de la Germanie, où Tacite avait admiré leurs mœurs exemplaires, les Franks trouvèrent dans les Gaules la corruption dont les Romains infectaient leurs colonies. L'empire de ces maîtres du monde ne tarda point à disparaître; mais les peuples modernes de l'Occident, se roulant pour ainsi dire dans la couche envenimée que ce volumineux colosse avait remplie, gagnèrent le mal qui causa sa perte. Leur constitution sauvage et robuste surmonta les effets du poison, mais leur barbarie fut noircie et défigurée; elle devint hideuse et cruelle. D'ailleurs les migrations du Nord avaient confusément jeté dans nos climats les restes de vingt armées qui, à moitié consumées par la guerre, apportaient dans un foyer commun leurs cultes divers, leurs mœurs incohérentes, et la différence de leurs lois et de leurs idiomes. Ce défaut d'unité et d'harmonie entretint dans ce ramas de soldats des germes de discorde et d'antipathie. Sans cesse armés pour disputer leurs droits, ils ne connurent de justice que leur épée; c'est, comme on l'a vu, ce qui donna lieu au gouvernement féodal, aux jugements de Dieu, et à tant d'autres institutions gothiques.

» Toutefois il nous était resté, de notre ancien patrimoine de barbarie, quelques trésors précieux, et la perversité de nos devanciers se tempérait souvent par

des qualités naturelles. On pouvait donc prévoir que, si l'instruction venait à polir l'esprit national, à l'arracher aux fausses lueurs, aux notions équivoques, aux coutumes stupides, aux abus et aux traditions vicieuses, il y avait encore dans le cœur de la patrie des ressources immenses, et la matière de plusieurs siècles d'héroïsme et de gloire.

» Que si, au contraire, la culture n'avait pas défriché les vertus qui restaient encore dans le caractère français, les vices qui sont plus actifs et plus entreprenants auraient fini par les étouffer; et après s'être longtemps débattue dans une longue et stérile enfance, notre nation se serait insensiblement éclipsée dans l'ombre, et n'aurait pas répandu sur ses destinées ce vernis social, et cet éclat prodigieux qui l'a fait rivaliser avec les nations classiques.

» C'est à la fin du XVe siècle et dans le cours du XVIe, que remonte la grande révolution de l'esprit humain, par laquelle les opinions indépendantes commencèrent à prendre la place des traditions serviles, et le raisonnement celle de l'imitation et de l'exemple. Le culte du passé fut déserté pour les autels où l'imagination et l'espérance invitaient à sacrifier à l'avenir; le désir de la nouveauté dégoûta des coutumes locales et héréditaires, et dès lors s'engagea la lutte entre ce qui avait vieilli et ce qui devait s'établir. Dans les XVe et XVIe siècles, des événements mémorables firent passer les peuples métamorphosés de la sphère des ténèbres à la sphère des lumières. » Un catholique n'admettra pas sans distinction ce jugement de Marchangy, beaucoup trop préoccupé en faveur des *opinions indépendantes*

et des *lumières* des temps modernes, et beaucoup trop prévenu contre les *ténèbres* du moyen âge. Dans ce moyen âge, la foi existait forte et brûlante au cœur des peuples; dans les temps modernes, dont nous n'avons pas heureusement à apprécier la physionomie morale et littéraire, cette foi fut affaiblie et attiédie. Nous avons gagné en illusions, nous avons perdu en bonheur.

Quoi qu'il en soit, les événements dont le retentissement ébranla toute l'Europe furent l'invention de l'imprimerie, le passage du cap de Bonne-Esperance, opéré par Vasco de Gama, et la découverte de l'Amérique, les guerres d'Italie, le schisme de Luther, l'exil des Grecs et la protection des rois.

2. — Le changement qui modifia, d'une manière à la fois si grande et si importante, la méthode d'abord usitée pour transmettre et propager les connaissances acquises, nous force de présenter quelques réflexions sur l'art de l'écriture.

S'étendre sur son utilité serait une tâche superflue, car chacun, par l'usage journalier qu'il en fait, se trouve à même de l'apprécier. Chacun, obligé de recourir sans cesse à l'écriture, voit que, sans elle, les plus beaux dons de la nature, les productions du génie, les plus simples conventions demeureraient vains et sans résultats, à cause de leur courte durée. Retranchez-la du nombre des inventions humaines, et l'homme, privé de ce moyen de communiquer ses pensées, de faire connaître sa volonté, n'aura plus, sur la terre, qu'une existence bornée à sa vie naturelle. Il deviendra insensible au charme de la gloire,

car les fruits de son imagination n'iront point, heureusement conservés, attester ses talents à ses derniers neveux; le récit de ses belles actions n'encouragera plus la valeur de ses descendants, n'allumera plus dans le cœur de l'homme de bien qui le suivra le désir de marcher après lui dans le chemin de la vertu. Aussi Dieu, qui doua l'homme d'un esprit inventif, a-t-il permis qu'il trouvât l'art de l'écriture, afin que, par ce moyen, il survécût à lui-même. Néanmoins, en même temps qu'il leur laissait inventer la partie la plus nécessaire de cet art, les bornes de l'esprit humain empêchèrent que les hommes ne le connussent d'abord dans toute sa perfection : dès la plus haute antiquité, ils surent tracer des caractères, sans connaître l'imprimerie, qui est le point le plus élevé que l'écriture puisse atteindre.

Que si, examinant la méthode chyrographique usitée la première et modèle de la seconde, nous recherchons l'origine de l'art d'écrire, la peinture nous paraît avoir donné occasion de l'inventer; car la peinture n'est autre chose que l'écriture des objets qui frappent les yeux, et au contraire l'écriture est la peinture des objets qui frappent l'oreille. La peinture est antérieure à l'art d'écrire, parce qu'il vint plus aisément dans l'esprit aux hommes de figurer les choses soumises à l'action de la vue que celles qu'on ne perçoit que par l'ouïe, ou même par la seule intelligence. Après l'invention du dessin, les hommes, pressés par la nécessité, constituèrent certains signes numériques; leur forme et leur nombre prouvent qu'on les emprunta à la forme et au nombre des doigts. Isolés, les signes

numériques ne signifient rien : il fallait leur adjoindre ceux des choses, et comme tout ce qui remonte à une haute antiquité est très-simple, chaque chose dut avoir d'abord son signe particulier ; puis, leur multitude fatiguant la mémoire, l'industrie humaine établit des signes déterminés qui répondaient à chaque son, et ceux des voyelles précédèrent naturellement les signes des consonnes. Peut-être les rapports de filiation qui existent entre la peinture et l'art d'écrire peuvent-ils expliquer l'habitude de tracer les caractères de la droite à la gauche, habitude conservée chez les Hébreux, à moins qu'on ne pense que, l'écriture des nombres ayant précédé celle des lettres, leur disposition fut réglée d'après celle des signes numériques : quoi qu'il en soit, la facilité de la méthode contraire la fit prévaloir. Ce serait entrer dans un détail snperflu que de discuter l'origine des abréviations, de la ponctuation, des accents chez les Juifs et chez les Grecs ; d'énumérer les diverses matières sur lesquelles on écrivait anciennement, les feuilles de palmier, les écorces d'arbre, les pierres, la toile, le papyrus, le parchemin de Pergame, les tablettes revêtues de cire où l'on gravait les caractères avec un stylet de fer, d'os ou d'ivoire, les effaçant avec l'extrémité opposée : le papier actuel ne remonte guère au delà du xe siècle de l'ère chrétienne. La tradition a conservé le souvenir de l'encre couleur de pourpre, à l'usage des seuls empereurs. Elle atteste que, dès la plus haute antiquité, existaient l'art d'écrire en chiffres, auquel on oppose celui de déchiffrer, et la méthode des tachygraphes, qui consiste à écrire aussi vite que la parole

au moyen d'abréviations. Ceux qui s'occupaient à transcrire et à vendre des livres étaient appelés *Librarii*, mot qui s'interprète par ceux de copiste et de libraire. On donna le même nom, pendant le moyen âge, aux religieux chargés, dans les monastères, du soin des bibliothèques. Une classe particulière de *Librarii*, celle des *Antiquarii* ou copistes, était consacrée à reproduire et à collationner les anciens manuscrits. Ajoutons qu'il existait des *Librariæ*, femmes qui se vouaient au même travail. Or, tel était le scrupule des anciens que, pour réprimer l'audace des copistes menteurs, ils terminaient souvent leurs ouvrages par une conjuration : j'en cite un exemple :

> Quem si quis tollat, tellus huic ima dehiscat,
> Vivus et infernum petat amplis ignibus antrum.
> fiat, fiat.

Coutume singulière, que les auteurs modernes pourraient remplacer en conjurant les imprimeurs de ne confier leurs ouvrages qu'à un prote exact, ou bien en adjurant ceux qui leur survivent d'épargner à leur mémoire et à la société le scandale de certaines publications posthumes. Autrefois encore les ouvrages formaient une suite non interrompue, jusqu'à ce qu'on eût l'idée de distinguer les matières au moyen de chapitres et de diviser ceux-ci en versets. C'est du XIIIe siècle que date la division actuelle de la Bible en chapitres, quoique des auteurs la regardent comme plus ancienne : Pagninus distribua ses chapitres en versets. Origène et saint Jérôme avaient déjà établi une semblable distinction, et les Juifs ont leur distribution particulière. Celle du Nouveau Testament est attribuée à Ro-

bert Étienne. Quant aux auteurs sacrés et profanes, l'ascendant de l'érudition au xve siècle, le besoin de faciliter les citations et les recherches, firent adopter les divisions générales sans lesquelles on ne les imprime plus aujourd'hui : l'usage des alinéa est beaucoup moins ancien.

Les lettres, les sciences et les arts enfantèrent une foule d'ouvrages qui, par l'insuffisance de la méthode chirographique, demeurent anéantis pour la postérité. Jusqu'aux bibliothèques, tout a péri. À l'époque où vivait Socrate, la nombreuse collection d'Enthydème faisait la gloire d'Athènes; celles d'Alexandrie, de Pisistrate, d'Aristote, d'Attale, d'Octave, du Capitole, renfermaient les trésors de l'antiquité littéraire..... L'absence d'un élément de reproduction a rendu leur perte irréparable [1]. Telle était même la pénurie où l'on se trouvait en France à la fin du xve siècle, que Louis XI, jaloux d'augmenter la bibliothèque commencée par Charles V et négligée sous ses deux successeurs, ayant appris que la Falculté de médecine possédait les œuvres du médecin Rasès, donna, seulement pour les emprunter et en faire tirer copie, douze marcs d'argent, vingt sterlings et une caution pour cent écus d'or. Des Concordances se sont vendues cent écus; un Tite-Live, cent vingt; vingt-quatre vies des Hommes illustres de Plutarque, soixante-dix. Un livre d'Heures de la bibliothèque du duc de Berry,

[1] *Conspectus reipublicæ litterariæ*, sive via ad historiam litterariam juventuti studiosæ aperta, à *Christophoro* HEUMANNO D. Editio quarta locupletior. Hanoveræ, apud heredes Nicolai Fœrsteri et filii, 1735.

frère de Charles V, fut estimé huit cent soixante-quinze livres. « Aussi, ajoute Gaillard [1], les livres étaient dans le commerce sur le pied des biens-fonds ou d'un riche mobilier. » Un événement inattendu vient tout à coup changer la face du monde savant.

Du fond de l'industrieuse Allemagne se répand l'imprimerie, dont les procédés, et plus sûrs et plus prompts que la méthode chyrographique, jusqu'alors usitée, multiplient à l'infini les moyens de communication entre les esprits. C'est au milieu d'une vaste bibliothèque, dépositaire des monuments innombrables des sciences et des arts, qu'il faut se transporter pour comprendre toute l'utilité de la typographie. Comparons les collections de manuscrits de l'antiquité, si rares et assemblées à si grands frais, aux bibliothèques modernes, si multipliées et si vastes, et d'un coup d'œil nous embrassons la révolution causée dans le monde littéraire par l'invention de cet ingénieux procédé. Combien n'y a-t-il point, je ne dirai pas de gouvernements, de cités, de sociétés savantes, mais d'hommes privés, qui possèdent dans leurs bibliothèques autant de livres que les plus fameuses collections des anciens renfermaient de manuscrits? A cet avantage de reproduire d'une manière illimitée les ouvrages des savants, joignons la promptitude de l'exécution, qui assure un écoulement rapide aux productions dignes d'intérêt : une pensée utile frappe le sage ; le lendemain, mille fois répétée, elle va se graver dans tous les esprits, y faire naître des idées nouvelles, complément de l'idée première. L'imprimerie, en outre, donne aux ouvra-

[1] *Histoire de François Ier*, t. 4, p. 138.

ges qu'elle publie une fixité que la chyrographie n'était pas susceptible de leur assurer. L'infidélité et la négligence des copistes, sources de si graves erreurs, causes de si déplorables mutilations, ne les viennent point défigurer. Voilà ce qui a fait de l'époque où fut inventé l'art typographique, celle d'un changement général qui, non-seulement embrasse le monde littéraire, comme je l'ai dit plus haut, mais encore le monde politique; car la civilisation, dont les progrès sont subordonnés à ceux des lettres, des sciences et des arts, a fait alors un pas immense.

Les suites, il est vrai, n'en ont pas été également heureuses. Dans le bagage énorme de l'esprit humain, que l'imprimerie a prodigieusement augmenté, sont compris une foule d'écrits indignes de survivre à l'instant qui les vit naître, soit par leur nullité, soit à cause des principes pernicieux qu'ils renferment. Toutefois, en déplorant les funestes conséquences de la publication de ces ouvrages, dont les uns tendent à étouffer le génie sous le poids de vaines futilités ou d'une lourde érudition, les autres à corrompre la morale publique, il est juste de dire qu'il faut moins en accuser l'imprimerie que les travers ou la dépravation qui les ont inspirés. L'art typographique leur procure, à la vérité, une existence plus longue, une publicité plus grande que celle dont ils auraient joui, si leurs moyens de reproduction avaient été bornés à un copiste, souvent assez instruit pour ne point entreprendre un stérile et fatigant travail, souvent assez moral pour ne point vouloir répandre de dangereuses doctrines. Mais réfléchissons que, pour les uns, la vie passive qu'ils doi-

vent à l'imprimerie est une véritable mort, et que la publication des autres est un appel fait aux hommes de bien, une invitation à réunir leurs efforts pour repousser des principes attentatoires à l'ordre, aux mœurs et à l'honnêteté publique.

Ce n'est point ici le lieu de prolonger ces considérations. Je reviens à l'invention de l'imprimerie, dont l'Allemagne a le droit de réclamer l'honneur, quoique Strasbourg le dispute à Harlem et à Mayence; car Jacques Mentel, médecin de la Faculté de Paris, vers le milieu du XVIIe siècle, composa deux Dissertations latines pour établir que l'art typographique fut inventé par Jean Mentel, son aïeul, imprimeur de Strasbourg, qui, dès 1466, publia une Bible en deux volumes in-fol. En consultant la Chronique anonyme de Cologne, Arnaud de Bergelles, Junius, Naudé, Boxhorn, on demeure convaincu que l'imprimerie prit son origine à Mayence en 1440, et qu'elle la dut à Jean Guttemberg, Mayençais, mais bourgeois de Strasbourg, ou bien né dans cette dernière cité, mais bourgeois de la première. Guttemberg grava d'abord, sur des planches de bois et à rebours, des lettres, des mots, puis des périodes entières. Malheureux dans ces expériences aussi coûteuses que multipliées, il s'adjoignit quelques habitants de Mayence. Après dix ans d'efforts superflus, Guttemberg, Jean Fust, Pierre Schoiffer, domestique, puis associé du second, imaginèrent des planches en bois où les caractères se trouvaient disposés de droite à gauche comme dans l'hébreu, et taillés en relief comme sur les pièces de monnaie ou les médailles; ils imprimèrent sur ces planches des feuil-

les de papier ou de parchemin, légèrement mouillées, à l'aide d'une presse dont l'invention leur coûta autant d'efforts et les immortalisa autant que celle des planches. Semblables à des gravures grossières, leurs premiers livres étaient bien imparfaits : nul moyen n'existait pour corriger les fautes échappées au graveur ; la multitude des planches n'entraînait pas moins de frais que d'embarras ; l'inutilité d'un grand nombre qui avaient une fois servi ajoutait encore à ces inconvénients. Vainement les artistes essayèrent-ils de diviser les lettres de leurs tables ou planches, d'en faire de semblables en bois, en plomb, en étain et en cuivre. Le problème ne fut résolu qu'alors que Schoiffer imagina de tailler des poinçons, frappa des matrices, fabriqua des moules avec une justesse et une précision admirables, et fondit enfin des lettres mobiles dont il composa, à son gré, des mots, des lignes, des pages, des volumes complets. Dès ce moment, Schoiffer, devenu le gendre de Fust, s'éleva au niveau de ses maîtres : lui seul doit être regardé comme le père de l'art typographique. Quant à l'encre d'imprimerie, l'honneur de l'invention appartient à Guttemberg qui en avait fait usage avec ses planches de bois. Les chances d'une guerre, dont Mayence souffrit en 1462, disséminèrent en Europe les ouvriers et les imprimeurs. Après la mort de Fust, qui était venu à Paris, de Guttemberg et de Schoiffer, leur art se perfectionna et se répandit, en France surtout ; car, si les traditions s'accordent en plus grand nombre à lui refuser la gloire de l'invention première, du moins elle se montra digne de cette importante découverte en concourant d'une

manière efficace à ses progrès. Les huit Etienne, en particulier Robert et Henri son fils, Claude Chevalon, Colinet, Charlotte Guillard, Cramoisy, Vitré, Rigault, Anisson, Barbou, Coignard, et la foule des typographes qui ont précédé les Crapelet et les Didot, voilà les hommes utiles que la France oppose avec orgueil aux Alde et aux Elzévir : rappeler leurs noms, c'est rappeler leur zèle infatigable, leurs actives recherches, les monuments dont ils ont enrichi les bibliothèques et qu'il sera difficile de surpasser à l'avenir[1].

L'imprimerie une fois trouvée, et n'ayant pas tardé à se perfectionner, les livres furent plus communs, plus faciles à lire, plus exacts; et, avant la fin du XVe siècle, la plupart des meilleurs en tout genre pouvaient être à peu de frais entre les mains de chacun. L'établissement de la bibliothèque de Fontainebleau fut un avantage plus particulier à la France. Il n'y avait eu jusque-là de bibliothèque royale que celle de Blois, fondée par Charles, duc d'Orléans, qui a peut-être été le meilleur poëte de son temps, et le prince de son siècle le plus instruit dans la littérature, comme on le voit par ses écrits que l'on conserve à la Bibliothèque du Roi. Louis XII, son fils, enrichit tellement celle de Fontainebleau, que sous son règne elle fut regardée comme une des choses les plus rares de France. Le célèbre Jean Lascaris, qui était venu en ce royaume avec le roi Charles VIII, au retour de ce prince de l'expédition de Naples, donna à la nouvelle bibliothèque beaucoup de manuscrits grecs, dont

[1] *Origine et progrès de l'imprimerie*, Paris 1805.

le nombre fut encore augmenté de soixante volumes achetés par Jérôme Fondule, sans compter ceux que Jean de Pins, évêque de Rieux, acquit pendant ses ambassades de Venise et de Rome. Ces manuscrits étaient communiqués aux savants, et leur lecture contribua certainement au progrès des sciences. Tout devient utile dans un renouvellement : la facilité que l'on trouve à s'instruire, en augmentant les connaissances, augmente aussi pour l'ordinaire le désir d'en acquérir de plus grandes [1].

3. — L'industrie, enrichie par l'importante découverte de l'imprimerie, étendit encore son domaine. Un hardi Portugais, devancier de navigateurs non moins célèbres, s'élance sur l'Océan, et, doublant le cap méridional de l'Afrique, fraye au commerce une voie nouvelle, plus courte et plus facile. Du sein des mers s'élève une terre jusqu'alors inconnue, et, pour ainsi dire, vierge encore : la nature y déploie toutes ses richesses, y paraît avec toute sa majesté. La beauté du climat, la fertilité du sol, et surtout ces mines abondantes, source peut-être d'aussi grands maux pour les Européens qui les exploitèrent que pour les Indiens que la conquête en dépouilla, sont autant d'attraits qui promettent à l'industrie un éternel aliment ; aux princes de l'Europe, le moyen d'étendre leur domination. Et pourtant Colomb expia dans un cachot la gloire d'avoir ajouté ce nouveau monde au monde ancien !

Il est aisé d'apercevoir que toutes les branches des

[1] L'abbé Gouget, *Discours sur le renouvellement des études*, p. 479.

connaissances humaines reçurent de l'accroissement par cette découverte. Ainsi, tous les objets que la féconde Amérique étale avec une si étonnante prodigalité, vinrent agrandir le domaine de l'histoire naturelle. L'immense distance de cette terre, où désormais tant d'intérêts étaient concentrés, fut utile à l'art de la navigation : le besoin de consulter les astres porta à l'étude de l'astronomie ; celui de calculer les distances, au goût des mathématiques. L'espoir de convertir à la foi tant de tribus idolâtres, qui faisait braver aux généreux missionnaires les plus imminents dangers, doublait encore leur éloquence : pour être à même d'instruire leurs prosélytes, ils acquéraient une instruction plus profonde. D'ailleurs, cette secousse, qui ébranlait les sociétés politiques, ne pouvait être étrangère à la république des lettres, qu'elle devait, au contraire, modifier d'une manière puissante. Aussi, jamais impulsion plus forte et plus spontanée ne fut communiquée à l'esprit humain ; jamais plus irrésistible véhicule ne hâta, j'oserai dire, ne précipita la marche de la civilisation.

4. — La France, pendant le règne de Louis XI, avait été spectatrice des événements qui se rattachaient à la découverte de l'Amérique : elle avait à peine participé aux grands avantages de l'invention de l'imprimerie, quoique, dès 1469, le prieur de Sorbonne eût fait venir des imprimeurs de Mayence. Regardés comme des sorciers par le peuple, alors encore superstitieux, ils furent accusés devant le parlement, sur la requête des copistes, dont la transcription des manuscrits était le seul moyen d'existence, et qui obtinrent la saisie et

confiscation de tous les livres imprimés. Mais Louis, à qui sa sagesse avait fait comprendre l'utilité de l'art typographique, enjoignit au parlement d'abandonner cette affaire, l'évoqua à son conseil, et paya aux imprimeurs allemands le prix de leurs ouvrages. Cependant Charles VIII, frayant à la valeur française une route glorieuse au delà des Alpes, nous met dans un contact immédiat avec l'Italie, dont la civilisation se renouvelle, où l'usage de l'imprimerie est encouragé et répandu, que sa position et le commerce de ses villes maritimes font profiter du bienfait de la découverte du Nouveau-Monde. Notre séjour dans ces provinces, souvent favorisé par l'ascendant de la victoire, nous associe, autant que le permet le théâtre d'une guerre continuelle, à l'essor brillant de la littérature italienne, au goût des sciences et des beaux arts, que ce climat semble inspirer. Les malheureuses expéditions de Louis XII de François Ier, dont la fortune trompa le but politique, ouvrent aux Français une honorable carrière où, tout en déployant leur vaillance, ils modifient leurs mœurs et leur esprit.

On dit en France le siècle de François Ier; on dit encore, et avec raison, le siècle de Léon X. Huit années d'un pontificat glorieux pour les lettres, les sciences et les arts, méritèrent à ce Médicis l'honneur de donner son nom au temps où il vécut, et ainsi se trouvent récompensés dans sa personne les services que rendit sa famille à la cause de la civilisation. Les lettres anciennes devaient renaître avec un pape qui s'entourait des plus célèbres latinistes, Bembo et Sadolet. Chargés de sa correspondance, ils écrivaient à tous les souve-

rains et appelaient auprès du pontife tous les savants d'alors. Cultivant avec une sorte d'idolâtrie la langue de Cicéron, ils ne se servaient que des expressions employées par l'orateur romain, et ainsi, pour parler de l'excommunication, ils ne trouvaient que les mots d'*interdictio aquâ et igne* : désignation profane qui convenait aux coutumes de la république, sans indiquer les foudres de l'Église ; manie bizarre d'expliquer en latin les choses modernes, et dont Érasme s'est moqué. Mais, quand il s'agissait de ces inspirations que provoquait le sol de l'Italie ou la découverte de quelque monument antique, la latinité redevenait poétique, élégante : lisez Bembo, Sadolet, Sannazar, Vida, Fracastor, et souvent, transporté de plaisir et d'admiration, vous reconnaîtrez que l'Italie a droit d'être fière de cette littérature latine du moyen âge qui lui appartient, mais qui n'appartient qu'à elle. L'Italie était devenue comme un vaste lycée, où les lettres indigènes trouvaient les mêmes encouragements, la même protection que les lettres anciennes, où les horreurs de la guerre demeuraient impuissantes contre l'amour de l'étude. Voyez Léon X accorder une bulle à l'Arioste pour l'impression de son poëme, de ce poëme qu'un pape ne devait peut-être pas lire tout entier : inconvenance légère, qui s'efface devant les encouragements dont on honorait les arts. Ainsi florissaient à la fois les lettres anciennes et modernes, cultivées souvent par les mêmes personnages, car l'Arioste composa ses premières Poésies en latin, et jamais peut-être aucun auteur n'a montré plus d'étude de l'antiquité ; il approchait de l'élégance d'Ovide, de la finesse et de la pureté d'Horace. Une vivifiante atmosphère couvrait

l'Italie : doués eux-mêmes du sentiment du beau, les Français pouvaient-ils la respirer sans se pénétrer d'enthousiasme, sans devenir les émules de ces Romains ressuscités à la gloire?

Pendant le peu de temps que François I$_{er}$ fut maître de Milan, dit Ginguené, il se fit gloire d'accorder aux arts et aux lettres le même accueil, les mêmes encouragements qu'ils avaient reçus avant lui. C'est là qu'il sentit se développer ces nobles goûts dont la nature lui avait donné le germe; c'est de là qu'il amena en France des savants et des artistes qui firent, pour la nation entière, ce que l'Italie avait fait pour lui; et, si quelque chose put dédommager la France des désastres que lui causèrent les inclinations belliqueuses de son roi, c'est que, sans ses guerres imprudentes, le siècle de François Ier n'eût peut-être pas encore été pour elle le premier siècle des arts.

5. — Les fruits que la France littéraire retirait de l'occupation de l'Italie étaient encore imparfaits, quand, par un concours de circonstances extraordinaires, un événement, le plus grand de ceux que j'ai rappelés jusqu'ici, s'annonça avec éclat. Funeste pour la religion, il contribua à l'universelle révolution qui s'opéra dans les esprits : tant il est vrai que Dieu, dont nous devons adorer les plus impénétrables décrets, toujours inépuisable dans sa bonté, fait tourner à notre profit les châtiments que sa justice nous inflige!

Semblable à un effrayant météore, dont le reflet dissipe les dernières ténèbres de la barbarie, Luther parut tout à coup en Occident. Audacieux et fanatique réformateur, il avait secoué l'humble poussière du

cloître pour s'élancer dans l'arène, récemment illustrée par les déplorables erreurs de Jean Hus et de Wicleff. Bientôt un vaste incendie embrase l'Allemagne. Au mépris de la majesté impériale, les sectaires protestent à Spire; Augsbourg retentit de leur confession de foi; les princes allemands, par la ligue de Smalkade, se déclarent membres et protecteurs de cette réformation, si honteusement signalée par la spoliation des biens du clergé, par la violation des vœux les plus saints, par la proscription des plus vénérables sacrements. En vain Léon X a lancé les foudres de l'Église contre le moine rebelle. Aux dégoûtantes injures qu'il ose adresser au successeur de saint Pierre, Luther joint des propositions erronées qu'il multiplie dans une foule d'écrits, tour à tour condamnés par Rome et par la Faculté de théologie de Paris. Sa fougueuse éloquence, nourrie de tout ce que de profondes études lui avaient acquis d'érudition, mais à chaque instant souillée par les plus viles et les plus virulentes diatribes, s'exerce sans relâche, et provoque de nouvelles réponses.

La nécessité d'opposer une barrière à ce torrent qui menaçait d'envahir la chrétienté restée fidèle aux principes de l'antique Église, alluma le zèle dont on s'anima, surtout en France, pour les intérêts sacrés de la religion, et fit recourir, dans le but d'y chercher des armes, aux ouvrages des Pères de l'Église et des anciens défenseurs de la foi. Mais, pour lire avec fruit ces Traités, conçus dans un idiome père du nôtre, il fallait se livrer à l'étude des langues grecque et latine, s'y fortifier en mé-

ditant les auteurs de l'antiquité que l'imprimerie mettait à la portée de chacun.

Qu'on prétende aujourd'hui[1] que la Faculté de théologie de Paris déclara, devant le parlement assemblé, que c'en était fait de la religion, si on permettait l'étude du grec et de l'hébreu; qu'on attribue même à un moine, sur la foi de Conrad de Heresbach, ces ridicules paroles : « On a inventé une nouvelle langue, qu'on appelle le grec ; il faut bien s'en garder, c'est la mère de toutes les hérésies. Je vois entre les mains de beaucoup de gens un livre écrit en cette langue, et qu'ils appellent le Nouveau-Testament : c'est un livre plein d'épines et de poison. Quant à l'hébreu, mes chers frères, il est certain que tous ceux qui l'apprennent deviennent à l'instant Juifs : » je ne vois là que l'erreur des individus, sans y reconnaître la preuve d'une conjuration du clergé catholique contre le progrès des lumières, puisqu'au contraire le souverain pontife et le roi de France les appelaient au secours de l'orthodoxie, arborant à côté de la croix de Jésus-Christ l'étendard de la civilisation. En effet, les divers genres d'études furent simultanés ; l'ardeur religieuse, qui au commencement du XVI[e] siècle, enflammait tous les cœurs, semblait communiquer aux esprits la facilité et le talent dont on avait un si impérieux besoin. De là le changement survenu dans le moral des peuples ; de là la naissance, parmi nous, de l'esprit de critique, sans lequel il n'est point de durables productions ; de là, en-

[1] *Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther* par C. Villers, p. 67.

fin, ces ouvrages, premier honneur de la France littéraire, à dater desquels tous les genres de littérature, de sciences et d'arts furent entièrement naturalisés dans notre patrie.

Je ne veux pas conclure sans faire, une fois pour toutes, justice de tant de réclamations intéressées au profit du schisme. Il s'est attribué en Allemagne l'honneur d'avoir ressuscité la civilisation; mais son esprit est un, et quelles mesures cet esprit dictait-il en Angleterre?

Les fanatiques, transportés d'une fureur dont les Goths n'auraient point été capables, supprimèrent les monastères, et n'épargnèrent pas même les bibliothèques des Universités, les deux surtout qui étaient publiques Oxford. L'une avait été fondée sous le règne d'Édouard III, par Richard de Burg ou Richard Aungerville, grand trésorier d'Angleterre, et évêque de Durham; qui avait dépensé des sommes immenses pour faire des collections complètes en tout genre. L'autre fut commencée en 1367 par Thomas Cobham, évêque de Worcester; Henri IV et ses enfants l'augmentèrent considérablement; on y réunit aussi la bibliothèque du célèbre Humphrey, duc de Gloucester, qui était remplie de manuscrits précieux qu'on avait achetés fort cher en différents pays. Écoutons Chamberlain [1] sur l'horrible déprédation qui se fit alors : « Ces hommes (les fanatiques), sous prétexte de déraciner le papisme, la superstition et l'idolâtrie, détruisirent entièrement ces deux belles bibliothèques; ils jetèrent, vendirent, brûlèrent, ou mirent en pièces tous les livres précieux que

[1] *État présent de l'Angleterre*, part. 3, p. 450.

les protecteurs des lettres avaient eu tant de peine à ramasser dans tous les pays de l'Europe. Leur fureur alla si loin par rapport à la bibliothèque *Aungervillienne* qui était la plus ample, la plus ancienne et la mieux composée, qu'il ne nous en reste pas même le catalogue. Ils ne s'en tinrent pas là : ils visitèrent les bibliothèques des colléges particuliers, et y portèrent aussi le ravage. On peut juger de ce qu'ils firent par une lettre qui existe encore, et dans laquelle l'un d'entre eux se vante que *le nouveau collége de forme quadrangulaire était tout couvert de feuilles de livres déchirés*, etc. L'Université se plaignit au gouverneur de la barbarie et de l'avidité des visiteurs ; mais ses plaintes ne produisirent aucun effet : elle ne put sauver qu'un simple volume, donné par Jean Whethamsted, abbé de Saint-Alban, lequel contenait une partie de Valère-Maxime, avec les commentaires de Denys de Bargo. Il n'y a aujourd'hui dans la bibliothèque bodleïenne que ce volume et deux autres, qui viennent des anciennes bibliothèques. L'Université, désespérant d'avoir jamais de bibliothèque publique, se défit, en 1555, des pupitres et des tablettes où avaient été les livres. » On retira des mains des épiciers quelques livres qu'on y avait trouvés par hasard. L'archevêque Parker ramassa aussi quelques morceaux de manuscrits qu'il légua partie à la bibliothèque de l'Université, partie à celle du collége de Saint-Benoît à Cambridge. Thomas Bodley, par une libéralité qu'on ne pourra jamais assez louer, fonda à Oxford une nouvelle bibliothèque publique, qui fut ouverte en 1602. Son exemple eut des imitateurs. Mais ces zélés protecteurs des lettres n'ont

pu, malgré tous leurs soins, recouvrer d'anciens manuscrits, qu'on regrette et qu'on regrettera toujours[1].

Voilà les résultats de l'hérésie en Angleterre. Qu'elle ose se dire, après cela, l'amie de la civilisation ! Non, l'hérésie n'a jamais su que détruire ; elle est impuissante à édifier. Il n'y a que la vraie religion qui soit féconde, et c'est parce que le chef suprême des catholiques se mit à la tête du mouvement intellectuel d'où l'histoire littéraire des temps modernes a pris date, que ce mouvement a été si vaste et si rapide.

6. — Quelle plus favorable occasion pouvait, d'ailleurs, se présenter pour notre régénération morale ? Les études qui contribuent à mûrir l'intelligence, et qui préparent son futur éclat, s'acclimataient en France.

Suivant Comines, dont le témoignage nous annonce l'opinion des contemporains, ce rétablissement de la civilisation ne se fût guère avancé, si Constantinople n'eût été pris et saccagé par Mahomet II. Nous n'eussions pu dire encore une fois :

> Græcia capta ferum victorem cepit, et artes
> Intulit agresti Latio.

« Car ce fut alors, ajoute Comines, que Lascaris, » Chrysoloras, Chalcondyle, Bessarion, Trapezunce, » Argyropule, Marulle, en un mot tous les hommes » doctes de la Grèce, se retirant à sauveté vers les prin- » ces de l'Europe, y apportèrent aussi quant et quant » eux tous les anciens auteurs, sans lesquels on ne » pouvait passer plus outre. »

[1] Alban Butler, *Vies des Pères*, etc., t. 4, p. 461.

La terrible catastrophe qui, en 1453, renversa Constantinople, ce fidèle, quoique obscur, asile des lettres grecques, avait chassé de la terre inspiratrice de tant de chefs-d'œuvre les derniers soutiens des sciences. Accueillis en Italie où ils firent revivre le goût d'une littérature dont l'étude contribua à former et à régulariser la littérature nouvelle de leur patrie adoptive, ces savants pénétrèrent jusque dans la nôtre dès le règne de Louis XI; car Lilio Gregorio, surnommé Tiphernas, un de leurs disciples, donnait, sous ce monarque, des leçons publiques à Paris. George Hermonyme de Sparte, et Tranquillinus-Andronicus de Dalmatie, encouragés par le succès de Tiphernas, vinrent à son exemple habiter cette capitale, où le premier forma Reuchlin qui répandit en Allemagne l'étude du grec, et Erasme qui la fit fleurir dans toute l'Europe. Louis XII ensuite s'attacha Jean Lascaris, dont l'école produisit Budé et Danès; Aléandre, également recommandable par la connaissance des lettres grecques et celle des lettres latines. Enfin, François Ier, reconnaissant que les langues savantes devaient être la base de toute étude féconde en heureux résultats, fonda, en 1529, le Collége de France : noble et brillante institution, qui devint pour la littérature ce que la Sorbonne fut pour la théologie. Les chaires du Collége royal, dignement remplies par les Danès, les Vatable, etc., s'entourèrent d'auditeurs dont la renommée surpassa celle de leurs maîtres, et qui, tels que Jacques Amyot, commencèrent cette série de savants, si glorieusement continuée jusqu'à nos jours.

7. — J'ai prouvé que, par une inévitable consé-

quence du bouleversement que subissait le monde, la France avait reçu une impulsion extraordinaire. Si, dès lors, elle s'est animée d'une ardeur durable, et élevée au-dessus des nations voisines; si, désormais, sa marche n'a cessé d'être progressive dans la carrière des lettres et des arts, malgré les obstacles momentanés que lui opposèrent les préjugés et l'exagération de l'esprit de système; il n'en faut pas chercher la raison ailleurs que dans le caractère français, naturellement enclin à tout ce qui est grand, beau, utile, caractère si heureusement apprécié par nos rois et si merveilleusement secondé par eux dans ses développements.

Louis XI, dont la main puissante renversa le colosse féodal, et qui, par l'anéantissement des tyrannies partielles, ramena les diverses parties de son royaume à une salutaire unité; ce prince, trop sanguinaire pour avoir des droits à notre amour, en a d'incontestables à notre admiration. L'établissement des postes, l'édit de Senlis qui proscrit la subtile et oiseuse distinction des nominaux et des réaux, les Traités même attribués à Louis XI, sont, après tout, la preuve qu'il voulait le bien et la gloire de la France littéraire.

Charles VIII, son fils, que nous avons vu ouvrir une carrière nouvelle à notre littérature, comme à nos armes, eut dans Louis XII un successeur, aussi désireux du titre de protecteur des savants que du nom de père du peuple. Il donna des pensions à Sannazar, à Jérôme Aléandre, à Lascaris, et appela, par ses bienfaits, les plus célèbres jurisconsultes de l'Italie qui avaient abandonné l'université de Pavie. Un jour, dit-on, Louis

voulut assister, en Italie où il se trouvait, aux leçons de Jason Maynus ; et ce docteur, qui conduisait le prince, s'étant tenu un peu en arrière pour le laisser passer, il l'obligea à marcher le premier, et dit que la majesté royale devait céder en ce lieu aux titres d'un professeur. Son mépris pour les ignorants éclatait par des railleries piquantes contre ceux qui parvenaient aux dignités, sans avoir un certain mérite personnel ; chacun sait avec quelle bonté il pardonna celles qu'en plein théâtre on osa diriger contre lui.

Le plus grand bienfaiteur des arts libéraux que cette époque présente à notre souvenir, est cependant François Ier : sa gloire, qui se compose de toutes les gloires dont son règne offrit l'éclatant spectacle, n'a pu être effacée, même par le siècle de Louis XIV.

Bravoure, héroïsme, bonté, honneur, générosité; tels sont les principaux traits du caractère de François Ier. Le prince qui, à Marignan, recevait l'accolade de la chevalerie du guerrier sans peur et sans reproche, et qui, captif de Charles-Quint à la journée de Pavie, écrivait que tout était perdu fors l'honneur, le modèle de la politesse et de la galanterie françaises, pouvait-il ne pas se livrer avec amour, avec enthousiasme, à cette littérature, si intimement unie avec la gloire, inséparable compagne de la civilisation? Aussi, pendant que les Médicis embellissaient Florence et faisaient présider le goût antique à leurs glorieux travaux; pendant que le trône pontifical se montrait entouré des hommes les plus distingués dans les lettres, les sciences et les arts, utiles instruments de la religion; François Ier ouvrait sa cour aux hommes

doctes ou lettrés, et aux artistes. Nouvel Auguste, il souriait au poëte, inspirait l'orateur, méditait avec le savant, leur prodiguait les récompenses, les honorait quelquefois de son amitié, témoin Léonard de Vinci dont il soutenait la tête mourante.

Dès les premières années de son règne, il voulut s'environner d'hommes instruits : sa munificence les cherchait, même hors de ses États. Érasme surtout, critique judicieux, l'un de ceux qui contribuèrent le plus à établir le règne de la science sur les débris de la barbarie, avait fixé l'attention du roi. Par son ordre, Étienne Poncher, évêque de Paris, auquel, après François Ier, Érasme attribuait l'heureuse révolution survenue dans l'Université; Guillaume Petit, savant distingué, confesseur du roi; Guillaume Cop et Guillaume Budé, l'un versé dans les langues anciennes, l'autre premier médecin, négocièrent auprès d'Érasme et l'engagèrent à venir habiter la France. « Quelle gloire pour vous (lui écrivait Budé) d'être recherché à titre de doctrine par le plus grand des rois, par François Ier, ce prince si aimable, si décent dans ses manières et si généreux! Il a dessein d'immortaliser son nom par un établissement utile aux lettres (le Collége royal, dont il nomma les professeurs en 1530); ils s'entretient souvent avec nous des moyens de faire fleurir les sciences; il nous charge d'attirer dans ses États des hommes éminents en doctrine. Nous nous sommes flattés de vous ramener à Paris, où vous avez étudié si longtemps. Toute la cour vous souhaite, et le roi peut-être vous écrira lui-même. » Érasme, il est vrai, ne put se résoudre à quitter sa patrie, et il eut, dans

l'université de Louvain, la direction du collége des trois langues, hébraïque, grecque et latine; mais le souvenir de ces négociations existe pour éterniser la mémoire du restaurateur des lettres.

D'autres étrangers, tels que Brasavola, médecin célèbre, jouirent aussi de son estime; le roi permit à ce savant italien d'ajouter des fleurs de lis à l'écusson de ses armes, et le nomma chevalier de l'ordre de Saint-Michel, qui était alors le premier ordre de France. Il fit venir à sa cour Guido Guidi, noble florentin, qui professait avec éclat la médecine, lui donna le titre et l'emploi de son premier médecin, et lui confia la chaire de médecine dans le Collége royal.

Louis XIV était la providence du talent, mais François Ier ne lui en avait-il pas donné le noble exemple? J'ai invoqué le témoignage d'un étranger, d'Érasme qui, comblé des faveurs de Charles-Quint, balançait s'il ne se rendrait pas aux pressantes sollicitations de son généreux rival; j'invoque encore celui de Théodore de Bèze que la différence de religion n'empêcha point de répandre quelques fleurs poétiques sur la tombe du protecteur des Muses. Il en déplorait la perte dans l'élégie latine dont voici la première strophe :

Sublatum ingemuêre omnes, sed præ omnibus illæ,
Illæ Camænæ nobiles,
Hebrææ, Græcæ, et Latinæ quas ille fovebat,
Ut filias solet pater, etc.

En enrichissant de manuscrits curieux cette Bibliothèque, devenue, dit Mézerai, le plus rare trésor des rois de France; en fondant l'Imprimerie royale; en

instituant, au Collége de France, des chaires diverses pour les langues, les mathématiques, la médecine; en prouvant, par son exemple, à la noblesse française que ce n'est point une honte de savoir autre chose que manier un cheval et des armes; en accueillant avec bonté les arts exilés de la Grèce, François Ier a travaillé pour le bonheur de son royaume et pour sa gloire personnelle. Les grands hommes qui lui empruntèrent une brillante lumière, satellites fidèles, décrivent autour de lui un cercle radieux, comme pour ajouter à son éclat, l'éclat qu'ils en ont reçu.

SECTION II.

OBSTACLES NOUVEAUX.

—

SOMMAIRE.

L'érudition dégénère en pédantisme.

—

Pourquoi faut-il que l'émulation, excitée par les événements que je viens de signaler, ait été la source de grands abus, comme de grands bienfaits? Au moment où les langues anciennes, partout répandues, ouvrent l'accès de l'antiquité savante aux investigations des hommes studieux; au moment où l'esprit de critique, aiguisé par la polémique religieuse, vient proscrire la foule innombrable de futiles et pédantesques Traités dont notre philosophie barbare avait sanctionné l'apparition; pourquoi un esprit novateur s'introduit-il dans notre littérature, cherchant à imposer aux mots de notre langue,

remarquable par sa naïve candeur, des formes et des terminaisons empruntées à d'autres langues, à d'autres temps, à d'autres climats? Par un contre-coup que la mobilité de notre caractère peut seule expliquer, l'instrument de notre régénération morale menace d'être celui de notre perte, et nous avons maintenant à déplorer l'invasion d'un lourd et glacial pédantisme.

Tyran de notre langue, que, par le moyen de Ronsard et d'autres écrivains aussi désireux que lui de la soumettre aux formes et au génie des langues anciennes, il aurait entièrement dénaturée, il étendit son sceptre de fer sur toute la république des lettres. Le désir, en lui-même si louable, d'acquérir de l'érudition, ne fut qu'un fanatisme outré, peut-être aussi contraire au développement de l'esprit que tout autre événement malheureux qui aurait pu survenir. Si, durant douze siècles, nous avions gémi dans l'ignorance et la disette des auteurs anciens, alors, par un excès de zèle peu calculé, nous voulions réparer les années perdues. Avec toute la vivacité et l'enthousiasme du caractère français, toujours porté aux extrêmes, on s'abandonnait à l'étude, à la méditation des chefs-d'œuvre antiques; appelé à habiter la France, le Français studieux vivait à Athènes ou à Rome. C'était la même ardeur que celle dont on était naguère enflammé pour l'abus de la scolastique; le motif, à la vérité, en était plus raisonnable, l'objet plus utile, les résultats plus positifs, mais l'excès même du zèle n'en était pas moins condamnable.

Par là se multiplièrent, au sein de la France littéraire, des éléments que la diversité de leur nature empêcha de se confondre les uns avec les autres, pour former en-

suite un ensemble homogène. Les Grecs à Marseille, les Romains dans toute la Gaule, au nord les Franks et les Scandinaves, au midi les Arabes, avaient déjà apporté leurs mythologies, leurs cultes, leur génie national ; le christianisme, dans ses rapides conquêtes, semblait néanmoins avoir effacé les différences les plus tranchantes : et voilà qu'à l'époque où se décidait le sort de la civilisation, où elle allait prendre une couleur positive, l'imprudence de nos savants ressuscitait l'antiquité, précipitant ainsi la France dans le vague des systèmes, la condamnant à emprunter tour à tour ses idées à la Grèce, à Rome, aux Hébreux, à l'Italie, à l'Espagne, à l'Angleterre, à l'Allemagne, compromettant enfin l'existence même du christianisme d'où la civilisation aurait dû jaillir comme d'une Hippocrène nouvelle; car, imitateurs des lettres de l'antiquité, les Français voulurent bientôt en adopter les dangereuses spéculations. Dès lors s'éleva et grandit la philosophie, dont le XVIIIe siècle produisit les apôtres. Revêtant des formes classiques, des écrivains demeurèrent néanmoins fidèles aux inspirations du christianisme; dominés par leur orgueil, d'autres en désertèrent tout à fait les autels. Bientôt aussi l'emploi de ces formes et l'empressement à s'y soustraire donnèrent naissance aux deux divisions de notre littérature : on distingua le *classique* du *romantique*, genres opposés dont nous ne voulons pas autrement préciser l'origine, ni déterminer le caractère.

Condillac n'hésite point à prononcer que la prise de Constantinople, cause de la dispersion des savants grecs et de la renaissance du goût pour les langues ancien-

nes, retarda le moment où la littérature indigène devait se produire avec tout son éclat. Pour ne pas être injustes, avouons cependant, même avec lui et avec La Harpe, que cette exclusive application, cette érudition compacte, qui recula notre période de gloire littéraire, ne laissèrent pas que de porter quelque fruit utile dans les âges suivants. De son poids énorme, l'érudition étouffait le génie ; mais, en composant ces ouvrages, remplis de savantes recherches, l'esprit acquérait de la rectitude et se préparait d'immenses matériaux, dont le goût, venu plus tard, lui indiqua l'usage. « L'antiquité, dit La Harpe, a donc été et a dû être notre véritable nourrice : son lait est fort et nourrissant, et il ne faut pas s'étonner si des hommes d'une constitution faible ne pouvaient pas le digérer ; aussi demeurèrent-ils languissants et infirmes ; mais des nourrissons d'un tempérament plus heureux y ont puisé la santé, la force et la beauté. Et qui peut ignorer que Port-Royal, cette fameuse école[1], héritière des anciens, où se formèrent Pascal, Racine, Despréaux, fut celle qui, parmi nous, commença le règne du bon goût ? Je sais que des hommes supérieurs, en France et en Italie, s'étaient élevés seuls au-dessus de leur siècle, comme ces jets hardis et abondants qu'une végétation spontanée pousse quelquefois dans un sol inculte et désert ; mais, dans l'ordre général, il faut que le long travail du défrichement et de la culture dompte le terrain, le féconde par degrés pour en faire sortir ces récoltes régulières, ces riches moissons qui nourrissent des peuples entiers, et ces forêts soignées et renaissantes qui préparent d'éternels ombrages à une

[1] **Malheureusement jansénisite... C'est ce qui l'a tuée.**

longue suite de générations[1]. » Faisons observer enfin que, si l'érudition ne donne point le génie, elle ne l'ôte pas, mais le développe, comme nous en avons la preuve dans le Dante, le Tasse, l'Arioste, auxquels La Harpe fait allusion ; que, manquant de souvenirs historiques et de mémorables antiquités tels qu'en présentaient la Grèce et l'Italie des Romains, les peuples du xvi[e] siècle se voyaient forcés d'en demander à la patrie d'Homère et de Virgile, pour ensuite, pleins de cette grandeur passée, inspirés eux-mêmes par l'étude de ses monuments, émules des génies qu'elle offrait à leur admiration, donner naissance à des productions plus durables que les chants informes des troubadours et des trouvères, oubliés bientôt parce que leurs auteurs n'ont rien imité.

Malgré la fausse direction de certaines études, toujours est-il que, dès les premiers temps qui suivirent le moyen âge, le domaine de la littérature fut étendu, le cercle des sciences agrandi, les arts furent heureusement cultivés ; qu'enfin il parut des hommes d'autant plus remarquables qu'ils marquent le passage de mœurs encore presque barbares à une civilisation avancée.

Mon objet n'est point d'apprécier leurs productions : ce travail a été accompli par La Harpe dans son *Cours de littérature moderne*, ouvrage qui mérite lui-même critiques que d'éloges, et auquel le mien pourra servir de préface ou d'introduction. Je n'avais d'autre but que de retracer l'*Histoire littéraire de la France au*

[1] *Cours de littérature*, t. 2, p. 376.

moyen âge; et, en présence de la grande révolution qui sert de point de départ à l'histoire moderne, je dois déposer la plume.

— FIN. —

TABLE DES CHAPITRES.

PREMIÈRE PÉRIODE.

ÉPOQUE ANTÉRIEURE A L'ÉTABLISSEMENT DES FRANKS.

DEUXIÈME PÉRIODE.

DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DES FRANKS JUSQU'A CHARLEMAGNE.

TROISIÈME PÉRIODE.

DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A ROBERT LE PIEUX.

QUATRIÈME PÉRIODE.

DEPUIS ROBERT JUSQU'A LA PREMIÈRE CROISADE.

CINQUIÈME PÉRIODE.

ÉPOQUE DES CROISADES.

SIXIÈME PÉRIODE.

ÉPOQUE DES GUERRES ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.

CONCLUSION.

FIN.